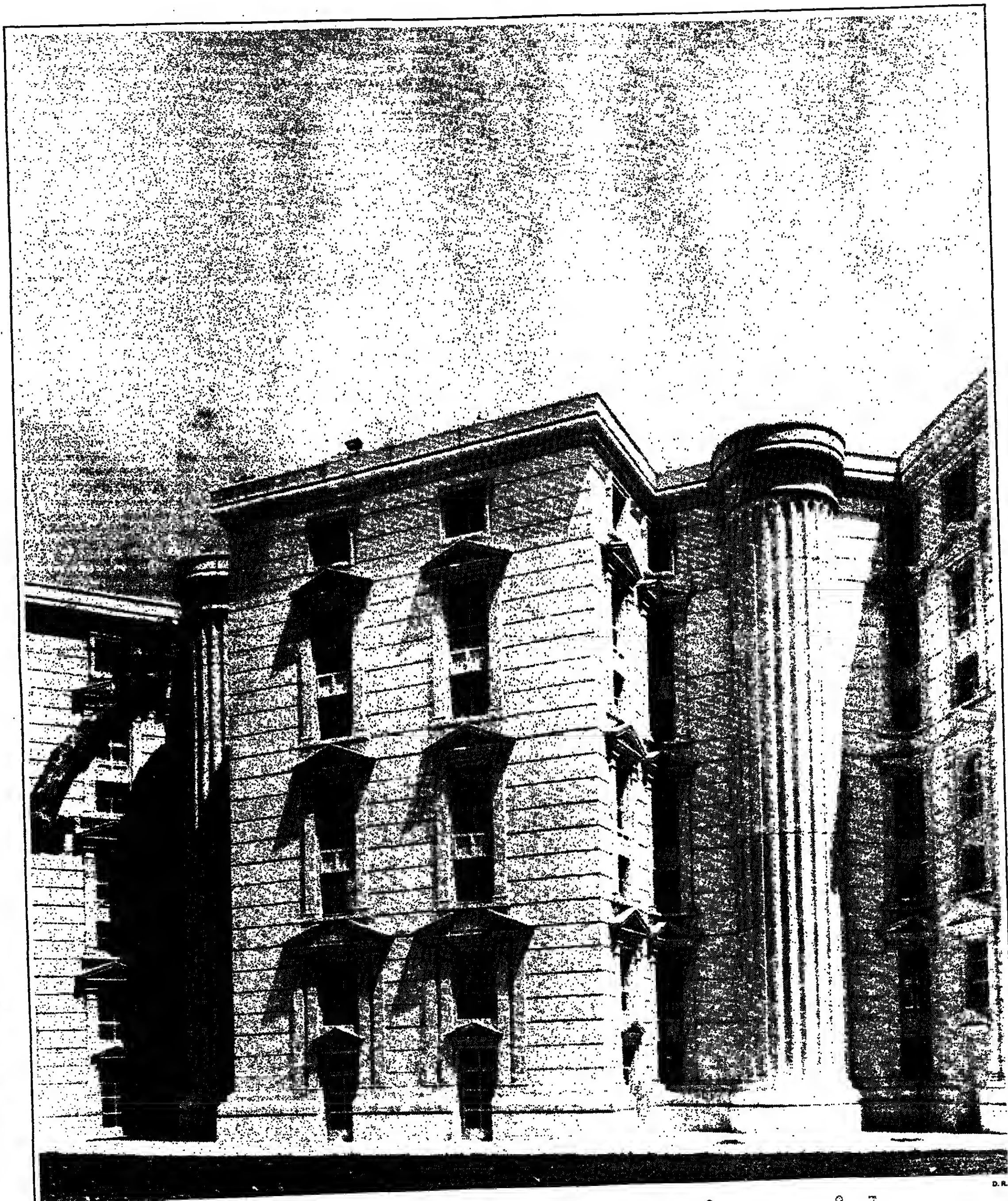


JP Minot 150

# Le Monde

Aujourd'hui

17 Juin 1984



**A Montpellier, le logement classico-social,** page II

**L'Europe soignée par une médecine de riches,** page VII

**Une nouvelle philosophie à l'italienne,** page VIII

**Alain de Benoist avec les convictions de « sa » droite,** page XIV

Supplément au numéro 12252. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 17 - Lundi 18 juin 1984.



# L'architecture classique est-elle sur le point, sous la bannière socialiste, de reprendre

## Du social de gauche en grand appareil

Un maire PS et l'ordonnance des bâtisseurs de la Grèce antique.

EN architecture, les rapports du style et de l'idéologie ont toujours été tenus, non sans quelque raison, pour étroitement solidaires. Le néo-classicisme en était la principale preuve, une véritable sociologie politique et explicable aux enfants pour leur éducation, une doctrine inscrite dans la pierre.

Il paraissait définitivement engagé du côté des despotes, et on n'hésitait qu'à un passé récent, le style officiel des grands édifices d'Etat dans la plupart des démocraties occidentales, en particulier américaine et anglaise. L'architecture contemporaine de style international, souvent d'ailleurs véhiculée outre-Atlantique par des réfugiés politiques d'Allemagne, d'Europe centrale ou d'Espagne, semblait tout naturellement le produit de systèmes politiques non totalitaires, révolutionnaires comme celui de la Russie des années 20, sociaux-démocrates comme ceux de la nouvelle Francfort et de la République de Weimar, de la Hollande ou des pays nordiques, ou bien bourgeois libéraux, mais toujours progressistes, également épris d'émancipation technique, artistique, culturelle et sociale. C'était, comme disait Gropius, « Apollon dans la démocratie ».

Le néo-classicisme, quant à lui, taxé de pompéisme, d'académisme stérile, sans invention, archaïque et ennemi des progrès avait la réputation d'un bien mauvais genre, définitivement compromis avec les tyrannies d'avant la guerre; comme elles impérialistes, chauvin, policier et conservateur, on le tenait pour une attitude fondamentalement grotesque, gonflée et méprisante, uniquement destinée à impressionner les masses et à asseoir la folle volonté de pouvoir des Césars contemporains, qu'ils fussent duce ou caudillo, führer ou nouveau tsar.

Depuis la fin des hostilités, il était absolument interdit de séjour en Occident comme les grands criminels de guerre, et l'Union soviétique elle-même s'en détacha progressivement à partir de l'ère Khrouchchevienne. C'était un sujet tabou, très inconvenant, qui de toute manière n'intéressait personne.

Or il se trouve que, depuis une dizaine d'années, très prudemment, il revient sur la scène de l'architecture. Albert Speer passionné, Piacentini intéressé, Chéoussév et Jolotovski intrigant. Dans une atmosphère où les polémiques tendent à s'apaiser, le développement des recherches historiques sur ces périodes de l'histoire des formes, parallèle à l'effritement de la modernité classique et à la montée des divers postmodernismes, amène à reconsidérer le classicisme, à le regarder comme un style parmi d'autres et, sans pour autant nier combien il fut éber aux dictatures, à le dégager de cet héritage honteux qu'il assumait depuis plusieurs décennies; à le déculpabiliser en quelque sorte. Avec l'ornement décoratif, le régionalisme, le pastiche et quelques autres de cet acabit, il est en liberté conditionnelle, à charge pour lui de faire preuve de ses bonnes intentions et de montrer qu'il ne s'acquitte pas forcément avec les régimes les plus haïssables.

Alors se créent ici et là des écoles, des tendances plus ou moins strictement néo-classiques, dont il arrive qu'elles soient graves et prédi-

catrices, puristes ou même dogmatiques, ou bien plutôt ironiques et simplement attendries par ces souvenirs du passé. Frontons et colonnes se multiplient (alors qu'on n'en avait pas dessiné depuis l'an 40!); ce sont parfois de modestes citations, des elins d'œil, mais parfois aussi les fragments d'un système architectural et théorique beaucoup plus coordonné et global.

Et voici que des municipalités socialistes revendiquent maintenant le droit de recourir

après : il n'existe pas de style de gauche ni de droite. Le classicisme est le style de la Grèce antique, qui a inventé la démocratie en même temps que l'ordonnement des villes et la colonne; et de Rome, à qui nous devons les forums, les ingénieurs, et les souverains pontifes. Il faut, pour ce professeur agrégé, spécialiste de l'histoire du droit romain, dépasser ces vieux a priori; et il est heureux d'avoir été remercié par une équipe de la télévision allemande pour avoir eu l'audace de transgresser ces in-

mille habitants, trois cent mille en comptant l'agglomération. Caractéristique de l'urbanisme sur dalle de ces années-là, de médiocre qualité architecturale, il offrirait « la plus grande surface commerciale à vocation régionale au sud de Lyon », drainant des visiteurs depuis Nîmes et Béziers, et regroupant, à 300 mètres de la place de la Comédie, bureaux et centres administratifs, hôtels (dont l'un culmine à 90 mètres) et commerces, dont un grand magasin des Galeries Lafayette.

François Mitterrand a choisi Séguéla pour sa campagne électorale.

La libération par le génie militaire d'un vaste parc de matériel, abandonné en 1968 et vendu à la ville au printemps 79, le rachat des propriétés de la communauté religieuse Dom Boseo et de l'emplacement d'anciennes usines, permettaient de rejoindre à 1,5 kilomètre les rives du Lez, de tirer la ville vers l'est sur une surface d'environ 25 hectares. Le projet de Boffill s'organise autour d'un long

et de couleurs, rythme des façades et alignements des baies, rapport équilibré des pleins et des vides, enfin division tripartite des constructions, avec base, corps central et couronnement.

La place du Nombre-d'Or offre ces qualités de spectaculaire et de scénographie urbaine qu'on aime à retrouver chez Boffill : lieux théâtralisés, assez emphatiques et grandioses, mais sans cette dimension d'angoisse et de hors d'échelle qui a fait de son opération de Marne-la-Vallée le décor idéal des films français à suspense de la saison dernière, qu'il s'agisse du dernier Boisset ou du 4<sup>e</sup> mort l'arbre l. de Mocky.

Inspirée du plan d'une église d'Ombrie parfois attribuée au Bramante, la Santa-Maria-della-Consolazione de Todì, elle est formée d'un carré enrichi sur ses faces de quatre niches demi-rondes, et donc d'une succession de huit creux alternés qui lui communiquent des mouvements d'amplitude variée. Une corniche extravagante, en saillie de 5 mètres, amorce un effet de coupole gigantesque. Les toitures, plantées comme des jardins, y pousseront leurs plantes grimpances qui devraient s'accrocher comme sur une pergola puis retomber vers le sol en splendides rideaux verticaux, ruisselant de feuilles.

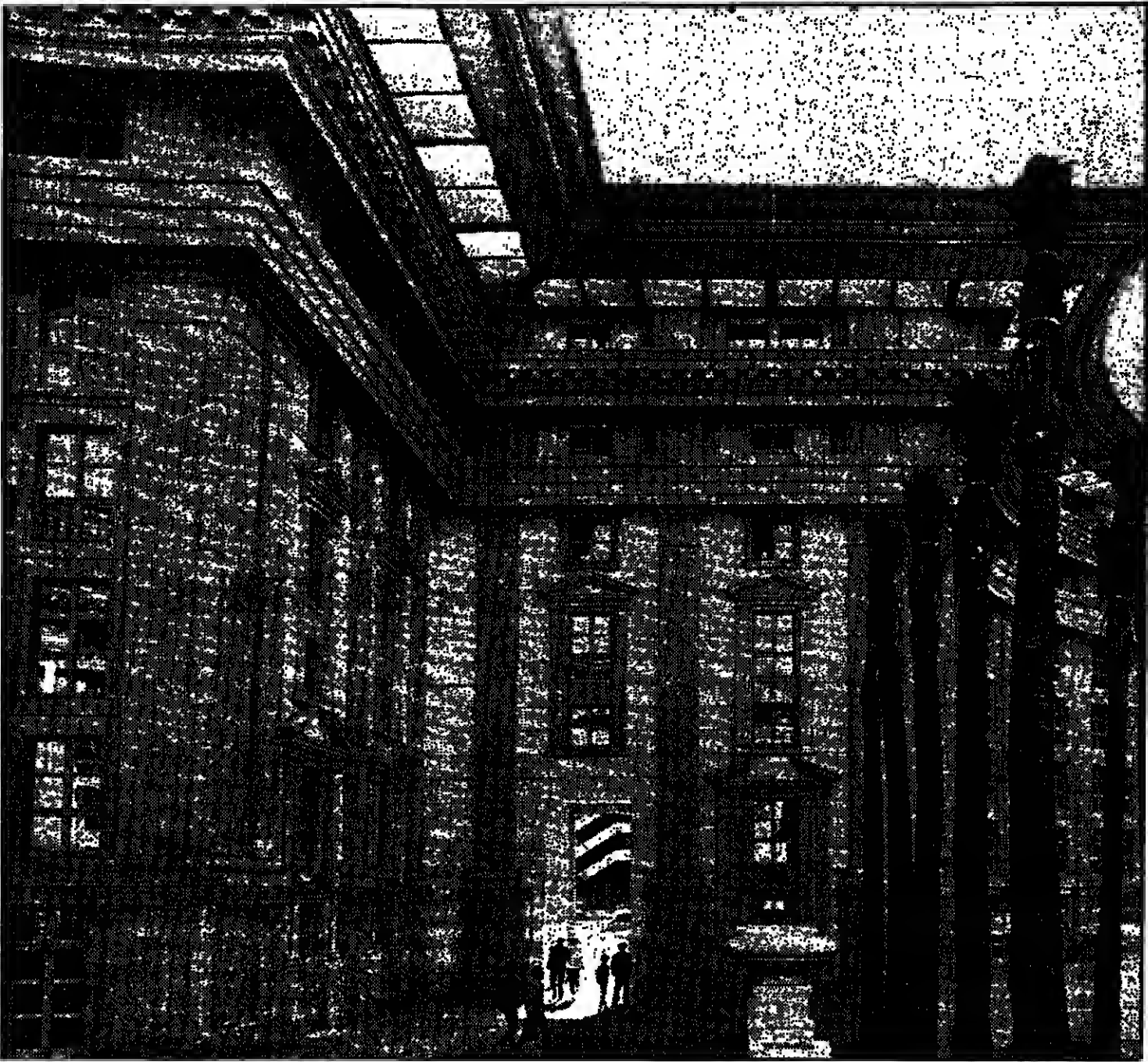
An martèlement régulier des pilastres, bientôt adoucis au sol par les restaurants et les commerces qui vont s'y implanter, s'opposent les fortes horizontales des corniches et des moulures des derniers étages, accompagnées d'une frise de modillons. Cela forme un ensemble homogène, fortement contrasté quant aux lumières, imposant dans sa masse mais dynamisé par les courbes de la corniche qui, notamment dans les angles, lui confèrent des accents presque baroques. Un grand carré de palmiers rétablit le calme sur la place et voile quelque peu une architecture qui pourrait paraître trop présente; ils viennent de la fameuse palmeraie d'Elebe, près d'Alicante.

L'extérieur de cet ensemble fonctionne plutôt comme une succession de saccades, une sorte d'engrenage architectural dont les faces décalées réagissent très diversement selon la lumière. Ce sont des cubes, assez simples d'écriture, articulés autour de colonnes énormes dont les fûts abritent les cages d'escaliers. Les joints creux, les grosses moulures rondes, les jeux de pilastres et de frontons sur deux niveaux, les rampants brisés et les deux ordres imbriqués du rez-de-chaussée assurent un équilibre bien maîtrisé, une solidité et une massivité absolument inaccoutumées dans le logement social.

C'est un bâtiment hiératique, digne, tenu d'ailleurs à distance derrière un parterre de gazon, entouré d'un large trottoir que l'architecte souhaitait rehaussé de trois marches. Pour la première fois, des HLM envisageaient de se faire un piédestal à eux-mêmes.

Quand on se veut digne de l'antique il ne faut reculer devant rien. Tout est bon : les grands mots, comme ce fameux concept de style « socialiste et méditerranéen », et les effets architecturaux les plus décidés, les plus outranciers. Boffill excelle à ce jeu-là; et il laisse son monde pantois. Il est impérial.

FRANÇOIS CHASLIN



à ce vocabulaire classique! Et que le elou du dernier congrès national de l'Union des HLM a été l'inauguration officielle, le 28 mai, par le ministre de l'urbanisme et du logement, des premiers appartements du quartier Antigone à Montpellier, œuvre de Ricardo Boffill, dont Georges Frêche, maire de la ville, déclare fièrement que « c'est monumental, c'est à l'antique... et en même temps en pointe sur le plan technique et social ».

Réconciliation inattendue du classicisme et du socialisme municipal, noces étranges bénies au nom de la mère Méditerranée, de sa culture multi-séculaire et de son climat ensoleillé. Serait-ce l'architecture régionale-socialiste qui naîtra de ces épousailles? Le maire, tout à son enthousiasme, refuse de s'interroger trop longtemps sur les implications politico-idéologiques de ses choix : « D'ailleurs, explique-t-il, les architectes ne font que se recopier depuis le début des temps; c'est un perpétuel recommencement. On a fait de l'architecture néo-classique sous Mussolini, on en refera

terdits qui condamnaient le néo-classicisme : « Chez eux, on n'ose plus depuis Hitler. »

C'est un événement que cette inauguration : l'architecture de Boffill force l'admiration; des modernistes parmi les plus farouches avouent leur stupefaction et baissent casquette un instant pour saluer le tour de force esthétique et constructif de leur confrère catalan.

L'opération Antigone, lancée par la municipalité de gauche élue en 1977, succède à l'opération Polygone de l'ancienne équipe de François Delmas, dont elle a tout à fait modifié les orientations urbanistiques. C'est un quartier Polygone, Antigone, donc, par un jeu de mots à l'étymologie approximative mais éminemment grecque.

Le Polygone est un quartier typique des années 70 : il témoigne du développement considérable de Montpellier, qui, en un quart de siècle, s'est portée du dix-septième rang parmi les villes françaises jusqu'au dixième, voyant sa population intra muros croître de quatre-vingt mille à deux cent

C'est une sorte de poche close, d'appendice marchand et bureaucratique qui décentre la ville ancienne, par ailleurs bloquée par le fossé d'une ligne de chemin de fer. C'est aussi dans la conscience montpelliéraine le signe le plus marquant de la croissance urbaine de la ville, une parfaite réussite commerciale et donc une opération généralement appréciée, que l'actuelle équipe municipale évite de trop critiquer.

Pourtant le nouveau quartier « monumental, vert, socialiste et méditerranéen » est d'une tout autre nature. Boffill a été choisi assez vite, après qu'on eut songé à Fernand Pouillon et à Jean Balladur, auteurs des pyramides balnéaires de La Grande-Motte. « Cette ville dortait, explique Georges Frêche; les impôts étaient bas, la dette inexistante et d'ailleurs les finances saines. Mais il fallait la réveiller, y amener des gens de qualité, qu'il s'agisse de la danse, de la musique ou du théâtre avec le Grand Magic Circus; je voulais des carrés d'as qui tirent dans tous les sens. On a choisi Boffill comme

mail planté, structuré en six places de taille, de forme et de respiration différentes et s'achevant sur un large hémicycle ouvert sur des bords de rivière traités comme des bassins royaux.

Scandé, symétrique, monumental en effet, ce parti crée un nouvel axe qui fait écho à celui du « siècle d'or » montpelliérain marqué par l'Égueduc, la promenade du Peyrou et la rue Foch; il monte à l'assaut de la dalle du Polygone par les grands escaliers et les arcades d'un édifice futur qui, à travers le grand magasin percé d'une rue publique, communiquera avec la place de la Comédie, restituant à la ville sa continuité spatiale.

L'ensemble de l'opération totalisera mille huit cents logements, pour moitié sociaux, et divers équipements. Ricardo Boffill n'est architecte que de la première place, dite du Nombre-d'Or, et constituée de deux cent quatre-vingt-huit logements HLM, et de l'hémicycle à venir. Mais il fournit aux autres architectes un cadre strict dans lequel ils auront à s'insérer : gamme de matériaux

service? L'inaug



### L'é

#### Rica

D

Tout de suite dans le

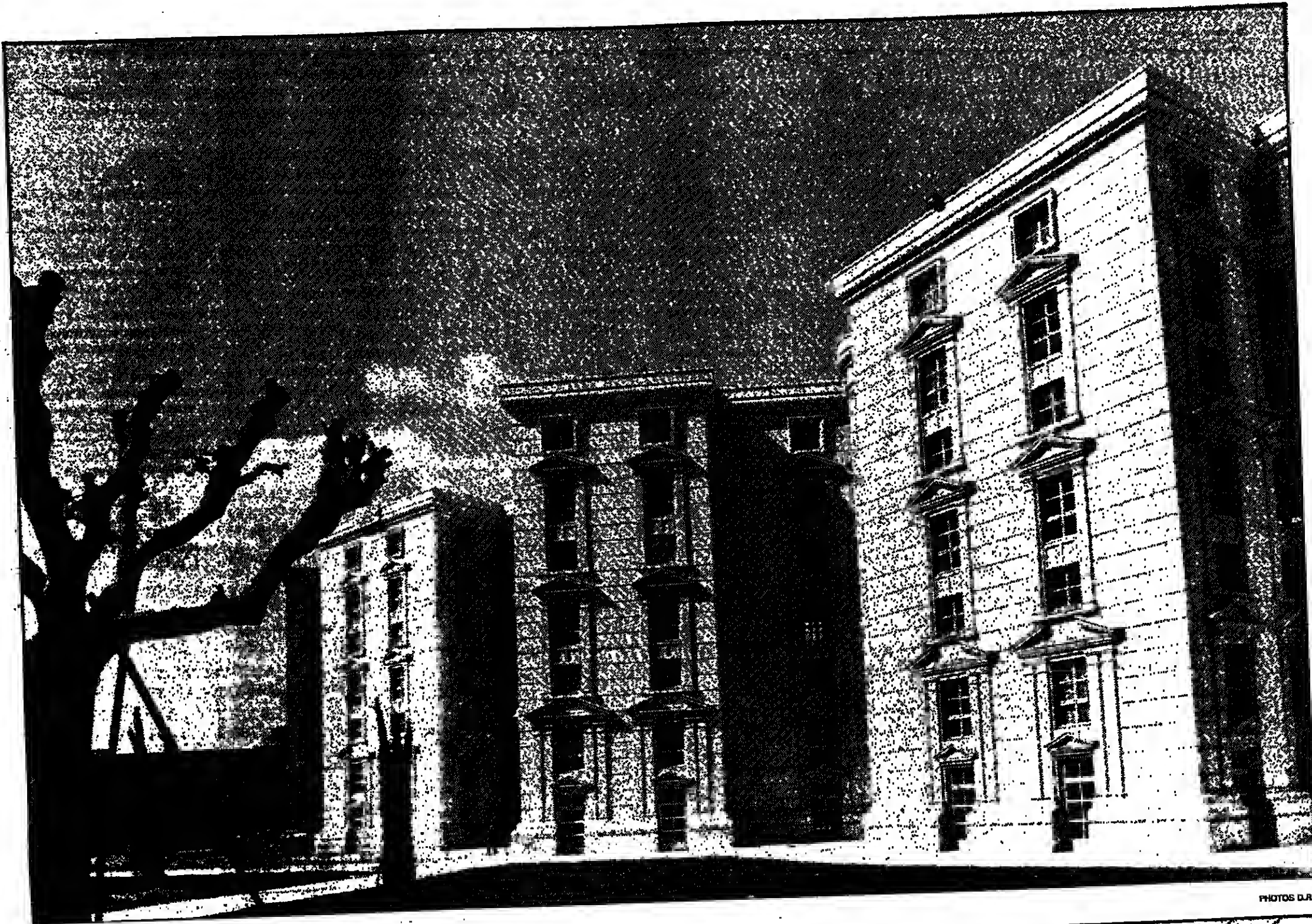
Le tout de suite dans le

البريد الإلكتروني



J. P. VIGNON

du service? L'inauguration à Montpellier des premiers bâtiments du quartier Antigone en est peut-être le signe.



PHOTOS D.R.

## L'équerre catalane

Ricardo Bofill, séducteur de régimes.

**D**EPUIS plus de dix ans, Ricardo Bofill et son Taller de arquitectura intriquent la France. Dans l'ombre d'abord, où il fit se lever des nuées de jalousie professionnelle et vit se dresser les barrières du conformisme administratif ; sous les sunlightes de l'actualité politico-culturelle ensuite, où il excelle à jouer le rôle de l'artiste inspiré, l'architecte et son œuvre ont tour à tour provoqué et séduit, surpris, agacé, ébloui.

« J'aime gagner et agir. Si je commence quelque chose, je veux le finir », déclarait Bofill dans son livre *l'Architecture d'un homme*. Je n'allais pas arriver en France, faire une sorte de tour de piste naïf et partir après une démission glorieuse. »

Tout de piste donc, mais pas de démission. Avec vigueur et obstination, au contraire, il a montré un acharnement à construire dans ce pays qui a abouti, après quelques années, à l'édification de deux quartiers dans des villes nouvelles de la région parisienne, et, pour la première fois en centre-ville, à Montpellier.

En attendant Paris...

Le tout au prix de cette gymnastique mondaine et politique qui ne souffre aucun relâchement et qui s'impose à tous les architectes armés d'une telle ambition. Mais un peu plus sans doute à celui qui reste un étranger.

Se déclarant volontiers de gauche, Bofill avait d'abord travaillé à la demande d'hommes politiques de l'autre bord avant de trouver la gauche au pouvoir un peu lente à le rappeler. Vœu comblé dans la capitale du Lan-

quedoc... Dès le début des années 1970, l'originalité du Taller, créé en 1962 par Ricardo Bofill (il avait vingt-trois ans) avec des amis, avait été remarquée dans le « milieu » : cette équipe où le poète donnait la main à l'ingénieur, où l'on faisait de l'architecture comme on fait du théâtre, entre travail et fête, avait déjà produit, en Espagne, des ensembles de logements hauts en couleur, murailles sud-océaniques, emplacements virtuoses, avant de surprendre plus encore près de Barcelone avec Walden 7, forteresse traversée de galeries et de passerelles, dressée autour de patios vertigineux où résonnent des jeux d'eau.

Des administrateurs de villes nouvelles, des fonctionnaires un peu vifs et curieux, voulaient du « Bofill » chez eux. Ils en eurent, plus tard, dans un style très différent car les premiers projets du Taller en France n'ont pas été construits. Réfléchissant sur notre histoire, l'équipe s'est déclarée convaincue que le gothique d'abord, la classique versailles ensuite, exprimaient le mieux la génie français. A cela s'ajoutait le souci de plaire aux dirigeants de l'époque, avides d'une architecture « à la française ».

Reprendre les ordres antiques, rétablir socbassements et antabéments, frontons et corniches, relève du parti pris esthétique et alimente la polémique culturelle. Le faire en cherchant à manier les matériaux modernes pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes est une façon de contribuer au progrès de la construction moderne qui en vaut d'autres.

Le quartier du Lac à Saint-Quentin-en-Yvelines a été la pre-

mière démonstration qu'un béton teinté dans la masse (dans plusieurs tons d'ocre), nourri de graviers, moulé en usine, poli comme un marbre, devenait un élément riche, un motif de réconciliation... avec le grand public.

Avec quatre étages autour de patios plantés d'arbres, le long de rues dallées ou d'une place à arcades, le quartier du Lac n'a pas choqué. Pas plus que l'avancée d'un bâtiment sur l'eau, proue magnifique, monument imparable dans le charivari inévitable de ces villes neuves.

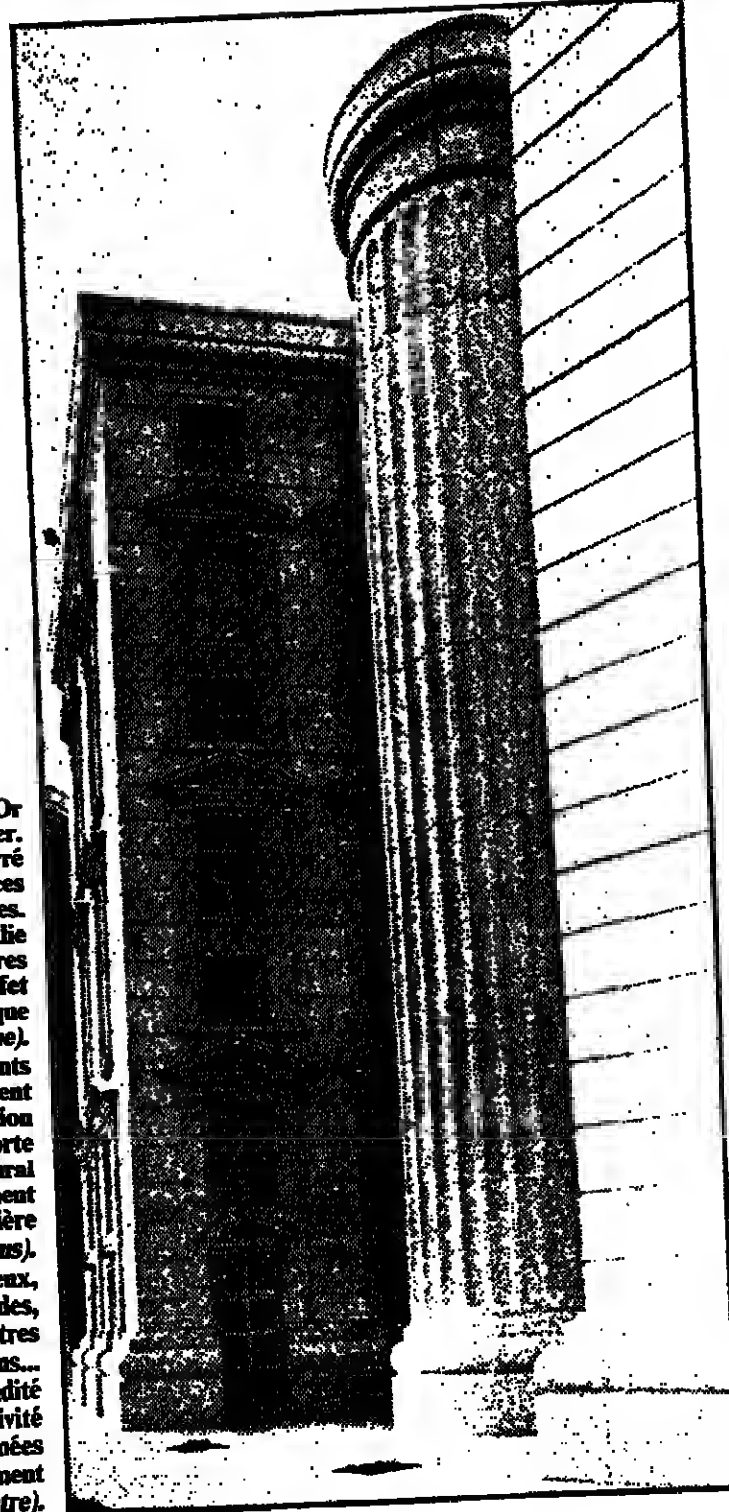
A Marne-la-Vallée, le culot artistique ne se donnait plus de telles limites. Il fallait éponger l'affront des Halles, où Jacques Chirac, maire de Paris, reprenant les pleins pouvoirs sur ce quartier, venait d'arrêter le chantier. La verve mégalomane du Taller (les architectes de l'équipe avait changé, le ton aussi) se donnait libre cours dans un « palais » de dix-huit étages et un « théâtre » enfermant un petit arc de triomphe habité.

Paris, qui ne voulait plus de Bofill aux Halles, lui a donné en lot de consolation un lieu très ingrat, derrière la gare Montparnasse, face au pont des Cinq-Martyrs-du-lycée-Buffon, à remodeler entièrement.

Les mêmes principes y seront appliqués : rigueur du tracé urbain, vocabulaire classique à peine modernisé, torsions baroques des volumes bâtis, autour de places comme les peuples latins aiment à les fréquenter.

Mais Montpellier aura pris de l'avance sur la capitale.

MICHÈLE CHAMPENOIS.



La place du Nombre-d'Or commandera tout le quartier. Elle est formée d'un carré enrichi sur ses quatre faces de niches demi-rondes. Une corniche en saillie de cinq mètres amorce un effet de coupole gigantesque (page de gauche). Sur l'arrière, les bâtiments qui la ferment présentent une succession de saignées, une sorte d'engrenage architectural qui réagit très diversement selon la lumière (ci-dessus).

Jointes creux, grosses moulures rondes, jeux de pilastres et de frontons... assurent une solidité et une massivité inaccoutumées dans le logement social (ci-contre).



# Le Conservatoire du littoral

a pour objectif l'acquisition de 50 000 hectares

## Hectares en portefeuille

EN cette année d'ultime préparation de la « loi littoral » - le projet de loi doit en principe être soumis au conseil des ministres « à la fin du premier semestre 1984 », - le Conservatoire du littoral est lui aussi victime de la rigueur. Sur 103 millions de francs d'autorisations de programme prévus dans le budget 1984, quelque 25 millions ont été annulés, ainsi que 8,4 millions en crédits de paiement (sur une enveloppe de 65 millions). Le nouveau président du Conservatoire, M. Louis Le Penec, fait contre mauvaise fortune bon cœur : « Nous devons prendre notre juste part d'une politique d'austérité. L'ancien ministre de la mer reconnaît toutefois que « le rythme d'acquisition sera affecté pour un temps », c'est-à-dire que les achats de terrain vont se ralentir. Mais pas la gestion de l'espace littoral déjà acquis, pour laquelle l'enveloppe de 10 millions de francs est maintenue. Au demeurant, le Conservatoire ne gère pas lui-même les terrains qu'il acquiert. Il les aménage dans un premier temps avec l'aide de l'Office national des forêts, souvent, puis il en confie la gestion annuelle aux collectivités locales (départements, syndicats mixtes ou communes).

Le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres - c'est l'appellation officielle, car l'établissement public protège aussi les rives des grands lacs - détient actuellement quelque 26 000 hectares « en portefeuille », comme le dit avec humour son directeur, M. Pierre Raynaud. « Et nous en avons 18 000 autres en vue, avec beaucoup d'opérations déjà engagées. » La procédure est longue, souvent, pour aboutir à l'acquisition définitive d'une parcelle. Il y faut parfois des années. L'objectif, à l'échéance 1990, est d'arriver aux 50 000 hectares. Au bout de sept ans, on n'en est pas encore à la moitié. Mais le mouvement est lancé. Au 31 mars 1984, ce sont 310 kilomètres de côtes qui se trouvent définitivement préservés. Et le Conservatoire continue à acquérir « gratis » (dons et legs de propriétaires privés) ou pour le franc symbolique (aux communes).

Dans le rapport qu'il vient de publier sous le titre « Eléments pour une politique foncière de protection du littoral », illustré de quatre-vingt-cinq cartes au 100 000<sup>e</sup> très précises, le Conservatoire définit une nouvelle ligne. Après les achats de grands espaces vierges, notamment en Corse, on va s'attacher à « acquérir systématiquement les dernières fenêtres vertes qui subsistent » sur la moitié du littoral le plus urbanisée (Nord, Calvados, Ile-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Atlantique, Pyrénées-Atlantiques et Alpes-Maritimes), soit 2 500 kilomètres de côtes où, aujourd'hui, le béton l'emporte sur la nature.

Quant à l'autre moitié du littoral maritime, heureusement le plus grande (3 300 kilomètres), le Conservatoire suggère de continuer à « aménager le littoral avec une alternance bénéfique qui préserve les parties les plus riches du point de vue biologique ou paysager ». Là, on devra choisir les espaces les moins protégés par la réglementation locale, ou ceux que la pression immobilière n'aura pas rendus inaccessibles. « Le Conservatoire n'est pas une fin en soi, précise M. Le Penec. Il ne doit pas acheter pour acheter. » Surtout quand ses moyens financiers diminuent...

## Des ogres mal rassasiés

Promoteurs contre rêveurs.

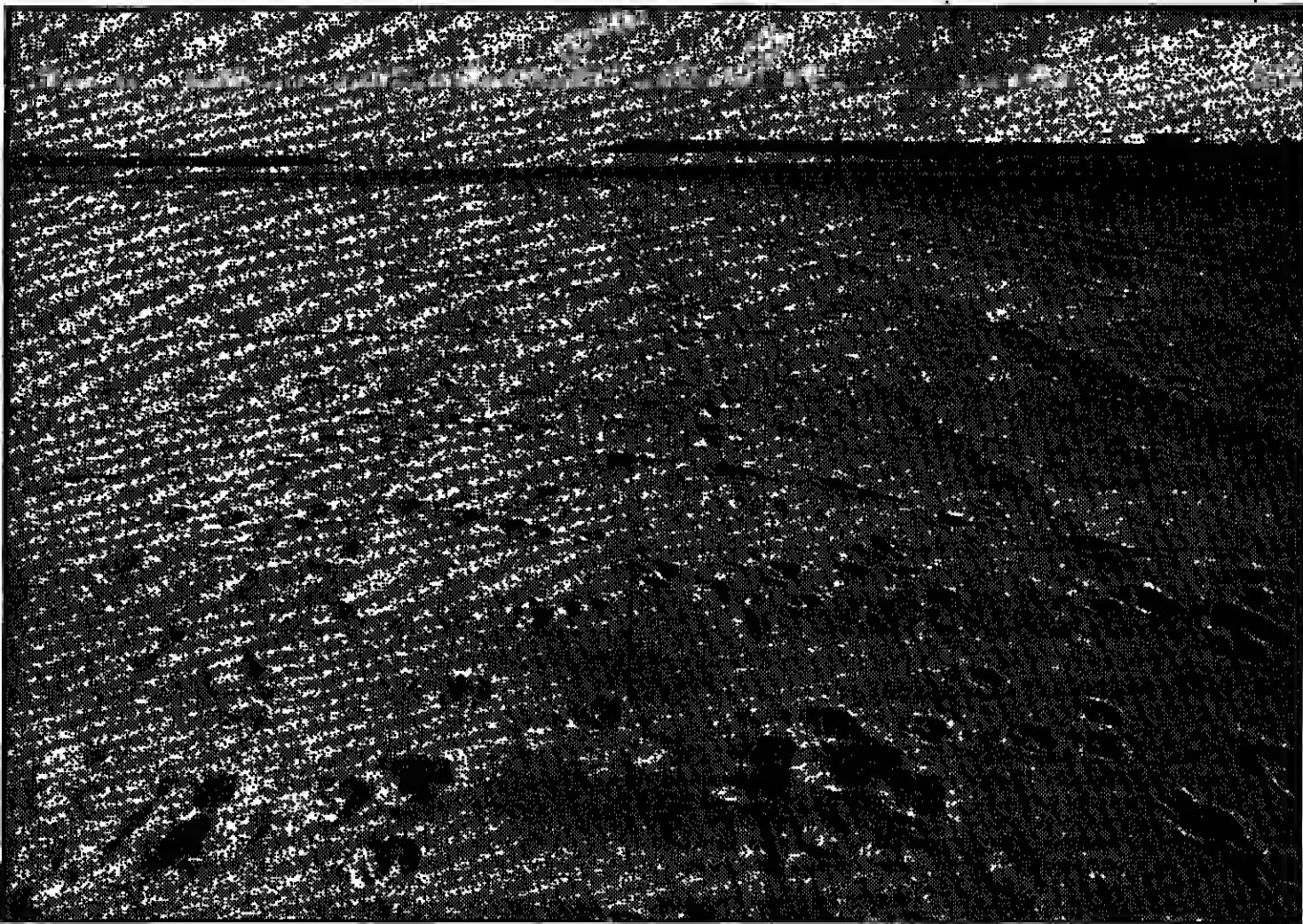
LES acquisitions se suivent mais ne se ressemblent pas. Même lorsqu'elles sont géographiquement très proches comme la Camargue et la Côte bleue, dans le massif de l'Estaque, à deux pas de Marseille. Pour La Palissade, un domaine de 700 hectares situé à l'extrême pointe de l'embouchure du Rhône, cela n'a pas fait un pli : la propriété - une réserve de chasse tombée en désuétude après un suicide - a été rachetée en 1977 et confiée à un syndicat mixte groupant la commune d'Arles et le département des Bouches-du-Rhône, en association avec le parc naturel régional de Camargue et les associations qui gèrent la réserve nationale. Un domaine magnifique dans sa platitude (la « sansouïre »), piqueté de mares aux eaux sur-salées (les « baisses ») et de

vier Gendebien avait acheté le domaine du Ligagneau (450 hectares) pour se lancer dans l'élevage. L'expérience ayant échoué, le Conservatoire du littoral a racheté le terrain en 1982 (1,33 F le mètre carré) et il souhaite acquérir le domaine voisin de l'Estourneau (456 hectares), une manade dotée d'un mas traditionnel qui ferait une parfaite maison d'accueil. L'achat de l'Estourneau se justifierait d'autant plus qu'il s'agit d'un ancien terrain domanial cédé par l'Etat à la Libération... La réunion des deux propriétés créerait un domaine camargais caractéristique : une manade où, neuf mois par an, paissent les petits taureaux noirs destinés à la course camargaise, toujours escortés de leurs héros pique-beuf ; des marais où se posent chaque année plusieurs milliers de couples de hérons (« huit des neuf

de chagrin, dit-il. Le Ligagneau, lorsqu'il était privé, ne nous coûtait rien. Maintenant, il nous coûte. Quant à La Palissade, la commune a versé 135 000 F. Pourquoi ? » Le directeur du Conservatoire, M. Pierre Raynaud, est obligé de mettre les points sur les « i » : « Nous ne chassons pas les agriculteurs. La preuve, nous avons soixante-dix baux de fermage sur nos terrains ! Et nous payons la taxe foncière, comme tout le monde. Jamais nous n'avons acheté sans l'accord du conseil de rivage, ni même contre l'avis d'une seule commune. » En fait, le maire d'Arles ne refuse pas que le Ligagneau tombe dans l'escarcelle du Conservatoire, « à condition d'en maîtriser l'entière gestion... et d'obtenir des crédits pour la réfection des bâtiments ». L'Élu de « la plus grande com-

Le contraste commence avec la nature du terrain : un massif calcaire aux formes tourmentées, plongeant directement dans la grande bleue à un jet de pierre de Marseille. On imagine le rêve des promoteurs : 3 000 hectares de terrain vierge dominant la Méditerranée à vingt minutes du Vieux-Port. De quoi loger vingt mille habitants avec vue imprenable sur la mer ! An Rove, l'une des communes convoitées, le maire et son conseil municipal (vingt communistes et trois socialistes) se rebiffent. Ils ne veulent pas être dévorés par la grande ville, et surtout, surtout, ils tiennent absolument à conserver leur territoire de chasse. Cette commune « rurale » de deux mille sept cents habitants compte de six cents à huit cents fusils et quinze gardes-chasse municipaux ! A croire que tous les Roviens,

est presque vide - 2 200 habitants - et le grand collecteur de Marseille se déverse de l'autre côté. Mais le maire, M. André Vardaro, n'est pas de la pâte dont on fait les potiches. Arrivé à Ensûs en 1971 après avoir bourlingué dans les usines livrées « clés en main » à travers le monde (« trente-sept pays », précise-t-il non sans fierté), ce chaudronnier politiquement centré se fait élire pour défendre le pré carré. Et il s'y met. Avec l'Office national des forêts, il reboise une vingtaine d'hectares, « pour voir ». A l'intention de ses concitoyens chasseurs - lui ne l'est pas - il multiplie dans les fonds de vallons les « cultures cynégétiques » (orge et avoine) pour attirer le ramier et la perdrix. Et il soutient ses derniers paysans, cinq cultivateurs qui travaillent sous serre. L'urbanisme ne passera pas.



La Camargue a résisté jusqu'ici à l'urbanisation à outrance qui enlaidit la Côte d'Azur. A vingt minutes du Vieux-Port, le Conservatoire va acheter 3 000 hectares vierges. Qui le restera.

bouquets d'ormes ou de tamaris, séparés par des dunes naturelles ou d'anciennes digues (les « roulines »). La Palissade, c'est aussi le seul endroit où la mer et le Rhône évoluent librement, à l'écart des grandes digues qui ceinturent la Camargue. Autant dire un biotope unique, où affluent canards, foulques, hérons, rapaces et aussi, bien sûr, les flamants roses, devenus symbole du parc.

En sept ans, le nombre de canards a été multiplié par cinq, alors même que plus rien n'est fait pour les attirer. Du temps de la réserve de chasse, en effet, on maintenait le niveau de l'eau artificiellement haut et on labourait même pour empêcher la repousse des salicornes et des saladelles (la « javande de mer »). Il n'y avait plus qu'à tirer... Et pourtant, La Palissade est aujourd'hui ouverte au public et l'ancien pavillon de chasse - une curieuse bâtisse hispano-mauresque du début du siècle qui vient d'être restaurée - va bientôt accueillir les visiteurs désireux d'en savoir plus sur la flore et la faune camargaises.

A quelques kilomètres au nord, de l'autre côté du Rhône, le pilote automobile belge Oli-

espèces nicheuses en Europe », selon M. Heinz Hafner, chargé de recherche à la tour du Valat), dont le rarissime héron crabier. Le tout ouvert au public, comme l'exige la règle du Conservatoire.

Ces achats de terrain, toutefois, ne font pas l'unanimité chez les exploitants agricoles, qui viennent de recevoir le renfort du nouveau maire d'Arles, M. Jean-Pierre Camoin, un médecin résolument ancré dans l'opposition. « Les terres agricoles diminuent comme peau

munie de France - en surface - s'efforce seulement de tirer profit d'une procédure qui le dépasse, lancée bien avant son arrivée aux affaires.

Quel contraste avec la Côte bleue ! Là, ce sont les élus de petites communes qui, avec entêtement, ont refusé l'urbanisation à outrance. Pour résister victorieusement à l'assaut des promoteurs, qui ne reculaient devant aucune audace pour parvenir à leurs fins, ils ont appelé le Conservatoire à l'aide et ils s'en félicitent aujourd'hui.

comme naguère Pagnol, brûlent d'imiter la gloire de leurs pères.

Devant cette résistance opiniâtre, à la fois politique et cynégétique, les promoteurs imaginent une astuce : tracer une route pour viabiliser les terrains à bâtir, et forcer ainsi la main des élus. En toute illégalité, ils lancent leurs bulldozers dans la rocaïlle et construisent à grands frais une superbe rocade qui débouche sur... le maquis et la broussaille. Cette « autoroute » du vide ne servira qu'aux rodéos du samedi soir, témoins les carcasses de voitures qui achèvent de rouler dans le creux des ravins. Mais Le Rove tient bon, à commencer par son maire, M. Georges Rosso, postier et chasseur à ses heures (« un quart d'heure par an », concède-t-il en forme de boutade).

Dans la commune voisine, Ensûs-la-Redonne, les urbanistes échafaudent aussi de grands projets. Imaginez : 1 300 hectares dans les calanques, dont 1 200 couverts de pins ; 18 kilomètres de sentiers forestiers et cinq ports de plaisance, dans une eau exceptionnellement pure (l'arrière-pays

## Dons et legs

Le Conservatoire du littoral recherche toujours les donations de terrains, qu'ils soient en bord de mer ou non. Les propriétaires doivent s'adresser au siège, 78, avenue Marceau, 75008 Paris (tél. : 720-11-20) ou à la Corderie royale, BP 137, 17306 Rochefort (tél. : (46) 87-28-101).

Pour les dons et legs d'autre nature, s'adresser à la Fondation de France-Fondation Conservatoire du littoral, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Les dons sont déductibles du revenu imposable, à concurrence de 5 % du montant total.

Enfin, à l'occasion de l'Année européenne pour la conservation des rivages (1984) et du quarantième anniversaire du débarquement, le Conservatoire lance une campagne nationale pour recueillir des témoignages (lettres, récits, poèmes, photos, dessins, tableaux, etc.) en faveur de la protection du rivage ou donnant des exemples de dégradation de sites. Ces témoignages seront réunis en un Livre d'or du littoral, qui donnera lieu à une exposition (adresser les témoignages au siège).

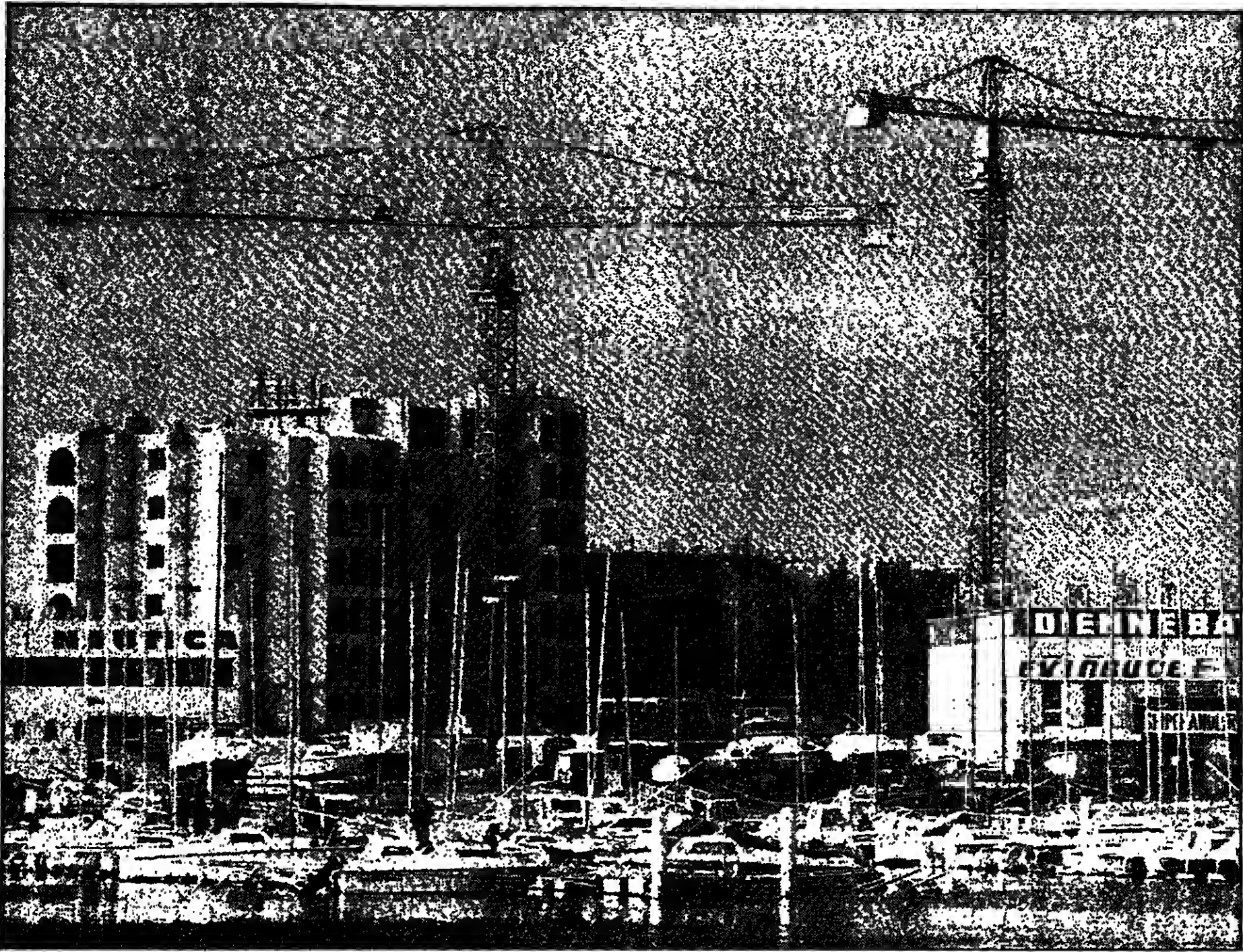
Enquête réalisée par ROGER CANS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



JP 1/10/80

d'ici à 1990. Une course de vitesse est engagée avec le monde de l'immobilier à l'affût des espaces encore mal protégés.



« Le Conservatoire ne doit pas acheter pour acheter », dit Louis Le Penec, son nouveau président, confronté à la politique d'austérité budgétaire.

## Oléron la fragile

Les entrepreneurs ont les mains libres.

LES aménageurs qui contemplant l'île d'Oléron sur carte trouvent toujours une bonne raison pour se rassurer : trois forêts domaniales (Saint-Trojan, Domino et les Saumonards), des « claires » à huîtres au sud, dont il est exclu de distraire un mètre carré (« ici, ce sont les huîtres qui votent »), et des vignes ailées qui permettent aux cultivateurs de gagner leur vie. Des menaces ? Quelles menaces ? Même la pointe de Chassiron, avec son phare et ses blockhaus délabrés, va être rachetée par le Conservatoire du littoral. Même la citadelle du Château-d'Oléron, longtemps abandonnée après les bombardements de 1945, refait peau neuve. Dix-huit ans après la construction du pont, l'île d'Oléron reste une terre d'accueil pour les touristes et un lieu de vie pour ses résidents permanents.

Sur le terrain, cependant, la constatation est moins idyllique. La forêt domaniale, on l'a vu avec l'affaire de Vert-Bois (1), n'offre pas une garantie absolue contre les promoteurs. Les terres agricoles sont parfois laissées en friche quelques années dans l'espoir de faire modifier le POS (plan d'occupation des sols). Les cabanons et les caravanes sur cales à l'année se multiplient. La forêt privée se mita à cadence accélérée. Une île de 16 000 habitants permanents ne reçoit pas impunément entre 200 000 et 300 000 touristes en même temps au plus fort de la saison ! « Les maires sont complètement dépassés », dit Jeanne Grelouaud, ancienne journaliste à Marie-Claire, qui collabore aujourd'hui à Radio-  
Oléron. « Ils sont complices »,

affirme pour sa part avec fougue Jacqueline Beau de Loménie, la veuve de l'historien, qui préside la Société de protection des paysages de l'île d'Oléron. « Surtout lorsqu'ils sont notaires », ajoute-t-elle. A Dolus, par exemple, on va construire un Luna-Park. « Le conseil municipal est partagé, explique M. Robert Solassol, agent d'assurance, membre du conseil. Moi, je suis contre, mais il va se faire, car ses promoteurs sont en règle. » Beaucoup ne croient pas à cette impartialité apparente. « Ici, c'est encore le Far-West, dit Jean-Paul Pertsowsky, animateur de Radio-Oléron. Il n'y a ni Merlin, ni golf, ni piscine. Tout est possible pour les entrepreneurs. »

Ailleurs, les promoteurs sont déjà là. Près du port de La Cotinière, dans une pinède située juste derrière la dune littorale, les bulldozers sont passés. Vingt pavillons sont déjà sortis du sable et quarante autres doivent suivre. « Vivez la nature ! Soyez propriétaires de vos loisirs », indique un panneau alléchant devant le chantier. Les riverains permanents de cette résidence en construction sont furieux : « Ici, c'est une zone protégée. On nous interdit de construire pour nous agrandir car il faut respecter toutes sortes de normes (pas d'étages, petits carreaux aux fenêtres, etc.). Et eux font ce qu'ils veulent encore plus près de la mer ! » Il ne leur reste plus que le recours devant le tribunal administratif.

Pour avoir elle-même essayé d'appliquer strictement la règle lorsqu'elle a été élue maire de Saint-Denis, M<sup>me</sup> Urban-

Quélez a été écartée de la mairie en 1983. « J'étais draconienne pour les constructions, avoue-t-elle. J'étais celle qui exigeait des tuiles tiges de bois. Je me suis fait mal voir des cultivateurs qui vendaient leur terrain. » Sa seule victoire : avoir obtenu que le conseil général rachète aux particuliers les dunes des Sahlères, où un entrepreneur extrayait le sable à 20 mètres du front de mer. Malgré l'« arrêté de péril » pris par le maire et le laborieux lancement d'une enquête publique, la destruction de la dune continuait. Il a fallu la mort de l'entrepreneur - écrasé par son camion - pour que l'exploitation cesse... « Les POS ont été pensés de manière folle, poursuit l'ancien maire, qui a été professeur de géographie. On prévoit de faire construire sur des surfaces immenses chaque maison bâtie au milieu d'un grand terrain. Ce que veut le vacancier ou le retraité, c'est une maison abritée avec un jardin, c'est-à-dire l'habitat traditionnel à Oléron. Et on fait exactement le contraire ! »

Le pont est-il responsable ? « Il nous rend de grands services, reconnaît M<sup>me</sup> Urban-Quélez. Mais les prix des terrains ont brusquement monté, et l'argent a fait perdre la tête à beaucoup. Les jeunes Oléronais ne trouvent plus de terrains à bâtir accessibles à leurs moyens. Ce sont les autres qui construisent. On va se trouver dans une île à volets fermés ! » L'île de Ré, en face, sait ce qui l'attend si un jour...

(1) Entre 1967 et 1975, une longue lutte a été menée par les protecteurs du patrimoine pour s'opposer à la cession à un syndicat mixte de promotion immobilière de 70 hectares de forêt domaniale. Un arrêté du Conseil d'Etat avait mis un terme à l'opération.

## La paix pour Omaha

SANS attendre les cérémonies du « débarquement bis » (voir l'article de Marc Ambroise-Pérou dans « le Monde » du 12 juin), le Conservatoire du littoral a déjà acquis 178 hectares de plages ou sites du Calvados touchés par les Alliés le 6 juin 1944. Ce sont, d'est en ouest : le mont Canisy, 4 hectares, qui domine Bénerville, à deux pas de Deauville ; les Vaches-Noires, 7 hectares de falaises sur la commune d'Auberville ; les batteries de Merville, 10 hectares

situés en face d'Ouistreham ; les Fonderies de Tracy (2 hectares) ; les batteries de Longues, 2 hectares en bordure de falaise que la commune a cédés au Conservatoire le 12 janvier dernier ; enfin, toujours en secteur britannique ou plutôt anglo-canadien, les 5 hectares du mont Castel, à Port-en-Bessin. Dans le secteur américain, le Conservatoire n'a, pour l'instant, acquis que deux sites, mais ce sont les plus importants en surface et surtout historiquement : 136 hectares

de la fameuse plage d'Omaha-Beach, à cheval sur les communes de Colleville et de Saint-Laurent ; et enfin les 15 hectares de la pointe du Hoc, cette falaise que les GI's ont dû escalader au grappin, et au prix de très lourdes pertes.

En liaison avec le Comité du débarquement, le Conservatoire souhaite acquérir les autres lieux historiques du débarquement de 1944 (au total, près de 400 hectares) afin de protéger « des sites fragiles et chargés d'histoire ».

## Une île sans crainte

LES Ouessantins n'ont pas besoin de se battre pour défendre leur île : peu de plages, pas de forêt, un vent qui, même s'il ne défrise pas les moutons, oblige souvent à courber l'échine. Enfin, un port qui n'est qu'un embarcadère, avec des bateaux de saison qui ne prennent que deux véhicules par voyage... Ni l'afflux des touristes, limité à la journée presque toujours, ni la pression immobilière, quasi nulle, ne menacent l'environnement de l'île. Seules les coques géantes aux flancs gorgés de brut présentent un danger. Mais les veilleurs de la Marine nationale, du haut de leur tour de contrôle ultra-moderne, gardent un œil vigilant sur tout ce qui bouge sur le « rail ». La maison, en principe, est bien gardée. Les Ouessantins, qui n'ont pas si mauvais souvenir des naufrages d'antan, trouvent même que l'énorme mât de béton, qu'ils ont baptisé la « tour Giscard », dépare plus le paysage que ces malheureuses épaves englouties en trois

mois ». Les Ouessantins préfèrent toujours le mer au béton.

Une autre raison explique que l'île conserve son littoral sans le secours du Conservatoire, ni même d'un plan d'occupation des sols : les 1500 hectares d'Ouessant sont partagés en 55 000 parcelles réparties entre plus de 2000 propriétaires ! Ces parcelles, en outre, sont pratiquement inconstructibles, car le plupart descendent à la mer en bandes étroites de quelques mètres de large : chaque Ouessantin avait droit, autrefois, à sa façade maritime (minuscule) pour profiter du goémon. Les problèmes d'urbanisme, pour l'heure, restent donc assez théoriques, entre les partisans du « linéaire » et ceux du « concentré ». Ainsi, M. Yves Le Bras, conseiller municipal, préfère la formule de l'habitat linéaire, « pour que les résidents secondaires ne soient pas les uns sur les autres ». D'autres, comme M. Jean-Pierre Gastin, conservateur du Parc naturel régional

d'Armorique (qui inclut Ouessant), penchent plutôt pour des villages regroupés, sur le modèle de Molène, l'île voisine (300 habitants). Querelle d'écoles, heureusement.

En fait, Ouessant se défend bien parce qu'elle est site de repos pour migrateurs. Comme les oiseaux y font étape pour gagner leur hivernage ou leurs lieux de ponte, les touristes s'y posent toute la journée (on peut y venir en avion avec Finist'Air) et font le tour de l'île à pied, à cheval ou à vélo. Trois petits tours et puis s'en vont. Comme les oiseaux qu'observent à longueur de journée Yves Guermeur, le directeur du Centre de recherches ornithologiques et d'études du milieu insulaire (CROEMI). Un signe : le plus grand centre d'accueil (trente-deux lits) construit sur l'île - ouverture prévue en juin - est ce CROEMI. A Ouessant, heureuse île, le tourisme est ornithologique !



# Températures d'enfer

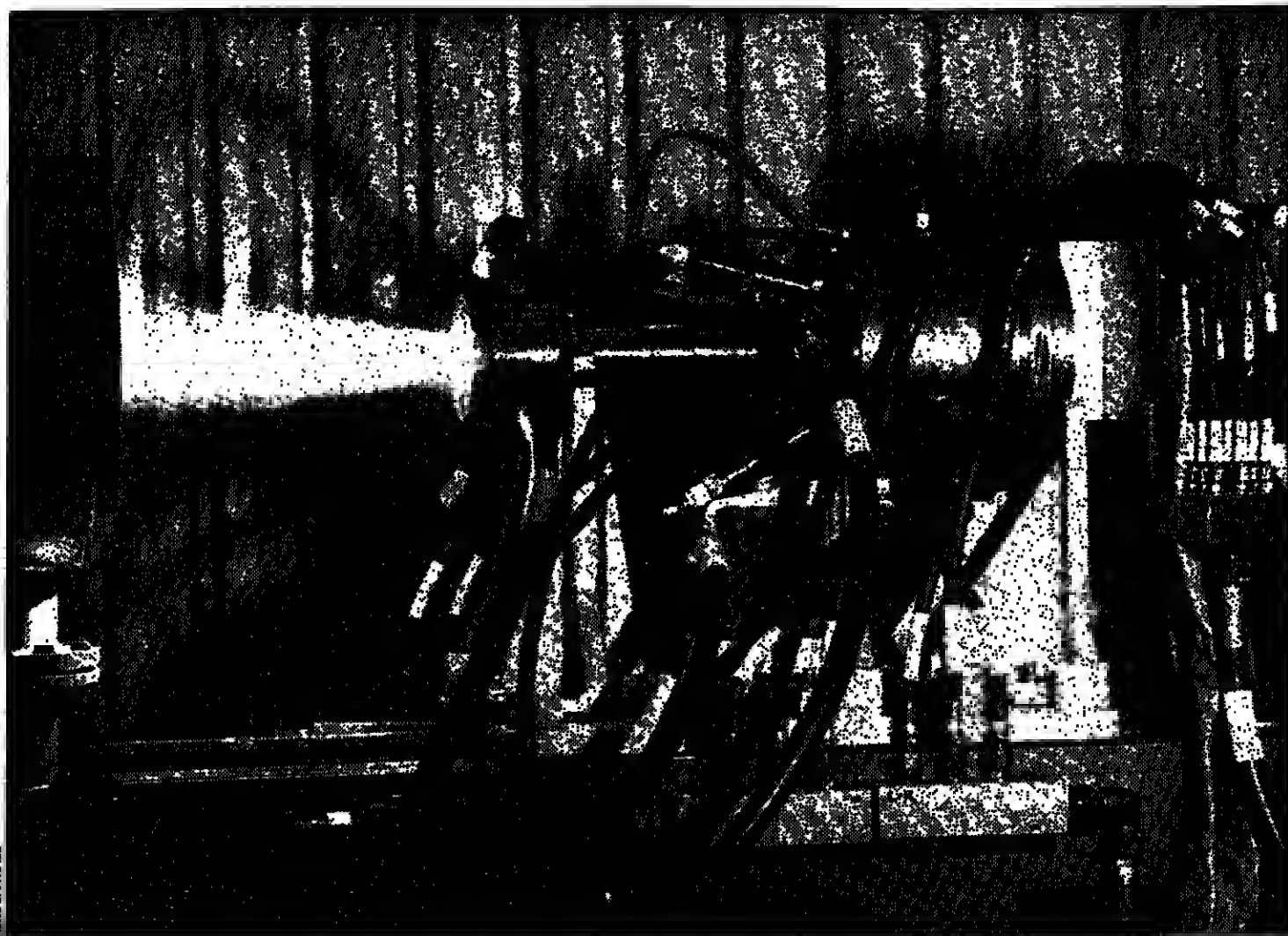
La torche à plasma : vingt mille degrés en plus.

UN missile balistique qui entre dans une atmosphère est soumis à un échauffement intense ; son nez subit des températures presque irréalisables en laboratoire. De quels matériaux le constituer ?

C'est cette interrogation qui a conduit la division des systèmes balistiques et spatiaux de l'Aérospatiale à se doter, à la fin des années 60, de torches à plasma de plus en plus puissantes, capables pour certaines de produire des températures atteignant 20 000 degrés Celsius. La technologie des torches à plasma avait été également étudiée dans divers laboratoires du Centre national de la recherche scientifique, particulièrement celui d'Odello (Pyrénées-Orientales), spécialisé dans l'obtention de très hautes températures pour étudier des matériaux réfractaires, c'est-à-dire qui résistent à de telles températures.

Produire de très hautes températures peut trouver de nombreuses utilisations. Consommer du courant électrique est bien vu d'EDF, qui a donc poussé à la mise au point d'une torche à plasma industrielle. Pour cela, EDF a « marié » en 1981 l'Aérospatiale et Jeumont-Schneider, ce dernier chargé de concevoir une alimentation électrique permettant à la torche de fonctionner avec régularité. EDF a aussi décidé d'équiper d'une torche prototype son centre de recherches de Renardières, près de Montereau (Yonne), et passé commande de celle-ci à l'Aérospatiale. La division des études et recherches d'EDF a participé au développement de cette torche, qui a reçu le soutien financier du ministère de l'Industrie et de la recherche ainsi que celui de l'agence pour la maîtrise de l'énergie.

Qu'est-ce qu'une torche à plasma ? En apparence, c'est un gros chalumeau ; en réalité, cela n'a aucun rapport. Un chalumeau utilise la combustion d'un gaz, acétylène ou hydrogène, ce qui ne permet guère de dépasser 3 000 °C. Dans la torche, il n'y a pas de combustion, et l'énergie est fournie par le passage d'un intense courant électrique dans un gaz (arc électrique). Les forces électriques arrachent aux atomes du gaz certains de leurs électrons (ionisation), transformant le gaz en un plasma, un mélange d'électrons et d'atomes ionisés. Plus le courant qui passe est intense, plus la température s'élève, sans que la nature du processus impose aucune limite, contrairement au cas des



Une vue de la torche à plasma, en fonctionnement. La partie cylindrique fine contient l'électrode aval. L'électrode amont est dans la partie plus épaisse, entourée à son extrémité de bobines créant un champ magnétique tournant. De nombreuses canalisations amènent l'eau qui refroidit les électrodes.

combustions. Les chercheurs qui étudient la fusion thermonucléaire portent des plasmas par de tout autres méthodes, il est vrai - à plusieurs dizaines de millions de degrés.

Bien entendu, le plasma ainsi chauffé se dilate. Un jet de plasma sort de la torche, et peut être utilisé pour porter n'importe quel matériau à des températures de plusieurs milliers de degrés, ou pour fournir un énorme flux d'énergie à des processus chimiques ou métallurgiques. Les atomes ionisés du plasma ont une très grande réactivité chimique, et des

voies nouvelles de synthèse peuvent ainsi être envisagées.

L'idée de base est ainsi fort simple, et l'on pourrait se demander pourquoi les torches à plasmas ne sont pas monnaie courante. Il y avait deux difficultés majeures : la torche est instable, elle s'emballé ou elle s'éteint facilement ; de plus l'arc électrique érode les électrodes entre lesquelles il est établi, et les détruit rapidement.

Ces problèmes n'étaient pas trop gênants pour les torches que l'Aérospatiale employait pour tester la rentrée des missiles : ces torches devaient

fonctionner quelques secondes, une minute au grand maximum. Des torches utilisables par l'industrie doivent au contraire avoir un fonctionnement stable et régulier pendant plusieurs centaines d'heures.

Pour obtenir cette longévité, il était nécessaire que les « pieds d'arc » - les régions des électrodes entre lesquelles s'installe l'arc électrique - se déplacent régulièrement sur la surface des électrodes de manière à éroder régulièrement celles-ci. En jouant sur la géométrie des électrodes et de l'alimentation en gaz, les ingé-

nieurs de l'Aérospatiale ont créé un mouvement tourbillonnaire du plasma, qui entraîne le pied d'arc aval. Pour le pied amont, c'est un champ magnétique tournant produit par des bobines entourant l'électrode qui assure l'indispensable déplacement. Et pour la stabilité de fonctionnement, Jeumont-Schneider a mis au point un système d'alimentation qui corrige automatiquement toute tendance à l'emballement ou à l'extinction.

Ces travaux ont abouti le 3 mai 1984 à l'inauguration officielle de la torche des Renardières. Alimentée par un cou-

rant de 900 ampères sous 2400 volts, la torche a une puissance de 2,2 mégawatts, et les essais ont montré qu'on pouvait garantir plus de quatre cents heures de fonctionnement continu à pleine puissance. Les électrodes, que l'on peut changer en dix minutes, sont deux tubes cylindriques placés bout à bout, l'arc s'établissant dans l'intervalle qui les sépare. Le gaz d'alimentation est l'air, mais la torche peut être adaptée à d'autres gaz, comme des mélanges d'hydrogène, d'azote, d'oxyde de carbone. Le gaz pénètre dans la torche par l'intervalle entre les électrodes, et le jet de plasma sort à l'extrémité de l'électrode aval. Avec ses armoires d'alimentation électrique, ses systèmes d'alimentation en gaz et de refroidissement hydraulique des électrodes, l'installation des Renardières est encombrante, mais une autre torche, aisément transportable, est en cours de réalisation. Elle permettra aux industriels intéressés de tester sur leurs installations l'utilisation d'une torche à plasma.

Au plan des utilisations, un haut fourneau est déjà en cours d'adaptation : l'apport d'énergie apporté par le plasma améliore le rendement et se traduit finalement par une économie d'énergie et de matières premières. D'autres emplois envisagés sont le séchage de produits hydratés et la fabrication des ciments, des matériaux réfractaires et des verres. A l'étranger, où des torches à plasma ont été développées par Westinghouse et par SKF, d'autres utilisations ont été testées : fabrication de l'acétylène en RFA, valorisation des sous-produits de hauts fourneaux en Suède, destruction de produits toxiques aux Etats-Unis. On envisage aussi d'employer des torches à la synthèse directe d'oxyde d'azote à partir de l'air, étape vers la fabrication d'engrais, ou pour le craquage d'hydrocarbures lourds.

MAURICE ARVONNY.

## Cerveau profond

A Marseille, deux expositions pour comprendre comment l'homme comprend.

JUSQU'À la fin du mois de septembre se tient à Marseille, sous le titre générique « Cerveau 84 », une double exposition scientifique organisée par l'Association Veste Paca (Association pour la valorisation et l'accession aux sciences et techniques Provence-AHP-Côte-d'Azur), groupant des chercheurs de l'INSERM et du CNRS. Son but est de faire accéder le plus grand nombre aux connaissances scientifiques et techniques, comme le préconise la loi d'orientation pour la recherche de juillet 1982, qui donne aux chercheurs une mission d'information en plus de leurs activités de recherche.

Aidés financièrement par le Fonds d'orientation culturelle, la DATAR, l'éducation nationale, la mission interministérielle de l'information scientifique et technique, le secrétariat au temps libre, la conseil régional et la ville de Marseille, les chercheurs ont préparé leur projet à partir de rencontres avec un club d'enfants et un club d'amateurs

de recherche scientifique et paléontologique de Barberton, près d'Avignon, ce qui leur a permis de poser de façon concrète la question de l'élaboration du message scientifique et du mode de sa diffusion.

Ainsi est née l'idée d'une exposition intitulée « L'homme et son cerveau », qui se tient au Musée d'histoire de Marseille (Centre Boursel), et qui met en parallèle l'histoire de l'évolution de l'homme et le développement de son cerveau. Illustrée par un « arbre de vie » (6 mètres de haut) composé de dessins d'enfants de Barberton réalisés sous la direction du dessinateur Jean-François Landon et du professeur Charles Devilliers, l'exposition retrace les grandes lignes de l'arbre évolutif du monde animal et des vertébrés qui a abouti à « Lucy », premier australopitèque (3,2 millions d'années), dont le squelette reproduit est présenté, puis aux diverses étapes de l'humanisation (site de Tautavel, homme

d'Aregò - 700 000 ans, homo sapiens - 50 000 ans, jusqu'à l'homme de Cro-Magnon).

L'exposition présente des « pièces à conviction » : ossements, crânes, témoins de l'évolution du cerveau humain et, en même temps, les objets fabriqués par les cerveaux successifs de l'homme.

« A la découverte du cerveau », l'exposition, qui se tient jusqu'au 30 septembre au Musée d'histoire naturelle du Palais Longchamp, est plus précisément axée sur la neurobiologie. Pendant un an, les chercheurs de l'unité de recherches neurobiologiques de Marseille ont organisé des réunions ouvertes à un public très divers et écouté les questions qui leur ont permis d'identifier les points les plus méconnus, afin de centrer sur ces points le message scientifique de l'exposition. La rigueur du contenu scientifique est ici équilibrée par une volonté de vulgarisation.

L'exposition s'efforce de répondre à la triple question :

le cerveau, qu'est-ce que c'est ? Comment est-il fait ? Comment fonctionne-t-il ? A laquelle s'ajoute : quelles sont les méthodes utilisées pour éclairer les zones encore obscures de la connaissance ? Des messages et des titres évocateurs, des documents audiovisuels servent à guider le visiteur. La propos est renforcée par la présence, ici encore, de « pièces à conviction », tel le cerveau *Leborgne*, sorti pour la première fois du musée Dupuytren, qui appartenait à un malade privé de l'usage de la parole et dont l'examen, en 1861, par Paul Broca, permit la première description de la zone du langage sur le cortex.

Des catalogues particulièrement soignés sont édités à l'occasion de cette exposition qu'ils prolongent. Mais « Cerveau 84 » est aussi l'occasion d'associer des créateurs, des musiciens, des comédiens, et des danseurs qui ont participé à la démarche des scientifiques en apportant leurs propres interrogations. C'est

ainsi qu'au cours du mois de mai, au Théâtre du Merlan, et au mois de juin, au Centre culturel du cours Julien à Marseille, le chorégraphe Dora Fallane présentera le ballet SNC-84 et le compositeur de musique expérimentale Marcel Frémont, une œuvre lyrique intitulée : *Le Plomb du ciel*, tous deux inspirés par les mécanismes neuronaux exprimés dans un langage chorégraphique et musical. D'autre part, le comédien Serge Galbardi joue au Théâtre du Merlan, au mois de mai, et au Centre culturel du cours Julien, au mois de juin, l'adaptation du célèbre roman de Daniel Keyes *Des fleurs pour Algéron*, dont le thème est l'expérience faite sur le cerveau d'un débile mental dans le but de découpler ses facultés.

JEAN CONTRUCCI

• Musée d'histoire de Marseille ; Centre Bourse (91) 90-42-22.

• Musée d'histoire naturelle, Palais Longchamp (91) 62-30-78.

• Théâtre du Merlan, avenue Raimon (91) 98-28-98 ; Centre culturel du cours Julien (91) 47-09-64.

(Publicité)

**Clinique médicale**

**VALMONT**

70 chambres

1823 GLION-sur-MONTEUX (Suisse)

T. 19-41/21/63 48 81 (10 lignes)

Ouverte toute l'année

Toutes affections de médecine interne.

Rééducation intensive après affections cardio-vasculaires et rhumatismales.

Suites de traitement hospitalier (médecine interne, toute chirurgie.)

Service de radiologie, ultrasonographie, laboratoire permanent, physiothérapie intensive.

Brochure et tarifs sur demande.

Dir. : H. Tuor.

Rayonnages Bibliothèques

LEROY FABRICANT

25 années d'expérience

Une vaste gamme

540-57-00

02010135A



JP Mignot

# La CEE trop cher soignée

650 000 médecins en 1985 pour la population la mieux traitée du monde.

L'EUROPE de la santé n'existe pas. C'est pourtant en Europe — en Allemagne — qu'est née l'idée même de protection sociale; c'est en Europe aussi qu'est concentrée la plus forte communauté médicale du monde : 625 000 médecins aujourd'hui, 650 000 en 1985; c'est en Europe enfin que le vieillissement de la population, la diffusion générale du progrès médical, donc le coût croissant des systèmes de santé, devraient plus que partout ailleurs imposer une réflexion commune sur ce sujet brûlant.

Et pourtant, s'il est un secteur de leur vie nationale sur lequel veillent jalousement les Etats, c'est bien celui-là. Nulle part, l'un des pays membres de la Communauté n'a accepté sur ce point la plus petite brèche à sa souveraineté. Seule, timide innovation : le droit à la libre circulation des professions de santé, proclamé par la CEE en 1975, effectif depuis 1977. Sur les 625 000 médecins de la Communauté, seulement 5 000 ont usé de cette possibilité pour s'établir dans un autre pays.

Aujourd'hui pourtant, la crise des systèmes de protection sociale aidant, s'amorce une réflexion communautaire sur le thème de « l'Europe blanche » : il faudra bien, en effet, utiliser au mieux les équipements — presque partout en surabondance — que les Etats ont acquis depuis vingt ans, porter remède à la pléthore — et au chômage grandissant — des médecins, et s'interroger en commun sur les difficiles questions d'éthique que soulève le progrès médical.

Les pères fondateurs du Marché commun avaient vu juste : en inscrivant dans le traité de Rome l'harmonisation des systèmes sociaux, ils disaient clairement, dès la fin des années 50, que la protection contre les principaux risques (la maladie, la vieillesse...) faisait partie intégrante du développement économique. Dans le domaine de la santé, il existait à la « libre circulation des biens et des personnes », objectif du traité, un premier obstacle à lever en préalable : l'harmonisation des diplômes des professions de santé.

Tel fut, après des années de tractations, l'objet des directives de 1975 qui visaient, d'une part, à établir la reconnaissance réciproque des diplômes; d'autre part, à coordonner les dispositions légales régissant l'exercice de la médecine. Ces directives sont devenues la règle en 1977.

Or que constate-t-on aujourd'hui? Que ces dispositions ont été utilisées par une infime proportion des médecins de la Communauté, contrairement aux prévisions alarmistes selon lesquelles la France, par exemple, aurait été submergée de praticiens italiens ou belges. L'Allemagne fédérale, premier pays « importateur » de médecins de la Communauté, n'en a reçu que mille cinq cents, les Pays-Bas le même nombre, le Royaume-Uni environ mille, la France quelque cinq cents et

les autres pays moins encore. En France, ce sont les Belges (cent soixante) et les Italiens (soixante-seize) qui ont fourni les premiers contingents de médecins migrants.

Pourtant, les formalités ne sont pas d'une lourdeur excessive. Une bonne connaissance de la langue du pays d'accueil est requise — c'est une obligation déontologique et non juridique, — ainsi que l'inscription à un organisme national du pays d'accueil (en France, l'Ordre des médecins) et la radiation dans le pays d'origine. Un médecin déterminé y parvient en quelques mois. Pour migrer, il doit évidemment posséder la nationalité — et non seulement le diplôme — d'un autre pays membre de la Communauté, ce qui fait justice d'une autre crainte maintes fois exprimée avant 1975 : l'établissement dans toute l'Europe des médecins formés en Grande-Bretagne, en France ou en Belgique, mais originaires de leurs anciennes possessions coloniales.

Comment s'expliquent de telles résistances? Avant tout par le fait que l'exercice de la médecine, dans les pays du Marché commun, est intimement lié aux cultures nationales — et non seulement à la langue — et que les systèmes de santé, dans l'Europe communautaire, sont d'une très grande hétérogénéité. Dans certains pays, dont le prototype est la Grande-Bretagne, un système national de santé, entièrement financé par l'impôt, régit la quasi-totalité des modes d'exercice (à l'exclusion d'un petit secteur entièrement privé, en pleine expansion mais encore marginal). Les médecins ne peuvent librement s'établir où ils le souhaitent; les malades ne peuvent s'adresser au praticien qu'ils choisissent, par exemple, ils ne peuvent pas consulter directement un spécialiste.

L'Italie a opté pour un système calqué sur le modèle britannique, et la Grèce, à son tour, va mettre en place une formule analogue. L'Allemagne et l'Europe du Nord possèdent, de leur côté, des « médecines de caisse », moins autoritaires. La France et la Belgique, quant à elles, maintiennent des régimes délibérément mixtes, avec un secteur public strictement encadré et un secteur privé de plus en plus contrôlé, mais où la liberté d'installation demeure un principe considéré comme inviolable.

L'hétérogénéité est aussi la règle dans le contrôle du nombre des jeunes médecins formés, puisque, si la majorité des pays ont établi des systèmes de *numerus clausus*, d'autres comme la Belgique et l'Italie — ou a fortiori le Luxembourg, qui n'a pas de faculté de médecine — ne disposent encore d'aucun mécanisme régulateur.

Dans ces conditions, l'établissement dans un autre pays demande de robustes facultés d'adaptation que ne possède pas toujours un jeune médecin,

dont la formation, le plus souvent, aura demandé près de dix ans et qui peut avoir, en cours de route, perdu le goût du risque...

Pourtant, malgré toutes ces différences institutionnelles, ce qui frappe, dans l'Europe communautaire, est la très grande convergence des évolutions, qui débordent d'ailleurs le cadre strict de la CEE. Partout, en effet, dans les pays de l'OCDE, les dépenses de santé, au cours des années 60, ont crû d'une fois et demie à deux fois plus vite que les produits intérieurs bruts. A l'intérieur de la Communauté, elles absorbent à elles seules, aujourd'hui, en moyenne 6 % des PIB : de 3,8 % en Grèce — le minimum — à 5,7 % au Royaume-Uni et 8 % en Allemagne, aux Pays-Bas et en France, pour ne citer que ces exemples. Partout en Europe, le poste maladie vient en deuxième position dans les

personnes âgées de plus de soixante-cinq ans représentant de 13 à 15 % de la population.

Il existe bien d'autres facteurs, convergents, de cette hausse précipitée des dépenses de santé : le progrès médical lui-même, qui propose — ou impose — l'achat et l'emploi de matériels de plus en plus sophistiqués; le recours croissant aux structures lourdes, c'est-à-dire à l'hôpital, recours qui rassure le médecin isolé et le « couvre » vis-à-vis des risques possibles; la médicalisation systématique de quantité de problèmes sociaux; enfin, la démographie médicale effrénée dans tous les pays européens, à l'exception de la Grande-Bretagne.

Ce dernier facteur est évidemment capital : la pléthore de médecins engendre de façon quasi automatique la multiplication du nombre des actes,

Pour parer à cette hausse incontrôlée des dépenses de santé, qui porte en germe, estiment les gouvernements, l'explosion de la protection sociale elle-même, les Etats ont recouru à des solutions multiples : hausse des tarifs médicaux, solution évidemment limitée; et surtout restriction systématique de l'offre. En d'autres termes, les Etats ont tenté, depuis l'émergence de la crise économique des années 1974-1975, de jouer sur tous les tableaux : freiner le rythme inconsidéré des constructions hospitalières, limiter le nombre des médecins, accroître la participation des assurés eux-mêmes, resserrer les relations contractuelles avec les organisations de praticiens...

Des résultats — inégaux — ont été obtenus : une stabilisation des dépenses de santé a effectivement résulté de ces mesures, appliquées parfois

Ce sont les deux indicateurs le plus couramment utilisés pour juger des performances d'un système de santé.

Or, sur ce point, on dispose de deux exemples, l'un hors CEE, le second dans la CEE, qui démontrent la justesse d'une telle interrogation. Le premier est le cas de l'URSS, où l'espérance de vie, dans la dernière décennie, a baissé, et où la mortalité, infantile surtout, augmente. Le second est le cas de la Grande-Bretagne où, selon certaines sources, ces deux indicateurs sanitaires essentiels seraient eux aussi sur la mauvaise pente. Les détracteurs du système de santé britannique soulignent que les listes d'attente pour des opérations chirurgicales non urgentes comptent, en permanence, plus de six cent mille personnes.

Il est trop tôt pour savoir jusqu'à quel point des restrictions radicales dans l'offre de soins sont supportables par les malades. Il n'est pas trop tôt pour mettre en place des mécanismes d'évaluation hautement indispensables sur un sujet aussi crucial. En d'autres termes, la question peut se formuler ainsi : n'a-t-on, jusqu'à présent, en Europe, frappé que dans le surplus, la pléthore, le suréquipement? Ou a-t-on déjà, par les restrictions, atteint les forces vives des systèmes de santé?

La dernière remarque concerne le fonctionnement même de l'Europe sur ce sujet. La performance essentielle de la Communauté dans ce domaine est d'avoir établi les mécanismes de la libre circulation avec des résultats, nous l'avons vu, modestes. La prochaine étape consistera à établir pour toute la CEE un troisième cycle du généraliste, auquel la France est déjà prête et qui est certainement indispensable pour éviter de doter les jeunes médecins d'une formation purement livresque. Une autre réalisation importante de l'« Europe blanche » est la constitution d'un comité permanent des médecins de la CEE — (1) qui fait entendre la voix des praticiens dans les délibérations communautaires.

Ces résultats sont minces. L'« Europe blanche » manque de souffle, la dernière réunion officielle des ministres de la santé de la CEE remonte à... 1978. On est loin du fonctionnement, mouvementé certes, mais vivant, de la politique agricole commune. Alors que les problèmes, non seulement économiques, mais éthiques, déontologiques, se posent en des termes similaires à tous les pays de la Communauté, comme à l'ensemble des pays industrialisés, les remèdes, les réflexions de fond sont élabores, jusqu'à présent, dans l'intimité des cabinets ministériels et dans le respect quasi mystique des souverainetés nationales.

CLAIRE BRISSET.

(1) Dont le docteur Jacques Monier (France) assume la présidence jusqu'en 1986. M. Jean Mignot est le délégué à la présidence du Comité.



Malgré toutes les différences institutionnelles, ce qui frappe, dans l'Europe communautaire, c'est la convergence de l'évolution des dépenses de santé. Partout, la pléthore de médecins entraîne la multiplication du nombre des actes.

dépenses sociales, après les retraites, mais loin devant les allocations familiales et l'indemnisation du chômage.

Les raisons d'une évolution aussi homogène sont multiples. La première en est assurément l'extension des risques couverts et des catégories protégées, qui avoisinent presque partout les 100 %. La seconde est le vieillissement de la population européenne, qui commande directement l'augmentation des soins : une personne âgée de plus de soixante-cinq ans dépense trois fois plus pour sa santé qu'une personne de la classe d'âge quatorze-vingt-cinq ans; au-delà de soixante-quinze ans, la dépense est même cinq fois plus élevée... Or, partout en Europe,

avec quelque brutalité, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne, puis en Belgique, au Danemark et aux Pays-Bas, et plus récemment encore, en France. Mais cette évolution toute récente pose des interrogations majeures. Bien peu de voix, sinon celles des médecins eux-mêmes, soulèvent directement la première. Réduire systématiquement l'offre de soins, comprimer les dépenses de santé, jusqu'à quel point cela est-il possible sans porter atteinte à la qualité des soins elle-même? Quel est le signal d'alarme? Comment sait-on qu'un système de santé se dégrade, faute d'un investissement collectif suffisant? Lorsque l'espérance de vie diminue? Lorsque la mortalité infantile augmente?

## L'effort des pays membres de la Communauté économique européenne

Tableau I  
LES DÉPENSES DE SÉCURITÉ SOCIALE : PLUS D'UN CINQUIÈME DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT (en pourcentage)

Pays	1970	1975	1980
Allemagne fédérale	21,4	27,8	28,3
Belgique	19,6	24,5	27,5
Danemark	19,6	25,8	28
France	19,2	22,9	25,8
Irlande	13,2	19,4	22
Italie	18,4	22,6	22,8
Luxembourg	16,4	22,4	26,5
Pays-Bas	20,8	28,1	30,7
Grande-Bretagne	15,9	19,5	21,4

Tableau II  
EN TÊTE DES PRESTATIONS : LA VIEILLESSE ET LA MALADIE (en pourcentage des dépenses totales)

Pays	Principaux postes				
	Vieillesse	Maladie	Famille	Chômage	Autres
Allemagne fédérale	25,8	29,8	8,1	3,7	32,6
Belgique	25,8	22,5	11,6	10,4	29,7
Danemark	35,1	26,8	10	11,9	16,2
France	34,9	26,2	12,5	6,5	19,9
Irlande	27	36,3	8,9	8,2	19,6
Italie	34	23,2	7,4	1,9	33,5
Luxembourg	31,1	23,6	7,9	2,1	35,3
Pays-Bas	27,9	29,3	9,2	6,3	27,3
Grande-Bretagne	40,4	21,6	11,5	8,6	17,9

Source : CEE. — Données non disponibles pour la Grèce.

Bonniers - Douzième par milliers

### Rayonnages Bibliothèques

au prix de fabrication du kit an sur mesure

**LERoy FABRICANT**

équipe votre appartement bureaux, magasins, etc. 25 années d'expérience Une visite s'impose

208, av. du Maine, Paris (14<sup>e</sup>) 540-57-40 - M<sup>r</sup> Aida



# Les philosophes italiens inventent de nouveaux modes de pensée qui, en

## Petites vérités à l'assaut du tribunal de la Raison

Une pensée de surface qui houscule les dogmatismes.

Il n'est pas de mois, de semaine, sans qu'une ville d'Italie n'organise des rencontres philosophiques qui, du bonheur à l'Etat en passant par la démocratie ou l'irrationalisme, ne se proposent de traiter des grandes questions actuelles ou éternelles. Disséminée - l'Italie est polycentrée - la vie théorique traverse les médias, et les grands journaux ouvrent largement leurs colonnes à des débats qu'on jugerait très difficiles ici. Des gens comme Emanuele Severino, Massimo Cacciari, Gianni Vattimo ou Umberto Eco animent Brescia, Venise, Turin ou Milan, et les sociologues Bellasi ou Ferraroti font de même à Bologne ou à Rome. Le centre de sémiotique d'Urbino stimulé par Paoloni, a maintenant acquis une renommée internationale, et cet été Palerme organisera un important colloque sur le langage. A Turin, de très belles soirées consacrées à « Philosophie et théâtre » offriront à un public ravi des mises en scène à partir de Parménide ou de Hegel.

L'édition - qui traduit tout, très vite - ne cesse d'importer les courants internationaux, et, si la mode n'évite pas le mélange du meilleur et du pire, l'Italie y gagne une ouverture réelle. Consulter la liste des collaborateurs de l'énorme encyclopédie Einaudi, c'est rencontrer une liste impressionnante d'auteurs de tous pays. D'excellentes revues, comme *Aut-Aut*, *la Gola* ou *Alfabeto*, irriguent la vie culturelle. Pourtant, tout cela n'est pas vraiment pris en compte de ce côté des Alpes. Et si l'on nous assure que *Critique* consacrera bientôt un numéro spécial à la philosophie italienne, ce ne sera qu'une exception remarquable.

Bref, les penseurs italiens importants ne sont même pas traduits en français. On parle beaucoup de ce pays à propos de politique, d'opéra ou de peinture, pour ne rien dire du football ou du strip-tease des ménagères sur les télévisions libres; mais comment expliquer ce silence sur les livres? Réellement, la presse de la Péninsule réalisait une enquête sur l'image de la culture italienne à l'étranger. A côté des réponses obligées sur les villes-musées, sur les grandes figures comme Strehler, Berio, Fellini, Calvino ou Sciascia, aucun philosophe n'était sur les listes... Umberto Eco apparaissait, bien sûr, mais pour son best-seller - *le Nom de la rose* - et pas pour ses travaux philosophiquement importants. La pensée italienne perdrait-elle son tanin en traversant les frontières?

### L'histoire et l'esthétique

Saisir cet enjeu, c'est se mettre en perspective. *La Grande Histoire de la philosophie italienne* d'Eugenio Garin ne va guère au-delà de Croce et de Gentile. Imagine-t-on, ici, une histoire des idées qui se conclurait sur Jules Lagneau et Alain, sans parler de Sartre ou de Merleau-Ponty, pour ne rien dire de la génération des années 70? Mais puisque Croce et Gentile il y a, il convient de prendre en compte la place qu'ils tiennent dans la Péninsule. Gentile a développé un idéalisme néo-hégélien. Il écrit une *Théorie générale de l'esprit comme acte pur* qui va vite se perdre dans des chemins qui vont le mener à devenir ministre de l'éducation nationale sous Mussolini, pour finir exécuté par les partisans de la Résistance. Pourtant on ne peut

l'écarter d'un revers de la main: en effet, cet idéaliste avait écrit dans *l'Ordine nuovo*, la revue de Gramsci! Au reste, c'est en se déprenant de son emprise sur le plan politique - mais aussi et surtout sur le plan philosophique - que tout un pan des nouvelles générations philosophiques de l'avant-guerre va s'intéresser à ces objets tout neufs que sont alors le langage, l'économie ou le droit.

Croce - qui fut, un moment, l'ami de Gentile - est assez différent. Marqué lui aussi par le grand idéalisme hégélien, il a le mérite de travailler vraiment l'histoire et l'esthétique. Il fit notamment redécouvrir un penseur que l'on considère aujourd'hui comme décisif: Vico. Sa pensée, qui est un historicisme absolu, se veut totale. Chez lui on pense tout ou l'on ne pense rien, et l'histoire est la réalisation progressive des créations de l'esprit. Boulimique et curieux, ce grand esprit que n'effraie aucune généralisation manifestera son opposition au fascisme. Il deviendra d'ailleurs, en 1944, président du Parti libéral. De fait, cet ogre - qui manque souvent de rigueur - a occupé un terrain immense. Fondateur de la revue *Critico*, il développe une philosophie de la pratique qui emprunte largement à l'économie, à l'éthique, à l'histoire... En revanche, dans sa polémique contre Gentile, Croce est resté prisonnier d'un système qui raisonne à l'intérieur du pur champ de la pensée. Bien plus, c'est largement contre lui que l'Italie va se mettre à redécouvrir Gramsci - saint Gramsci, dit-on aujourd'hui, ironiquement - en renouvelant le marxisme.

En effet, à côté du courant gramscien, Galvano Della Volpe - qui s'était beaucoup intéressé à Aristote ou à Kant - développe une tout autre lecture du marxisme. Pour lui, l'auteur du *Capital* effectue une coupure absolue avec Hegel. On reconnaîtra là un certain nombre de thèmes qui seront plus tard recyclés par Althusser et qui feront - un moment - florès sous le nom de « coupure épistémologique » entre matérialisme historique et matérialisme dialectique. Néanmoins, toutes ces écoles sont riches, nourries par des discussions avec l'école de Francfort, que l'Italie avait découverte bien avant la France.

C'est sur ce terrain traversé par le mouvement ouvrier, housculé par la contestation étudiante, traumatisé par le terrorisme, que les années 80 vont reformuler leurs questions. Très loin de l'idéalisme passé, à côté d'un marxisme très culturalisé, l'Italie actuelle reformule de nouvelles questions qui empruntent tout autant à Nietzsche, Wittgenstein, Heidegger et Musil qu'à la philosophie française contemporaine ou aux sciences et aux arts d'aujourd'hui.

Sans faire groupe, bien des philosophes se définissent pour ou contre le « pensiero debole ». Ici, tout de suite, une difficulté: car cette notion, forgée largement autour de Gianni Vattimo, ne veut surtout pas dire faible. On pourrait, peut-être, la traduire par subtile, légère ou de surface. Que veut donc cette pensée qui est loin d'être molle? Comment définir le « debole »? Je traduirai par « pensée de surface », puisque cette tendance veut s'opposer à la pensée du fond, du *grund*, du dévoilement et qu'elle emprunte beaucoup à Nietzsche.

Au reste, elle se situe par rapport à la grande métaphysique. De fait, les grands systèmes classiques supposaient toujours un fondement. Or la pensée de surface tient - activement - à s'en séparer. (On peut le voir dans le texte *Il Pensiero debole*, recueil organisé par Gianni Vattimo et Pier Aldo Rovatti, qui contient des contributions de Amoroso, Carchia, Comolli, Costa, Crespi, Dal Lago, Eco, Ferraris, Marconi.) Il s'agit là d'un autre rapport à la vérité.

Pour ces gens, il importe d'abandonner tous les thèmes du dévoilement, des idéologies

cents s'identifient; cependant ils le font avec ironie, sans chercher de fondements forts. On pourrait - analogiquement - dire la même chose de bien des modèles politiques. Rejeter 1968 dans les manifestations étudiantes de 1977, c'était aussi s'amuser; on était très loin de l'invocation des grands fondements. Les communistes des terroristes apparaissent comme très rétro!

Sur un plan proprement philosophique, on pourrait demander à Vattimo ce qu'il en est du rapport à l'Être chez Heidegger. En effet, alors que le penseur des chemins qui ne mènent

ainsi ces pensées de surface ne cherchent plus des vérités gravées dans le marbre de l'éternité. Elles tentent de construire des interrogations concrètes, négociables, en conflit. Toutefois, il n'y a à aucun scepticisme, aucun relativisme. Il n'y a dans ce courant aucune nostalgie pour les mondes holistes, intégrés, pour des systèmes que l'on sait morts. En fait, il s'agit de poser la possibilité de valeurs sans que nul ne soit en position de les imposer.

On trouve ici une notion importante, celle de « pietas ». Les Latins disaient de la « pietas » qu'elle est le sentiment qui nous mène par amour, affection, respect ou tendresse à accomplir nos « devoirs » par rapport aux dieux, aux parents, au groupe. Par la « pietas » - qu'il ne faut pas traduire par piété, - il s'agit d'avoir des rapports avec la civilisation, l'histoire, sans les présenter comme des vérités assises sur un fondement dernier. Ici l'amour est souvent pris comme exemple.

Par exemple, si l'on aime quelqu'un, on sent que c'est sur fond de finitude. On sait que la personne aimée va mourir, or cela ne retire rien à notre amour. Au lieu des notions d'amour éternel, infini, transparent, il s'agit d'imaginer des rapports forts, intenses, mais qui ne se totalisent jamais... L'interrogation sur l'amour traverse d'ailleurs la pensée italienne. Il y a quelques années, l'ouvrage du sociologue Francesco Alberoni, *le Choc amoureux*, fut un best-seller, dans la Péninsule. Tout à fait sérieusement, le professeur Alberoni définissait l'amour naissant, cette phase la plus heureuse du mécanisme amoureux. L'amour était alors conçu comme un mouvement collectif à deux, et Alberoni prétendait, par là, éclairer d'un jour nouveau tous les grands mouvements collectifs révolutionnaires, spirituels ou créateurs! Très loin de la profondeur réelle - ou supposée - des grands systèmes, la pensée italienne pratique, souvent avec rigueur, une pensée artiste. Non sans humour, elle se démarque souvent de Vincenzo Gioberti. En effet, au XIX<sup>e</sup> siècle, ce prêtre turinois et libéral - très connu ici - avait été exilé pour avoir sympathisé avec le mouvement de la Jeune Italie. Dans un livre qui fut très populaire, il décrivait le *Primitif moral et civil de l'Italie*. Ce penseur prétendait éduquer, assainir, réconcilier le nouveau philosophique, l'Eglise et la société civile. Il écrivait sans aucune ironie, bien sûr: « Le moyen le plus sûr, le plus digne de guérir l'Eglise serait de la réconcilier avec le progrès civil. A cet effet, on devrait créer en Italie une école de philosophie, de liberté, de sagesse civile, catholique, moderne, antifrancisque, anti-allemande et vraiment italienne... Enfin nous pourrions guérir des maux qui nous

ont damnés pendant trois siècles ».

Citer - même négativement Gioberti aujourd'hui, - c'est mettre en relief le cosmopolitisme d'une société. Du reste, les pensées actuelles se méfient - elles en ont connu tous les drames - des projets d'assainissement, de tous les genres pédagogiques, de toutes les rééducations et de toutes les eschatologies de la désaliénation. Massimo Cacciari - qui fut pendant plusieurs années député du Parti communiste italien - déclare: « On ne devrait jamais oublier que le terme de « philosophie de la praxis » est un terme de Gentile. De l'autre côté, on a osé faire de Gramsci une sorte de libéral.

### La fin du sujet unique

Toutefois, ces lectures sont dérisoires, et il est vain de découper un Marx politique, un Marx philosophique et un Marx scientifique. Bien plus, c'est une bêtise de prétendre s'intéresser à Marx si on ne le relie pas avec un Hegel - qu'on n'a sans doute pas encore complètement compris - et si on ne le lie pas non plus à Max Weber ou à Heidegger. Tout le reste n'est que provincialisme! Quand j'ai forgé la notion de pensée négative (il pensero negativo), je réagissais contre les prétentions totalisantes de la raison philosophique; je m'appuyais alors aussi bien sur Schopenhauer que sur Nietzsche ou Wittgenstein. Il est décisif de s'orbiter au savoir scientifique contemporain si l'on ne veut pas réduire la pensée à des slogans. La physique quantique devrait - il serait temps - nous amener à construire d'autres notions de la durée, de l'espace et de la causalité.

Si un penseur comme Leibniz ou tant d'importance aujourd'hui, c'est que sa notion de petites perceptions inconscientes nous amène à mettre en question l'image du sujet unique. Nous devons apprendre à vivre avec la pluralité des temps, des espaces, avec des multiplicités, des différences. La philosophie devient l'un des modes possibles du penser. On ne se met pas à une table en disant « Je vais écrire de la philosophie », on le sait après. Toutes les déclarations de la politique classique - ouvrez les journaux, tous les jours - ne font que répéter les schémas obsolètes qui empruntent au modèle de l'action, de l'application et du résultat. Ces projets supposent, en dernier recours, des idées claires, un sens de l'histoire, une flèche du temps. Or tout ce dispositif efface les différences au nom d'un « nous » qui serait sensé avoir les mêmes effets pour tous. Le défi actuel tente de réfléchir en tenant compte de l'art et de la science d'aujourd'hui qui - depuis belle lurette - ne s'organisent plus autour des catégories classiques.

Dans beaucoup d'autres domaines, les philosophes italiens contemporains changent de terrain. Gargani ou Giorello, dans le champ de la philosophie des sciences, Rovatti, dans le champ du social et du littéraire, tentent de prendre à bras le corps les complexités contemporaines. Par contre, très loin de ces pensées modernes, Emanuele Severino poursuit une recherche métaphysique originale et solitaire. Chez ce grand laborateur, une idée-force: « Le devenir - cette foi de l'Occident - est une erreur fondamentale. »



Emanuele Severino.

mystifiantes. Aux pensées qui découpaient le réel à « valeur d'usage » solide et « valeurs d'échange » aliénées, il faut opposer des pensées subtiles qui ne prétendent plus s'accrocher à des vérités enfin mises en lumière. Contre tous les sujets transparents, réunifiés, communicants, authentiques ou scientifiques, ces auteurs jouent des pensées précaires, de surface. Ces percées multiples sont pleines de micrologies riches et actives. Poursuivre le monde dans lequel nous vivons.

Je lis Heidegger, sans chercher aucunement à récupérer l'Être dans sa présence forte. Notre monde technologique est très ambigu, on ne peut le considérer comme un pur enfer technique. Ainsi le devenir marchand, capitaliste, fait circuler les objets à toute vitesse; en un sens, il liquide toutes les vieilles valeurs, mais dans un autre, il nous montre aussi qu'on ne peut identifier l'Être avec la somme des objets qui circulent. Notre rapport aux marchandises est un rapport de surface; et ceci pose autrement les questions.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

En ce moment, on parle beaucoup de la liberté de la presse. Néanmoins, si l'on suit attentivement ce débat, on voit qu'il est conduit au cœur même des médias. C'est fondamental; car par rapport à ces grandes questions, nous sommes à la fois très dépendants et très détachés. Bref, cela nous importe, pourtant nous ne parlons plus de la liberté avec un « L » majuscule comme le faisaient les théoriciens du fondement. Et puis, il est sain que la presse qui pose ces questions ne soit plus aussi sûre d'elle-même.

Handwritten text in a box at the bottom of the page.



Ch. M. 1980

empruntant largement à l'art et à la science, analysent autrement le monde contemporain.

Raison

A cette fausse évidence originelle Emanuele Severino oppose que : « Chaque chose, chaque geste, chaque nuance de la réalité est éternelle ; l'histoire n'est pas la naissance ou la mort de l'être, elle devrait être saisie comme l'apparition et la disparition de l'éternelle constellation des choses. » Cette pensée forte, originale, unique, paradoxale, maintient haut une rigueur solitaire qui emprunte aux sagesse anciennes.

Plus proche de la pensée « débole », Rovatti, l'actuel directeur de la revue *Aut-Aut*, déclare : « Nous devons nous demander ce que nous disons quand nous parlons de réalité. Nous savons maintenant que le monde n'est pas une masse, un magma qui se laisserait manipuler ou guider. Nous ne sommes pas devant des objets qui seraient à notre disposition. Les philosophes doivent apprendre à compter avec Prigogine et Thom ; nous devons travailler les paradoxes et les fluctuations. Il s'agit de détruire les frontières rigides entre la science et la philosophie, mais aussi entre la philosophie et la littérature. Soyons attentifs au style. La philosophie se doit de prendre au sérieux le statut des métaphores. Ainsi nous devons vivre avec l'idée que le sujet, l'identité, sont aujourd'hui rongés. Dans Palomar, Calvino nous ouvre à une véritable narration d'une expérience philosophique. »

Multiple, polémique, éclatée, la philosophie italienne contemporaine s'affranchit des fondements lourds. Très divers, ces recherches, qui ont fait l'expérience des années de plomb, ont maintenant rompu avec les grandes logiques de l'émancipation unique. Aujourd'hui, les enjeux éthiques, esthétiques, sociaux, se pensent plus en termes de micrologie qu'en termes d'universel concret. Lire ces contemporains, c'est rencontrer la physique, mais aussi la musique, la peinture ou la danse. Que l'art fasse ici retour est un signe décisif. De fait, le Tintoret ne répute pas plus Fra Angelico que Luigi Nono ne dépasse Verdi. Il s'agit d'essayer de penser sans classement, avec des hiérarchies qui ne seraient pas uniques.

Longtemps impopulaire, l'Italie est sans doute en train d'inventer une fracture douce, véritablement originale. Et chaque dimanche matin, on peut - à la télévision - voir les prêtres et les laïcs de service s'empoigner avec ironie. D'ailleurs, cette dimension ludique ne manque pas de charme. Cocteau remarquait déjà : « Les Français sont des Italiens de mauvaise humeur. »

Pour en savoir plus

Eugenio GARIN : *Storia della filosofia italiana* (Einaudi) ; *Crisi della ragione* (collectif Einaudi) ; *Il Pensiero debole* (collectif Feltrinelli).

SEVERINO : *La Struttura originaria* (Adelphi) ; *Destino delle necessità* (Adelphi) ; *Enciclopedia Einaudi*.

A Paris, on trouvera de nombreux ouvrages italiens à la librairie internationale du boulevard Saint-Germain ainsi qu'à la librairie italienne de la rue de Bourgogne. Par ailleurs, le Centre culturel italien de la rue de Varenne organise de nombreux colloques qui traitent des thèmes les plus divers.

### Massimo Cacciari : refuser le repentir

« J'ai beaucoup travaillé avec mon ami Luigi Nono. Il m'a aidé à comprendre la notion de composition, et c'est une vraie valeur philosophique. En septembre, il y aura à la Biennale la première d'un de ses opéras. Bien sûr, l'«*il lungo tempo*» est un militant politique, et mes dernières batailles ont été menées sur le front légal «*garantiste*» : pourtant, aujourd'hui, j'essais de prendre une action qui ne réduirait pas la complexité. Nos années de plomb ont été une période qui coagulait, qui faisait des grumeaux, qui réduisait le divers. Nous devons apprendre à ne plus penser sur une seule ligne, ce que font toujours les politiciens et les juges. »

« Aujourd'hui, le religieux fait un retour terrible dans le champ politique. Regardez la figure du repentir qui revient avec force en Italie... Les garantistes défendent - et ils ont tout à fait raison - le fait de ne pas juger les gens en groupe, mais un par un. Il s'agit - et c'est aussi très concret - d'avoir une lecture différentielle des actions politiques. Il faut essayer de ne pas tout réduire en un magma. »

« Les années 80 ne peuvent pas être lues de façon unique, continuiste. Les procès récents montrent que l'on ne peut pas faire un lien mécaniste entre le discours que quelqu'un a tenu en 1969 sur la dictature du prolétariat et le fait qu'il ait été - ou non - brigadiste dix ans plus tard. Bref, toutes ces questions ne peuvent être examinées au nom d'un « nous » qui se donne le droit d'annuler toutes les différences. Nous devons nous rendre capables de penser une politique qui ne serait pas un modèle de réconciliation. Et là aussi Schoenberg a beaucoup de choses à nous apprendre. »

« Massimo Cacciari a notamment écrit : *Crisi* (Feltrinelli), *Pensiero negativo e razionalizzazione* (Marsilio), *Dialectica e critica del politico*, *Saggio su Hegel* (Feltrinelli), *Dalla Stenograf* (Adelphi).



### Giulio Giorello

« En Italie, la philosophie de la science a une très longue histoire. Les courants dominants de l'idéalisme italien ont longtemps considéré les problèmes de la science comme des pseudo-problèmes ; par ailleurs, les grands intellectuels de la gauche ont longtemps regardé les discussions de la science comme des questions qui relevaient seulement de la technique ou de l'économie. Tout cela a fait obstacle à la diffusion et à la pratique institutionnelle de la philosophie des sciences. Pourtant, au début du vingtième siècle, l'Italie avait connu des courants fondamentaux. Pensez à Peano, aux mathématiciens qui avaient travaillé sur les problèmes du fondement. Au reste, la première chaire de philosophie des sciences n'a été fondée qu'en 1956. Ici l'on a, pendant une première phase, diffusé l'empirisme logique, les cercles de Vienne et de Berlin, ainsi que les diverses écoles américaines. Tout cela s'est mêlé dans les années 80 aux grandes interrogations sur le marxisme ou l'existentialisme... »

« C'est au cours des années 70 qu'on a vraiment découvert Popper, Feyerabend, Kuhn, Lakatos... Enfin, les années 80 montrent une interaction très féconde entre des gens qui pratiquent la recherche scientifique et des épistémologues qui développent, par exemple, la logique mathématique ou l'histoire des sciences. En ce moment, on assiste à des développements intéressants dans le champ de l'histoire de la logique, des mathématiques ; d'autres font des recherches sur la logique des systèmes quantiques. Tout cela s'organise autour de problèmes communs à des gens qui pratiquent des disciplines différentes. La nouvelle épistémologie est très influente. Elle propose de faire bouger les choses autour des problèmes plus qu'autour des disciplines. »

« Par ailleurs, des savants confrontent leurs idées aux grandes épopées de la philosophie classique. En ce moment, il y a ici beaucoup de débats autour des idées de Thom, de Prigogine ou de Chomsky. L'Italie a tout de même

été hier très avancée dans le champ de la physique ; songez à Fermi, qui a établi en 1936 la théorie du neutrino. Il est très important que les savants italiens relient leurs pratiques à la philosophie ; mais ce n'est pas nouveau si vous lisez Galilée. Les grands moments du développement scientifique - appelés ça coupures ou révolution - ont été des moments de relation entre divers champs d'innovations conceptuelles. Regardez la grande révolution astronomique de Kepler, Copernic et Galilée. Ce dernier associait la métaphysique et la pratique scientifique. La Galilée qui fait de la mécanique - qui fonde la résistance des matériaux - travaille sur un schéma hérité de l'atomisme... »

« Giulio Giorello a notamment publié : *Storici di matematica contemporanea* - in *Annali della scienza* (Mondadori), *Il falsificazionismo di Popper* - in *Storia del Pensiero filosofico* (Garzanti), *Zero* - in *Enciclopedia Einaudi*, II - avec Simona Marchi - réalisé *Paraboles et catastrophes* - *entretiens sur les mathématiques, la science et la philosophie*, avec René Thom (Flammarion).

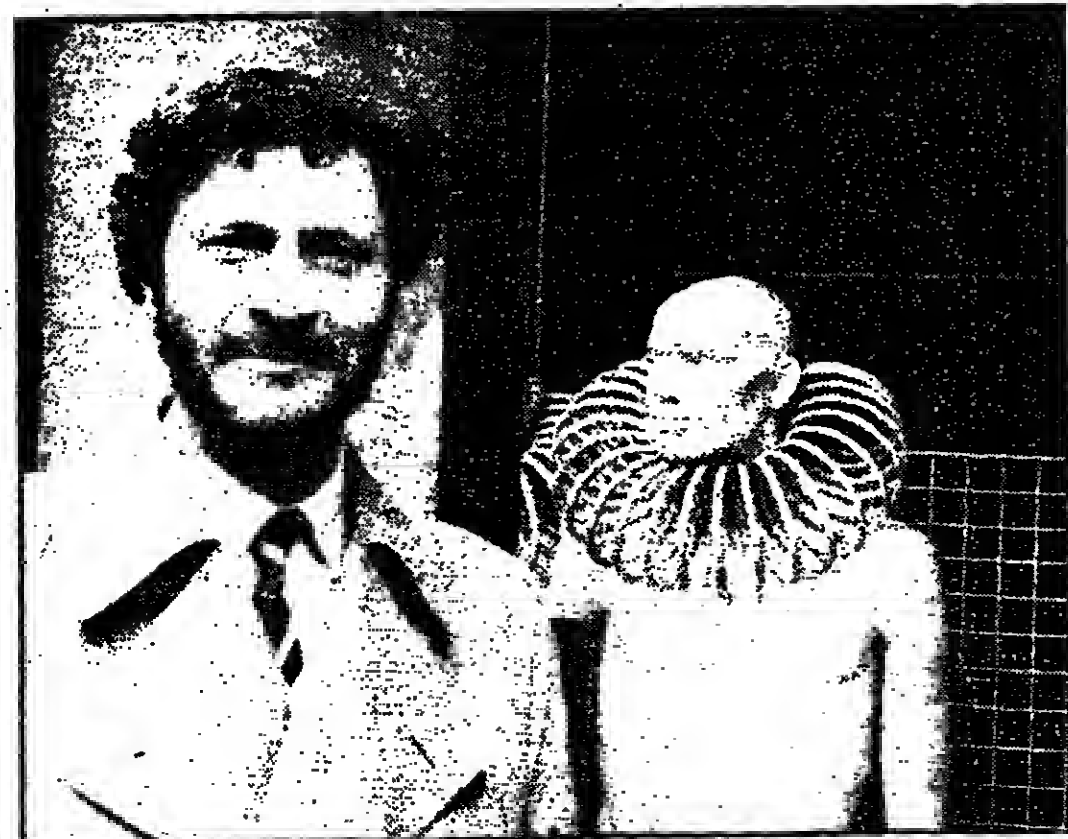
### Aldo Gargani

« J'ai - après avoir étudié à Oxford et avec Gilles-Gaston Granger - beaucoup travaillé Wittgenstein, qui a le mérite de ne pas confondre ce qui est réel et ce qui est possible. Contre l'empirisme philosophique, il nous a appris que la chaîne des explications a une fin. Ainsi il avance que si cela a un sens de se demander pourquoi on a construit cette chaudière avec ces matériaux - de telle façon qu'elle n'explode pas - cela n'a aucun sens de se demander : pourquoi vivons-nous ?... »

« La raison classique confrontait nos facultés et les objets ; ce type de connaissance visait à saisir des références. Ainsi Plotin tire la certitude d'un théorème d'une vision de l'idée du triangle. Tout cela a été mis en cause au dix-septième siècle, avec votre Descartes notamment. A partir de lui, on ne confronte plus nos facultés et les objets, mais nos facultés et les «*bonnes représentations*» claires et distinctes. A cette époque naît un type d'homme qui fonctionne selon la figure du miroir, qui «*connaît* » à travers le filtre des représentations correctes ; plus tard, on y ajoutera la sensibilité, etc. Et ce schéma durera plusieurs siècles. »

« Aldo Gargani a notamment publié : *Un libro sulla filosofia analitica* (Edizioni di filosofia, Torino), *Introduzione a Wittgenstein* (Laterza), *Introduzione a Crisi della ragione* (Einaudi), *Habermas e la scienza* (Einaudi), *Sull'analisi* (Feltrinelli), *Il sapere senza fondamenti* (Einaudi).

### Gianni Vattimo : le paysan suisse et l'ouvrier iranien



« En Italie, on a beaucoup réfléchi récemment sur le notion de démocratie. Par exemple, on s'est demandé si le juste pouvait dépendre - simplement - de l'opinion de la majorité. On sait bien que non, si l'on se souvient que Hitler a été élu démocratiquement ! »

« Poser - du point de vue de la pensée «*debole*» - cette question, c'est savoir qu'elle est décisive ; mais on sait aussi qu'on ne peut la décider sur les bases claires de la pensée forte. Pour beaucoup, la démocratie est un mal mineur. Il s'agit donc d'essayer de voir que les modes de la démocratie ne sont pas éternels, qu'ils sont discutables, jugeables, etc. »

« Reasonner ainsi, ce n'est pas faire de la démocratie un nouveau fondement fort et invincible, c'est refuser de camper sur des positions acquises pour penser notre temps... »

« Par exemple, je parlais récemment aux Etats-Unis ; je

prenais l'avion à Zurich. Là, j'ai passé une soirée dans un restaurant avec un paysan suisse et un ouvrier iranien. Nous vivions concrètement - pour un moment - une multiplicité sans synthèse. Mais personne n'était à la recherche d'une authenticité dernière. D'ailleurs, l'Iranien n'avait pas du tout envie du fondamentalisme de Khomeiny, du retour des tchadors. Nous avions des visions très différentes ; pourtant, personne ne parlait au nom d'un fondement. »

« Vivre aujourd'hui avec la multiplicité des cultures, c'est sans doute éviter bien des conformismes. Certes, chacun a un patrimoine, mais celui-là n'est que l'horizon de ce qui nous reste collectivement. »

« Gianni Vattimo a notamment publié : *Il concetto di fare in Aristotele* (Giappichelli), *Il soggetto e la maschera* (Bompiani), *Poesia e ontologia* (Mursia), *La avventura della differenza* (Garzanti), *Introduzione a Heidegger* (Laterza), *Il di là del soggetto* (Feltrinelli).



# L'audiovisuel au service du monde rural

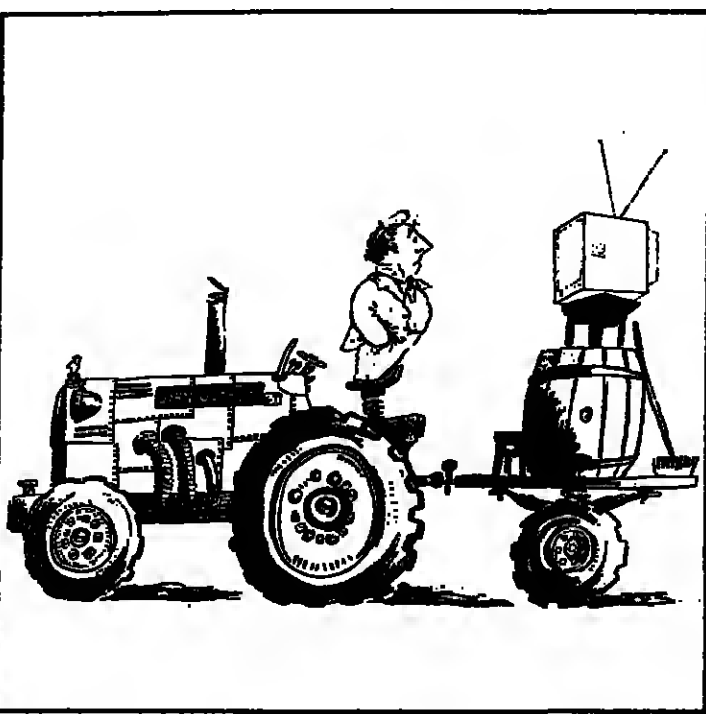
La TPR, entreprise de « marketing social ».

Si l'on devait définir de manière caricaturale la mission que s'assigne Télé Promotion rurale (TPR), on pourrait utiliser le titre du film produit par ce mouvement dans les années 70, *Après nous le désert*, consacré au phénomène dangereux de l'exode rural et de la désertification des campagnes. Mais l'action des TPR, initiative lancée en 1966, se situe bien au-delà de cette action « pompier de service » et se fonde notamment sur une utilisation intensive des moyens de communication, surtout audiovisuels.

Le 4 juin dernier, une réunion nationale des dirigeants de Télé Promotion rurale a eu lieu à Paris pour procéder à un bilan de l'action, très diversifiée, que mène chacune des quatre grandes régions « administratives » qui la composent : Rhône-Alpes-Auvergne, Méditerranée (Midi et Languedoc), Ouest-Pays de Loire, enfin Est (Lorraine, Alsace, Champagne).

Le projet d'emprunter les antennes de télévision pour la sensibilisation et la formation des agriculteurs est né en 1966 sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Il consistait alors essentiellement à utiliser le petit écran comme un moyen de vulgarisation des problèmes du monde agricole, d'abord sous forme de réception collective (les récepteurs individuels étaient encore rares, à l'époque, dans les campagnes, et la « couverture » en émetteurs inachevée), ensuite — notamment en Bretagne, puis dans le Sud-Ouest — par réception à domicile. La région Rhône-Alpes-Auvergne s'en souvient également : « Les émissions, réalisées en 16 millimètres le plus souvent, étaient diffusées l'hiver entre midi et 14 heures. D'abord sur la première chaîne, puis sur la deuxième, enfin sur la troisième », précise M. Marc Girardin, délégué de cette région.

Simultanément, la formule évoluait vers des formes plus participatives, soit pour choisir les sujets (problèmes de fermages, organisation des marchés, système des montants compensatoires européens, etc.), soit pour en élaborer le contenu. On eut recours aussi aux appels téléphoniques en cours d'émission. « Cela a duré jusqu'en 1979, où la diffusion des séquences patronnées par la TPR a été suspendue. »



NICOLAS OULMIET

Pourquoi cet arrêt brusque ? L'objectif poursuivi n'était-il plus digne de bénéficier du concours du service public de la télévision ? Le taux d'écoute était-il trop faible ? Les moyens financiers de la TPR ne lui permettaient-ils plus de « s'offrir » la télévision ? Aucune de ces raisons, et certainement pas la cote d'audience de ces émissions qui était excellente, n'explique l'arrêt de ces programmes destinés au monde agricole, si ce n'est l'incohérence légendaire de certaines décisions.

Association fondée selon la loi de 1901, la TPR fonctionnait toujours sur fonds publics de sources diverses : ministère de l'Agriculture, ministère de la formation professionnelle (1,8 million de francs cette année), conseils régionaux, DGER... Même si les crédits qui lui sont affectés n'ont pas — comme nombre d'autres — été réévalués au prorata du coût de la vie, ce qui constitue un handicap pour le développement de la TPR, le problème financier n'est pas, selon ses dirigeants, le plus important. D'autant que les frais de personnel restent modestes, les équipes régionales comptant de deux à huit salariés au maximum.

« A quelque chose malheur est bon », a-t-on coutume de dire. L'arrêt brutal de l'expérience en 1979 a conduit les responsables de la TPR à une réflexion générale sur l'évolution du « milieu agricole » et

des nouveaux moyens de communication. L'élargissement de l'audience de la mission entreprise fut également décidé à l'occasion du redémarrage de la TPR en 1981. C'est ainsi qu'est pris en compte désormais le milieu rural dans sa diversité et plus seulement le monde agricole (même s'il reste dominant).

La diffusion des messages — visuels ou sonores — se fait sous forme collective (assemblée générale d'une coopérative, réunion de jeunes agriculteurs, centre de soins) ou individuelle (cassette). Mais le recours aux médias modernes (vidéo, diaporama, cassettes) n'exclut pas les moyens classiques : témoin cette récente campagne sur le thème « Bien traire », à l'aide de tracts et de papillons autocollants, pour sauvegarder la qualité du lait.

La stratégie de la relance de la Télé Promotion rurale lancée en 1981 comporte d'abord un large volet « formation », qu'il s'agisse d'aide à la formation proprement dite, de conseils utiles à l'installation des jeunes, de la formation continue comme de la promotion collective. Le deuxième objectif reste celui de la vulgarisation de l'action entreprise par la TPR. Enfin, l'aménagement et le développement ruraux

dans leur ensemble sont pris désormais en compte et figurent parmi les documents de la cinématique TPR, aujourd'hui archivée.

On estime entre dix et vingt les documents audiovisuels (vidéo, film 16 mm, diaporama) réalisés chaque année par la TPR, dans la diversité des préoccupations des quatre régions. Ainsi celle du Midi-Roussillon sera-t-elle plus sensible aux problèmes que poserait l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne, tandis que celle de l'Est apporte son concours à l'expérience Clotair (banque de données télématique), menée avec la chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle et la direction générale des télécommunications de Lorraine.

La région Est de la TPR bénéficie en outre d'un nouveau « créneau » dans la grille des programmes de FR3, ce qui devrait conduire les trois autres à obtenir la même faveur, de la troisième chaîne, surtout si celle-ci commence à émettre bientôt dès le matin, comme elle en nourrit le projet.

Les principaux animateurs des quatre grandes régions (1) souhaitent que l'expérience pédagogique acquise depuis quinze ans par la TPR trouve son écho et une place dans les activités liées à l'éducation nationale et, au-delà, dans les circuits d'information destinés au grand public. « Nous faisons du marketing social, estimons-ils, en utilisant tous les processus d'interactivité. Pour tous les programmes de la TPR, la demande vient de la base, des consommateurs. »

Ce grand souffle démocratique et convivial qui anime les dirigeants de la Télé Promotion rurale suffira-t-il à assurer son développement ?

CLAUDE DURIEUX.

(1) Les adresses sont les suivantes : TPR Est, 5, rue de la Valogne, 54520 Laxou, tél. (8) 398-47-07; TPR Méditerranée, chambre d'agriculture, place Chapal, 34076 Montpellier, tél. (67) 92-88-00; TPR Rhône-Alpes-Auvergne, BP 47 X, centre de tri, 38040 Grenoble, tél. (76) 42-08-89; Ouest-Pays de Loire, section audiovisuelle de l'APAO-INPAR, 65, rue de Saint-Bricac, 35042 Rennes, tél. (99) 59-25-44.

## Médias du Monde

### Canada : la crise de la télévision payante

First Choice et Allacom, les deux chaînes de télévision payante anglophones canadiennes viennent de lancer un cri d'alarme au Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC). Les deux entreprises estiment que seule une fusion intervenant avant trois mois peut sauver la télévision payante d'une faillite certaine. Le CRTC, qui a autorisé à y a quelques mois le regroupement des deux chaînes payantes francophones, Premier choix et TVEC, a promis une réponse rapide.

Lancées il y a un an et demi sur les réseaux câblés canadiens, les quatre chaînes de télévision payante ont connu des débuts difficiles dus à la relative étroitesse du marché. Ces difficultés semblent s'accroître aujourd'hui avec le rapide développement au Canada du parc de magnétoscopes et de l'édition vidéo.

### Pays-Bas : une chaîne payante avec les Américains

La société VNU, qui regroupe divers éditeurs néerlandais, attend le feu vert du gouvernement pour lancer un service de télévision payante sur le câble. Selon les estimations de la société, ce service pourrait intéresser 40 % des foyers câblés, soit un million deux cent mille abonnés. VNU, qui compte vendre l'abonnement à 10 dollars par mois pour six heures de programmes par jour — comprenant essentiellement des films — espère atteindre en quatre ans un point d'équilibre avec cinq cent mille abonnés.

Pour partager les risques du lancement, évalués à 7 millions de dollars, VNU s'est associé avec United International Pictures, qui représente à l'étranger les intérêts de trois majors compagnies hollywoodiennes (Paramount, Universal et MGM-UA), et qui détient 49 % du capital. La chaîne payante néerlandaise avait également reçu des propositions de Premier, la télévision payante britannique de Thorn EMI, associée avec d'autres partenaires américains : HBO, Showtime, Warner, Fox et Columbia.

### Etats-Unis : échec à FOPA sur Walt Disney

La direction de Walt Disney Production a racheté pour une somme de 325 millions de dol-

lars les actions en possession de Reliance Insurance, une société d'investissements dirigée par M. Saul Steinberg, rendant ainsi vaine l'offre publique d'achat (OPA) lancée par ce dernier en association avec M. Kirk Kerkorian, principal actionnaire des studios MGM United (Médias du monde dans notre édition datée 10-11 juin).

M. Steinberg aura cependant fait une bonne affaire : il avait commencé par acheter ses actions au cours de 51 dollars ; Walt Disney a dû en offrir près de 71 dollars pièce pour juguler la tentative de prise de contrôle.

### Etats-Unis : rachat du troisième hebdo américain

L'hebdomadaire américain *US News and World Report* a été racheté par un homme d'affaires propriétaire du magazine *Atlantic Monthly*, M. Mortimer Zuckerman, pour la somme de 188,5 millions de dollars. *US News and World Report*, le troisième hebdomadaire américain après *Time* et *Newsweek*, a un tirage de 2,1 millions d'exemplaires et compte environ 8 millions de lecteurs. Près d'un quart des propositions d'achat ont été faites depuis la mise en vente de l'hebdomadaire en janvier dernier, dont celles des groupes de presse américains Hearst et Gannett, et allemand Gruner et Jahr, propriétaire du magazine *Stern*.

M. Zuckerman, qui possède une des plus importantes compagnies d'agences immobilières des Etats-Unis, a acheté *US News and World Report* en 1981 et a augmenté son tirage de 35 %.

### Etats-Unis : une édition internationale d'« USA Today »

*USA Today*, premier quotidien national d'informations générales aux Etats-Unis, va commencer, à partir du 10 juillet, la distribution à l'essai d'une édition internationale qui sera imprimée dans un premier temps aux Etats-Unis, près de New York, et expédiée par avion en Europe, en Afrique du Nord, en Israël et en Arabie Saoudite.

Si les résultats de cette période d'essai sont concluants, l'édition internationale pourrait par la suite être imprimée en Europe.

*USA Today*, dont le siège est à Washington, a été lancé en septembre 1982 par la chaîne de journaux Gannett, et tire actuellement un tirage de 1,3 million d'exemplaires. Il est imprimé dans vingt-quatre points du territoire américain.

## Radios Locales

### Une voix pour l'insularité

BEAUCOUP de radios locales connaissent aujourd'hui une crise d'identité. Comment affirmer une personnalité qui sorte de la routine téléphonique et de l'animation disque-disque ? Ce n'est pas si facile une fois passé l'enthousiasme du départ.

Radio-Oléron n'a pas ce genre d'états d'âme. Et pour cause : son originalité lui est, pour ainsi dire, imposée par la géographie. Ni les médias ni la presse écrite venues du « continent » ne parlent aux Oléronais tout à fait d'eux-mêmes. C'est pourquoi, autour de la radio de l'île, la consensus a été immédiat. La preuve : c'est par souscriptions qu'on a recueilli les 80 000 F nécessaires pour payer le matériel.

Créée en juillet 1982 dans une discothèque, Radio-Oléron a été très vite hébergée par la municipalité de Saint-Pierre (5 000 habitants) qui est, en quelque sorte, la capitale de l'île. Patrick Mocoquy, maire de la commune et vice-président du conseil régional de Poitou-Charentes, a suscité dans sa commune, à partir du dernier cinéma encore en survie dans l'île (l'Eldorado), une association culturelle tous azimuts, LOCAL (Lieu oléronais pour la culture,

l'animation et les loisirs). Un lieu très « convivial » comme on dit maintenant.

« La culture, cela commence avec le concours de belots », explique volontiers Patrick Mocoquy. Dans un tel lieu, Radio-Oléron s'affirme d'emblée comme une radio très ouverte où l'on pouvait entrer comme dans un moulin. L'expression même de l'identité insulaire. Deux ans après, les chiffres parlent : cent seize heures d'émissions hebdomadaires (sur 100,7 MHz) assurées par quelque cinquante bénévoles. « C'est insuffisant », estime le président de Radio-Oléron, Bernard Savy. Vu de l'extérieur, ce n'est pourtant pas si mal, la population de l'île ne dépassant pas les 17 000 habitants ; ce qui représente un joli taux de participation.

Le taux d'écoute semble lui aussi satisfaisant. Il n'y a pas eu de sondage officiel, mais en direct, dans les bistrot de l'île, on s'aperçoit vite que tout le monde connaît et écoute. « Nous avons reçu jusqu'à quatre-vingts appels téléphoniques en une heure. » Radio-Oléron est aussi écoutée, de Marennes à La Rochelle, par

les Oléronais « exilés » sur le continent.

Comme partout dans les radios locales, le départ ne s'est pas fait sans remous ni sans conflits de personnes. Après divers ratés, la bonne marche de l'entreprise repose aujourd'hui sur une équipe de quatre permanents. Le budget 1983 a été de 350 000 F, le budget prévisionnel de 1984 de 510 000 F. Ces moyens financiers sont versés pour 50 % de la DRAC (Délegation régionale à l'action culturelle) de Poitou-Charentes. L'autre moitié est venue de l'île elle-même cinq communes (sur les huit) ont participé à l'aventure, de même que le SIVOM (Syndicat intercommunal à vocation multiple) ; la publicité locale a fait le reste.

Les émissions sont axées sur la culture traditionnelle charentaise et sur les informations économiques et sociales locales. Le bassin ostréicole de Marennes-Oléron représente près de la moitié de la production française d'huîtres et le port oléronais de La Cotinière est loin d'être seulement un décor pittoresque pour les estivants plaisanciers : avec cinquante-dix bateaux et 4 milliards de centimes de chiffre d'affaires dé-

claré par en, c'est le « grand port de la petite pêche » ; premier en France pour la crevette rose, il approvisionne aussi la région parisienne en soleils, bars, turbots, etc. Une vie économique qui ne repose pas sur la seule tourisme, et dans laquelle Radio-Oléron puise une part non négligeable de ses émissions quotidiennes.

C'est pourtant le tourisme qui crée à Radio-Oléron ses principales difficultés de programmation. L'été, la population insulaire passe de 17 000 à 200 000 habitants, avec des exigences nouvelles. Il faut se transformer en radio de services : météo marine, heures de marée, distractions, fêtes locales... Sans moyens, ce n'est pas facile ; d'autant que le plupart des bénévoles sont eux-mêmes en vacances et qu'ils sont, à cette époque, partis ailleurs. Mais, disent les responsables de la radio, « c'est là où l'utilité de notre rôle est le plus évidente ». Raison de plus pour s'accrocher dans un département pourtant surchargé : la Charente-Meridionale ne compte pas moins de vingt et une radios locales en activité.

GEORGES CHATAIN.

## Aux quatre coins de France

### Vacances et loisirs

**COTE D'AZUR 06500 MENTON**  
Hôtel CÉLINE-ROSE \*1987, avenue de Saupay  
Tél. (93) 28-28-33. Chambres et ch. de  
cuisine et sanitaires, eau, chauffage, parking.  
Piscine couverte 10x10, piscine 15x4, 180 F à 180 F 12-12.

**07260 JOYEUSE, ARDÈCHE**  
HOTEL LES CEDRES \*1981  
Bord rivière, vous accueillera avec 40 ch. et cft.  
sal. TV, Pous., 1/2 pens. Michelin. Logis de  
France. T.C.B. part. par. T. (75) 39-40-60.

**RANDONNÉES PÉDESTRES DÉCOUVERTE**  
LOZÈRE-CAUSSES-CÈVENNES  
TOUR MA-BLANC DOLOMITES  
« MAROC » sept. 7-10).  
P. DAINAT Guide HM  
19, av. St-Lazare, 34-MONTEPELLIER  
(67) 72-16-19

### Vins et alcools

**LES GRANDS BORDEAUX**  
A DES PRIX SURPRENANTS  
Formule « Primeurs Informations »  
Renseignements gratuits à :  
PONTY-DEZEIX & FILS  
33126 FRONSAC  
Tél. (57) 51-29-57

### CHATEAU LA TOUR DE BY

Cru Bourgeois du Médoc  
Bégadan, 33340 Lasparras Médoc  
Tél. : (56) 41-50-03  
Documentation et tarif sur demande.

**CHAMPAGNE Claude DUBOIS**  
A la propriété LES ALMANACHS  
VENTEUIL 51200 Epemay. T. (26) 52-56-34  
Vin vieilli en Foudre. Tarif s/dam.

**SAUTERNES - 1<sup>er</sup> GRAND CRU**  
« Château La Tour Blanche »  
ÉCOLE DE VITICULTURE ET OENOLOGIE,  
LA TOUR BLANCHE BOMMES, 33210 LANGON.  
Tél. : 16 (56) 63-61-55.  
Exposant au SIAL  
Stand 22 B 11  
Porte de Versailles  
Paris 18-22 juin 1984

Départ par les Seychelles ou les Bahamas  
REDÉCOUVREZ la FRANCE profonde  
Les paysages du JURA vous enchantent  
Le vin d'ARBOIS émerveillera votre palais  
Robert JOUVENOT  
Vigneron de souche multiséculaire  
Gde-rue 39600 ARBOIS T. (84) 66 04 19

البريد 101520



17/11/84

# Le bachot de l'Empereur

Question : quelle date ? Réponse : 1809.

LES trois professeurs de la faculté des lettres étaient là, en robe et épitoge. Lui, âgé de seize ans, avait produit le certificat visé par le proviseur du lycée attestant qu'il avait fréquenté l'établissement au moins deux ans avec assiduité. Il n'avait pas omis de verser les 60 F de droit, dont 5 fraient à chaque examinateur. Maintenant, il se trouvait au milieu de sept autres candidats, devant quelques notables ou oisifs venus en curieux, comme la loi les y autorisait. Rhétorique, philosophie, quel sujet allait-il lui échoir ? Il ne tremblait pas trop : seuls les textes étudiés dans les « hautes classes » pouvaient lui être soumis.

Quintilien. C'était un texte de Quintilien qu'il fallait commenter. La conversation s'engageait entre les trois examinateurs et les huit candidats du groupe. Une demi-heure durant, moins de trois quarts d'heure en tout cas, l'échange roula, comme dans un cours. Puis le jury se retira, procéda à un vote secret sur chacun des candidats, et revint. Le doyen de la faculté des lettres lut alors la liste des admis. Il ne restait plus qu'à attendre l'envoi du diplôme de bachelier, établi sur parchemin (1) et signé par Son Excellence le Grand Maître de l'Université impériale, au nom de « Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin ».

Cette année là, 1809, trente-deux diplômes furent décernés. Curieusement, trente et un du baccalauréat des lettres et un du baccalauréat des sciences. Curieusement, car le baccalauréat moderne, celui qui se modèle peu à peu pour ressembler au bac 84, mais sans changer fondamentalement, ce baccalauréat venait tout juste d'être créé par un décret en date du 17 mars 1808.

Or l'article 22 indiquait qu'on ne serait reçu bachelier dans la faculté des sciences qu'après avoir obtenu « le même grade dans celle des lettres ». Un candidat, un seul certes, a donc dérogé, la première année. Il est vrai que, d'emblée, d'autres exceptions ont envahi la règle, parfois sous le couvert de mesures transitoires.

Ce qui distinguait le baccalauréat-Napoléon de son ancêtre médiéval, ce n'était pas qu'il fût le premier grade universitaire. La « détermination », qui prend au quinzième siècle le nom de baccalauréat, était un examen de la faculté des arts. Mais, en confiant au lycée et non plus à la faculté la préparation de l'examen, le décret de 1808 installe définitivement le baccalauréat comme le couronnement des études secondaires.

L'empereur a l'exigence lourde : seuls les lycées d'Etat - qu'il vient de créer - seront habilités à cette préparation. C'est toutefois ce monopole qui, dans les faits, connaît de sérieux accrocs. D'abord, il est prévu que les deux années d'études dans un lycée ne seront exigibles qu'à partir de 1812. Dès 1811, il est décidé qu'une année suffira. En outre, l'enseignement public, qui, selon un texte de 1808, ne devait être confié qu'à l'Université, ne posait cette obligation qu'à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1815. Jusque-là, les individus qui auraient exercé pendant dix ans des fonctions d'instruction publique obtiendraient le diplôme du grade correspondant à leurs fonctions... Un texte de 1809 étendait aux élèves des séminaires dans les académies dépourvues de facultés des lettres le bénéfice du baccalauréat. Le Grand Maître l'attribuait sur présentation d'un certificat d'aptitude signé par les profes-

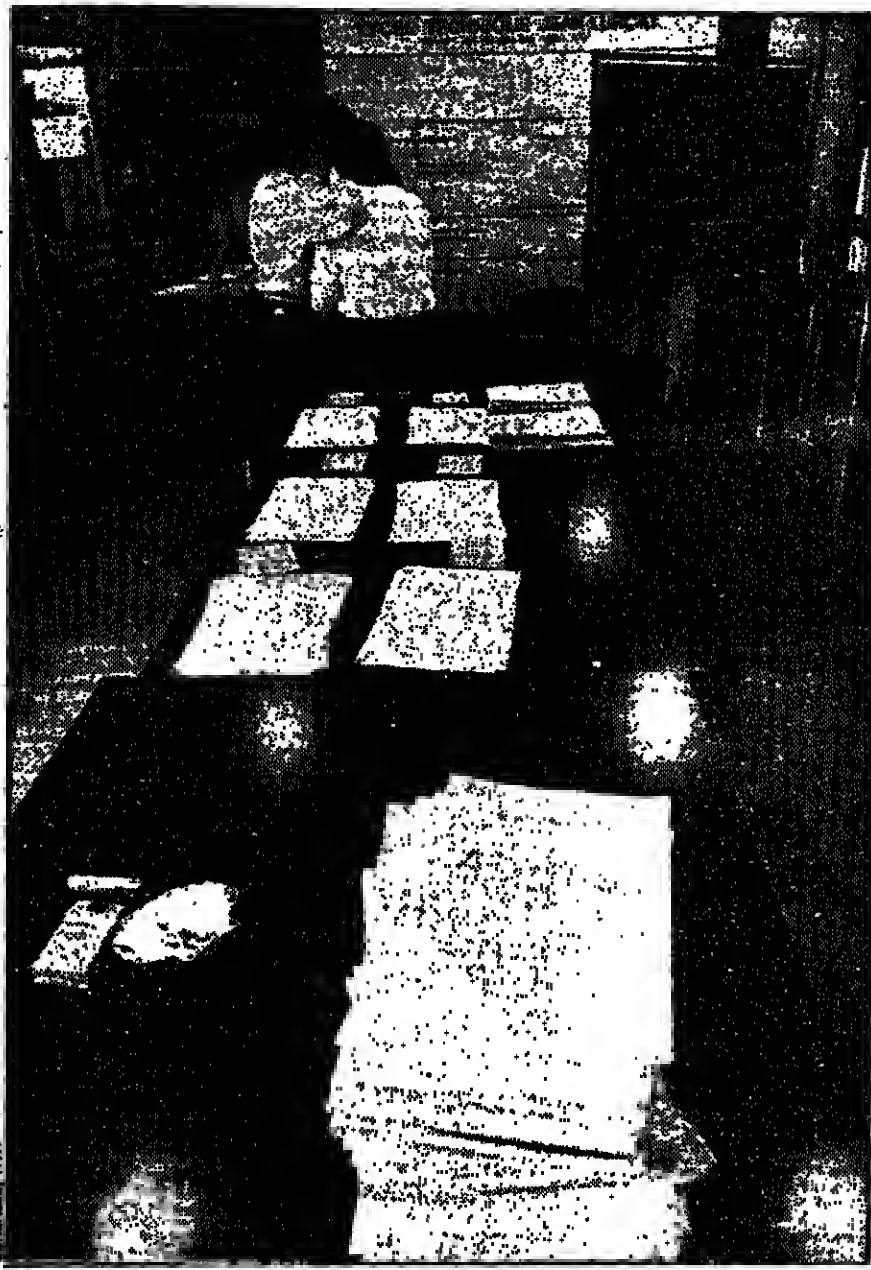
seurs du séminaire et visé par l'évêque ! L'année suivante, un arrêté précisait qu'un « inspecteur de l'académie en tournée » ou un autre officier de l'Université désigné par le recteur pourrait « se transporter au grand séminaire pour examiner les candidats ». Tant pis pour la règle rappelée pourtant la même année : « Tous les examens sont publics ». Cette règle millénaire allait tomber en désuétude, au moment où elle voyait le jour en d'autres contrées, en Prusse par exemple.

Trente-deux en 1809, les bacheliers sont au nombre de 666 l'année suivante. La progression ne sera pas aussi rapide par la suite (1 026 lauréats en 1811). L'utilité du baccalauréat n'est pas encore reconnue, sauf chez les étudiants qui veulent s'inscrire en théologie, en droit ou en médecine, ou dans un séminaire diocésain. Les choses vont changer.

En 1820, le comte Simon, ministre de l'intérieur, président de la commission de l'instruction publique, se plaint aux recteurs de la « facilité que certaines facultés de lettres [mettent] à la réception des bacheliers ». Il confesse avoir reçu des correspondances libellées par des « individus pourvus de ce grade » et dont « le style et l'orthographe offraient la preuve d'une honteuse ignorance ». Cela ne saurait durer. Il s'agit dorénavant de « prévenir une indulgence d'autant plus coupable que déformait le grade de bachelier va ouvrir l'entrée à toutes les professions civiles et devenir par conséquent, pour la société, une garantie essentielle de la capacité de ceux qu'elle admettra à la servir ».

Ainsi se forme l'image d'un baccalauréat destiné à devenir, selon le mot de M. Piobetta, la « clé de toutes les positions ». Ainsi se trouvent justifiées une suite de mesures qui, de la Restauration à Louis-Philippe, vont parler le langage de la sévérité. L'âge d'or d'un baccalauréat facile - le plus difficile étant parfois de se procurer les certificats d'études requis pour se présenter - est révolu. Dès 1821, l'examen devient individuel. L'épreuve de philosophie a lieu en latin à partir de 1823 (mais elle sera rétablie en français par le duc de Broglie en 1830), et tous les candidats au baccalauréat des lettres « devront répondre sur les éléments des sciences mathématiques et physiques ». Et, surtout, « les objets de l'examen seront tirés au sort ».

Innovation, s'il en est : ce n'est pas encore l'examen par QCM (questionnaire à choix multiples) tel qu'il se pratique aujourd'hui aux Etats-Unis et au Japon. C'est tout de même le corps du savoir découpé en tranches soigneusement numérotées, classées, délimitées. Le candidat tirait des boules d'une urne. Chacune portait un numéro correspondant à une question, dont l'examineur ne devait pas s'écarter. En 1840, le programme du baccalauréat



contendra cinq cents numéros !

C'est que la méfiance régnait à l'égard des jurys. Le doute sur leur impartialité était d'autant plus vif que depuis 1815 des commissions avaient été créées pour examiner les candidats là où n'existait pas de faculté. Si bien que les élèves des collèges royaux (les lycées) étaient jugés par leurs propres professeurs. En 1840, proviseurs et censeurs sont éliminés des jurys. En 1847, les commissions, très critiquées par les établissements privés, disparaissent. Victor Cousin, qui pressent que la reconnaissance de la liberté d'enseignement va placer les collèges de l'Université dans une vaste concurrence, obtient de la Chambre des pairs cet article de loi : « Les professeurs qui composent les facultés des lettres et des sciences procéderont respectivement et exclusivement aux examens du baccalauréat des lettres et des sciences ».

La suspicion des autorités n'était pas sans fondement. A peine majeur, le baccalauréat se mit à susciter de telles convoitises - signe de son prestige montant - qu'il tenta les faussaires de tout poil. Si les examinateurs n'étaient pas à l'abri de tout soupçon, les candidats non plus. Un arrêté pris en 1837 par Guizot en dit long à ce sujet. Il renforce les procédures de vérification de l'identité des postulants, certains individus peu scrupuleux ayant pris la détestable habitude de se présenter aux lieux et place du candidat. Moyennant rétribution, s'entend...

Ce n'était pas encore le trafic des sujets qui, cent vingt-cinq ans plus tard, en 1964, défrayera la chronique. Mais déjà, baccalauréat et commerce se faisaient des avances. Le partage des épreuves en séries numérotées avait provoqué la dérive : l'art d'apprendre s'était mué en art de réussir l'examen. L'ère des « manuels » et celle des préparateurs prirent leur essor. Tandis que les examinateurs officiels, des commerçants attentifs épiaient leurs manières et leurs manies. Puis ils couraient rédiger des ou-

vrages en forme de questions-réponses. C'était pour les candidats le succès assuré ! Et l'oubli le lendemain. De même, des maîtres de pension, chefs d'institution et autres individus passaient outre l'interdiction de dispenser des cours préparatoires. Dès la monarchie de Juillet, les « fours à bachot » font florès, n'hésitant pas à passer publiquement dans les revues universitaires. Deux, trois mois de préparation, le bac au bout. Entre deux placards pour du vin de bordeaux ou le médicament qui guérit les « maladies secrètes », l'annonce est alléchante : on ne paiera le cours qu'une fois l'examen réussi.

L'industrie du baccalauréat prospère d'autant mieux que le programme s'enfle au gré de l'évolution des connaissances. En 1821, le Conseil royal avait ajouté l'histoire et la géographie, et des éléments de sciences mathématiques et physiques. En 1830, l'épreuve s'ajoute à l'oral. L'épreuve consiste pour le candidat à « écrire instantanément un morceau en français, soit de sa composition, soit en traduisant un passage d'auteur classique ». La même année, l'enseignement des langues vivantes s'impose dans les collèges royaux. En 1840, histoire naturelle et chimie complètent la classe de philosophie, et Victor Cousin remplace le « morceau en français » de l'épreuve écrite par une version latine, éliminatoire.

Le programme (comme on disait à l'époque, et non les programmes) « c'était l'encyclopédie de toutes les sciences humaines », écrit Jules Simon. La pleine mutation de ces sciences au cours du siècle entraîne retouches et modifications du baccalauréat. Arago et Lamartine s'étaient querellés sur la tutelle du latin et du grec que le poète jugeait comme un bien nécessaire. La polémique avait paru sans lendemain. Cependant, quand Fortoul, ministre de Napoléon III, réforme le baccalauréat en 1852, il place celui de lettres et celui de sciences sur un pied d'égalité en ne subordonnant plus le passage du second au passage du premier. L'écrit, s'il est noté « mal » par les examinateurs, signifie l'ajournement du candidat. Une recommandation apparaît au détour d'une circulaire. Elle aura la vie dure et séculaire : « Le jugement une fois rendu, aucune considération ne pourra en changer l'expression ». Aujourd'hui encore, le jury du baccalauréat est souverain. Avec Victor Duruy, qui déplore que les professeurs n'aient plus en face d'eux « des élèves attentifs à leurs cours, mais des candidats aux prises, dès le milieu de l'année de seconde, avec les préoccupations étroites du diplôme », un effort est tenté pour endiguer l'encyclopédisme. En 1854, il réduit l'examen aux matières enseignées en classes de rhétorique (première) et de philosophie, ou de mathématiques élémentaires (la terminale d'aujourd'hui) ; il supprime la liste annuelle des auteurs.

L'effort est poursuivi, après la défaite de 1870, par le ministre Barbé qui, en 1873, soumet au Conseil supérieur de l'instruction publique un projet de

Jules Simon, Mgr Dupanloup, qui, comme Victor Duruy, se lamente que l'on demande « des hommes et [que] l'on ne nous donne que des bacheliers », défend le projet finalement adopté et traduit en décrets l'année suivante : le baccalauréat se passera désormais en deux parties, l'une en fin de rhétorique, l'autre en fin de philosophie ou de mathématiques élémentaires. La formule vivra près d'un siècle. Jusque'en 1963.

Ainsi, par des ajustements successifs, le baccalauréat traverse-t-il vents et marées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle qui l'a vu naître. Etrangement, les tempêtes ressemblent à s'y méprendre à celles qu'il essuiera encore, plus près de nous. Il n'y manque même pas un « sondage », puisque, en 1885, Armand Fallières adresse un questionnaire aux recteurs où l'on peut lire cette interrogation : « Y aurait-il lieu de supprimer purement et simplement les baccalauréats ? ». Déjà, le « bachot » a dû se colteler avec ses vices qu'il ne cessera d'exhiber : loterie, encouragement au surmenage scolaire, à l'encyclopédisme, aux commerces illicites. Il porte en écharpe le sceau de son ambiguïté congénitale : est-il le couronnement de l'enseignement secondaire ou la première pierre de l'enseignement supérieur ?

Constat et questions qui ont autant de réalité aujourd'hui, quand plus de 400 000 candidats s'offrent à l'épreuve qu'à la fin du siècle dernier, où 7 500 jeunes furent élus bacheliers.

Du Bachelier de Jules Vallès, en 1881, au film de Maurice Pialat *Passé ton bac d'abord*, en 1979, le baccalauréat n'a cessé de nourrir l'inspiration des créateurs. Dans le même temps, son rôle a changé. Il n'a plus la même fonction de promotion sociale. Devenu un point de passage obligé pour près de la moitié de chaque classe d'âge, il ne s'est pas pour autant banalisé et n'a rien perdu de sa force emblématique. A tel point que les réformateurs qui osent y toucher risquent d'être foudroyés...

CHARLES VIAL

(1) ... Qu'il aura soin de ne pas égarer, sous peine de devoir déboursier 5 F pour obtenir un duplicata. Cette précision est rapportée dans l'ouvrage : *Le Baccalauréat*, par Jean-B. Piobetta, édité par J.-A. Baillière et fils, 1937, auquel cet article emprunte largement.

## LE FRANÇAIS AU BAC

L'épreuve de français au bac ? Tout le monde doit y passer. Quelles que soient les options ultérieures. « L'angoisse »...

Avec *Le Monde de l'éducation*, il faut donc s'y préparer, bien connaître les règles.

Et les appliquer. Y mettre la forme et les formes. Une radioscopie de cinq années de sujets montre quels sont les auteurs « abonnés » à l'épreuve.

Champions toutes catégories : Victor Hugo, Zola, Paul Valéry, Jean-Jacques Rousseau ! Bon à savoir...

Des professeurs de français, correcteurs au baccalauréat, donnent des conseils pratiques pour réussir.

Des inspecteurs généraux de français commentent la réforme de cette discipline.

Et *Le Monde de l'éducation* publie un texte surprise sur le niveau des épreuves passées.

Dans *Le Monde de l'éducation* de juin, on trouve tout sur l'épreuve de français. Tout, sauf les sujets de 1984... Mais qui sait ?

*Le Monde*  
de  
**L'ÉDUCATION**

Pour comprendre vos enfants  
Pour préparer leur avenir  
L'information sûre.

NUMÉRO DE JUIN

En vente  
chez les marchands  
de journaux 11 F.



Polémique entre Pierre Lefranc et le général Nicot De Gaulle putschiste ?

Le général Edmond Jouhaud, ancien numéro deux de l'OAS, produit, dans son dernier ouvrage, à preuve de son affirmation selon laquelle le général de Gaulle aurait accepté, en mai 1958, de revenir aux affaires par un coup d'Etat militaire, le témoignage écrit, inédit jusqu'à présent, du général Jean Nicot, qui était à l'époque général de brigade de l'armée de l'air. Ce témoignage, publié dans le Monde Aujourd'hui daté 20-21 mai, suscite aujourd'hui une polémique dont voici les éléments.

Le démenti du saint-cyrien

M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, dont il fut l'un des collaborateurs, a adressé au général Jouhaud, le 29 mai, une lettre dans laquelle il dément formellement le témoignage du général Nicot.

Je vous donne l'assurance que le coup de téléphone du 29 mai en fin de matinée dont fait état un texte du général Nicot, dont je n'ai pas eu connaissance, n'a jamais eu lieu.

Dans sa conférence de presse du 19 mai 1958, le général de Gaulle avait expressément demandé que l'armée demeurât instrument de l'Etat.

Le 27 mai, pour mettre fin aux bruits qui circulaient, il renouvelait ses consignes à l'armée en déclarant : « Je ne saurais approuver toute action qui met en cause l'ordre public » et faisait demander au général Salan de lui envoyer un de ses adjoints.

Le lendemain, 28 mai, il recevait à Colombey le général Dulac et lui répétait de la façon la plus formelle qu'il n'accepterait de revenir au

pouvoir que dans le respect de la légalité républicaine.

Enfin, le 29 mai, le jour même du prétendu coup de téléphone, M. René Coty, président de la République, faisait savoir qu'il avait décidé de faire appel au « plus illustre des Français ».

Dans ces conditions, qu'eût-il signifié un appel téléphonique au général de Gaulle qui se trouvait en liaison directe avec le général Salan, se préparant à rencontrer le chef de l'Etat et dont le refus de toute action militaire avait été si nettement exprimé ?

Les initiatives des anciens collaborateurs réunis spontanément rue de Solferino n'eurent, durant ces journées, d'autre objectif que le respect de cette volonté affirmée par le général de Gaulle.

Voici donc les faits qui constituent la réponse du saint-cyrien qui vous précède que sa promotion dans le France libre porte le nom de « 13 Juin 40 » — et non 44 — et que ses anciens en sont fiers.

M. Michel Debré, également mis en cause par votre texte, a approuvé les termes de la présente réponse.

« Ma parole vaut bien la sienne »

En réponse à M. Lefranc, le général Nicot réaffirme dans une lettre adressée le 6 juin au général Jouhaud, l'exactitude des faits qu'il a rapportés.

Je confirme ce que j'ai écrit dans mon témoignage concernant cette affaire.

Le 27 mai, à la demande des chefs d'état-major (E.M.) des trois armées et du général Ely, je me suis rendu rue de Solferino où j'ai été introduit par le général de Rancourt pour faire état de leur scrupule à faire revenir le général de Gaulle aux affaires avec la concours et l'appui des forces armées sans l'accord explicite du général.

Le général de Rancourt, que je viens d'interroger ce jour, me confirme que MM. Debré, Lefranc, Pepon, Foccart et Guichard let probablement le colonel de Borneval et le commandant Vitasse, d'Alger, entre autres, assistaient à cet entretien, d'où il est ressorti que le Général, effectivement, souhaitait revenir aux affaires par des voies légales, mais que, faute d'ouverture politique du côté du président Coty ou du gouvernement en place, il n'y avait pas d'autre voie, pour sauver le pays, qu'un retour appuyé par les forces armées et ce, dans l'état du moment, cela semblait bien être la seule issue.

L'accord de l'EM gaulliste paraissant insuffisant aux trois chefs d'EM, et au général Ely, pour intervenir, le général Galée, à leur demande, me prie de retourner rue de Solferino, le 29 mai en fin de matinée, pour obtenir l'accord personnel et verbal du général.

Les mêmes personnes étaient présentes rue de Solferino, à l'exception du général de Rancourt, du colonel de Borneval et du commandant Vitasse.

ception du général de Rancourt, du colonel de Borneval et du commandant Vitasse.

J'ai exigé qu'un membre de l'EM gaulliste téléphone à la Boissérie pour que je puisse exposer au général de Gaulle les scrupules des chefs d'EM. Après concertation, c'est M. Lefranc qui, au bout d'un certain temps, vers 12 h-12 h 30 peut joindre la Boissérie. Il conserve le combiné et l'écouteur et je ne peux pas entendre le général répondre à l'exposé que lui fit Lefranc, ce dernier se contentant de dire, en fin de communication : « Oui, mon Général, bien mon général, mes respects mon général ! ». Se tournant vers moi et ses compagnons, Lefranc déclara : « Le général est d'accord pour que l'opération soit déclenchée sans retard. »

M. Lefranc peut nier les faits que je rapporte et faire état, pour donner du poids à cette dénégation, de sa parole de saint-cyrien. Saint-cyrien moi-même, de la promotion « Joffre », ma parole vaut bien la sienne. Je n'ai jamais fait de politique et n'ai jamais été considéré comme un menteur ou un mythomane pendant mes trente années de carrière militaire, ni par le suite du reste.

Quel intérêt aurais-je à inventer cette histoire ? Bien sûr, les principaux protagonistes sont morts et ne peuvent témoigner. Sont encore vivants le général Gouraud, le général de Rancourt et moi-même. J'affirme, une fois de plus, sous la foi du serment que le fond du témoignage que je vous ai adressé et les faits historiques que j'ai rapportés sont exacts.

G.I.

Dans l'article « La bannière étoilée claque sur la Normandie », paru dans le Monde Aujourd'hui daté 3-4 juin, les initiales G.I. ont été traduites par General Intendance. Plusieurs lecteurs nous font remarquer que l'origine de ce sigle mystérieux serait en fait Government Issues (produit du gouvernement). C'est d'ailleurs ce que dit le Petit Larousse.

Les deux versions ont cours, toutes deux fondées sur le fait que les soldats américains s'étaient, par déision, rebaptisés de ces initiales omniprésentes qui les désignaient comme du matériel de l'Etat.

Quant au terme « jeep » — devenu la propriété de la firme Willys Overland, — il provenait des initiales de General Purpose, c'est-à-dire tous usages.



Boîte aux lettres de gare (type Mougeotte).

Edmond Jouhaud : « l'histoire jugera »

Le général Jouhaud commente cette polémique dans une lettre adressée le 12 juin au Monde :

Je ne saurais prendre parti, laissant à vos lecteurs le soin de se faire une opinion, mais je désirerais leur apporter quelques précisions à ce sujet.

M. Pierre Lefranc objecte que le général de Gaulle se refusant à être porté au pouvoir autrement que légalement ses collaborateurs ne pouvaient avoir d'autre objectif que le respect de cette volonté. Dans quels buts alors, comme je l'ai rappelé dans mon dernier ouvrage, recevaient-ils les officiers chargés de mettre sur pied « Résurrection », tandis que Michel Debré arbitrait un différend entre Alger et Paris sur la mise sur pied de l'opération et envisageait les cas où « Résurrection » pourrait avoir lieu dans une lettre adressée à Jacques Soustelle qui la communiquait au commandement militaire à Alger le 27 mai ?

M. Pierre Lefranc souligne aussi que le président Coty, ayant fait appel au « plus illustre des Français », le 29 mai, il était inconcevable pour ses fidèles de lui demander (à midi) son accord pour déclencher un coup de force. Toutefois, M. Lefranc néglige d'indiquer que cet appel ne fut connu à Paris que dans l'après-midi du 29 mai. Que s'était-il passé auparavant ?

Le 29 mai, l'atmosphère à Paris est lourde. La veille, vers minuit, l'entrevue du général avec M. Le Troquer a eu un caractère orageux. De Gaulle est reparti pour Colombey s'enfermer « dans son chagrin ». Devant le refus obstiné de la gauche d'accorder tous pouvoirs au général, l'opération « Résurrection » ne restait-elle pas l'ultime recours ? Le général était-il farouchement opposé à cette solution ? Certains le prétendent. Cependant, de Gaulle s'informant, le 28 mai, auprès du général Dulac, des conditions d'arrivée de la première vague de parachutistes sur Paris, ne lui avait-il pas déclaré qu'il ne voulait pas apparaître tout de suite, atten-

dant d'être appelé comme arbitre ? Nuance qui laisse à penser que le général ne désouvait pas « Résurrection », qui, en définitive, lui permettait d'arriver indirectement aux affaires « légalement ».

Dès lors, on ne peut s'étonner de la communication de M. Olivier Guichard au général Salan, le 29 mai vers 9 heures : « Nos affaires se présentent mal. A vous de jouer maintenant. »

Après d'expliquer la démarche du général Nicot, émissaire des chefs d'état-major à Paris, qui désirait connaître la décision du général avant de déclencher l'opération. Cette décision connue, le général Salan était informé, par mon intermédiaire, de passer à l'action. En ce qui concerne la métropole, le général de Rancourt, compagnon de la Libération, commandant le transport aérien, faisait décoller ses avions sur le Sud-Ouest pour embarquer les parachutistes. Les avions, déjà en vol, seront rappelés à leur base lorsque l'on apprendra que le général de Gaulle devait être reçu par le président Coty. Le témoignage du général Nicot se justifiait parfaitement de la sorte, cependant que, sur cette controverse, l'histoire jugera.

Il peut paraître étonnant de revenir sur ces événements plus de vingt ans après. S'il en est ainsi, c'est que la relation du drame algérien demande à être revue sans complaisance, même si la légende qui s'attache à certains hommes devait en souffrir. L'histoire aura à se pencher aussi sur le désarroi résultant de promesses non tenues, de déclarations contradictoires, de même que sur la responsabilité du non-respect des accords d'Evian et sur la distinction professionnelle et raciale dans l'application des mesures d'amnistie prévues par ces accords. On ne peut laisser passer sous silence des contre-vérités, de même qu'il est normal de dénoncer l'apologie de l'aide matérielle apportée par certains hommes aux rebelles dans leur lutte contre la France.

Papa-dimanche

« Le problème », écrit Bruno Frappat dans le Monde Aujourd'hui du 3 juin, « ce n'est pas d'être père, c'est de le rester. » Le divorce se répand comme une épidémie.

Je voudrais que ceux qui se croient épargnés, que ceux qui n'y pensent pas, réfléchissent une seconde à cette question.

Le divorce désigne un parent gardien (la mère, neuf fois sur dix) chargé de l'exercice de l'autorité parentale et d'un parent qui dispose d'un droit de surveillance, totalement illusoire, et d'un droit « de visite et d'hébergement », sous la forme de la moitié des vacances et d'un week-end sur deux.

Théoriquement, tous les partages sont possibles. Mais les juges se conforment à l'habitude. Toute formule divergente (proposant ne serait-ce qu'un soir ou un après-midi de plus par semaine) est considérée comme « trop compliquée », sauf accord des deux parents.

Ni la capacité (témoignée par le recours humiliant aux attestations), ni la proximité, ni la disponibilité (parfois plus grande que celle de la mère qui travaille), ne sont prises en considération.

Ce schéma rigide a des racines anciennes, quand il fallait alors protéger les mères par toutes sortes de dispositions, quand les divorces étaient moins fréquents. Aujourd'hui, le divorce explose. Pour les enfants en bas âge, il consacre l'absence (l'élimination !) du père, que l'enfant prend l'habitude de retrouver comme s'il était au manège : un petit tour et puis s'en va... A plus tard. A dans quinze jours.

Comment faire cesser cette situation humiliante pour les pères transformés en visiteurs à temps partiel, dramatique pour les enfants qui n'ont qu'un parent de loin en loin, au rabais, et même indigné d'un pays moderne ?

A. CHARLES (Paris).

Désert

Liturgie de l'innocence

TORDRE le cou à l'éloquence. Le désert supporte mal le romantisme, le bavardage, l'effluve. Muet, minéral et introverti, il exprime le mort plus que le vie. Il est sec, gigantesque, cahotique : une mer pétrifiée. Quand le vent le soulève, il brouille la vue et étouffe le voyageur imprudent. Ou sont les gazelles dont on voit parfois les empreintes en forme de cœur ? Ou sont les dromadaires ironiques et rêveurs qui tanguent au-dessus du vide ? Ou sont ces oiseaux délicats qui se cachent pour ne pas mourir ?

Oui, mais il y a les dunes... Elles sont la tendresse du désert, claires, jouseuses. Elles montent à l'assaut du ciel, douces et lisses.

Le désert n'est plat que sur les cartes postales. Ses horizons sont cassés ; il brûle ou glace. Il jongle avec les couleurs, les formes, les à-pic. L'omniprésence du sable bute sur des rocs noirâtres que de mystérieux architectes ont transformés en nécropoles, en statues, en forêts ou en basiliques rongées par les siècles. Gaudi y Cornat ou Picasso, deux Espagnols, sont-ils venus chercher ici la secret de leurs courbes et de leur symétrie fantastiques ?

L'inné dans le domaine. Que fait-il là dans ce creux, cet arbre solitaire et rachitique, piquant comme un chardon ? On le croit hospitalier et il blesse. Le désert est un immense mirage. Déconcertant, il ne donne pas ce qu'il promet, mais davantage ou tout autre chose. Ses plages de sable soyeux ne se per-

dent de ne eucune mer ; blondes comme des biés, elles sont la chair du désert, vivantes et chaudes, frémissant sous la bise. Leur dentelle est sans cesse recommencée, précise, délicate.

L'homme pénètre par effraction dans l'univers mystérieux du désert. Il doit s'entourer de mille précautions. On peut tricher avec lui, mais il suffit d'une gourde prématurément vide, d'une provision épuisée, d'une vipère, d'un scorpion ou d'une cheville foulée, pour devenir à jamais prisonnier de cette étendue implacable.

L'homme désire le désert, qui rieque pourtant de l'engloutir. N'est-ce pas parce qu'il chérit sa peur qu'il recherche cette immensité ? On aime le désert comme on aime la nudité, c'est-à-dire l'aventure. Seules les constellations de la nuit prennent vraiment possession du désert. Elles l'entourent de leur chape étoilé et le parent de leurs feux : le tout sur le rien.

Tragique dans son silence et son dépeuplement, le désert est en outre d'une étonnante propreté. Est-ce le vant qui l'aspire ? Est-ce l'absence de déchets végétaux ou animaux ? En tout cas, le résultat est surprenant. Nul besoin d'eau pour laver le désert. Il s'écoule tout, seul de lumière lustrale. Il est si net qu'on se refuse à le salir : laisser traîner un papier, jeter une cigarette, a fortiori des conserves (les guides les écrasent à coups de pierre avant de les remporter avec eux).

Un hommage à la pureté

Je ne sais pas si la pureté est vertu, mais elle est communicative ; qui salirait une autoroute ou un champ hésite avant de souiller le désert. Il rend hommage à la pureté.

Parce qu'il est pauvre, décapant, parce que ses présents appartiennent à un autre monde, le désert accule à l'ascèse. Il faut souffrir pour y vivre. Il nous parle d'un ailleurs à la manière de la haute montagne. La Lune algéenne ne doit pas faire beaucoup mieux...

Dans la désert, on ne se perd pas forcément mais on risque de s'égarer faute de points de repère. Toute trace est bienvenue : empreintes d'hommes, de véhicules, d'animaux, excréments de chameaux, cendres de feux, etc. Mais si ces traces-là tiennent compagnie ou rendent service, elles ne sont pas les plus importantes. Le désert tout entier est à sa façon un signe ; il vous fait signe. Sa splendeur irréelle subjugue et déroute. Son message est inoubliable même s'il est ardu à formuler. L'homme y prend conscience de sa fragilité. Il est proprement dépaycé, et tout dépaycé entraîne un autre enracinement. Les hommes de la mer le savent — et on peut supposer que les Touaregs feraient d'excellents marins.

Le désert fait penser à l'amour parce qu'il est violent et exclusif, obsédant, et qu'il met hors de ses gonds. Rien d'étonnant qu'il soit devenu la terre privilégiée des mystiques. Dans le désert, le croyant se sent en sur un autre et plus disponible pour le contempler.

On ne trouve certes ici ce qu'on y apporte. Il est ridicule de dire que le désert « convertit ». Prétention hérétique, car rien ni personne ne convertit si ce n'est la grâce, dont la nature n'est pas propriétaire. Mais elle

peut être une caisse de résonance. Elle érache l'homme à la routine et à son « divertissement ». Tout au plus peut-on avancer que le désert incite à la contemplation par l'exemple de dépeuplement qu'il offre : son néant, déposséda et réorienté le désir.

Jean Sullivan disait de le Cantate 51, de Béch, qu'elle l'invitait à croire en Dieu. Il serait bien étonnant qu'en décentrant le désert n'influe pas sur la foi et ne révèle la torpeur du croyant. On parle moins aujourd'hui de la « théologie des signes » ; n'est-ce pas dommage de déprécier les chemins de la foi sous prétexte d'exigences mal placées ?

Car la foi est elle aussi dénuement, rupture et mystère. La liturgie du désert est bouleversante. Elle ne nous fait pas toucher l'inaccessible et le silencieux mais éventuellement nous donne à le pressentir. Ce n'est pas pour fuir les hommes que Charles de Foucauld, après tant d'ermes, a choisi le Hoggar mais pour se rapprocher de l'Eternel. Le désert est « sacrement » au sens extensif du mot. Comme tout ce qui est beau, il induit à penser et à aimer l'invisible. L'ermite est habité. D'où le nom donné à Charles de Foucauld : « frère de l'universel ». Les mystiques — il en est dans toutes les religions et dans toutes les situations — nous disent l'envers des choses et des êtres. Ils nous aiment tant qu'ils ignorent le prosélytisme (à preuve, l'échec de Foucauld à fonder un monastère). Homme libre, toujours tu chériras le désert.

Le désert n'est pas un désert de bonne aventure. Son langage est multiple et obscur : il appartient à l'homme de le décrypter. Il a été créé le premier, bien avant l'oasis de l'Eden.

Il nous donne une leçon d'innocence.

HENRI FESQUET.

VERT... O... L... T... Un... L... Tout... archéologique... Henri Fesquet.

Handwritten signature or text in a box.



# Trois mille siècles d'occupation humaine

Dans les vitrines du temps à Guiry-en-Vexin.

**O**UVERT le 30 septembre 1983, le musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin avait déjà accueilli dix mille visiteurs au 30 avril. Situé à 19 kilomètres au nord-ouest de Pontoise, ce nouveau musée présente de façon claire et jamais ennuyeuse le passé du Vexin français (1), du Parisien (autour de Cormeilles) et du pays de France (c'est-à-dire le nord-est du Val-d'Oise) depuis - 300 000 ans (paléolithique inférieur) jusqu'aux temps mérovingiens (V-VII<sup>e</sup> siècle de notre ère). Trois mille siècles dont on suit le déroulement chronologique, d'abord dans les salles du rez-de-chaussée, puis en-dessous, dans celles du « rez-de-patio ».

Les plus anciennes traces d'occupation humaine datent de - 300 000 ans environ. Point de restes de *Homo erectus* qui vivaient alors, mais des dents et des défenses de mammoth, ainsi que de gros bifaces et des racloirs acheuléens. Cette industrie lithique montre que nos ancêtres taillaient la pierre de la même façon que leurs contemporains le faisaient dans tout l'ancien monde.

Les vestiges des industries du paléolithique moyen (- 100 000 à - 35 000 ans) et du paléolithique supérieur (- 35 000 à - 10 000 ans) sont abondants dans le Val-d'Oise, aussi bien sur le plateau que dans les vallées.

Pendant tout le paléolithique, les hommes ont dû subir les périodes glaciaires plus ou moins accentuées qui se sont succédées depuis - 2 millions d'années. Tout change il y a quelque dix mille ans, avec la fin de la dernière glaciation. Le climat se réchauffe progressivement; la faune et la flore changent. Toutes conditions qui rendent possible le début d'un genre de vie radicalement différent. Nomade, chasseur et cueilleur jusqu'alors, l'homme se sédentarise; il devient éleveur et agriculteur, et il découvre la technique de la céramique. C'est la période néolithique, qui a commencé dans le Val-d'Oise vers 5 500 avant Jésus-Christ. Le département est alors très peuplé - pour une époque où les techniques de culture épousaient vite les terres et obligeaient les agriculteurs à aller s'installer, tous les huit ou dix ans, sur des lopins de terre « neufs ». Sur la seule commune de Guiry-

en-Vexin (6 kilomètres carrés), on connaît plus de cent sites néolithiques. Les hommes d'alors cultivaient le blé, élevaient des chèvres, des oisons, des porcs et des chiens; ils se paraient de bijoux confectionnés dans des coquilles fossiles ou dans des os. L'outillage lithique, les os de poterie, l'absence d'épaves, entre autres, montrent qu'une partie de ces populations néolithiques était de tradition danubienne. Cette dernière semble être le vers 5 500 avant Jésus-Christ en Europe centrale d'où elle s'est peu à peu propagée, vers l'est jusqu'en Ukraine, vers l'ouest jusqu'aux Pays-Bas et jusque dans le nord de la France.

Mais à la même époque, dans les vallées de la Seine, de l'Oise et de la Marne, vivait une autre population dont la culture est caractérisée essentiellement par des sépultures collectives installées dans des allées couvertes. Les constructions mégalithiques de la civilisation « Seine-Seine-Marne », particulièrement nombreuses dans le Val-d'Oise (on en connaît au moins vingt-trois), sont parfois formidables: celle de Guiry, 15 mètres de long. Elles sont souvent fermées par une pierre plate verticale faisant office de bouchon. Et ce « bouchon » est bien ajusté grâce à une gorge périphérique s'adaptant dans un relief symétrique ménagé tout autour de l'extrémité du bouchon. La face extérieure du bouchon peut être ornée: à Guiry, par exemple, un collier et deux serpents sculptés sur cette face. On trouve aussi une poignée centrale analogue à celle d'un couvercle de marmite. Mais on peut se demander si la pierre a été souvent utilisée: le bouchon-couvercle pèse 160 grammes.

Les hommes enterrés dans les sépultures collectives ont parfois une fin tragique: l'un des morts enseveli dans l'allée ouverte de Guiry avait une poignée de flèche en pierre fichée dans une vertèbre.

Certains de ces allées couvertes ont d'ailleurs servi de sépulture bien au-delà de la période néolithique: on y trouve aussi des squelettes ou des os datant de l'âge du bronze (1800-700 avant J.-C.) et de céramiques du premier âge de fer (725-450 avant notre ère).

À l'âge du bronze, peu représenté dans le Val-d'Oise,



Tête en tôle de bronze (150 à 200 ap. J.-C.).

viennent les deux âges du fer, le second en particulier, celui de la Tène, qui commence avec l'arrivée des Celtes au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère et continue jusqu'à la conquête romaine (58-51 avant J.-C.).

Jusqu'en 1975, on connaissait peu de traces de l'âge de fer. Grâce au travail accompli au cours de la dernière décennie, en particulier par des groupes d'archéologues amateurs réunis en Fédération des associations de recherches archéologiques du Val-d'Oise, on connaît maintenant quelques bourgades (dont la plupart ne sont pas encore fouillées), des sites fortifiés et surtout des nécropoles. Et, comme toujours, les tombes

sont une mine d'objets divers, souvent en bon état (céramiques qui permettent de différencier les époques successives, fibules en bronze ou en fer, armes, objets usuels, etc.).

En maints endroits, les derniers vestiges de la Tène se mêlent aux premiers restes gallo-romains. Et il est souvent difficile de séparer ce qui date d'avant la conquête romaine de ce qui est postérieur aux guerres de César.

A Epiais-Rhus, cependant, commence à émerger le mode de vie purement gallois, avec ses activités agro-pastorales: élevage du bœuf, du mouton et du porc (volaille et gibier sont rares), consommation de pois-

son, pratique du tissage, de la poterie, de la métallurgie du fer, du travail du bois.

Les restes gallo-romains sont innombrables dans le Val-d'Oise. On trouve aussi bien d'humbles vestiges de la vie quotidienne (matériel agricole, objets usuels, restes de cuisine) que des villas somptueuses et des ensembles monumentaux.

Certaines pièces plongent le visiteur dans la perplexité. Le nombre de coquilles de grandes huîtres de haute mer témoigne de la faveur dont jouissaient ces mollusques bivalves auprès des gourmets de l'époque. Mais on trouve toujours les deux valves, ce qui montre que ces huîtres étaient mangées vivantes. Or la mer est bien à

150 kilomètres et les charrois ne devaient pas être très rapides...

Autre source d'étonnement, les restes spectaculaires du « conciliabulum » de Génainville. Un conciliabulum était un ensemble de monuments (temples, théâtre, etc.) où la population de toute une région venait participer à des rites communs mais qui était construit hors d'une ville permanente, probablement sur le site d'une foire traditionnelle de courte durée.

Les monuments du conciliabulum de Génainville, certes, ont commencé à être détruits - et leurs éléments réemployés - sans doute dès la christianisation, qui a commencé au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. Depuis 1960, la fouille systématique du site par les membres du Centre de recherches archéologiques du Vexin français (CRAVF) a mis au jour d'extraordinaires vestiges qui sont maintenant la gloire du musée de Guiry-en-Vexin.

Le grand temple (28 mètres de côté), le petit (5 x 7 mètres), le théâtre de dix mille places, étaient ornés d'un décor surabondant de sculptures superbes, souvent bien conservées, où se mêlent les traditions purement romaines et purement galloises. Dans les restes du petit temple a été trouvé un objet exceptionnel: une tête de tôle de bronze, clouée sans doute à l'origine sur une statue de bois. Faite entre 150 et 200 de notre ère, cette tête a encore ses yeux de pâte de verre.

La population gallo-romaine habitait surtout les plateaux, comme on témoignent les très nombreux restes de villas et de grandes exploitations agricoles. Avec les Mérovingiens, l'habitat descend dans les vallées et il se groupe autour des premières chapelles. Quant aux nécropoles, elles montrent le réemploi fréquent de pierres façonnées par les Gallo-Romains. Elles sont les plus récentes nécropoles accessibles aux archéologues: les cimetières carolingiens sont souvent, en effet, situés sous les cimetières actuels.

YVONNE REBEYROL

(1) Le Vexin français est limité au sud par la Seine, à l'ouest par l'Epte, à l'est par l'Oise et au nord par les plateaux de Thelles.

## Un cheval de labour tombe dans le sarcophage

Trésors en sous-sol.

**L**e remarquable Musée archéologique départemental de Guiry-en-Vexin (Val-d'Oise) n'existerait pas sans l'enthousiasme, le travail et la persévérance d'amateurs bénévoles et des habitants de cette commune qui compte à peine 150 habitants. De même, nombre des objets, humbles ou superbes, présentés dans ce musée n'auraient pas été retrouvés sans les fouilles menées à bien par les mêmes amateurs, grâce aux autorisations données facilement par les propriétaires des terrains agricoles ou industriels.

Tout a commencé en 1951 lorsque le groupe spéléologique et archéologique du Camping-Club de France a été surpris en train de fouiller - avec méthode, certes, mais en pleine illégalité - une nécropole mérovingienne située à Ruai-Saraincourt (à 8 kilomètres au nord de Meulan). Le directeur d'alors de la circonscription archéologique régionale, le professeur André Pignatoli, vit

les fouilleurs, qui ne cherchaient pas à se cacher, mais avaient totalement ignoré la loi de 1941 interdisant toute fouille archéologique sans autorisation préalable. André Pignatoli comprit que ces amateurs étaient compétents, et ceux-ci furent chargés, officiellement cette fois, de continuer le travail, puis d'aider M. Prieur, l'ingénieur local, à mener à bien, à Saraincourt, la fouille d'une autre nécropole mérovingienne.

En 1953, le maire de Guiry-en-Vexin, M. André Huppe, eut la surprise de voir son cheval de labour tomber subitement dans un sarcophage dont le couvercle venait de se casser. Il découvrait ainsi une troisième nécropole mérovingienne, dont la fouille fut confiée aux archéologues amateurs du Camping-Club de France.

L'intérêt et l'aide du maire et de la population de Guiry-en-Vexin, la richesse archéologique des environs de ce petit village, ont fait que le groupe a fixé

sa base à Guiry. Dès mai 1955, un petit musée a été ouvert à la mairie, où il a grignoté peu à peu des pièces. Ouvert seulement le dimanche, il a attiré pourtant cinq mille visiteurs par an.

L'activité du groupe du Camping-Club de France est telle qu'en 1959 il est rejoint par le groupe d'archéologie du Touring-Club et qu'en 1963 le Centre de recherches archéologiques du Vexin français (CRAVF) est créé par les membres des deux groupes. Le CRAVF a donné le cadre juridique nécessaire pour accueillir le musée de Guiry-en-Vexin, qui, jusqu'alors, dépendait du Foyer rural.

Très vite, le musée de la mairie a été trop petit. Mais ni le CRAVF ni la commune n'ont les moyens d'en construire un nouveau. En 1978, une convention est signée entre le CRAVF et le département. Ce dernier (pour 60 %) et l'Etat (pour 40 %) apportent les 8 millions de francs nécessaires à l'édification du musée départe-

mental du Val-d'Oise. Outre les salles d'exposition permanente, celui-ci comprend une salle réservée aux expositions temporaires, des réserves de dépôts de fouilles, une salle de travail et des locaux techniques.

Le CRAVF compte actuellement trois cents personnes, toutes bénévoles, exerçant les professions les plus diverses, de la pédagogie à l'emballage, de la direction de banque au secrétariat. Son président-fondateur, M. Georges Mercier, est typographe (en retraite maintenant), son secrétaire général, M. Pierre-Henri Mitrard, fonctionnaire, son muséographe et conservateur-adjoint du musée départemental, M. Jacques Sirat (1), dessinateur en tapisserie. Quant à l'inventeur d'un cerf-volant pour photographies aériennes, Lucien Bulot, il travaillait dans une librairie.

Tous les week-ends, une cinquantaine de membres du CRAVF viennent passer à Guiry-en-Vexin

au moins quelques heures et une dizaine d'entre eux restent les deux jours entiers. Aux temps héroïques, les jeunes du Camping-Club avaient à leur disposition une dépendance du château de Guiry prêtée par le propriétaire, M. Bernard de Maistre. Depuis 1964, le CRAVF est propriétaire d'une maison du village achetée grâce à un don d'André Véra. Ainsi ceux qui viennent les week-ends pouvaient-ils, avant la création du nouveau musée, y faire le tri, le lavage et l'inventaire des objets découverts, et peuvent-ils encore y répondre au courrier, y travailler sur les informations recueillies pendant les fouilles, y préparer les publications sans lesquelles le travail des fouilles archéologiques n'est pas achevé... et y remplir les différentes fonctions domestiques inhérentes à une vie communautaire. Certes, certains membres du CRAVF - surtout les plus anciens - ont, à Guiry ou dans les environs du village, un pied-à-terre. Mais la tradition s'est

perpétuée depuis plus de trente ans: la maison comporte encore des dortoirs et les repas sont pris en commun. La bibliothèque de cinq mille volumes est restée dans la mairie et devrait être bientôt ouverte au public.

Le CRAVF a, dans chaque village de la région, des correspondants qui lui signalent les découvertes, fortuites le plus souvent. Actuellement, il fouille depuis vingt ans le site gallo-romain de Génainville et depuis dix ans celui d'Epiais-Rhus. Et il publie, une fois par an, le *Bulletin archéologique du Vexin français*, qui « tire », en moyenne, à sept cents exemplaires (2).

Y. R.

(1) M. Sirat était conservateur du premier musée de Guiry-en-Vexin. Depuis la « départementalisation », le conservateur en titre est M<sup>me</sup> Monique Depreux-Dargy.

(2) CRAVF, 3, rue Madame, Guiry-en-Vexin, 95450 Vigny.



# Alain de Benoist exprime ses désaccords avec le Front national, considère François Mitterrand

## Les ordonnances du docteur Droite

« Un débat sur l'essentiel. Non pour bétonner des clivages archaïques. »

**É**CRIVAIN, rédacteur en chef de la revue *Nouvelle école*, membre fondateur du GRECE (Groupe de recherche et d'études pour la civilisation européenne), membre de la Société des amis de Bayreuth, du Mouvement normand, des Amis de Joseph de Maistre, de la Voluntary Ethnasia Society et de la Viking Society for Northern Research, Alain de Benoist, quarante et un ans, licencié en droit et en lettres, est considéré comme le principal idéologue du courant de pensée de la « nouvelle droite ». Il a répondu à nos questions sur l'évolution de ce mouvement.

« Depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, la droite française, si l'on en juge par la tonalité autant que par le fond de son discours, semble plus portée vers un retour aux sources de ses archaïsmes que vers les pistes de la nouvelle droite. Ce sont les thèses de Le Pen qui font un « tabac », ce ne sont pas les idées de votre courant de pensée... N'est-ce pas là, pour vous, la marque d'un échec stratégique ? La « mode » de la nouvelle droite est-elle passée ? Comment expliquez-vous que l'opposition soit peu attirée par les « munitions » que vous lui proposez ? Seriez-vous donc trop intelligents à une époque où les simplismes sont redevenus prédominants ?

« Simplisme et politique ont toujours fait bon ménage. C'est pourquoi, dès sa création, la nouvelle droite s'est délibérément située en dehors des marges de l'action politicienne. Il me semble de ce fait impossible de faire la moindre comparaison entre un phénomène politique ponctuel, largement amplifié par les médias, comme le « phénomène Le Pen », et une école de pensée qui, depuis quinze ans, a entrepris une réflexion en profondeur qui excède largement les frontières partisanes. Le « phénomène Le Pen » constitue un intéressant symptôme de la lassitude d'une partie de l'opinion vis-à-vis du discours institutionnel. Mais il s'agira très probablement d'un feu de paille.

« Nous ne nous situons pas sur le même plan, nous ne nous adressons pas au même public et, quant aux idées, dans les rares domaines où le Front national a fait connaître les siennes, celles-ci m'apparaissent comme tout à fait étrangères aux nôtres. Partisans de la cause des peuples, d'une solidarité entre l'Europe et le tiers-monde, d'une lutte contre l'idéologie occidentale et la politique des blocs, nous ne saurions approuver l'atlantisme du Front national, pas plus que sa critique du gaullisme ou des institutions de la Ve République. Nous sommes également en désaccord avec toute campagne anti-immigrés. La critique de l'immigration est légitime dans la mesure où celle-ci constitue une forme de déracinement forcé. Mais à la condition de s'affirmer solidaires des immigrés qui en sont les premières victimes et qui se trouvent en fin de compte confrontés au même problème que nous : comment conserver une identité culturelle dans un monde de plus en plus soumis à la logique de l'homogénéité ?

« Je ne pense donc pas du tout que l'on puisse parler d'échec stratégique en ce qui concerne la nouvelle droite. Les réunions et les colloques du GRECE, plus d'une centaine dans toute la France depuis octobre dernier, attirent aujourd'hui plus de monde que jamais. Les thèmes que nous avons lancés depuis le début des années 70 (problématique des rapports entre nature et



culture, débat monothéisme-polythéisme, conquête du pouvoir culturel, critique de l'égalitarisme et de la société marchande, « révolution conservatrice », etc.) ont été, directement ou non, au centre de tous les grands débats intellectuels récents. A une époque où l'intelligentsia de gauche accumule les désillusions, la nouvelle droite, qui elle n'est déçue de rien, lance des idées tous azimuts afin que s'instaure un vrai débat sur l'essentiel, non pour bétonner des clivages archaïques.

« En ce qui concerne l'opposition, je pense que, depuis 1981, elle a commencé à assimiler les leçons de Gramsci sur le pouvoir culturel et qu'elle a compris la nécessité d'une critique de fond de l'égalitarisme. Il lui reste encore à apporter des réponses alternatives dans tous les domaines de la pensée et à étudier plus clairement les limites du « libéralisme ». Dans l'immédiat, le fait majeur reste l'extraordinaire décalage qui existe entre les familles politiques et les familles intellectuelles. J'y vois un signe révélateur et largement positif.

« Tous vous paraît-il négatif dans l'action de la gauche depuis 1981 ? Pouvez-vous dire ce que vous approuvez et désapprouvez le plus dans les choix de M. François Mitterrand ?

« Le cas de l'actuel gouvernement est assez particulier. En 1981, M. Mitterrand proposait le « changement sans risque ». Les Français ont eu le risque sans changement. M. Max Gallo, porte-parole de l'Élysée, convie la gauche à se convertir à l'individualisme. M. François Mitterrand se voit qualifié de « meilleur allié » de

M. Reagan, tandis que M. Jacques Delors poursuit la politique de M. Raymond Barre.

« La France s'installe en fait dans la social-démocratie la plus plate, et M. Mitterrand, qui se voulait le restaurateur du socialisme, restera plus probablement dans l'histoire comme son fossoyeur. Ce que je lui reproche le plus : sa gestion économique désastreuse, son incapacité à concevoir un grand dessein, son absence de politique étrangère. Ce que j'approuve : quelques velléités de défense de la culture et de la langue françaises, le discours de M. Jack Lang à Mexico, qui méritait mieux que la façon dont il a été reçu, mais qui est resté de toute façon lettre morte.

« Cela dit, ce genre de bilan revient vraiment à voir les choses par le petit bout de la lunette. Il serait plus urgent de se demander pourquoi le vingtième siècle n'a créé aucune grande idéologie politique, et s'est seulement borné à appliquer, avec des résultats généralement médiocres, voire désastreux, dix systèmes hérités du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Il serait plus urgent aussi de se demander si le nouveau paysage social qui se met en place dans la société occidentale depuis quinze ans va enfin trouver les éclairages théoriques qui lui conviennent.

« Les travaux d'un Bandir-lard sur l'implosion du social, d'un Louis Dumont sur la genèse de l'individualisme, d'un Régis Debray sur la place de la Nation dans le monde de demain, d'un André Grjebine sur les zones économiques autoconcentrées, d'un Christopher Lasch sur la montée du narcissisme, d'un Edgar Morin

sur les nouvelles épistémologies, me paraissent plus importants que les spéculations sur les combinaisons électorales du moment. Je ne pense pas, disant cela, faire de l'intellectualisme. Sous la croûte des micro-événements, il faut simplement tâcher d'aller à l'essentiel.

« L'originalité de votre position sur l'immigration a été remarquée. Mais comment vous situez-vous dans les autres débats politico-culturels actuels ? Par exemple, quelle est votre position dans le débat sur l'avenir de l'enseignement privé ? Etes-vous dans le camp de la laïcité ou dans celui de l'enseignement privé ?

« Le problème est complexe, puisqu'il s'agit de concilier la nécessité d'un enseignement national, transmettant et inculquant des valeurs caractéristiques de la nation et du peuple français, et la réalité plurielle de la société d'aujourd'hui, qui semble rendre impossible un système éducatif unique. Il n'y avait en fait pas d'utilité à ranimer la querelle scolaire. Elle l'a été par la volonté du gouvernement et si elle a pris l'ampleur qu'elle connaît actuellement, c'est essentiellement en raison de la dégradation du service public : dégradation de la qualité de l'enseignement et dégradation de l'idée même de la laïcité.

« Les motivations confessionnelles représentent à peine 20 % des motivations de choix du privé, le vrai problème est donc celui de la qualité de l'enseignement public. C'est aussi le problème de la nécessaire diversité de l'enseignement : diversité des programmes, des méthodes et des

établissements. La privatisation ne constitue pas à cet égard la panacée : généralisée sur le modèle américain, elle aboutit à une école de classe. En fin de compte, je suis favorable au maintien du système antérieur au projet Savary, tout en admettant que l'attribution de subvention de l'État est nécessairement liée à un certain contrôle : si l'école privée avait les mêmes avantages financiers que l'école publique, mais avec moins d'obligations, cela reviendrait à instaurer en sa faveur une discrimination inacceptable. Je pense par ailleurs qu'il faut se battre sur le terrain de l'enseignement public, qui ne doit en aucun cas être considéré comme « joué » par avance à la médiocrité.

« Prenez-vous part dans le débat sur le projet de loi relatif à la presse ? Pensez-vous que le gouvernement porte atteinte aux libertés en voulant empêcher la constitution de trusts ?

« L'idée selon laquelle la presse doit avoir un statut particulier me semble discutable. Si l'on veut empêcher la formation de monopoles - j'y suis favorable - il faut organiser en ce sens la loi commune et y soumettre les entreprises de presse au même titre que les autres. Mais il faut alors aussi remettre en question les monopoles d'État. Je pense par ailleurs que, dans la société telle qu'elle est aujourd'hui, il est absurde de prétendre empêcher une entreprise de presse de lancer un nouveau journal sous le prétexte qu'elle aurait déjà atteint son « quota » d'exemplaires imprimables. Le projet de loi du gouvernement aboutirait en fait, d'une part à subventionner artificiellement des journaux sans lecteurs,

d'autre part à faire disparaître des titres qui pourraient être normalement repris par des groupes déjà existants. L'intention qui y préside n'est pas entièrement mauvaise, mais la formulation en est détestable. Tel qu'il se présente, le projet ne peut qu'être condamné.

« L'État est aussi sur la sellette. Vous préconisez une « troisième voie » entre l'État-providence des socialistes et l'État-veilleur de nuit des libéraux. Dans quels domaines, selon vous, faudrait-il donc qu'il y ait, dans une société développée comme la nôtre, plus d'État et moins d'État ?

« Il faut plus d'État en politique et en diplomatie, et moins d'État en économie. Mais la querelle actuelle est tout à fait faussée. On parle de l'État comme s'il s'agissait d'un saucisson : en dessous de trois tranches, on serait en régime libéral, au-dessus en régime socialiste. Valéry Giscard d'Estaing avait fixé le « seuil » à 40 % du prélèvement obligatoire : c'est sous son septennat que ce seuil a été franchi. En réalité, il ne s'agit pas tant de définir la « quantité » souhaitable d'interventions de l'État que de s'entendre sur la fonction qualitative de l'État.

« En tant qu'instance souveraine de la nation, l'État doit avoir une fonction essentielle : ment politique. Mais dans une société marchande, où la préoccupation économique absorbe toutes les finalités, le politique est lui-même soumis à l'économique. Dès lors, l'État se voit investi de fonctions économiques qui, par le jeu des réglementations, ne cessent de croître. C'est alors qu'il devient omniprésent et donne naissance à une bureaucratie génératrice de contraintes insupportables. Il faut donc résoudre le dilemme « État-providence » ou « État-veilleur de nuit ». C'est en dépolitisant l'État, en le réduisant à un arbitre des intérêts incapables de décider en situation d'urgence, que l'on crée les conditions d'apparition de l'État « providentiel ».

« Historiquement parlant, le libéralisme n'est d'ailleurs pas étranger à cette évolution. Le meilleur moyen de lutter contre l'étatisme et la bureaucratie est de rendre à l'État sa fonction politique. L'État n'a pas à intervenir dans la vie économique, sauf lorsque celle-ci met en jeu le domaine politique : par exemple, lorsqu'il s'agit de préserver l'indépendance nationale ou de créer les conditions qui permettent de l'assurer. La « politique économique » ressort alors du politique, non de l'économique. Il s'agit bien d'une troisième voie.

« L'économie de marché a fait les preuves de son efficacité. Ce n'est pas pour autant que le marché peut servir de paradigme à l'analyse de tous les faits sociaux. Croire que les libertés économiques conditionnent toutes les autres est assez risible, surtout si l'on considère l'exemple du Chili (despotisme politique, libéralisme économique et ruine du pays). Là encore, c'est sur la place de l'économie dans la société qu'il convient de s'interroger. Sur la théorie de l'équilibre général par le marché pur, François Perroux a dit à mon avis tout ce qui s'imposait.

« Face à la montée des intolérances - et même des extrémismes religieux - le salut de l'homme occidental est-il dans un retour à l'individualisme ?

« L'individualisme est lui aussi un extrémisme, qui, comme tel, peut être générateur d'intolérances (vis-à-vis de l'« autre » général, par exemple). Mais encore faut-il s'entendre sur les mots. Historiquement, la montée de l'individualisme



Y. M. S. D.

comme un « fossoyeur » du socialisme, recherche un « grand-dessein gaullien » et réclame un nouveau Charlemagne.

est associée à celle de l'égalitarisme. Elle en est la conséquence logique. L'individualisme est le contraire même de la personnalisation : il y a pour moi autant de différence entre l'individu et la personne qu'entre une masse et un peuple. Dans l'idéologie occidentale, l'individu est cet atome abstrait, convertible, désaffecté, qui considère comme légitime la répudiation de ses héritages et de ses appartenances.

« Une société saisie par l'individualisme est une société de repli narcissique sur soi, de refus des solidarités, d'érosion des communautés et des identités collectives. C'est, au sens propre, une société en voie de désagrégation. Une telle société est mère pour le collectivisme. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'individualisme fleurit surtout à l'ère des masses. L'actuelle conversion d'une certaine gauche à l'individualisme témoigne qu'elle ne croit plus en rien, et atteste de son incapacité à mobiliser encore les enthousiasmes et les énergies collectives. Dans cette conception de la vie, rien n'a plus de valeur, mais tout a un prix.

« On a parfois l'impression, quand vous parlez de la nécessité d'un « grand dessein », que vous vous sentez proche de la pensée gaullienne, voire d'un Jean-Pierre Chevènement, mais à 100 lieues d'hommes comme Jacques Chirac ou Raymond Barre... Cette impression vous paraît-elle fondée ?

« Je considère que le général de Gaulle a été le seul vrai chef d'Etat que la France ait connu depuis un demi-siècle et je me sens effectivement assez proche de la pensée « gaul-

lienne », sans que cela implique pour autant une affiliation politique précise. Je ne suis pas, en tout cas, de ceux qui croient que les grands principes gaulliens sont morts avec le général. Je pense plutôt qu'ils sont appelés à transcender les familles politiques classiques. Par exemple, je n'exclus pas l'idée qu'à l'opposition droite-gauche traditionnelle se substituent de nouveaux « vivages », qu'on voit déjà s'ébaucher dans le domaine intellectuel, qui associeraient, où qu'ils se trouvent actuellement, ceux pour qui il n'y a pas de liberté sans indépendance, et pas d'indépendance sans la volonté de faire naître un grand dessein, et ceux qui se résignent à la logique des blocs et à la dépendance, qu'il s'agisse d'une dépendance politique et militaire vis-à-vis de l'Est ou d'une dépendance économique et culturelle vis-à-vis de l'Ouest.

« Vous préconisez la construction d'un Europe impériale indépendante des deux blocs. Qui pourrait jouer, à votre avis, le rôle de Charlemagne ? Comment un tel empire pourrait-il voir le jour et comment pourrait-il fonctionner compte tenu des actuelles divisions de l'Europe des Dix ? La Grande-Bretagne aurait-elle sa place dans cet empire ?

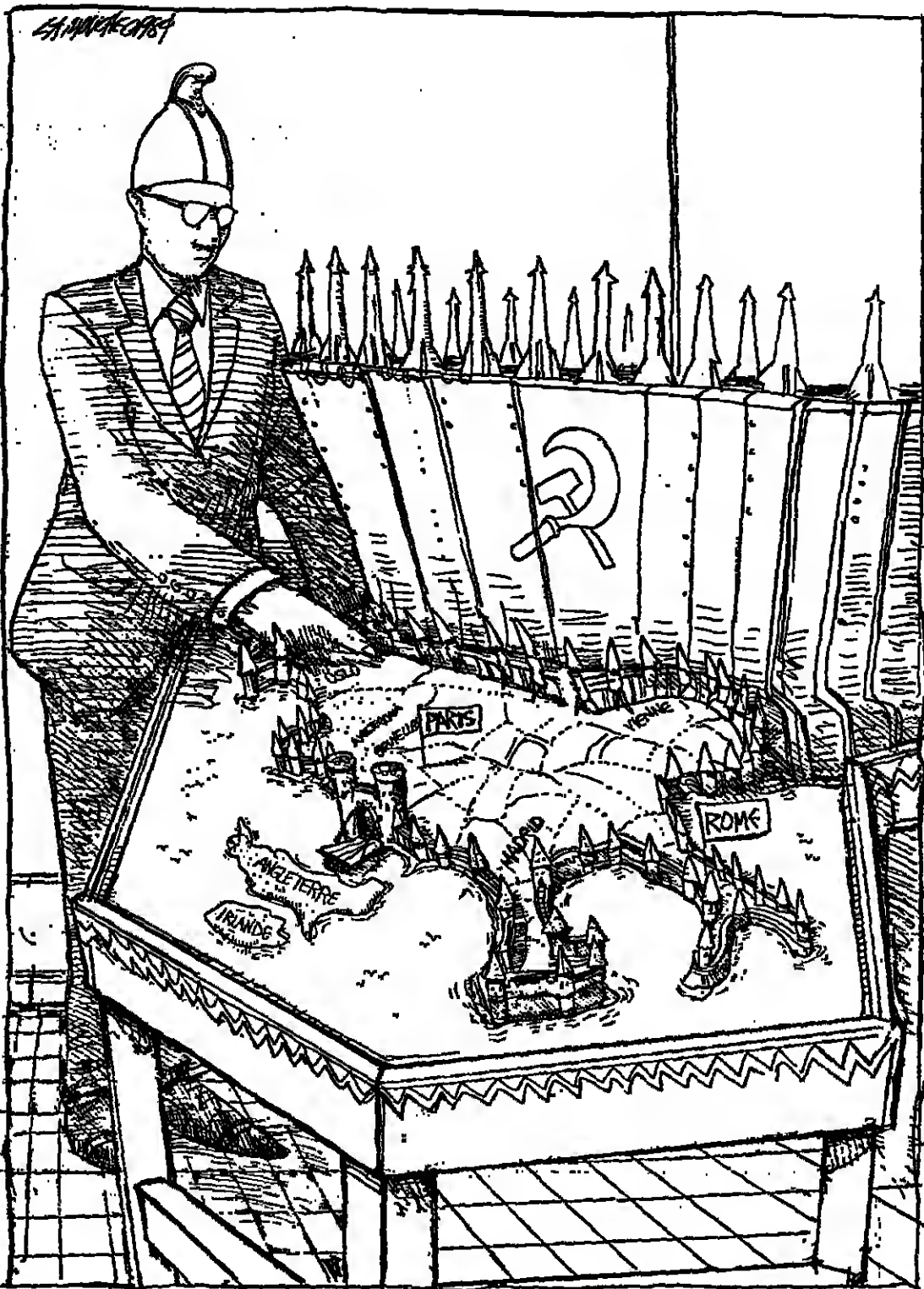
« Qui jouera le « rôle de Charlemagne » ? C'est le secret de l'histoire, qui n'est pourvoyeuse de destin qu'en tant qu'elle abonde en aléas. Nietzsche disait : « L'Europe se fera au bord du tombeau ». Cette parole me semble toujours actuelle. Pour l'heure, l'Europe est dans l'impasse ; depuis dix ans, elle est même sur le déclin. A court terme, on

ne voit pas de possibilité de dépasser ce stade. Là comme ailleurs, il faudrait une volonté politique rigoureuse. Elle fait défaut, alors même que les moyens potentiels sont là. Quant à la spéculation, elle met nécessairement aux prises les deux grands modes de construction politique dont l'histoire européenne a été le témoin : la nation et l'empire.

« Le modèle national me semble ne pas pouvoir être retenu pour l'Europe, en raison de son extrême diversité. Je conçois l'empire comme une communauté de destin débarrassée des tendances normalisatrices et de la connotation de fermeture, voire de chauvinisme, qui caractérise la nation. Cela n'a pas le moindre rapport, bien entendu, avec les impérialismes modernes. Dans une époque d'interrègne, ce modèle peut constituer un sujet de réflexion. Mes vœux vont à une Europe réunifiée, de part et d'autre du rideau de fer et du mur de Berlin, et à sa constitution en tant que troisième force, indépendante, souveraine, alliée naturelle de tous les pays non alignés du monde. La Grande-Bretagne ? Ce serait à elle de faire savoir si elle entend s'associer à l'avenir géopolitique de la puissance continentale ou si elle préfère céder aux sirènes du « grand large », comme elle l'a toujours fait jusqu'à présent.

« Pour le reste, il faudra faire avec le possible : en politique, il n'y a pas de vérités, il n'y a que des réalités. Une seule chose est sûre : les peuples qui ne veulent plus avoir d'histoire se condamnent par avance à être l'objet de l'histoire des autres. »

ALAIN ROLLAT.



Livre

# L'Etat, ennemi héréditaire

L'OPPOSITION ne manque pas seulement aujourd'hui du chef charismatique incontesté qu'appellent le monarchisme inné des Français et l'élection du président de la République au suffrage universel. Elle aurait grand besoin d'un programme convaincant. L'ambition des auteurs réunis autour de Michel Prigent, l'actif président des Cercles universitaires, sur le thème de La liberté à refaire est de lui fournir pour tous les secteurs de l'activité nationale.

Ces auteurs, au nombre de dix-neuf, pas un de moins, sont des universitaires, à l'exception de Michel Massenet et d'Yves Canac, qui appartiennent au Conseil d'Etat. Leur discours s'en ressent souvent. Il est beaucoup moins pragmatique et beaucoup plus théorique que le langage auquel nous ont habitués les hommes politiques de droite. Envers ceux-ci, d'ailleurs, ils ne manifestent ni indulgence ni confiance particulières. Loin de là : la plupart admettent que les maux auxquels ils s'en prennent ne datent pas de l'avènement de la gauche — même si celle-ci, bien entendu, les a, d'après eux, aggravés — et ils ne se cachent pas de redouter qu'un nouveau renversement de majorité ne suffise pas à y remédier.

Il faut dire qu'ils n'y vont pas par quatre chemins. « Toute démarche prudente serait dangereuse », si l'on en croit la conclusion qu'apportent Florent Aftalion et Pascal Salin à la partie écono-

mique de l'ouvrage. Bertrand Jacquillet réclame la « repriviléguation » non seulement des entreprises publiques, mais de la protection sociale, de la santé, de la culture, de l'enseignement, etc. (l'etc. est de lui). François-Georges Dreyfus ne demande rien de moins que... « la séparation de l'école et de l'Etat », et Francis Belle le retour de la presse au droit commun des entreprises ainsi que la « banalisation » (qu'est-ce à dire ?) des organismes de radio ou de télévision.

Enfin, Bertrand Lemennicier répond tranquillement non à la question par lui posée : « Le chômage est-il un problème social majeur ? » Il se prononce entre autres pour la liberté totale de la durée du travail, la suppression de la part patronale dans les cotisations sociales, le fin de la « quasi-gratuité des crèches et des maternelles ». « Fauche-t-il une nouvelle nuit du 4 août, écrit-il, pour supprimer tous les privilèges et libérer les talents comme les énergies ? Certains, dont l'auteur, le pensent, voire le souhaitent. »

Ah, qu'angliquement ces choses-là sont dites ! Craignons pour vous, monsieur le professeur, que vous n'attendiez longtemps. Car il est dans la nature de la grande majorité des hommes — ne le sauriez-vous pas ? — de n'appeler privilèges que ceux des autres. Et souhaitons que vous n'expérimentiez pas par vous-même, une fois disparus, comme il serait logique dans votre sys-

tème, la sécurité de l'emploi des fonctionnaires, la réalité du chômage telle que la vivent tant de gens dans le monde aujourd'hui.

Toutes les contributions ne sont pas de cette veine. Le procès que Michèle-Laure Ressayat fait au garde des sceaux ne l'empêche pas de noter, ce qui est le bon sens même, que « les textes ne valent que ce que valent ceux qui ressentent la nécessité de s'y soumettre, ou sont animés du contraire du désir d'en violer la lettre ou l'esprit ».

Et il faut mettre tout à fait à part la poignante cri d'alarme de Pierre Chauvin à propos de la situation démographique de la France, que rejoint d'ailleurs aujourd'hui François Mitterrand, encore que, bien sûr, les solutions proposées ne soient pas, précisément, les mêmes. Reste que, tout libéral qu'il est, Chauvin, loin d'attendre de l'Etat qu'il se désintéresse du sujet, lui demande au contraire de pratiquer ce qu'il appelle « une politique de la survie ». Le plaidoyer de Pierre Maguin pour « une médecine au service de l'homme » a grande allure, même s'il comporte quelques outrances. Il est vrai que lui aussi agit par expérience ce dont il parle.

D'un auteur à l'autre, les contradictions ne manquent pas. Pour Gérard Dureau, par exemple, « l'approfondissement de la Communauté européenne » suppose « une intensification des politiques communes en renforçant

celles qui existent et en introduisant progressivement de nouvelles », alors que pour Aftalion et Salin, déjà cités, « l'intégration européenne n'a de sens » [lequel ?] « qu'à condition d'accroître la liberté de choix des Européens et non de les contraindre dans l'état des politiques communes ». La sérénité du tour d'horizon international de Charles Zorgbibe, auquel il y a peu à redire, est aux antipodes de la violence avec laquelle le préfacier Michel Prigent accuse tout simplement l'actuel pouvoir d'utiliser la politique étrangère comme masque aux opérations de politique intérieure et d'organiser des cérémonies funèbres à la mémoire des soldats morts au Liban pour récupérer le sentiment patriotique des Français.

Le même Michel Prigent conclut d'une référence au chef de l'Etat à Lénine qu'elle implique « la construction volontariste d'un Etat totalitaire » : rien de moins. Ce qui est excessif... Non nous n'allons pas citer une fois de plus Talleyrand. Ce qui est excessif rebute le lecteur non prévenu et qui ne demanderait, au vu de la médiocrité ou nous sommes, qu'à examiner sérieusement des propositions sérieuses. Trop de celles que contient ce livre, malheureusement, paraissent marquées au coin du même dogmatisme qu'on est trop souvent en droit de reprocher à la gauche, malgré que Michel Massenet, dans la conclusion, déclare « exclu qu'aux dogmes socialistes succèdent des

dogmes antagonistes ». Cela dit, la croyance absolue dans les vertus de la liberté tous azimuts s'accommodent à l'occasion de quelque autoritarisme : ainsi lorsque F.G. Dreyfus prétend obliger « tout diève qui ne fait pas de fortes études mathématiques à faire du latin ».

Cette confiance éperdue dans la tendance supposée de l'homme libéré à faire le meilleur usage de sa liberté est relativement nouvelle dans la pensée de droite, qui n'avait que méfiance jadis à son endroit. Elle relève, à la limite, du rousseauisme, et tend à prouver que la naïveté n'est pas nécessairement de la gauche. Car le bilan du libéralisme est-il si brillant ? Sans remonter aux drames sociaux du dix-neuvième siècle, il n'a pu empêcher deux guerres mondiales, séparées par la crise de 1929. Pour s'en tenir au jour d'aujourd'hui, le déficit budgétaire et commercial de l'Amérique réagissante vaut largement celui de la France mitterrandiste. Le monstrueux endettement du tiers-monde doit beaucoup plus à l'instabilité monétaire et à l'imprévoyance des grandes banques d'outre-Atlantique qu'à l'étatisme.

Pour la plupart de nos auteurs, clairement, l'ennemi, c'est l'Etat. On croirait entendre Unamuno : « Le pire ennemi de l'Espagnol a toujours été son gouvernement. » Or la France est la France, c'est

à-dire un pays dont l'histoire précisément a été écrite avant tout par l'Etat. De tout temps, qu'il soit de gauche ou de droite, royal, impérial ou républicain, il n'a cessé de se mêler directement de l'économie. Les Girondins ont toujours perdu. Qu'il en ait résulté à l'époque contemporaine une bureaucratie excessive, une fuite trop répandue devant les responsabilités, il faudrait être aveugle pour le nier. Le livre en offre un exemple délectable avec le décret du 25 octobre 1982 portant sur l'orientation (obligatoirement au sud), la surface et le soubassement des niches à chien. On mesure là le record d'absurdité, au demeurant bien intentionnée, à quoi peut conduire l'hypertrophie législative dont nous souffrons aujourd'hui.

Méfions-nous cependant de la tendance naturelle qui consiste, lorsque le pendule a été trop loin d'un côté, à le pousser trop loin de l'autre. Il est des secousses qu'aucune société ne peut se permettre. Mais celle que réclament nos auteurs risque-t-elle vraiment de se produire ? S'ils nous disent bien ce qu'il conviendrait de faire ou de ne pas faire, ils ne voient guère d'autre moyen de faire triompher leurs idées que la prédication : décidément, ce sont des optimistes.

ANDRÉ FONTAINE.

« La liberté à refaire », présenté par Michel Prigent, Hachette, collection « Pluriel », 486 pages.



Kiosque

Juin au salon

VIVATS dans les salons, canapés épuisés : c'est la saison du sport en chambre. Ils sont des millions, juin venu, à s'énerver devant leur poste de télévision, à rabioter sur les beures de travail, à faire taire les questions des enfants, à négliger la gestion du ménage, pour se plonger dans la compétition des autres.

Après l'interminable final du championnat de rugby, nous étions lessivés. Roland-Garros nous a laissés défaits, sans force et sans ressort. Après un jour de repos - un seul - il a fallu s'atteler au marathon du championnat d'Europe de football. Et ce n'est qu'un début. Le Tour de France s'annonce, et les Jeux de Los Angeles vont occuper une partie de l'été.

C'est notre manière d'être sportifs. Car pour la pratique ce n'est pas brillant. Dans un numéro spécial intitulé « Le sport au quotidien », Science et Vie assène une dure vérité : « Sorti de l'école et de l'université, le Français fait de moins en moins de sport. De l'âge de la sortie de l'école à l'âge de trente ans, la pratique d'une activité sportive régulière passe en moyenne de 80 % à 13 %. Cette chute est deux fois plus importante pour les ouvriers que pour les carrières libérales. Ainsi, dès l'âge de trente ans, plus des trois

quarts des Français et Françaises adultes ont à peu près la même vie sportive que s'ils avaient soixante-dix ans ! » Voilà au moins un domaine où nous nous préparons bien à la retraite.

La vogue de quelques sports ne doit pas faire illusion : « Le succès réel du tennis, de la planche à voile et de la navigation de plaisance ne peut dissimuler le fait que les Français ne retournent réellement aux activités sportives que pendant des périodes qui, au total, n'excèdent guère cinq semaines par an. »

Si la pratique est faible et la contemplation massive, la connaissance, elle, progresse à pas de géants. Des scientifiques de Normale Sup., en liaison avec le futur musée des sciences de La Villette et avec la Fédération française de tennis, font actuellement des recherches sur ce domaine mal connu : ce qui se passe quand une balle de tennis rencontre une raquette. Il est diablement important de savoir que, « partie à 72 kilomètres/heure, une balle liftée tournant sur elle-même à soixante tours par seconde rebondit à une vitesse de 54 kilomètres/heure ; à la différence d'une balle plate qui, pour rebondir aussi vite, devra au départ être lancée à plus de 118 kilomètre-

tres/heure ». Faudra-t-il un jour se présenter sur les courts avec son ordinateur personnel pour avoir quelque chance de gagner ?

Il n'y a pas que le sport, à la télévision. Il y a aussi les magazines d'information. Anne Gaillard, qui est une spécialiste, note à ce sujet une évolution du goût. Dans Médias, interrogée par Virgil Tanase, elle dit comment, selon elle, le téléspectateur souhaite voir le monde : « Il veut savoir ce qui se passe loin, mais il veut aussi qu'on lui parle de ce qui se passe chez lui, à côté de lui. Il veut que ce soit lui qui s'exprime. » Si cette évolution nombriliste devait se confirmer et s'aggraver, il faudrait songer à remplacer les écrans de télévision par des miroirs. On se paierait la redevance à soi-même.

Car, au fond, les autres, on ne les aime guère. Il y en a même qu'on déteste. Le Nouvel Observateur publie un sondage de l'IFOP, réalisé du 18 au 23 mai sur un échantillon de mille personnes de plus de dix-huit ans. Les Français interrogés sur la sympathie qu'ils ressentent pour différents pays donnent le tiercé suivant : Suisse (67 %), Pologne (64 %) et Suède (62 %). La sécurité, la fierté nationale, le confort, l'individualisme, le pays de rêve. L'URSS, en revanche, à la lanterne rouge :

ils sont 15 % à trouver « plutôt sympathique ».

Quant aux dirigeants étrangers, ce sont moins les sympathiques qui sont remarquables (dans l'ordre : I. Gandhi, R. Reagan et H. Kohl) que les honnis. Les pelés, les galeux du bas de la liste, sont le colonel Kadhafi (73 % d'antipathies) et l'imam Khomeiny (84 %). Il est vrai que les fréquentes apparitions desdits personnages sur nos écrans - sans parler de leurs politiques - n'inclinent guère à une adhésion. Ils focalisent nos terreurs. Dans le feuilleton de l'histoire présente, ils assument, avec un réel talent, le rôle du méchant pour tous les Français, quelle que soit leur appartenance politique. Il n'est guère qu'une exception à ce consensus dans la détestation : c'est le fait que M<sup>me</sup> Thatcher, pour les communistes, s'insère entre l'imam et le colonel. Etrange voisinage.

Ce que nous aimons, c'est notre liberté. Et même son image. Chacun a en tête la Liberté guidant le peuple de Delacroix, et dont la tête orne les timbres-poste. Aviez-vous remarqué de quel côté elle regarde, cette femme décidée ? Gauche, la nouvelle revue pro du courant majoritaire du PS, nous l'explique à sa façon : « La position du corps

suggère qu'elle ne regarde derrière elle et à gauche que pour mieux reprendre sa course vers la droite. A moins que, courant vers la droite du tableau, elle ne se soit à l'instant aperçue de son erreur et s'apprette à charger de direction... Remarquez que c'est le spectateur-lecteur qui définit le code spatial, tout comme c'est le président de l'Assemblée qui définit qui est à sa gauche, qui est à sa droite. La liberté tourne sa tête à droite et montre votre gauche... » Le torticolis à l'évidence la guette, depuis le temps, mais l'essentiel est que chacun soit persuadé que la liberté regarde du côté... de celui qui, la regardant, se l'annexe.

La liberté, pour M<sup>me</sup> Jacqueline X..., interviewée par CRI Information - « Bulletin d'information des personnes marginalisées » - est un mot qui n'a plus grand sens. Elle a deux fils en prison, et pour très longtemps. Elle va les voir derrière les barreaux, chaque semaine. Elle a une reconnaissance éternelle au garde des sceaux : « Il n'a fait abolir la peine de mort et pour moi, c'est sûr, c'est immense, car le samedi, au lieu d'aller au travail en prison, j'irais au cinéma. »

La liberté, pour Marie-Claire Chevallier, c'est encore peu de chose. Son nom défraya

la chronique il y a douze ans à l'occasion du fameux procès de Bobigny où son cas, défendu par M<sup>me</sup> Gisèle Halimi, permit d'accélérer la libéralisation de l'avortement en France. Choisir l'a retrouvée et rencontrée. Aujourd'hui, Marie-Claire est ouvrière. Elle gagne 4 650 F par mois dont 1 200 F passent à payer le loyer d'un studio de 11 mètres carrés « dans un immeuble minable, insalubre, qui est constamment cambriolé ». Dans sa salle d'eau, « il y a un trou dans le mur. Par ce trou passe tout ce qu'on veut : le froid, la chaleur, les bêtes... ». Elle vit seule et n'a pas pris de vacances depuis huit ans. Au moins, la libération des femmes a-t-elle progressé ? Voire : « Pour les hommes, la femme est devenue plus libre ; alors ils en profitent. Ils la prennent encore plus pour un objet. A mon avis, c'est pire qu'avant. Je commence à me demander si je ne vais pas finir mes jours toute seule. » Marie-Claire a un rêve : changer d'emploi, de vie. « J'aimerais m'occuper d'enfants. Dans une crèche ou dans une école maternelle. Parce que j'adore les enfants... » Mais qui, cette fois, l'aidera et se mobilisera pour ce projet-là ?

BRUNO FRAPPAT.

Naturalisation

L'Union Jacques

ME voilà enfin français. Il y a cinquante-cinq ans, j'ai débarqué dans l'Hexagone. Il m'a d'abord déçu. J'avais voulu que les étrangers fussent étranges : centaures, biotéphales, ou du moins versicolores. Dans la rue, des gens comme papa et maman, et sur la plage des enfants comme moi. Même les bêtes étaient banales : pas une seule petite strige. On m'avait promis que les chiens feraient ouah-ouah et les canards coin-coin, au lieu de woof-woof et de quack-quack ; plus de cock-a-doodle-doo, des cocoricos. J'ai constaté que Français et Anglais s'illusionnaient à ce sujet. Première leçon de sociolinguistique.

En revanche, il était vrai que les Français parlaient anglais d'une façon bizarre, et communiquaient entre eux dans un code difficilement pénétrable. Cela me fascinait, et plus tard j'ai gagné ma vie en révélant aux jeunes Britanniques ce que j'ai pu comprendre des mystères du participe passé français.

De fil en aiguille, après un demi-siècle de péripéties, la patronne et moi sommes installés dans l'Hérault, à Saint-Fulcran. Je suis assez chauvin lorsqu'il s'agit de mon village adoptif ou du quartier de Londres où on m'a élevé, mais les nationalismes m'intéressent peu. Les frontières, même lorsqu'elles ne sont pas dangereuses, embêtent. Je suis fier d'appartenir à cette partie de l'Europe où on ne risque d'être assommé que figurativement et pour un petit quart d'heure. Mais j'aime ceux de mes amis qui portent une carte d'identité française, et je voulais devenir membre de leur club. D'ailleurs la commune de Saint-

Fulcran compte 83 inscrits, dont d'habitude 74 votants et 1 nul (qui ?) : après une sournoise campagne d'automarketing je pourrais avoir une chance sur trois de mourir conseiller municipal...

Ça y est. M. Torquebiau, le maire, nous a récemment présenté nos papiers et une caisse de coteaux-du-languedoc. Merci, amis fulcranais, et vous autres inspecteurs des renseignements généraux, assistants sociaux et administrateurs divers qui avez bien voulu nous accepter.

Que sommes-nous maintenant, la patronne et moi ? Européens, évidemment. Suis-je un Anglais français ou un Français anglais ? Je me sens plus chez moi à Lyon qu'à Liverpool... Et elle ? Cette Hollandaise, en me donnant sa main, a perdu sa nationalité. Exclusivement anglaise, donc, pendant trente ans, elle a maintenant comme moi la nationalité double, du point de vue des administrations. Elle prétend que son super-ego est français, son ego anglais, mais que son id reste amstellodamois.

Le problème n'est pas là. Le hic, c'est le fisc.

Presque au moment où le Journal officiel publie la bonne nouvelle, je commence à toucher une modeste pension, fruit de mes efforts quasi francophones dans des salles de classe britanniques. Tant mieux : on aura du beurre dans les épinards, le dimanche. Pas de rose sans épines - depuis quelques années Sa Majesté m'a laissé tranquille, et c'est seulement à un sympathique inspecteur de Pézenas que j'ai dû adresser mes déclarations de revenus. Arrive une lettre terrible : M<sup>r</sup> Bloodsucker me dit que, selon la convention de



double imposition, c'est lui qui imposera intégralement ma pension, et beaucoup plus fort que ne ferait l'aimable Piscenois. (Vous autres Français de naissance, vous ignorez votre bonheur.) Soit. Payons, pensais-je, il en restera toujours quelque chose.

Le terrible, ce sont les formulaires anglais, auprès desquels le n° 2042 n'est qu'un jeu d'enfant. M<sup>r</sup> Bloodsucker veut savoir tout ce que j'ai fait depuis mon évasion en France, avec dates et adresses des établissements payeurs... 5, rue des Italiens, c'est facile, mais ce que j'ai oublié ! Et il s'intéresse à tout, absolument tout, concernant mes revenus de l'année fiscale 1983/1984... je dis bien 1983/1984, car son année commence toujours le 6 avril, ce qui complique les choses (différences de catégories et de définitions mises à

part) lorsqu'on veut se référer à sa déclaration française. (La raison, c'est que jusqu'en 1752 on avait le calendrier julien en Grande-Bretagne, avec le Nouvel An vers la fin du mois de mars ; puis on a supprimé onze jours de cette année, sous les huées des manifestants qui voulaient qu'on les leur rende, et on s'est aligné sur le continent... sauf le fisc, qui, enfoui sous des paquets de formulaires, n'a pas encore trouvé le temps.)

Je passe deux journées entières avec ces sacrés formulaires. Pourquoi M<sup>r</sup> Bloodsucker veut-il tant savoir ? Pour réduire mon abatement personnel : on a droit à 4 livres sans impôt, puis on paie 30 % sur le reste... Or ma pension n'égale pas 4 livres, mais ce serait trop beau de ne pas l'imposer. Le fisc va donc faire des

calculs époustouffants pour établir le rapport entre ma pension et mes revenus mondiaux, afin de m'accorder un abatement proportionnel. Ou quelque chose de pareil ; quel casse-tête...

Soudain, une idée géniale. J'écris à M<sup>r</sup> Bloodsucker : je suis devenu Français ! Est-ce que j'échappe à vos griffes ?

Il répond : absolument pas. Mais il avoue que si j'étais Français sans être Anglais, cette pension ne serait plus imposable par ses soins ; je pourrais payer mon inspecteur de Pézenas, en toute douceur et simplicité.

J'écris à l'ambassadeur de Sa Majesté : comment cesset-on d'être Anglais et qu'est-ce qu'on y perd ? Ressorissant de la France, pays membre de la CEE, j'aurais sans doute toujours le droit de flâner à Lon-

dres lorsque cela me plairait - mais y aurait-il des avantages à rester membre de son club pour compenser l'importante cotisation ?

Lui, ou plutôt l'employé qui me répond, se contente de joindre une liste d'experts-comptables en matière de fiscalité franco-britannique, et m'informe poliment que le prix de renonciation de la nationalité britannique s'élève à 68 livres 50 pence par personne, ou 800 francs environ. Pas cher - ce serait amorti en quelques mois, étant donnée la relative modération du fisc français.

Mais, avec la nationalité double, me semble-t-il, je peux appeler deux Etats à mon secours en cas d'embêtements avec les Russes ou les Libyens...

Mais je ne vais jamais dans ces pays. Par contre, il m'est maintenant interdit d'embrouiller la France avec l'Angleterre, et vice versa : en devenant Français, j'ai perdu le droit de voir une frégate anglaise remonter l'Hérault à ma rescousse ; en renonçant à mon anglicité j'aurais la force de frappe française derrière moi, en cas d'ennuis avec M<sup>r</sup> Thatcher...

Que faire ? L'argent, le sentiment, le pays légal, le pays réel, le devenir de la CEE, God Save The Queen et la Marseillaise... Compliquée, la vie.

Juristes internationaux, psychiatres, aidez-moi !

Quand même, je n'ai pas à rouspéter. Le monde est plein à craquer de gens qui donneraient leur bras droit, et davantage, pour être Français. Et/ou Britanniques.

JOHN HARRIS.

Advertisement for 'L'Europe' magazine, featuring a large 'L' logo and text about European issues and subscriptions.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.



CP 1111550

DERNIÈRE ÉDITION -

# Le Monde

Fondateur : Hubert Bouve-Méry

Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12252 6 F DIMANCHE 17-LUNDI 18 JUIN 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 - Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro  
**LE MONDE AUJOURD'HUI**  
(Sciences, médecine, formes et idées nouvelles)  
**Architecture de gauche à Montpellier**

## L'Europe hexagonale

Les résultats du scrutin

« vote sanction » pour les uns, vote de soutien pour les autres - détermineront la réforme électorale pour 1986

Le scrutin européen du 17 juin aura surtout une dimension nationale. C'est un paradoxe, car les Français approuvent aujourd'hui massivement la construction européenne; davantage qu'ils ne le faisaient en 1979, alors qu'à cette époque la dimension européenne de la campagne avait été plus marquée. Mais l'opposition conduite par M<sup>me</sup> Veil appelle à un « vote sanction » que M. Jospin voudrait contrer par un « vote d'action » en faveur d'une Europe socialiste. Cet espoir est d'autant plus incertain que, comme le notait récemment M. Raymond Barre, les Français ont la tentation de se « défouler ».

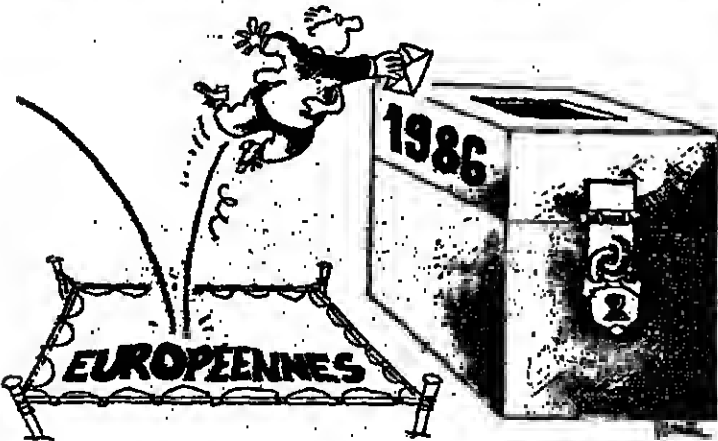
portionnelle avec un seul tour - a pour effet de permettre aux « petites » listes de grignoter les « grandes » (le Monde daté 10-11 juin). L'absence d'enjeu institutionnel intérieur ajoutée à l'atomisation que M<sup>me</sup> Veil et M<sup>m</sup> Jospin et Marchais ont tenté, au long de la campagne, de combattre en invoquant un hypothétique « vote utile ». L'argument de M<sup>me</sup> Veil, qui a beaucoup insisté sur l'absence d'un second tour, consiste à dire que seul le vote pour la liste d'union de l'opposition peut permettre de préparer dans de bonnes conditions l'alternance, celle-ci étant prévue pour 1986.

L'absence de scrutin analogue, nous avons comparé avec les chiffres des élections législatives de 1978, mais aussi le premier tour de l'élection présidentielle de 1981. Cette dernière référence est aussi importante parce qu'elle traduit la réalité du rapport des forces politiques, mieux que les élections législatives de juin 1981. Ces dernières, en effet, furent un vote de soutien au nouveau président et constituent une donnée atypique. Le premier tour de l'élection présidentielle présente d'autres avantages : le PCF est déjà affaibli alors qu'en 1979 il était encore à 20,6 %, le MRG est avec la candidature de M. Crépeau, déjà séparé du PS.

Classer les forces politiques en présence sera également difficile en raison de la présence de trois listes dont les résultats seront observés avec une particulière attention : celle de M. Le Pen, celle des Verts, et celle de l'ERE européenne.

JEAN-MARIE COLOMBANI,  
(Lire la suite page 9.)

(1) L'Association française de sciences politiques, dont le secrétaire général est M. Jean-Luc Parodi, a consacré le 8 juin une journée au thème : « Comprendre les élections européennes », au cours de laquelle ces problèmes ont été évoqués.



De ce point de vue, les indications dont on dispose à travers les sondages d'opinion sont explicites : 53 % des personnes interrogées par la SOFRES déclarent, à une semaine du scrutin, vouloir saisir cette occasion pour exprimer leur mécontentement, 28 % affirment vouloir exprimer leur soutien au gouvernement. Ces chiffres ne sauraient évidemment pas rendre compte du rapport des forces gauche-droite tel qu'il s'établira dimanche soir, mais ils donnent une idée du degré de « défoulement » souhaité. Les proportions étaient en 1983, à la veille des élections municipales, respectivement de 49 % et de 31 %.

On sait aussi que le mode de scrutin - la représentation pro-

portionnelle - celui de M. Jospin est que les voix pour les petites listes risquent d'être perdues, car il faut 5 % des suffrages exprimés pour avoir des élus à Strasbourg, et peu de « petites » listes peuvent y prétendre.

Cet émiettement rendra plus difficile l'interprétation des résultats (1). A cet égard, deux problèmes se posent : celui du scrutin de référence, et celui du classement des forces politiques.

Dans les présentations des résultats que nous publierons dans nos éditions datées 19 juin, de façon complète et détaillée, nous avons choisi deux éléments de comparaison : les élections européennes de 1979, qui s'imposent naturellement (en 1979, en

## Paris-Moscou ou le dialogue sans illusions

Après bien des incertitudes et des espoirs déçus de recevoir sur la santé des Sakharov des assurances solides, M. Mitterrand fait, du 20 au 23 juin, le voyage de Moscou. Il entend bien entretenir un dialogue

indispensable et dire des vérités amères. Dans ce tête-à-tête d'Etat à Etat, rien de sentimental ni même de chaleureux. Le temps de la « belle et bonne alliance » est révolu. Il est vrai que du côté soviétique

on n'a jamais beaucoup aimé les socialistes français. Se parler sans illusions, mais se parler quand même. C'est, aux yeux du président de la République, une nécessité. De là à en faire une vertu...

### Union soviétique contre union de la gauche

« Qu'est-ce que c'est que ce Mitterrand ? » En s'abritant derrière des lettres de télespectateurs soviétiques, M. Zamiatine, chef du département de l'information internationale du comité central, pose la question sacrilège au lendemain du 10 mai 1981. Façon de dire que Moscou ne s'attendait pas à la victoire du candidat de la gauche et n'avait certainement rien fait pour la faciliter.

Si le Soviétique moyen ne connaît pas M. Mitterrand, les dirigeants en possèdent un portrait peu flatteur que l'on retrouve de temps en temps dans la presse. Le nouveau président rappelle la 1<sup>re</sup> République, ses majorités éphémères et changeantes, fondées sur des coalitions centristes. Il est pour Moscou un Européen convaincu et un partisan actif de l'Etat d'Israël. Après l'Afghanistan, il s'est fait « l'avocat de l'accroissement de la tension internationale », et ses critiques contre la rencontre Brejnev-

Giscard d'Estaing à Varsovie (mai 1980) l'ont placé « à l'extrême droite de l'éventail politique français ». Les citations sont extraites de l'hebdomadaire soviétique de politique étrangère Temps nouveaux.

M. Mitterrand était allé à Moscou, en tant que premier secrétaire du PS, en avril 1975. Les Soviétiques lui avaient fait faire antichambre : la visite avait été ajournée trois fois et encore reportée au dernier moment, à l'agacement évident de l'impétrant. Mais les conversations elles-mêmes s'étaient plutôt bien passées. C'était la première prise de contact entre les socialistes français et le Parti communiste d'URSS depuis un voyage de Guy Mollet en 1963. Mikhaïl Soulov, le gardien de l'orthodoxie marxiste-léniniste, avait fait signer à la délégation française un communiqué commun où M. Mitterrand constatait « les succès du

développements de l'Union soviétique dans la voie du socialisme ».

Ce ne devait être qu'une parenthèse dans une longue histoire de rapports plutôt tendus. M. Mitterrand aurait bien voulu retourner à Moscou, mais les péripéties de l'union de la gauche en France, l'intervention soviétique en Afghanistan, puis les événements de Pologne l'empêchèrent de mener à bien son projet. De leur côté, les Soviétiques étaient prêts à le considérer comme un interlocuteur valable, mais certainement pas comme le futur chef de l'Etat. Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1974, M. Tcheronovenko, alors ambassadeur d'URSS à Paris, avait rendu visite à M. Giscard d'Estaing, en sa qualité de ministre de l'économie et des finances certes, mais il ne pouvait ignorer que son geste serait interprété comme un soutien au candidat Giscard. En 1981, le choix de la Pravda avait été encore très net : le journal du

PC soviétique avait fait l'éloge de l'« autorité personnelle » du président sortant, tout en dénonçant le « glissement à droite » du Parti socialiste et en ajoutant : « M. Mitterrand provoque la méfiance dans de larges milieux ». Le Kremlin ne pouvait plus clairement proclamer sa préférence pour le candidat du « libéralisme avancé » contre celui du « peuple de gauche ».

Paradoxe ? Pour les dirigeants de Moscou, deux forces politiques françaises sont bien disposées à leur égard : le Parti communiste, mais ses chances de prendre le pouvoir sont considérées comme nulles, et la droite giscardolliste qui, depuis la chute de M. Willy Brandt en Allemagne fédérale en 1974, apparaît comme le partenaire le plus sûr de l'URSS en Occident.

DANIEL VERNET.  
(Lire la suite page 6.)

## Voyage dans la ville des Schneider

De notre envoyé spécial

Le Crensat. - « Autrefois, dit un vieil ouvrier crensat, tout appartenait aux Schneider : le château, le parc, les domaines, les cités, l'hôtel-dieu et même les quatre églises de cultes catholique ou protestant. »

Aujourd'hui encore, la moitié de la ville relève de ce patrimoine : des centaines de bungalows de plain-pied, ni beaux ni laids, vendus peu à peu aux anciens salariés qui ont pris leur retraite ou leur préretraite : des centaines d'hectares de terrains, et aussi de nombreuses entreprises de sous-traitance, qui vivaient et vivent encore de la métallurgie.

Le Crensat, c'est d'abord, et c'est toujours, l'empire des Schneider : un empire décadent, démantelé progressivement par les temps modernes, à la faveur desquels il s'était créé. Mais un

empire tout de même avec son château blanc aménagé dans l'ancienne verrerie, entouré d'un parc, aujourd'hui propriété de la ville ; ses monuments et ses statues dévotés.

Des statues, il y en a un peu partout. Ainsi celle d'Eugène Schneider, place Schneider : aux pieds du fondateur de l'usine, une mère reconnaissante montre à un adolescent en habits d'ouvrier le prestigieux maître de forges. On retrouve un autre Eugène, boulevard Henri-Paul Schneider, mais barbouillé de vert-de-gris, ce qui lui va très bien, car celui-là, représenté en cape d'apparat, l'épée au côté, était membre de l'Institut.

De l'ancienne puissance, il demeure, à l'entrée du faubourg, un marteau-pilon fabriqué en 1876, dressé à la manière d'un arc de triomphe.

JEAN BENOIT.

(Lire la suite page 21.)



**Jules Roy**  
**Beyrouth viva la muerte**  
« Un vieux lion qui s'avance à pas de colombe parmi les ruines... »  
Frédéric Ferney/Le Nouvel Observateur  
« Nous ne sommes pas loin du Bernanos des Grands cimetières sous la lune. » Jean David/V.S.D.

## Morosité nationale

Heureusement il y a l'évolution des prix

Les Français sont moroses. Peut-être s'en serait-on douté, mais l'enquête de conjoncture auprès des ménages publiée par l'INSEE, en date du 13 juin, vient, de manière scientifique pourrait-on dire, confirmer cette assertion. Interrogés entre le 25 avril et le 15 mai derniers, les ménages se sont montrés plus pessimistes qu'en janvier, alors que déjà, à ce moment-là, ils ne corrigeaient pas une opinion indécrottablement pessimiste depuis juin 1982. Juin 1982, c'est la première phase du plan de rigueur, la seconde intervenant en mars 1983.

Cela fait deux ans que les ménages manifestent leur inquiétude et leur trouble. Le seul point positif - loin d'être négligeable, il est vrai - concerne les prix. Les Français croient de moins en moins que l'inflation puisse reprendre, ce qui dénote un profond changement de mentalité sur les dix dernières années.

Ils ne voient pas pour autant leur niveau de vie s'améliorer - les indicateurs sur ce point - sont à des niveaux exceptionnellement bas - et démontrent leur anxiété par les réponses contradictoires qu'ils font à propos de l'épargne et de la consommation. Ils se disent moins que jamais à même de « mettre de côté de l'argent dans les mois qui viennent » et affirment en même temps qu'il vaut beaucoup mieux épargner que consommer. La contradiction ne serait qu'apparente selon l'INSEE - si l'on fait l'hypothèse que les ménages ont l'intention pour leur propre compte de moins épargner pour préserver leur niveau de vie malgré la baisse de revenus qu'ils anticipent, mais qu'ils admettent que, compte tenu de l'évolution du chômage et du niveau de vie qu'ils prévoient, il est plus « opportun » d'épargner que de consommer.

FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 21.)



# Dates

## RENDEZ-VOUS

**Dimanche 17 juin.** — Elections européennes.  
RFA : Référendum des Verts sur le stationnement des missiles de l'OTAN.  
Pologne : Elections municipales.

**Lundi 18 juin.** — Paris : Session plénière de l'UEO (jusqu'au 21).

**Mardi 19 juin.** — Luxembourg : Négociations sur l'entrée de l'Espagne dans la CEE.

**Mercredi 20.** — Voyage de M. Mitterrand à Moscou (jusqu'au 23).

**Jeu. 21 juin.** — Budapest : Visite du chancelier Helmut Kohl.

## SPORTS

**Dimanche 17 juin.** — Football : Championnat d'Europe (RFA-Roumanie à Lens; Portugal-Espagne à Marseille).

**Automobilisme :** Grand Prix de F1 du Canada; arrivée des 24 heures du Mans.

**Motocyclisme :** Grand Prix de vitesse de Yougoslavie.

**Lundi 18 juin.** — Tennis : Tournoi de Bristol.

**Mardi 19 juin.** — Football : Championnat d'Europe (France-Yougoslavie à Saint-Etienne; Danemark-Belgique à Strasbourg).

**Sports équestres :** CSIO d'Aix-la-Chapelle.

**Mercredi 20 juin.** — Football : Championnat d'Europe (RFA-Espagne à Paris; Portugal-Roumanie à Nantes).

**Jeu. 21 juin.** — Golf : Open de Monaco (jusqu'au 24).

**Samedi 23 juin.** — Football : Championnat d'Europe (demi-finale à Marseille).  
Rugby : 2<sup>e</sup> test-match, Nouvelle-Zélande-France à Auckland.

**Dimanche 24 juin.** — Football : Championnat d'Europe (demi-finale à Lyon).  
Automobilisme : Grand Prix de F1 à Détroit.

## LES TARIFS DU MONDE A L'ETRANGER

Algérie, 3 DA; Maroc, 6 dir.; Tunisie, 200 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 20 sch.; Belgique, 35 fr.; Canada, 1,20 \$; Côte d'Ivoire, 450 F CFA; Danemark, 7,20 kr.; Espagne, 150 pes.; E.-U., 3 \$; G.-B., 85 p.; Grèce, 75 dr.; Irlande, 85 p.; Italie, 1.800 L.; Liban, 475 P.; Libye, 0,360 DL.; Luxembourg, 35 f.; Norvège, 10,00 kr.; Pays-Bas, 2,50 f.; Portugal, 100 esc.; Singapour, 450 F CFA; Suède, 3,00 kr.; Suisse, 7,00 L.; Yougoslavie, 170 mt.

S. RUE DES ITALIENS  
75427 PARIS CEDEX 09  
TELEX MONDIPAR 650572 F  
C.C.P. 4207 - 23 PARIS  
Tél. : 246-72-23

## Le Monde

Service des Abonnements  
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ou obliquer à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus); nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.  
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les adresses proposés en capitales d'imprimerie.

FRANCE  
341 F 645 F 829 F 1 088 F  
TOUS PAYS ÉTRANGERS  
PAR VOIE NORMALE  
661 F 1 245 F 1 819 F 2 340 F

ÉTRANGER  
(par mandat)  
L - BELGIQUE-LUXEMBOURG  
PAYS-BAS  
381 F 685 F 979 F 1 240 F  
IL - SUISSE, TUNISIE  
454 F 830 F 1 197 F 1 530 F

Par voie aérienne  
Tant sur demande.  
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) voudront bien joindre ou obliquer à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus); nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.  
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les adresses proposés en capitales d'imprimerie.

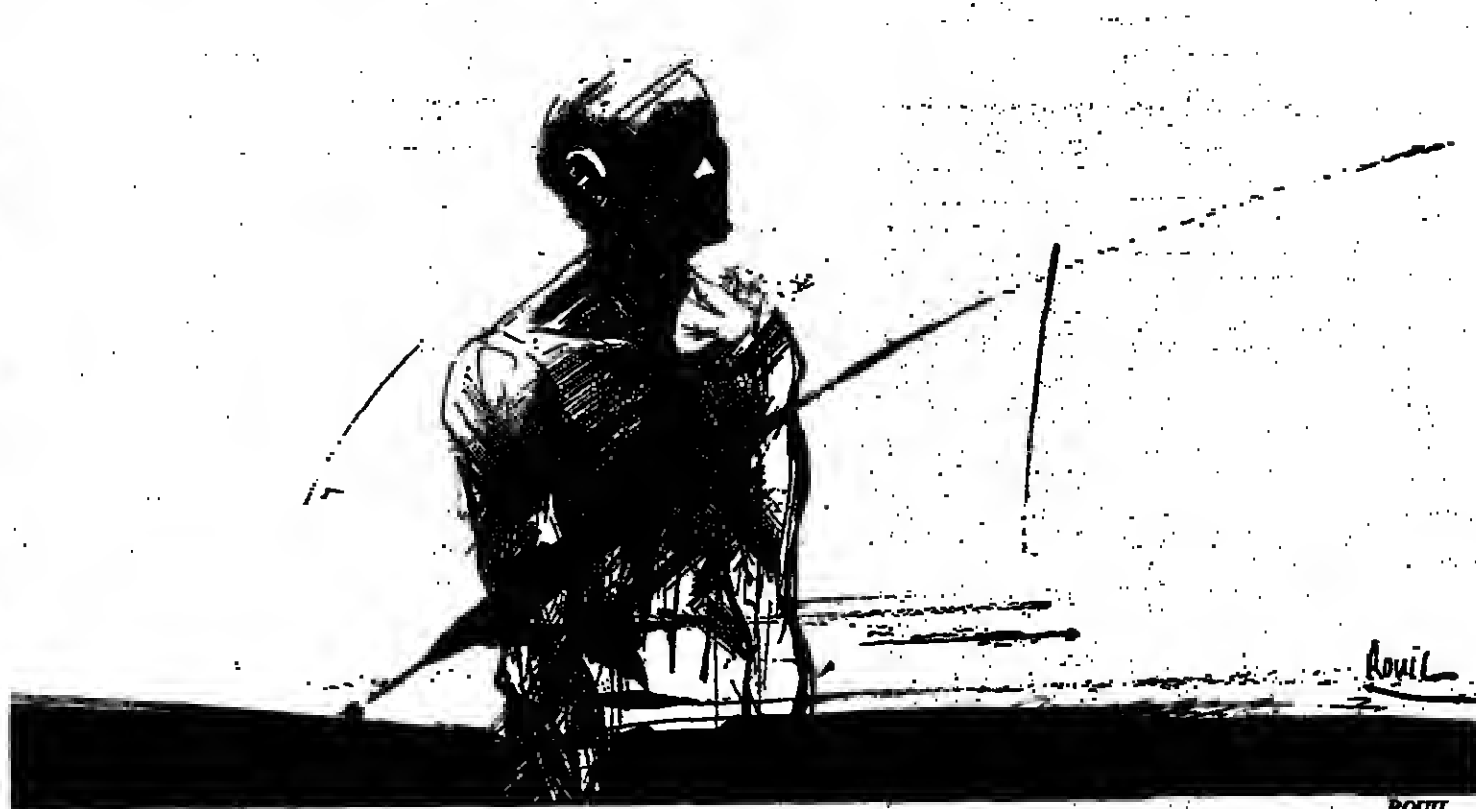
Édité par la S.A.R.L. le Monde  
Gérant : André Larroque, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Raux-Mary (1944-1968) Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie de "Le Monde", 5, rue des Italiens, PARIS-IXE  
Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration  
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395 - 2037

# IL Y A VINGT ANS, LA CONDAMNATION DE NELSON MANDELA

## Le bagnard de l'apartheid

*« J'ai combattu le racisme toute ma vie, je le combats aujourd'hui et le combattrai jusqu'à la fin de mes jours. »*  
Lancées par Nelson Mandela à ses juges, ce sont là les dernières paroles prononcées publiquement par le militant noir sud-africain. Nous sommes le 12 juin 1964, et il vient d'être condamné à l'emprisonnement à vie. L'ancien dirigeant de l'ANC (Congrès national africain), mouvement anti-apartheid, est ensuite ramené dans le cachot qu'il occupe depuis deux ans déjà. Il y purge une peine de cinq années d'emprisonnement qui lui a été infligée en novembre 1962. Cinq ans qui, par une singulière addition, s'ajoutent à la condamnation à perpétuité. Depuis vingt-deux ans, aujourd'hui, Nelson Mandela attend une hypothétique remise en liberté. Les campagnes internationales, les requêtes émanant des plus hautes autorités mondiales, les pétitions et les interventions n'ont pas abouti. Les chefs d'Etat européens ont encore demandé son élargissement à M. Pieter W. Botha, premier ministre de l'Afrique du Sud, lors de son récent voyage sur le Vieux Continent. Les espoirs d'une mesure de clémence avaient été ravivés en mars dernier, lorsque le bruit courut que Nelson Mandela et son compatriote Walter Sisulu pourraient bénéficier d'une mesure de grâce à condition qu'ils s'établissent dans le homeland du Transkei. Une condition s'apparentant à une forme d'exil, qui a été catégoriquement rejetée par les deux prisonniers.



frères et sœurs, élevé par le responsable de la tribu. Ses aînés lui parlent, selon ses propres termes, « du bon vieux temps d'avant l'arrivée des Blancs, quand notre peuple vivait pacifiquement sous les règles démocratiques de ses rois et conseillers et se déplaçait librement... »

A vingt-trois ans, il fuit le village natal pour échapper à un mariage forcé et se retrouve à Johannesburg, la ville de l'or, où les cloches sonnent chaque soir pour signifier aux Noirs qu'il est l'heure de rentrer dans leurs townships. Débutés difficiles dans un univers où la loi est faite pour les Blancs. Son neveu lui conseille de devenir policier, mais il est gardien de mine, poste qu'il n'occupe que quelques mois, le temps de découvrir le monde de la misère et de l'exploitation. Tour à tour employé, agent immobilier, il s'inscrit à l'université de Fort-Harc, à l'époque seul établissement secondaire et supérieur habilité à recevoir des « non-Blancs ».

### Le premier avocat noir

En 1942, il est stagiaire dans un cabinet d'avocat et il deviendra plus tard, en compagnie d'Olivier Tambo, l'actuel président de l'ANC, le premier avocat noir d'Afrique du Sud. L'apprentissage du métier le fait se frotter à la dure réalité de la ségrégation. A ce propos, Mandela raconte une anecdote. Une secrétaire blanche lui demande quelquefois de l'aider dans son travail. Un jour, alors qu'il lui dicte un texte, un élève blanc entre dans le bureau. « Elle fut embarrassée, et pour prouver que je n'étais pas son employeur, elle prit de la monnaie dans sa bourse et me dit : « Nelson, s'il vous plaît, allez me chercher un shampooing... »

Dès 1944, Nelson Mandela rejoint les rangs de l'ANC, organisation fondée en 1912 par quelques militants noirs et qui, de ce fait, est l'un des plus vieux mouvements nationalistes du continent africain. Réformiste et somnolent, l'ANC va se radicaliser petit à petit sous l'impulsion de celui qui deviendra son secrétaire général. Membre du bureau exécutif en 1950, puis président de la Youth League, un mouvement de jeunes, son rôle de plus en plus actif commence à lui attirer des ennemis.

En 1952, il est arrêté une première fois pour avoir lancé une campagne de défiance à l'encontre des « lois injustes », notamment celle dite de « l'élimination du communisme » édictée en 1950 et selon laquelle est communiste « celui qui cherche à provoquer le changement politique, industriel, économique ou social par des moyens illégaux ». Il est condamné à neuf

mois d'emprisonnement avec sursis, et assigné à résidence dans la région de Johannesburg pendant six mois.

En 1956, il est à nouveau traîné devant les tribunaux avec cent cinquante-cinq autres nationalistes, cette fois pour trahison, mais tous seront finalement acquittés faute de preuves, après un procès qui durera cinq ans.

### La tuerie de Sharpeville

Le Congrès panafricain (PAC), créé en 1959 d'une scission de l'ANC et dont le mot d'ordre est « l'Afrique aux Africains », lance une campagne nationale de défiance contre des « pass », cette fiche signalétique qu'aujourd'hui encore chaque Noir doit porter sur lui, sous peine d'amende. Des manifestations ont lieu un peu partout. A Sharpeville, dans le sud du Transvaal, le 21 mars 1960, c'est la tuerie. Mary Benson écrit, dans son livre intitulé *Struggle for a Birthright* : « Soixante-quinze membres de la police sud-africaine tirent environ sept cents fois dans la foule, tuant soixante-neuf Africains et en blessant cent quatre-vingts. La plupart d'entre eux sont atteints dans le dos. Deux heures plus tard, un orage lavait le sang de la rue devant le commissariat. » A Langa, deux manifestants sont tués et quarante-neuf blessés. Les émeutes se multiplient. L'état d'urgence est décrété le 30 mars. Le 9 avril, le bilan définitif se solda par quatre-vingt-six morts, tous Africains, dont trois policiers. La veille, le gouvernement avait décrété que l'ANC et le PAC représentant « une menace sérieuse pour la sécurité publique » étaient désormais des organisations illégales.

Ces événements alertent l'opinion internationale. Pour l'ANC, qui avait refusé sa participation à « des actions sensationnelles et ne pouvant réussir », c'est un tournant capital. Reconnaisant l'échec des tactiques non violentes, elle érige, en 1961, Umkhonto we Sizwe (La lance de la nation), bras armé du mouvement dont Mandela passe pour être l'un des fondateurs.

Après avoir tenté d'organiser des grèves, celui qui n'est encore, à l'époque, qu'un membre de l'exécutif national de l'ANC, entre dans la clandestinité et quitte le pays. Il entreprend une tournée des capitales africaines à la recherche d'aide et de soutien. Pretoria l'accuse d'avoir suivi un entraînement militaire en Algérie. Au cours de ces dix-sept mois de pérégrinations, il se rend également en Grande-Bretagne où il rencontre les leaders du Labour et ceux du Parti libéral.

Revenu secrètement au pays, l'homme le plus recherché d'Afrique du Sud se déguise

pour échapper à la police. Il est finalement appréhendé en août 1962, au cours d'un contrôle routier à Howick, dans le Natal. Là s'arrête, à quarante-quatre ans, la vie d'homme libre de ce combattant de la liberté. L'année suivante, en août 1963, des policiers cachés dans une camionnette font irruption à la ferme de Liliesleaf, à Rivonia, dans les faubourgs de Johannesburg. Ils saisissent deux cent cinquante documents, certains ayant trait à la fabrication d'explosifs, d'autres relatant le périple de Mandela en Afrique et surtout un texte intitulé *Opération Mayibuye* (retour), plan détaillé, assure l'accusation, pour renverser le gouvernement par l'action militaire. Au total, dix personnes sont arrêtées dans cette ferme appartenant au Parti communiste, parmi lesquelles les responsables éminents d'Umkhonto we Sizwe comme Walter Sisulu et Govan Mbeki.

### La plaidoirie de Rivonia

Le procès dit « de Rivonia » débute en octobre 1963 et dure huit mois. Deux cent vingt-deux actes de sabotage sont reprochés à l'organisation. La lance de la nation, mais vingt-sept seulement peuvent être prouvés. Mandela dément farouchement être communiste et que l'ANC soit communiste. En avocat qu'il est, il conduit brillamment sa défense. Plaidoirie devenue célèbre : « Les Noirs veulent un salaire qui leur permette de vivre. Ils veulent le travail qu'ils sont capables de faire et non celui que le gouvernement leur assigne. Nous voulons pouvoir vivre ou nous travaillons et non pas être rejetés d'un endroit parce que nous n'y sommes pas nés. Nous voulons pouvoir posséder la terre à l'endroit où nous travaillons. Nous voulons être partie intégrante de la population, et non pas être obligés de vivre dans des ghettos. Les Noirs veulent vivre avec leurs épouses et leurs enfants à l'endroit où ils travaillent, et n'être pas obligés de mener une existence séparée dans des hôtels réservés aux hommes. Nos femmes veulent être avec leurs époux, et non pas abandonnées comme des veuves dans les réserves. Nous voulons pouvoir sortir après 11 heures du soir, et non pas être confinés dans nos chambres comme des enfants. Nous voulons pouvoir voyager dans notre propre pays et chercher du travail où nous voulons, et non pas au bureau d'embauche, nous dit d'aller. Nous voulons notre juste part en Afrique du Sud. Nous voulons la sécurité et une place dans la société. »

En dépit de la chape de silence que les autorités sud-africaines font peser sur le héros de la lutte contre le « pouvoir blanc », son nom a franchi les frontières. Des rues, des places à travers le monde le portent, aujourd'hui. Docteur honoris causa d'universités américaines et britanniques, citoyen d'honneur de Rome, couvert de distinctions et de prix, Mandela est aujourd'hui plus qu'un symbole, il est la personification d'un combat. Combat qui n'a cependant jamais véritablement mis en danger le pays de l'apartheid. L'ANC a subi dernièrement de sérieux revers. Ses militants sont impitoyablement pourchassés. Le soutien des pays frères s'est amoindri mais les revendications exprimées par Mandela, il y a vingt ans, au procès de Rivonia sont toujours, ô combien ! d'actualité.

*Je n'ai pas de terres parce que la minorité blanche a pris la part du lion. Je ne me considère ni moralement ni légalement obligé d'obéir à des lois votées par un Parlement où je ne suis pas représenté. Je suis un homme noir dans un tribunal de Blancs. Cela ne devrait pas être... »* Mandela s'assied. « De la salle, écrit Mary Benson, monte comme un profond soupir. Puis c'est le silence absolu. » Bien qu'il ait été établi que les huit inculpés n'avaient pas adopté le plan de l'opération *Mayibuye*, ils sont tous condamnés à l'emprisonnement à vie. Le quotidien libéral *Rand Daily Mail* qualifie, cinq jours plus tard, le verdict de « sage et juste » car « la peine de mort aurait été justifiée ». Depuis lors, l'influence politique et la popularité de Mandela n'ont fait que s'accroître. Son charisme a passé les murs de sa prison. A tel point que, selon un sondage effectué en octobre 1982 dans les trois grandes villes du pays (Johannesburg, Durban et Le Cap), 76 % des personnes interrogées déclarent « aimer » le leader noir.

Pourtant, ses écrits, ses propos et son portrait ne peuvent être publiés sous peine de poursuites. Sa femme Winnie, qu'il a épousée en 1958 et dont il a eu deux filles, est assignée à résidence à Brandford, une township de l'Etat libre d'Orange. Elle ne peut recevoir plus d'un visiteur à la fois, ni assister à des réunions publiques. Ses propos sont soumis à la censure. Contrainte au banissement à plusieurs reprises, elle n'en a pas moins repris le flambeau du fond de ce territoire boer où ses faits et gestes sont étroitement surveillés. En vingt-trois ans, Winnie Mandela n'a connu que neuf mois de liberté d'aller et venir. La vie commune a été brève avec celui qu'elle appelle « mon guide et mon directeur de conscience ».

En dépit de la chape de silence que les autorités sud-africaines font peser sur le héros de la lutte contre le « pouvoir blanc », son nom a franchi les frontières. Des rues, des places à travers le monde le portent, aujourd'hui. Docteur honoris causa d'universités américaines et britanniques, citoyen d'honneur de Rome, couvert de distinctions et de prix, Mandela est aujourd'hui plus qu'un symbole, il est la personification d'un combat. Combat qui n'a cependant jamais véritablement mis en danger le pays de l'apartheid. L'ANC a subi dernièrement de sérieux revers. Ses militants sont impitoyablement pourchassés. Le soutien des pays frères s'est amoindri mais les revendications exprimées par Mandela, il y a vingt ans, au procès de Rivonia sont toujours, ô combien ! d'actualité.

MICHEL BOLE-RICHARD.

afrika 1984







# Étranger

## LIBAN

### Le Parlement qui marche au canon...

**Cette semaine, le gouvernement libanais de M. Rachid Karamé a obtenu l'investiture par 53 voix pour, 15 contre, 3 abstentions et... 120 morts. Étrange Parlement qui se survit à lui-même en l'absence d'élections et qui, imperturbable sous la mitraille, traduit en échanges de propos les échanges d'artillerie...**

#### De notre envoyé spécial

Beirut. — Dans ce pays où la moindre querelle d'automobilistes se règle à coups de roquettes, où le kalachnikov est devenu l'arme du pauvre et où les seigneurs de la guerre se taillent au canon des principautés, dans ce pays éclaté, anarchique, où se sont enlées les armées de l'Occident et de l'Orient, règne parfois un formalisme juridique pointilleux dont le Parlement désest est l'ultime dépositaire.

Preuve atroce mais éclatante du rôle central que joue encore cette assemblée vieillotte dans la vie politique libanaise : les ministres — seigneurs de la guerre ont soumis Beyrouth, lundi dernier, à un déluge de feu dont l'enjeu se trouvait dans l'enceinte parlementaire. Cent vingt morts selon le décompte le plus récent, et plus de trois cents blessés ont fait les frais de ces jeux dangereux.

Les chefs des milices ont beau toiser de très haut les députés et les traiter avec désinvolture et mépris, ils ne s'en présentent pas moins devant eux, se pliant au rite de l'investiture, comme pour légitimer le pouvoir qu'ils ont pris par la force des armes.

#### Un passage obligé

Individuellement, c'est vrai, les députés ne sont pas dévoués et la plupart d'entre eux sont démentés aux yeux de l'opinion publique, et même de leur propre clientèle. Sauf s'ils sont en même temps, comme M. Pierre Gemayel, les chefs d'une des grandes milices belligères, M. Nabih Berri n'est pas député, ni M. Walid Joublat — encore que ce dernier soit héritier d'une tradition parlementaire, son père l'ayant été durant un quart de siècle,

jusqu'à son assassinat en 1977. — ni, en fait, M. Soleiman Frangie, qui, devenu président de la République, avait légué son siège à son fils, Tony, lui aussi assassiné en 1978.

Mais dès qu'ils siègent pour sanctionner des affaires importantes dont ils détiennent la clé — élection du président de la République, investiture du gouvernement, ratification des traités — ces vieux messieurs, dépassés et déphasés, reprennent du poids, et les voix de nouveau couronnées de toutes parts, dans une chasse fébrile aux voix, Bechir Gemayel n'a pas échappé à ce rite parlementaire pour accéder à la présidence de la République en août 1982, bien qu'il fût fort de sa puissante milice et de la présence militaire israélienne à Beyrouth même. Les Syriens eux-mêmes sont passés par là en mai 1976 pour faire élire à la présidence M. Elias Sarkis. Enfin M. Nabih Berri comme M. Walid Joublat ne viennent-ils pas de se soumettre, quoi qu'ils en disent, à la même épreuve ?

Bien sûr le canon a eu le dernier mot, et le cabinet de M. Karamé la confiance et les pouvoirs spéciaux. Mais, malgré une pluie d'obus, le Parlement s'est maintenu et ne s'est pas trouvé totalement démuné face aux milices. On en parlera sans doute encore de cette assemblée anachronique, à l'occasion de la révision projetée des structures constitutionnelles du Liban. Les nouvelles institutions réfléchiront, certes, le rapport de forces sur le terrain et, en filigrane, les intérêts régionaux et internationaux, principalement ceux de la Syrie et d'Israël. Mais pour naître, ces institutions devront, à un moment, recevoir l'aval du Parlement, et des procédures strictes sont prévues pour amender la Constitution.

Déjà, de grandes manœuvres se préparent autour de deux réformes sur lesquelles, pourtant, les ministres-seigneurs de la guerre sont d'accord : la déconfessionnalisation de l'administration publique et l'augmentation du nombre de sièges parlementaires, de quatre-vingt-dix-neuf à cent vingt. Le passage du premier chiffre au second est moins anodin qu'il n'y paraît, car il constitue une rupture de la « proportion d'or » du parlementarisme libanais depuis l'indépendance du pays : 6,5 %. Six députés chrétiens pour cinq musulmans, alors que le rapport démographique est devenu

au fil des ans de 6/4 dans le sens inverse. Désormais, pour les députés, ce sera 6/6. Évidemment, les chrétiens sont, arithmétiquement, toujours très avantagés. Mais ils sont presque tous d'accord pour faire valoir que les équilibres dans un pays aussi délicat que le Liban ne procèdent pas de la seule arithmétique.

Quoi qu'il en soit, pour la première fois, le nombre de sièges au Parlement ne devrait pas être un multiple de onze (les variations sur cette base ont été nombreuses : — 44, 45, 66, 77, 99) mais tout bêtement de deux. Et, au lieu de cinquante-quatre sièges aux chrétiens et quarante-cinq aux musulmans, qui constituent l'essentiel dans son état actuel, les deux communautés en auraient soixante, à égalité. Ainsi en a décidé la Syrie et ainsi l'ont accepté à contrecoeur les dirigeants chrétiens, qui se sont cependant arrangés pour retarder l'échéance jusqu'à présent. Il faut la force pour voir quinze sièges de députés musulmans et six de députés chrétiens. Comme, de plus, huit sièges sont vacants — deux par assassinat, cinq par mort naturelle (cela arrive encore !) et un, celui de M. Amine Gemayel, par accession à la présidence de la République, — c'est finalement vingt-neuf sièges qui devront être pourvus par nomination : vingt de musulmans et neuf de chrétiens.

#### Députés « autoprorogés »

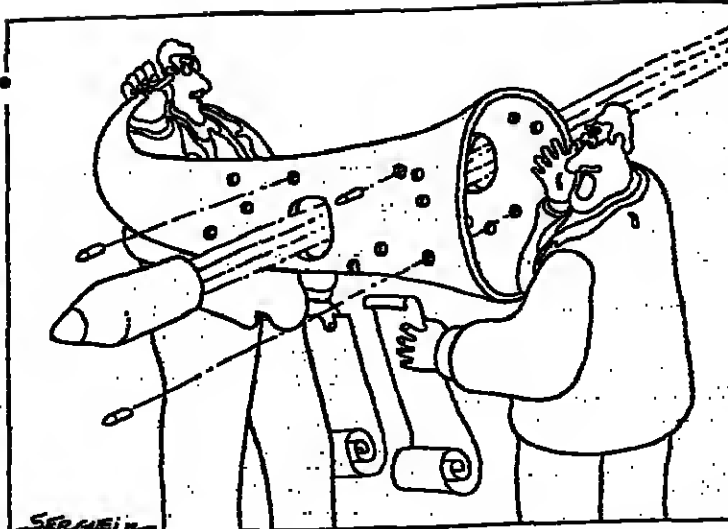
Les députés, qui n'ont aucun scrupule à autoproroger leur mandat en raison de l'impossibilité d'organiser des élections et ces temps de guerre (et à se gratifier de majorations massives de leurs indemnités pour cause de vie chère), se voient la face à la perspective de choyer des députés nommés. Sur le fond, ils n'ont d'ailleurs pas tout à fait tort car, autoprorogé ou pas, leur mandat conserve une vague relente de légitimité populaire. Il n'a pas moins que, même s'ils deviennent les vaillets pieds à pied, particulièrement certains députés chrétiens, la cause paraît cette fois entendue — et perdue.

Les notables replets et vieillissants, quand ils ne sont pas couronnés, qui constituent le Parlement libanais détiennent en tout cas un original record : celui de la longévité. On voit mal dans l'histoire moderne quelle Assemblée nationale pourrait leur disputer :

douze ans déjà... Et deux bonnes années et demie encore en perspective puisqu'ils viennent, dans la foulée du vote de confiance, de proroger leur mandat jusqu'à fin 1986. Autant de gagné. Démocratie ou dictature, vraies élections ou élections factices, guerre ou paix, quel pays n'a pas changé de Parlement durant douze ans ?

Leur élection, qui remonte au printemps 1972 — heureux temps où le Liban pouvait se organiser — n'était déjà pas un modèle du genre. Mais, tous comptes faits, c'était encore l'expression la moins dévoyée de la volonté populaire à travers tout le monde arabe.

Au fil des ans, les plus vieux sont morts, les plus jeunes ont vieilli et l'institution s'est ratatinée sans mourir. Beaucoup de ces députés sont cependant de fins connaisseurs des réalités libanaises. Il faut les voir en discuter autour d'une tasse de café bien amer pour constater que, s'ils ne font pas l'événement ou ne contribuent à le faire que rarement, beaucoup en ont une compréhension assez bonne. Ils sont d'ailleurs menés de main de maître par un président, M. Kamal El Assad, fort adroit pour tirer les ficelles, chaîne détraquée au



SERQUEL

sein de sa commandante par M. Berri. Le Parlement libanais, héritier du système de la III<sup>e</sup> République française, sera sans doute l'institution qui passera la main à celles du Liban de demain, car il faudra bien que celui-ci renaisse un jour du chaos. Il siège depuis huit ans dans un hôtel particulier faisant fonction de local « provisoire ». Son ancien immeuble, bien que restauré et re-

valé à la fin de 1982 quand tout semblait redémarrer, n'a pas pu être réutilisé, emporté par la tourmente de 1983-1984. Son nouveau siège, en chantier depuis sept ans, n'en finit pas d'être construit et d'être « cassé » à coups d'obus. Image parfaite d'un pays qui n'a ni renoncé aux structures passées ni bâti les nouvelles.

LUCIEN GEORGE.

## TUNISIE

### Le chantier de l'unité arabe

Tunis avait offert, ni par hasard, ni par nécessité, l'hospitalité à la Ligue arabe. Voici que tous les Arabes prennent goût à cette nouvelle capitale, paisante, bien située, et, surtout, n'ayant guère de prétention à imposer une quelconque suprématie du petit pays hôte. On construit le palais d'une unité encore en chantier...

#### De notre envoyé spécial

Tunis. — Dans un fracas assourdissant, les ballodzers s'activent à aplurer le sommet d'une des collines dominant Tunis : c'est là que doit s'élever le nouveau siège de la Ligue arabe dont l'inauguration est prévue en août 1986. Le terrain est de 6,5 hectares, don du gouvernement tunisien, est superbement situé. Il surplombe le quartier du Belvédère et la capitale qui se détache sur la mer à l'horizon, fait face à l'hôtel Hilton ou ayant sur sa gauche une grande polyclinique et le campus universitaire.

De haut de ses six étages, le futur bâtiment, qui devrait harmonieusement marier le style traditionnel arabo-musulman et l'esthétique contemporaine, aurait dû toiser les misérables masures de djebel Lahmar (la montagne Rouge), un des quartiers les plus pauvres de Tunis qui s'étale à moins d'un kilomètre. Pour éviter ce face-à-face, le projet affirmera l'accession d'une opération d'assainissement : les bidonvilles seront évacués, ses habitants relogés et le secteur rénové.

Les travaux avancent à vive allure depuis la fin du mois d'avril. Les Tunisiens ont-ils voulu conjurer le mauvais sort ? Ont-ils, comme on l'a écrit ici ou là, cherché à mettre les pays membres devant le « fait accompli » pour éviter que le siège de la Ligue ne retourne au Caire le jour où l'Égypte aura réintégré la famille arabe ? N'est-ce pas parce que cette « incense » se précipitait que Tunis s'était prononcée, en janvier dernier, au sommet islamique de Casablanca, contre la réintégration de l'Égypte dans l'Organisation de la conférence islamique ?

« Rien de tout cela n'est vrai », nous affirme un des responsables du projet. Et d'expliquer : « Après la signature par Sadate des accords de Camp David, c'est le sommet arabe de Bagdad, en 1979, qui a décidé le transfert provisoire du siège de la Ligue au Caire à Tunis. C'est un autre sommet, celui de Fès, en septembre 1982, qui a mis fin au provisoire en approuvant la construction d'un nouveau bâtiment et en débloquent le budget nécessaire, soit 30 millions de dollars. Les États paieront en fonction de leur quota-part, ce qui revient à dire que les riches émirats de la péninsule arabique seront les principaux bailleurs de fonds.

Il est vrai que les fonctionnaires de l'organisation pan-arabe se sentaient à l'étroit dans l'immeuble banal — malgré une débauche de marbre — et peu fonctionnel mis à leur disposition — en catastrophe — il y a cinq ans, avenue Khereddine-Pacha, artère poussiéreuse et bruyante dont le seul

avantage est sans doute d'être sur la route de l'aéroport. Et puis, la guerre leur ayant « fermé » le Liban, fonctionnaires, délégués et ministres des pays du Golfe ont découvert et apprécié les charmes de la Tunisie « pays de tourisme et de culture ».

A ces raisons pratiques s'ajoutent des considérations politiques : en raison de son poids spécifique, l'Égypte avait en tendance à faire de la Ligue arabe une annexe et une courroie de transmission de son ministère des affaires étrangères. Aujourd'hui, les pays membres ne sont pas mécontents de se réunir dans un pays qui se veut une « terre de dialogue », à qui ses dimensions interdisent de peser sur leurs orientations et qui se trouve, ce qui n'est pas le moindre des avantages, à deux pas de la Côte d'Ivoire, de la Riviera, de la Costa del Sol et des capitales européennes. Enfin, on imagine mal, en tout cas pour le moment, que la Ligue se retrouve dans la seule capitale arabe abritant une ambassade d'Israël.

Que le choix de Tunis, confirmé par le sommet de Fès, ait comblé d'aise les Tunisiens ne fait aucun doute. Outre que la présence du siège accroît la dimension internationale de Tunis et la valorise sur le plan diplomatique, ce sont les ambassadeurs en poste — ont parfaitement conscience, elle constitue aussi une relative garantie contre les ambitions de voisins plus puissants et moins polis. Enfin, et ce n'est pas négligeable, elle accroît le « coefficient de remplissage » des hôtels au point que de nouveaux établissements fort luxueux, dont la capitale avait bien besoin, ont été construits ou commencent à sortir de terre.

#### Le salon des rois

Ainsi, l'an dernier, le secrétaire général de la Ligue a-t-il lancé un appel international posant comme condition que les architectes soient arabes ou originaires d'un pays musulman. Une cinquantaine de cabinets d'études s'étaient mis sur les rangs. Finalement, la réalisation de l'ouvrage a été confiée au bureau tunisien Architecture et urbanisme de MM. Brahim Taktak et Ben Chamech, qui a construit le quartier résidentiel El Menzah 7, à la sortie de Tunis, et le bureau irakien Mekya installé à Londres. Le plan d'ensemble agréé, on en est à la sixième variante, et le projet définitif insérant arcades et colonnes traditionnelles dans une vision contemporaine, voire futuriste, devrait être approuvé fin juin.

Entouré de jardins et d'un parc, doté d'une piste d'hélicoptères, le bâtiment aura 35 000 mètres carrés couverts dont la moitié de bureaux susceptibles d'accueillir quelque six cents employés, pour la plupart polyglottes (arabe, français, anglais). L'entraînée sera composée de salles de travail, d'une salle de congrès, de six salles de commissions d'une capacité de six cents personnes et de trois salons. Selon des rumeurs, destiné aux chefs d'État, qui sera « grandiose », celui des ministres et celui des ambassadeurs. Chacun rappellera par sa décoration les styles respectifs du Maghreb, du Proche-Orient et du Golfe. Mais,

tout en reflétant la diversité du monde arabe, l'ensemble devra exprimer un symbole : son unité.

Le nouveau siège devrait être inauguré solennellement par M. Cheddi Klibi, dont le mandat de cinq ans vient à échéance fin juin, mais qui a été réélu à l'unanimité secrétaire général de la Ligue dès le mois de mars. Fait encore plus significatif, tous les députés au conseil des ministres ont tenu à rendre hommage à son activité, à commencer par les représentants de la Syrie et de l'Irak qui, en 1979, lui avaient opposé des postulations, alors que cette fois-ici ont paré à sa candidature avec l'O.P.L. Même le Libyen, qui ne l'a pas souvent ménagé, a déclaré : « Il a renforcé l'instrument de notre diplomatie communautaire servi par son engagement international ».

À l'âge de cinquante-neuf ans — il est né le 6 septembre 1925 à Tunis — M. Klibi est un homme de culture, alors que ses prédécesseurs avaient été surtout des « politiciens ». Licencié de philosophie de la Sorbonne, agrégé d'arabe à vingt-cinq ans, il a été à deux reprises ministre de la culture et ministre de l'Information avant de diriger le cabinet du président Bourguiba. Maire de Carthage depuis 1963 et auteur de plusieurs ouvrages, est homme courtois et révéle un fin diplomate et un habile négociateur. Il a, en tout cas, réussi à empêcher l'éclatement de la Ligue tiraillée par les différends inter-arabes qui n'ont fait que croître en nombre et en intensité.

Il a réussi aussi à mieux faire entendre la voix arabe dans le monde et plus particulièrement dans les pays occidentaux où plusieurs barreaux permanents de l'organisation ont été ouverts. De même, dans le monde arabe souvent intolérant à l'égard des journalistes, il a déployé de multiples efforts — pas toujours couronnés de succès — pour améliorer et libéraliser l'information.

Pourtant, ce qui l'intéresse, c'est moins d'avoir « ravivé » la façade morale de la Ligue ou de la doter d'un nouveau siège. Il voudrait surtout la réformer de l'intérieur. A cet effet, il a élaboré un nouveau projet de charte, mieux adaptée aux exigences du monde actuel, et revu les statuts datant de la création de l'organisation, en 1945, qui attendent d'être ratifiés. Il en résume lui-même à notre intention les lignes de force.

« Il faudrait mettre l'accent sur l'importance primordiale de l'action commune en matière de développement. Il convient aussi de créer des organes nouveaux comme la Cour de justice arabe, pour régler les litiges d'ordre réglementaire, et le Comité des sages, pour arbitrer dans les différends politiques. La pratique a enfin montré qu'il faut étendre les prérogatives du secrétaire général sur le plan administratif et renforcer son rôle politique, notamment en lui confiant la présidence du Comité des sages ».

En somme, M. Klibi voudrait insuffler un esprit nouveau à une nouvelle charte que la Ligue adopterait avant de s'installer dans la capitale de tous les Arabes.

PAUL BALTA.

Le 18 Juin : un événement d'importance dans la Presse Mondiale.

L'Édition Internationale de



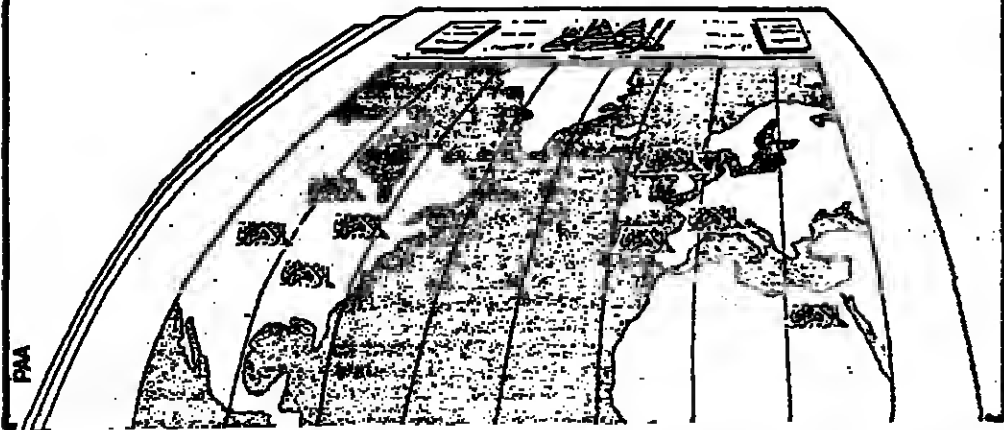
Al-Ahram

Le Quotidien No. 1 du Monde Arabe sera à la portée de tous les Égyptiens, et arabes, tous les jours dans toutes les Capitales d'Europe, des États Unis et du Canada.

● Al-Ahram sera transmis quotidiennement via satellite par facsimile pour l'impression à Londres, de l'Édition Internationale d'AL-AHRAM.

● L'Édition Internationale d'Al-Ahram sera distribuée le même jour et mis en vente dans les kiosques et les grandes librairies des villes importantes de l'Angleterre, d'Irlande du Nord, de l'Europe, des États Unis et du Canada.

● L'Édition Internationale d'AL-AHRAM vous permet de suivre les événements du Monde Arabe à jour le jour et lire les éditoriaux des grands journalistes égyptiens, le même jour de leur parution en Egypte.



الجمهورية العربية السورية



Ch. M. 150

## Étranger

### GRANDE-BRETAGNE

# Les « bouledogues de l'empire »

Ils ont organisé à Londres, le 10 juin, une immense et spectaculaire manifestation, à l'initiative des partisans d'un Etat sikh. Ils vomissent M<sup>rs</sup> Gandhi et n'admettront jamais qu'elle ait fait « profaner » leur Temple d'or, même s'ils sont loin d'approuver unanimement les fanatiques qui s'y étaient retranchés. Les sikhs de Grande-Bretagne, qui furent les bouledogues de l'empire, n'ont ni la vie ni l'oubli faciles.

#### De notre correspondant

Londres. — Au coin de la rue, le marchand de journaux vient de changer le gros titre sur l'affiche posée à l'entrée de la boutique. Tués à bout portant, les mains liées derrière le dos. Il s'agit des rebelles sikhs du Pendjab et de la façon dont un millier d'entre eux auraient été exécutés, selon des témoignages rapportés par la presse britannique. « Evidemment, ici, il n'est pas question de titrer sur la grève des mineurs », remarque le kiosquier, qui, depuis deux semaines, a quadruplé ses ventes.

« Ici », c'est le faubourg londonien d'Hounslow, l'un des principaux foyers de la communauté sikh en Grande-Bretagne. « C'est un morceau de Khalistan, très

Grande-Bretagne se soit retrouvée, le 10 juin, dans les rues de Londres pour protester haut et fort contre la répression menée par le gouvernement de M<sup>rs</sup> Indira Gandhi.

« Il est vrai que la foule a repris les slogans séparatistes, reconnaît M. Ranjit, mais cela n'a pas forcément une très grande signification pour le moment, car ces organisations ne représentent auparavant que quelques centaines de personnes. Il s'agit soit d'exprimer notre colère devant ces événements révoltants. Ici, nous n'avons pas l'habitude de prendre parti. Il est trop tôt pour se faire une idée. »

M. Ranjit n'est pas allé à la manifestation, mais il admet avoir « presque » encouragé son fils à s'y rendre. Nouveau silence prolongé, nouveau sourire indéfinissable. « C'est parfois difficile de vivre à des milliers de kilomètres de son pays », murmure-t-il avant de plonger ses lèvres dans une tasse de thé parfumé à la cardamome.

#### Sabres de cérémonie

M. Ranjit porte le turban et la barbe comme la majorité des sikhs continuent de le faire en Grande-Bretagne. « C'est récent, précise-t-il. Je les avais abandonnés, mais je suis revenu à la tradition quand j'ai compris que mes enfants risquaient de la perdre. » Songeur, son regard se perd un instant au dehors, vers l'alignement uniforme de ces maisons ty-

« Je sais, déclare notre hôte, que l'autre communauté [hindoue] est actuellement très inquiète et redoute des affrontements, d'autant que nous sommes, en Angleterre, beaucoup plus nombreux qu'eux, mais ils ont pu se rassurer. Depuis plusieurs jours, il n'y a pas eu d'autre incident à déplorer. Le passé, là-bas, nous a souvent opposés, mais voilà des années que nous vivons ici sans gros problèmes dans les mêmes quartiers. »

#### 400 000 immigrés

Toujours soucieux des nuances, M. Ranjit affirme que l'unité remarquée lors du défilé du 10 juin n'était qu'apparente. « L'émotion a réuni les sikhs, mais nous ne pouvons oublier que nous nous sommes toujours moqués de nous-mêmes en racontant que partout où les sikhs se sont installés ils ont commencé par fonder un temple avant de se livrer aussitôt à d'interminables querelles intestines. » Approuvé par ses voisins qui se retrouvent dans son salon et l'écoutent avec un évident respect, M. Ranjit considère que la majorité des 400 000 sikhs qui sont aujourd'hui au Royaume-Uni ont des sentiments « plutôt modérés ».

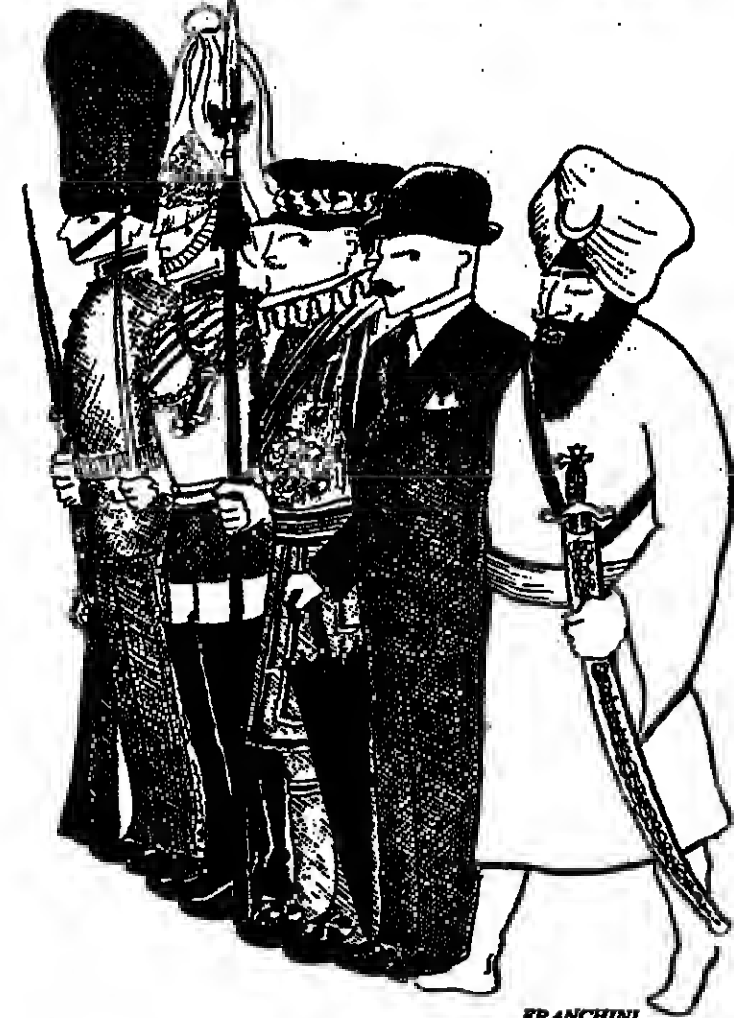
« Certes, ajoute-t-il, nos jeunes ont réagi violemment en paroles et leur attitude est compréhensible, mais je ne crois pas que les choses iront au-delà. Pour eux — plus encore que pour nous les anciens — les massacres du Pendjab sont une terrible occasion d'affirmer leur identité. » M. Ranjit confesse que, « comme beaucoup » de ses compatriotes, il ne partageait « pas du tout » l'extrémisme du sant Bhindranwale, le chef de la rébellion d'Amritsar. Mais maintenant, étant donné le comportement « ignoble » du gouvernement indien, il approuve le mouvement de désertion des sikhs au sein de l'armée et il souhaite que le président de l'Etat, M. Giani Zail Singh, sikh lui aussi, se démette au plus vite de ses fonctions. « Avant d'envisager une réelle sécession, c'est le moins que l'on puisse faire. »

Au-dessus des deux poignards, M. Ranjit a épinglé au mur une coupure de journal où figure la photo d'un agent de police londonien coiffé du turban, un sikh désormais célèbre depuis qu'il a participé au maintien de l'ordre pendant la manifestation de dimanche. « C'est une image que j'ai placée là pour expliquer notre situation très particulière à mes enfants. Pour leur montrer que nous pouvons être citoyens britanniques et être sikhs à la fois, l'un n'empêchant pas l'autre. » Mais M. Ranjit, en se tournant vers son fils, soupire : « Ce n'est pas facile d'être sikh... »

Il raconte que les sikhs ont toujours été traités comme les « bouledogues de l'empire » parce qu'ils ont formé l'élite de l'armée des Indes. C'est cette pénible réputation qui a contribué à isoler la communauté sikh au moment de l'indépendance de l'Inde et à provoquer l'exil en masse d'une grande partie d'entre elle, dans les années cinquante. « La revendication de notre indépendance n'a rien arrangé. » Il n'aurait pas suivi le mouvement d'expatriation s'il avait eu à l'époque l'espoir de la création d'un Etat sikh. « Arrivés ici, poursuit M. Ranjit, nous nous sommes distingués d'autres communautés étrangères qui nous ont jaloués parce que dans l'ensemble nous avions un meilleur niveau d'éducation le savoir est l'une des grandes valeurs de notre religion. — et parce qu'ayant depuis des siècles vécu en minorité nous gardions davantage nos coutumes et nos traditions. Nous le payons aujourd'hui ; avec nos turbans on nous remarque, et quand certains Anglais, dont le racisme renait actuellement, parlent avec mépris des « Pakis » (1), c'est souvent nous qui sommes les premiers visés. »

FRANCIS CORNU.

(1) Terme très péjoratif désignant initialement les Pakistanais mais, à présent, s'appliquant à l'ensemble des personnes originaires du sous-continent indien, qui sont actuellement au nombre d'un million environ.



loin de notre ville soignée — Amritsar — et du Temple d'or profané. » M. Sardar Singh Ranjit explique à une petite fille innocente que le Khalistan n'est pas un pays, en Inde, qui n'existe pas, « pas encore ». Puis comme s'il avait une hésitation, M. Ranjit ajoute : « Enfin, c'est un pays que les sikhs ont voulu créer et certains le veulent toujours, plus que jamais... » D'une voix douce et lente, il distille des nuances qui échappent à l'enfant.

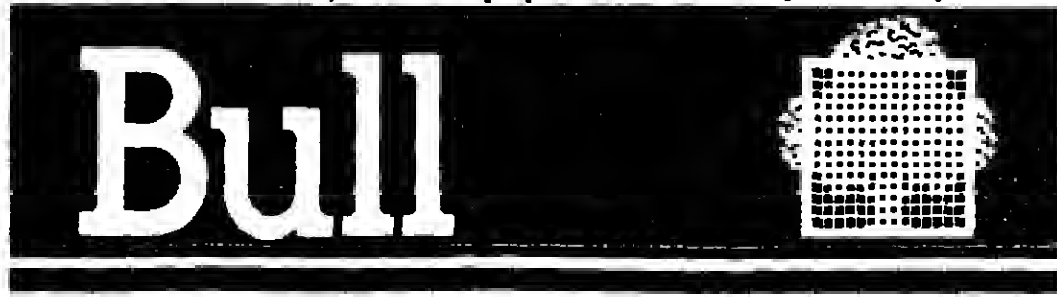
M. Ranjit, la cinquantaine, est teinturier. Dans le voisinage, on nous l'a recommandé en précisant : « C'est un sage, il sait dire ce que pensent la plupart d'entre nous. » Il sourit, se dit « quelqu'un de tout à fait ordinaire » et constate : « Oui, les nôtres s'aiment pas beaucoup parler de tout cela. Et pourtant... » Un silence. « Ils sont comme moi, reprend-il, c'est parce qu'ils ne voient pas très bien ce qu'ils doivent dire, penser ou faire. Ce qui est sûr, c'est que nous sommes tous très touchés, profondément. » D'après lui, ce trouble mal exprimé permet de comprendre que, soudain, pour près d'un quart la communauté sikh en

piques des banlieues anglaises. Au mur du salon, entre l'inévitable bow-window et une bibliothèque très abondamment garnie, deux poignards entrecroisés. « Ce sont des symboles importants dans notre religion, ils marquent le courage et d'abord celui de la foi », indique-t-il, avant de rappeler qu'en tête de la manifestation, dimanche, on avait brandi des « sabres de cérémonie ». « Il ne faut pas se méprendre, insiste M. Ranjit. Si les autorités ont permis cela, c'est bien parce qu'il ne s'agissait pas véritablement d'armes. Mais je reconnais que c'était un peu équivoque, surtout après les quelques incidents de la semaine dernière où des activistes peu représentatifs ont causé des dégâts à des institutions indiennes. Les Anglais se sont souvenus que nous avons été, comme ils disent, de « rudes » ou de « farouches guerriers ». Ce n'est pas complètement faux. Mais quel peuple n'a pas compté de redoutables combattants ? »

M. Ranjit estime que les tentatives d'incendie contre deux temples hindous, à Hounslow et dans le quartier voisin de Southall, ont été des « incidents isolés ».

# UN ARBRE DONNE SA VOIX AUX ELECTIONS EUROPEENNES.

BULL, premier groupe informatique et bureautique français, réalise, en collaboration avec l'institut de sondage BVA, une grande opération "Elections Européennes." Il s'agit d'une importante innovation en France. En effet, 300 enquêteurs effectueront un sondage auprès de 8.000 français venant de voter, qui indiqueront leur vote et ses raisons. Ces informations seront transmises à des ordinateurs Mini 6 pour qu'en soient assurés le traitement et la diffusion sur Antenne 2, Radio Monte-Carlo et dans le Parisien Libéré. Ce système permet d'annoncer, dès la clôture des bureaux de vote à 22 h, les résultats du scrutin, ainsi que leur explication. En assurant dans des conditions exceptionnelles la maîtrise des systèmes d'information, une fois de plus, l'équipe BULL marque des points.





ANDREI GROMYKO PAR LUI-MEME

Le doyen de la diplomatie mondiale passe aux confidences

Quarante-cinq ans dans la diplomatie, dont vingt-cinq en tant que ministre des affaires étrangères. Un record inégalé dans le monde contemporain...

Poursuivant une pratique inaugurée par Sousslov, Brejnev et Andropov, Andreï Gromyko vient de faire paraître en français un recueil de ses discours et articles...

M. T.



SZLAKMANN.

Après avoir rappelé qu'il est né en 1909 dans une famille « ouvrière, mi-paysanne » de la région de Gomel...

Ce n'est qu'ensuite que commentent les choses sérieuses : « Au début de 1939, je fus convoqué devant une haute commission du comité central du parti qui recrutait de nouveaux cadres préparés pour les services diplomatiques et les affaires étrangères... »

Le voilà en tous cas chef de service Amérique au « Quai d'Orsay » soviétique au printemps 1939, à trente ans. Mais il n'y resta que six mois.

Staline : « Allez écouter les pasteurs américains »

« Un jour, je fus convoqué chez Staline. C'était quelque peu inattendu. Jusque-là, je l'avais vu seulement de loin, sur la place Rouge, où il assistait aux défilés et saluait la foule, ainsi qu'à la présidence du grand palais du Kremlin... »

filai au Kremlin. Dans l'antichambre se trouvant à côté du bureau de Staline, je fis la connaissance de Postkrebéchev, son aide et secrétaire. Il m'annonça : « Me voici dans le cabinet de Staline. Il était assis non pas devant son grand bureau, mais au bout de la grande table à laquelle siégeait généralement le bureau politique... »

« Staline et Molotov me saluèrent. Staline engagea la conversation. Il avait dit qu'il était envisagé de m'envoyer en qualité de deuxième conseiller à l'ambassade de l'URSS aux Etats-Unis... »

Brièvement, comme il excellait à le faire, Staline énuméra les domaines auxquels il fallait attacher une importance particulière dans les relations soviéto-américaines. Et il découla de ses observations que l'URSS aurait pu avoir avec les Etats-Unis, un grand pays, d'assez bonnes relations, surtout en raison de la menace fasciste en Europe... »

« Staline me demanda notamment où j'en étais avec l'anglais. Je lui répondis que je luttais avec cette langue et que j'avais l'impression de la terrasser peu à peu, bien que tout le processus d'apprentissage fut très compliqué, surtout si la pratique nécessaire est insuffisante... »

« Je fus d'abord, je m'en souviens, un peu déçu. Comment ! Staline, un athée, me recommandait soudain à moi, athée également, d'aller dans des églises étrangères ? N'étoit-il pas en train de m'éprouver ? Je faillis demander : « Et vous, camarade Staline, avez-vous recouru à cette méthode ? » Mais je me retins, sachant que Staline ne connaissait pas de langues et que ma question aurait visiblement été quelque peu déplacée... »

De Gaulle et la tour Eiffel

Le domaine privé ainsi traité, Andreï Gromyko se tourne ensuite vers sa vie publique. Si, comme on l'a vu, il relate longuement ses rencontres avec Staline, il reste très discret sur Brejnev et Andropov, qu'il mentionne sans commentaire, en rare sur Khrouchtchev, qu'il oublie complètement, et Constantin Tchernenko, car son texte a été écrit avant l'accession de ce dernier à la tête du parti.

« Ce fut, à l'évidence, la seule fois où un ambassadeur soviétique désobéit à Staline. Vous vous imaginez l'impression que la fréquentation d'églises américaines aurait produite sur les journalistes occidentaux... »

« De Gaulle savait arrondir les angles dans la conversation. Il avait le talent de ne pas réagir sur le fond à une question délicate... »

« Je me souviens qu'une fois, alors que je m'intéressais à la possibilité pour la France et l'URSS de signer un traité politique qui servirait la cause de la paix en Europe, il dit : « Tout est possible dans les relations soviéto-françaises... »

« Mon travail a été hautement apprécié »

Comme on le voit, Andreï Gromyko se sous-estime pas ses talents, le politologue non plus. Après avoir relaté ses diverses promotions dans le parti, il conclut : « Mon travail a été hautement apprécié et, en 1973, au plénum d'avril du comité central du parti, j'ai été élu membre du bureau politique... »

Il est aussi assez fier de ses travaux d'économiste, qu'il publie sous pseudonyme, tels que « L'exportation du capital américain et l'expansion du dollar, parus en 1957 et 1961 sous la plume de G. Androev. Il récidiva en 1982 avec l'expansion extérieure du capital... »

Dernier sujet de satisfaction, sa famille : « En 1931, encore étudiant, je me suis marié avec Lidia Dmitrievna Grinevitch, étudiante comme moi, fille de paysans biélorusses habitant dans les environs de Minsk. Nous avons deux enfants : un fils, Anatoli, et une fille, Emilie. Anatoli est devenu professeur, docteur en sciences historiques, membre correspondant de l'Académie des sciences de l'URSS... »

« Je suis très discret sur le programme commun, tout en soulignant les divergences entre communistes et socialistes après la rupture. Mais ils se sont surtout acharnés sur le « projet socialiste » de 1979... »

En 1981, les Soviétiques feignaient de ne pas savoir qu'était M. Mitterrand. Depuis, ils ont appris à le connaître. Souvent à leurs dépens. Les prises de position du président de la République sur l'Afghanistan ou sur la Pologne ont été sans équivoque, et cette fermeté ne s'est pas payée seulement de mots...

Et d'abord sur de Gaulle, qu'il évoque d'emblée par cette « étrange association », qui lui venait à l'esprit à chaque rencontre : « Il y a deux hauteurs en France, la tour Eiffel et de Gaulle... »

« Lorsque je venais à Paris en qualité de ministre des affaires étrangères, il me recevait chez lui, à l'Élysée, donnait toujours un dîner. Les entretiens avaient un caractère ouvert et amical... »

« De Gaulle était un bon orateur. Aux dîners et déjeuners officiels, son discours était assez coulant et il parlait souvent sans consulter le texte écrit. Cela impressionnait, surtout les étrangers... »

« Je me souviens qu'une fois, alors que je m'intéressais à la possibilité pour la France et l'URSS de signer un traité politique qui servirait la cause de la paix en Europe, il dit : « Tout est possible dans les relations soviéto-françaises... »

Union soviétique contre union de la gauche

(Suite de la première page.)

La politique intérieure française, les luttes syndicales et les revendications socio-économiques ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'analyse des Soviétiques. Quand ils en parlent, c'est uniquement pour manifester ostensiblement leur solidarité avec le PCF ou pour laisser percer leur mécontentement à l'égard du gouvernement français, sans le critiquer ouvertement... »

Car, du point de vue de la stratégie soviétique globale, les hommes et groupes politiques se divisent en France en deux tendances : la première accepte la force de frappe, prône l'indépendance nationale et le dialogue avec l'Est. C'est la tendance « globalment positive », même si elle



PLANTU.

compte dans ses rangs des composantes de la droite la plus nationaliste. La seconde est favorable à l'intégration européenne sous la houlette des Etats-Unis. C'est celle que détestent Moscou...

Nul doute que les socialistes français version SFIO ou PS soient placés dans la deuxième catégorie. Moscou éprouve face à d'eux la méfiance congénitale portée à la social-démocratie. Les socialistes français n'ont même pas les circonstances atténuantes des sociaux-démocrates allemands, chantages de la détente. Pendant toutes les années de l'union de la gauche, les Soviétiques ont regretté la « faiblesse idéologique » du PS. Ils sont restés très discrets sur le programme commun, tout en soulignant les divergences entre communistes et socialistes après la rupture... »

Tout est rentré dans l'ordre. Après quelques velléités novatrices, M. Mitterrand est revenu au plus classicisme dans la conduite de la diplomatie française. Après la Communauté européenne, le tiers-monde, l'Afrique, la défense, les rapports franco-soviétiques constituent la dernière pièce du puzzle que le voyage à Moscou va mettre en place.

DANIEL VERNET.

« Je me souviens qu'une fois, alors que je m'intéressais à la possibilité pour la France et l'URSS de signer un traité politique qui servirait la cause de la paix en Europe, il dit : « Tout est possible dans les relations soviéto-françaises... »

« De Gaulle était un bon orateur. Aux dîners et déjeuners officiels, son discours était assez coulant et il parlait souvent sans consulter le texte écrit. Cela impressionnait, surtout les étrangers... »

« Je me souviens qu'une fois, alors que je m'intéressais à la possibilité pour la France et l'URSS de signer un traité politique qui servirait la cause de la paix en Europe, il dit : « Tout est possible dans les relations soviéto-françaises... »

Union soviétique contre union de la gauche

(Suite de la première page.)

La politique intérieure française, les luttes syndicales et les revendications socio-économiques ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'analyse des Soviétiques. Quand ils en parlent, c'est uniquement pour manifester ostensiblement leur solidarité avec le PCF ou pour laisser percer leur mécontentement à l'égard du gouvernement français, sans le critiquer ouvertement... »

Car, du point de vue de la stratégie soviétique globale, les hommes et groupes politiques se divisent en France en deux tendances : la première accepte la force de frappe, prône l'indépendance nationale et le dialogue avec l'Est. C'est la tendance « globalment positive », même si elle



PLANTU.

compte dans ses rangs des composantes de la droite la plus nationaliste. La seconde est favorable à l'intégration européenne sous la houlette des Etats-Unis. C'est celle que détestent Moscou...

Nul doute que les socialistes français version SFIO ou PS soient placés dans la deuxième catégorie. Moscou éprouve face à d'eux la méfiance congénitale portée à la social-démocratie. Les socialistes français n'ont même pas les circonstances atténuantes des sociaux-démocrates allemands, chantages de la détente. Pendant toutes les années de l'union de la gauche, les Soviétiques ont regretté la « faiblesse idéologique » du PS. Ils sont restés très discrets sur le programme commun, tout en soulignant les divergences entre communistes et socialistes après la rupture... »

Tout est rentré dans l'ordre. Après quelques velléités novatrices, M. Mitterrand est revenu au plus classicisme dans la conduite de la diplomatie française. Après la Communauté européenne, le tiers-monde, l'Afrique, la défense, les rapports franco-soviétiques constituent la dernière pièce du puzzle que le voyage à Moscou va mettre en place.

DANIEL VERNET.

voitues, ses manifestations et ses entretiens, derrière lesquels se perdait souvent la trame. Même si, il est vrai, des explications complémentaires étaient données ensuite, allant généralement dans le bon sens... »

Pompidou et le drame de Pitsounda

Mais Andreï Gromyko se souvient surtout de la rencontre de Pitsounda, en mars 1974, qui lui a laissé « une impression profonde et pénible à la fois... »

« Pompidou était déjà gravement malade. A l'aéroport d'Adler, près de Sotchi, Pompidou, Brejnev, les ministres des affaires étrangères des deux pays, M. Jobert et moi-même, nous nous rendrions à la conversation ordinaire et le minimum de vivacité à donner à ses traits exigeaient de lui des efforts. Par instants, il se concentrait et on sentait alors, en dépit de son air attentif, que son regard n'était pas dirigé vers le monde extérieur, il regardait au-delà de lui-même... »

« Nous nous rendrions à Adler à Pitsounda en hélicoptère. On voyait que le président était fatigué. La conversation ordinaire et le minimum de vivacité à donner à ses traits exigeaient de lui des efforts. Par instants, il se concentrait et on sentait alors, en dépit de son air attentif, que son regard n'était pas dirigé vers le monde extérieur, il regardait au-delà de lui-même... »

« Mais le cerveau de Pompidou ne donnait pas de ratés. L'expérience se pensait clairement, nettement. Les négociations et les entretiens se déroulaient sans répit, dans une atmosphère sérieuse et amicale... »

« En dépit de ses efforts pour dissimuler la douleur, il n'y parvenait pas. Son visage exprimait une véritable souffrance. Nous nous disions tous dans notre for intérieur : le président français ne souffrirait sûrement plus jamais le sol ami de l'Union soviétique. Trois semaines plus tard, Georges Pompidou s'éteignit... »

M. Giscard d'Estaing : « Un comportement décent »

Le portrait de Valéry Giscard d'Estaing est encore plus avancé et met en valeur les « contradictions » de ce représentant du « eourant bourgeois du centriste ». Mais l'homme est plutôt bien traité : « Très instruit, avec un comportement décent, Giscard d'Estaing pouvait se permettre, semblait-il, des digressions, des libertés de conversation mondaine, des incursions dans l'histoire, dans l'art, mais il ne le faisait pas. C'était probablement un trait de caractère. Jamais je n'ai vu Giscard d'Estaing nerveux, excité, emporté... »

Plus surprenant après tout ce qui a été dit en France, « il n'attachait pas trop d'importance au protocole. Cela nous plaisait, et à moi personnellement aussi... » Et Andreï Gromyko de conclure sur un coup de chapeau : « Giscard d'Estaing est rentré dans la vie privée et n'occupe pas de poste officiel. Mais, en France et à l'étranger, beaucoup se souviennent de cet homme, qui a déjà écrit dans les annales de l'histoire contemporaine de la France et de sa politique extérieure des pages qu'il est impossible d'arracher... »

Ce n'est peut-être pas là la meilleure introduction possible pour les conversations de la semaine à venir avec son successeur. Mais, ce qui concerne M. Mitterrand, le ministre soviétique des affaires étrangères préfère revenir aux platitudes de la langue de bois : la conversation qu'il a eue avec lui en septembre 1983 a été « riche de contenu » et a « dégage le rôle des contacts politiques dans la coopération soviéto-française... »

(1) Editions Pergamon Press, 24, rue des Ecoles, Paris 9. 430 pages.



Ch. Mitterrand

DIALOGUE  
Confidence

### Étranger

## SANS ILLUSIONS

# Feu la « belle et bonne alliance »

Quand de Gaulle débarqua à Moscou le 2 décembre 1944, il réalisa un vieux rêve : un des premiers à avoir deviné — dès la fin de 1941 — le poids que la Russie allait avoir dans les affaires du monde, il aspire à une alliance qui protégerait la France des ingérences anglo-américaines. Staline, qui adorait les pactes autant qu'il était enclin à les violer, était tout disposé à en ajouter un à sa panoplie. A des moments difficiles pour de Gaulle, il s'était même montré compréhensif et apparemment récalcitrant. Mais le don de divination n'était pas son fort. Dès le début des négociations, il détestait ses batteurs : d'accord pour un traité d'assistance mutuelle, il possédait comme préalable la reconnaissance d'une Pologne qu'il serait le maître.

Après une semaine de marchandages pied à pied, Staline s'accorda de l'envoi du commandant Fouchet auprès du gouvernement polonais à direction communiste, installé à Lublin. Et de Gaulle repartit, avec sa « belle et bonne alliance ».

Peut-être eût-il été plus sage que, voyant où on le ferait, il se contentât d'un communiqué aussi chaleureux qu'ambigu. En tout cas, il se reprit vite. Que Staline ne l'eût pas fait admettre à la conférence de Yalta l'offensa. Lors de sa conversation avec Truman pendant l'été 1945, il envisagea de détacher du camp soviétique les pays satellites, comme si le pacte de décembre était déjà caduc. Et les quelques postes d'allié auxquels il se hasardait semblaient n'avoir été faits que pour démontrer leur inutilité : ainsi, en décembre, un mois avant sa

démission, lorsqu'il envoya Hervé Alphand négocier à Moscou un accord économique où deux pays dévotés ne pouvaient échanger que leur misère.

Entrée en 1947 dans un coma irréversible, la « belle et bonne » surviva quand même huit ans encore. Et un jour de mai 1955, Khrouchchev la jetera au panier.

Sa nature même la condamnait d'avance : elle reposait sur un sous-entendu compliqué d'un malentendu. Le sous-entendu était d'accord tacite : sur le papier, l'alliance visait l'Allemagne; dans l'arrière-pensée, elle devait faire pièce à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. Quant au malentendu, il était de propos délibéré : de Gaulle considérait le pacte comme un moyen de rendre son « rang » à la France, en obligeant Churchill et Roosevelt à la traiter en égale; Staline y voyait un soutien contre l'Occident pour pousser le plus avant possible en Europe. Chacun savait où l'autre voulait en venir. Aucun des deux n'acceptait le rôle qu'on lui assignait. Staline avait trop de problèmes avec les Grands de la coalition pour s'encombrer des ambitions gaulliennes. Les eût-il satisfaites que l'horreur du communisme aurait interdit à de Gaulle de rembourser. Et comme la France pesait moins que l'Union soviétique, ce n'est jamais de son côté que pencherait la balance.

#### La victoire posthume

De retour au pouvoir, de Gaulle ne revint à Moscou qu'en juin 1966. Brejnev n'aurait peut-être

pas demandé mieux que renouer par traité : c'eût été continuer de déstabiliser l'OTAN, déjà ébranlée par le retrait des forces françaises. Mais de Gaulle n'avait aucune envie de retomber dans le piège de 1944. Sa résolution était même assez émouvante pour qui l'avait approché en cette ère lointaine.

Ce second voyage n'en témoignait pas moins de la persistance du vieux rêve : une Ostpolitik, gage de l'indépendance française. Et il engageait l'avenir par le système de « rapports privilégiés » qui s'ensuivit : échanges de visites au plus haut niveau, réunions régulières de commissions mixtes, déplacements de ministres aussi bien que d'hommes d'affaires, accords commerciaux, transferts de technologie, toutes pratiques dont la presse soviétique s'employait à souligner qu'il ne s'agissait pas de « phénomènes conjoncturels ». Ce fut le cas lorsque Georges Pompidou fit sa première visite présidentielle. Et si l'on a, en France, justement reproché à Valéry Giscard d'Estaing sa rencontre avec Brejnev à Varsovie après l'invasion de l'Afghanistan, c'est de la tradition gaullienne qu'il était en droit de se prévaloir.

Les successeurs de Staline ne pouvaient que se féliciter de ces relations nouvelles : exemples de ce qu'ils appelaient « détente », elles se révélaient aussi bénéfiques sur le plan de l'économie que sur celui de la politique étrangère. C'est ainsi que de Gaulle à peine reparti, se déclencha en URSS la campagne pour une conférence sur la sécurité et la coopération, campagne aux visées d'abord obscures, mais qui aboutira à ces accords d'Helsinki où sera reconnu à l'URSS ce que Yalta ne lui avait pas concédé : l'intangibilité de ses protectorats européens. C'était la victoire posthume de Staline (1).

#### Du mythe à la raison

Les mythes qui, pendant quarante ans, ont brouillé notre vision de l'URSS sont aujourd'hui dissipés. Le mythe de l'Union soviétique garante de l'indépendance française a sombré dans l'abîme; trop souvent ce pays a montré son mépris pour l'indépendance des autres. Le mythe du partage de l'Europe à Yalta n'a pas résisté au scalpel des historiens. Le mythe des deux blocs s'est heurté à la constatation que seul le bloc communiste existe, les démocraties — c'est leur honneur — ne disposant pas des mêmes moyens pour contraindre à une discipline sans hésitation, sinon sans murmure. Le mythe d'Helsinki, censé obliger l'URSS au respect des droits de l'homme, a été démolit par l'URSS même, puisqu'elle les viole impunément. Et le mythe d'une libéralisation par la détente a volé en éclats quand il s'est révélé que la détente avait servi à surarmer la Russie.

Désormais, le champ est libre pour la raison. Désormais, les démocraties, voyant l'URSS telle qu'elle est, sont en mesure de bâtir une politique où le dialogue porte sur des réalités, où la négociation ne consiste pas à échanger des lanternes contre des vessies, où les traités deviennent des textes engageant sur tout ce qui y est stipulé. Jamais la situation n'a été aussi opportune pour enfin parler de choses sérieuses avec l'URSS : entre autres du sort des Sakharov.

Depuis trois ans, François Mitterrand a prouvé sa fermeté dans les rapports franco-soviétiques. C'est rude épreuve que les contacts qu'il va prendre avec des dirigeants formés par un système qui déroute nos modes de pensée comme de comportement. Mais c'est l'épreuve décisive, dont on peut sortir grand.

JEAN CATHALA.

(1) Il est significatif qu'au gros manuscrit soviétique consacré à la conférence d'Helsinki et exprimant manifestement le point de vue officiel, ait pour titre : « La Victoire ».

## Le gaz : une mauvaise affaire

La France cherche à négocier le prix de son gaz soviétique. M. Pierre Desport, directeur général de Gaz de France ajoutait même, il y a un mois : « Si les Soviétiques veulent leur prix et quantité et mettre dans la balance une réduction des livraisons, nous n'y serons pas opposés ».

Le bouleversement du marché énergétique depuis le second choc pétrolier — et la moindre consommation qui en résulte — ont quelque peu remis en cause les justifications apportées à la signature du second contrat franco-soviétique en janvier 1982. C'est à peine si l'on se souvient que M. Mauroy déclarait alors : « Fallait-il ajouter au drame des Polonais le drame supplémentaire des Français qui seraient privés d'approvisionnement de gaz ».

Or la France n'a plus guère besoin de gaz soviétique en telles quantités, même si la consommation a augmenté de 11 % en un an. Si le premier contrat (4 milliards de mètres cubes par an) est appliqué pleinement, celui de janvier 1982 a une montée en puissance lente. Les premières livraisons sont bien annoncées au premier de cette année, mais elles ont vite été interrompues jusqu'en avril : et au lieu de 1,6 milliard de mètres cubes prévu contractuellement (avec une souplesse de +5 à -20 %), il ne sera livré que 0,8 à 1 milliard de mètres cubes. Les autorités françaises ne désespèrent d'ailleurs pas d'obtenir une montée en régime plus lente, qui ne les obligera pas à enlever 6 milliards de mètres cubes l'an prochain et 8 milliards en 1986.

Le prix qui était jugé bon lors de la signature — alors que les cours de l'énergie étaient nettement plus élevés qu'aujourd'hui — ont eux aussi fâcheusement dérivé. Il est vrai que, pour être livrés en France, ils n'en sont pas moins indexés sur le prix du pétrole brut et sur les cours des fûts sur le marché de Wiesbaden en Allemagne fédérale ; autant d'indices sur lesquels l'érosion du franc est sensible. Aussi le gaz soviétique est-il notablement plus cher que le moyen des autres gaz importés par la France (hors gaz algérien). Ce qui justifie contractuellement aux yeux de Gaz de France une réduction en baisse d'au moins 10 % de ce prix, avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1984. L'obtention

réçue par les livraisons (qui ont été de 23 mai 1984 pour se grever avec Soyuzgas Export) d'un prix plancher nettement inférieur au cours demandé par les Français est un argument de poids.

Du fait du peu de contrats signés depuis 1982 — car le gaz entre en concurrence directe dans l'industrie avec l'électricité d'origine nucléaire qu'il faut bien placer — la dépendance de la France à l'égard de l'URSS ressort, d'ici trois ans à quelques 30 % à ce qui est sans doute excessif.

M. Mitterrand se présentera cependant à Moscou comme le défenseur de la mise en exploitation des réserves gazières de Sibirie. L'opposition ferme de la France à l'embargo de Washington sur les fournitures sous licence américaine destinées au gazoduc euroasiatique — assez incohérent et justifié successivement par la situation en Pologne, la dépendance de l'Europe, le danger forcé en Sibirie, le coup de pouce donné à l'économie soviétique et les gains ainsi procurés en devises à Moscou — n'a pas peu contribué à la réalisation, dans les délais de ce gazoduc de 5 500 kilomètres. Car, si seule la France reçoit actuellement de ce gaz sibérien — soit à peine 1 milliard de mètres cubes par an pour un ouvrage qui est censé voir passer entre 25 milliards et 40 milliards de mètres cubes dès 1988 — on est persuadé à Gaz de France de bien recevoir à Wald-heus, — à la frontière germano-tchécoslovaque, de ce gaz du Nord au pouvoir calorifique plus faible.

Ce soutien dans une période difficile permettra peut-être à la délégation française d'aborder le dossier du contrat d'équipement de traitement de gaz associé au gisement pétrolier de Tengiz au Kazakhstan. Technip et Creusot-Loire Entreprises (une filiale de Creusot-Loire récemment achetée par Technip) — deux sociétés françaises en difficulté et aux carnets de commandes pleins, — qui avaient déjà travaillé ensemble sur le gisement d'Asselshin, sont en concurrence avec le groupe canadien 3 L pour ce contrat de 1,5 milliard de francs. Une préoccupation pour les pouvoirs publics, même si les entreprises françaises ne devaient obtenir qu'une partie importante de la sous-traitance (plus de 60 %).

B. D.

# UN ARBRE VEILLE SUR LA SECURITE SOCIALE SUEDOISE.

Une fois encore, BULL, premier groupe informatique et bureautique français crée l'événement. En effet, la commande par la Sécurité Sociale Suédoise d'un grand système informatique BULL correspond à l'un des plus importants marchés jamais passés par le gouvernement suédois. Forte de son savoir-faire dans ce secteur, BULL a mis en œuvre un réseau organisé autour d'un DPS 8 relié à 2 processeurs de communication Datamat. Ce réseau sera opérationnel dès 1984 et servira au traitement des assurances maladies, des allocations familiales, des pensions et des retraites. Offrant de très grandes possibilités de développement, il permettra de faire face à l'évolution permanente des services rendus par la Sécurité Sociale Suédoise à ses assurés. En offrant des produits de haute technologie fabriqués dans ses établissements industriels français et en assurant la maîtrise des réseaux de communication dans les services publics, l'équipe BULL marque des points.





# Étranger

Israël

## LE PROCÈS DU RÉSEAU TERRORISTE JUIF

### Les accusés bénéficient d'un traitement de faveur exceptionnel

De notre correspondant

Jérusalem. — Dans la salle d'audiences du tribunal de district pleine à craquer, il règne, en cette matinée du jeudi 14 juin, une atmosphère bon enfant, presque inconcevable dans un prétoire européen. Au spectacle de cette pièce minuscule où les avocats, les témoins et les curieux s'entassent et conversent face au juge sans formalisme ni solennité, on en viendrait à oublier la gravité des charges retenues contre « l'accusé numéro 9 », l'un des vingt-sept membres de ce réseau clandestin juif qui défraya la chronique en Israël depuis un mois et demi.

Faute de sièges, quelques journalistes présents griffonnent leurs notes debout ou assis à même le sol. Les feuilles d'un dossier s'envolent sous le souffle du ventilateur à hélice, dont l'incessant bourdonnement oblige l'auditoire à tendre un peu l'oreille. Rien ne permet d'identifier l'accusé. Comme tous ses amis venus le reconforter, il arbore la calotte et la barbe des juifs religieux. Assise près de lui, sa jeune épouse porte la robe austère et le long foulard cher aux femmes pieuses.

Un peu plus tard, lorsque le magistrat aura suspendu la séance, l'accusé ira, tout sourire, se dégoûter les jambes dans le couloir. On verra lui serrer la main et l'encourager. Le policier de service, discret et débonnaire, attendra à distance que prennent fin ces civilités chaleureuses.

### « Politiser » le procès

Si l'on évoque ces détails d'audience, c'est qu'ils provoquent une controverse. Les éditeurs et les députés de l'opposition sont de plus en plus nombreux à s'étonner du traitement de faveur dont semblent bénéficier des prisonniers accusés, entre autres, de vol d'armes, d'actes de sabotage et, pour six d'entre eux, de meurtres avec préméditation.

Les accusés ont d'abord obtenu de la justice qu'elle interdise la publication de leur identité. Ils justifiaient cette exigence d'anonymat par la nécessité de prévenir d'éventuelles représailles contre leur famille. Cette semaine, après leur arrestation, alors que la presse a tout publié d'eux sans leur nom, l'argument n'a plus guère de valeur. « Le maintien du secret est devenu grotesque, écrit le quotidien Maariv. Si les accusés craignent tant pour leurs proches, que n'y ont-ils songé avant de commettre leurs forfaits ? »

Autre privilège : les accusés sont incarcérés au commissariat central de Jérusalem, où ils jouissent de conditions de détention nettement plus favorables que les prisonniers « ordinaires » soumis au régime du droit commun. Ils y reçoivent la visite quotidienne de leurs parents et amis. On ne leur refuse pas grand-chose : l'accusé numéro 18 a pu, lui, assister tranquillement, mardi dernier, au mariage de sa sœur à Hébron. Nombre de militants du mouvement extrémiste Gush Emounim assistaient à la noce, vite transformée en une manifestation de solidarité par les membres du réseau. Le rabbin Ariel, maître de cérémonie, ne manqua pas, dans son sermon, de chanter les louanges des malheureux détenus.

Ceux-ci n'ont apparemment aucune difficulté à propager leur message messianique. Un reporter de Maariv a pu s'entretenir longuement avec plusieurs prisonniers dans leurs cellules. Ceux-ci lui ont expliqué par le menu qu'ils avaient l'intention de « purifier » le mont du Temple — autrement dit, de faire sauter les mosquées d'Omar et El Aqsa, troisième lieu saint de l'islam, — afin de hâter l'avènement du « royaume d'Israël ». Cette interview fut publiée en trois épisodes.

Les accusés passent une bonne partie de leur temps à prier. On leur a aménagé une pièce du tribunal à

cet effet. L'autre jour, l'un d'eux — ancien catholique d'origine française converti au judaïsme — resta plongé pendant l'audience dans l'étude du livre de Josué.

Les membres du réseau, qui, à une ou deux exceptions près, n'ont pour l'instant exprimé aucun remords, ne cachent pas leur désir de « politiser » leur procès et de légitimer leurs crimes en évoquant le climat d'insécurité qui a régné, selon eux, en Cisjordanie depuis 1980. Grâce à l'appui financier de leurs amis qui ont lancé une campagne en leur faveur, notamment aux États-Unis, ils peuvent s'offrir les services des meilleurs avocats du pays.

Plusieurs détenus ont, d'ores et déjà, préféré plaider coupable et transiger avec le ministère public qui a aussitôt levé l'anonymat sur leur identité. Ce fut le cas jeudi de Gilad Peli — l'accusé numéro 9 — et de Yosef Tzuris, inculpés notamment d'appartenance à une organisation terroriste. Cette tactique devrait leur permettre d'obtenir une sentence plus douce. Le premier des condamnés, Noam Yinon, a été condamné, il y a une semaine, à dix-huit mois de prison, alors qu'il encourait une peine maximale de dix ans.

Il avait transporté cinquante mines qui servirent ensuite à la fabrication des bombes placées dans cinq autobus de Jérusalem-Est. C'est la découverte de cette tentative d'attentats anti-arabes qui permit, fin avril, le démantèlement du réseau. Yinon ignorait tout de l'usage des mines, a plaidé son avocat, qui il s'est félicité du caractère « humain » de la sentence.

Son client, il est vrai, s'en est bien sorti. Après tout, il ne se pense guère de semaine sans que les tribunaux de Cisjordanie condamnent des adolescents palestiniens à des peines moins que cela. Huit jours avant la condamnation de Yinon, l'administration militaire de Cisjordanie avait porté à vingt ans de prison la peine maximale encourue par les jeunes arabes qui lancent des pierres sur les véhicules israéliens...

J.-P. LANGELLIER.

# Lectures

## L'abandon de la séduction par Freud : un besoin de respectabilité ?

Sigmund Freud a-t-il commis une apostasie en abandonnant sa théorie de la séduction par peur de s'aliéner l'establishment médical de l'époque ? Un jeune analyste et chercheur de quarante-deux ans, Jeffrey Masson, l'affirme dans un livre (1) qui a provoqué l'indignation de ses collègues mobilisés pour la défense du père de la psychanalyse. En tout cas, les extraits de l'ouvrage parus dans le mensuel *Atlantic* ainsi que les articles dans le *New-Yorker* assurent à Masson une publicité exceptionnelle, à sa grande satisfaction et à celle de ses éditeurs, anticipant un tirage dépassant cent mille exemplaires.

Masson, il est vrai, n'a pas ménagé les provocations. Dans une interview, il imagine qu'à la lecture de son livre, plus d'un malade va se précipiter chez son analyste pour demander des explications : « Si ce que dit Masson est vrai, quand il affirme qu'il y a quelque chose de profondément mauvais à la base de la psychanalyse, qu'est-ce que je fais chez vous ? »

Masson prétend qu'après avoir développé, en 1896, sa théorie dite de la séduction (un mot inapproprié étant donné qu'il s'agit d'abus et de violences sexuelles commises sur des enfants) Freud, l'année suivante, renia sa thèse en faisant valoir que les abus et violences n'avaient pas eu lieu en réalité, mais avaient été phantasmes ou souhaités par les malades. Pour Masson, cette retraite, qui a mené Freud à développer la théorie de la sexualité infantile — un des deux grands fondements, avec celle de l'inconscient, de sa pensée, — est une lâcheté, motivée par le désir de protéger sa carrière et d'éviter l'ostracisme de ses collègues. « On s'est donné le mot de *l'abandonner* (...). Le vide se fait autour de moi », écrit-il à son ami Fliess. Masson estime qu'en abandonnant la théorie de la séduction Freud lança la tendance à s'écarter du monde réel, qui, à son avis, est « à l'origine de la stérilité actuelle de la psychanalyse et de la psychiatrie ».

Le revirement de Freud, écrit-il encore, est « un désastre pour des générations de malades, notamment pour les très nombreuses femmes victimes d'abus sexuels commis par leurs parents dans leur enfance ».



Masson relie les évolutions de Freud à un incident qu'il juge révélateur. Il s'agit de l'affaire Emma Eckstein, un des premiers malades soignés par Freud et que ce dernier confia à son ami Wilhelm Fliess, qui voulait explorer la vie sexuelle par l'affinité existant, disait-il, entre la qualité nasale et les organes sexuels. Une femme pratiquant la masturbation ne pouvait être guérie que par une opération du nez suivie d'un traitement de psychanalyse.

### Hémorragies psychosomatiques

Malheureusement, l'opération d'Emma Eckstein fut catastrophique. Fliess oublia plus d'un mètre de gaz dans le nez de la malade, qui faillit mourir. Elle survécut cependant, mais continua de souffrir d'hémorragies nasales périodiques... Freud, qui

nourrissait une affection particulière pour Fliess, chercha dans ses lettres à décharger son ami chirurgien de sa responsabilité en estimant que les hémorragies d'Emma Eckstein étaient psychosomatiques. Les amis de Freud déplorent cet incident, l'attribuant à son trop grand attachement pour Fliess et à sa crédulité. Mais Masson va plus loin... Il lie l'affaire Eckstein à l'abandon par Freud de la théorie de la séduction. Pour lui, il s'agit de la même fuite devant le monde réel... Le fondateur de la psychanalyse ne voulait pas plus voir la réalité d'un désordre physique causé par la maladresse d'un chirurgien que l'existence réelle d'abus sexuels...

Dans sa majorité, la communauté des psychanalystes a vigoureusement dénoncé Masson. Si Freud a rejeté la théorie de la séduction, disent-ils, c'est que, de son propre aveu, il n'a pu corroborer cette hypothèse.

Aussi nombreux que soient les cas de séduction réelle, ils n'étaient pas suffisants pour asseoir une étiologie des névroses. D'autre part, prétendre que Freud recherchait la respectabilité en abandonnant la thèse de la séduction pour celle de la sexualité infantile n'a pas de sens, dans la mesure où l'establishment médical de Vienne était plus encore imperméable à la thèse qui veut que les enfants profitent ou souffrent d'une vie psychosexuelle aussi riche que les adultes. N'était-ce pas à attendre à la croyance bien ancrée de l'innocence de l'enfant ? Aussi bien Freud continua-t-il pendant longtemps d'être dédaigné par ses collègues viennois.

Dans l'hebdomadaire *New Republic*, le professeur Paul Robinson souligne que Freud n'a jamais vraiment rejeté la théorie de la séduction. Il l'a corrigée en admettant que la séduction n'était pas la cause universelle de toutes les névroses, mais simplement que certaines pouvaient être sorties de l'imagination des malades. M. Robinson cite à cet effet un texte en 1916 où Freud reconnaît l'existence de véritables abus sexuels commis sur des enfants, soulignant seulement que, du point de vue des conséquences, la psychanalyse ne peut établir une différence entre les maladies mentales venant de véritables traumatismes et celles venant de phantasmes. Bref, Freud n'est pas un apostat.

« Absurde et sans intérêt », une supercherie analogue à celle du journal de Hitler, « Une déformation de l'histoire de la psychanalyse », « Une tempête dans un verre d'eau », « Du sensationnalisme douteux », les psychanalystes n'ont pas manqué de clouer au pilori Masson, défendu cependant par un professeur de psychiatrie de Harvard, qui écrit : « Une insistance totale sur les phantasmes est le point faible de l'analyse qui se préoccupe pas d'oser des véritables cas d'abus sexuels dont trop de femmes sont accusées, abus pratiqués ou imaginés. »

Pourquoi cet intérêt pour Masson, d'ailleurs historien et chercheur d'analyse ? Parce qu'en 1980, le septuagénaire Kurt Eisler, vénéré disciple de Freud et de sa fille Anna (morte en 1982), séduit par l'iconoclaste Masson, lui demanda de gérer à sa place les archives de Freud, une vaste collection de lettres, de documents privés, de photographies réunis à la bibliothèque du Congrès à Washington et aussi à la maison de Freud à Londres. C'est là que Masson trouva 116 lettres inédites de Freud à Fliess, écrites de 1872 à 1902. D'autres extraits de lettres avaient été publiés, mais Masson affirme que certains passages avaient été omis parce qu'ils reflétaient un aspect peu favorable de Freud. A partir de ces lettres, Masson lança son attaque publique contre Freud. En 1981, Eisler, courroucé et sans doute déçu d'avoir fait un mauvais choix, renvoya son protégé et lui demanda de retourner les documents utilisés. Masson riposta par un procès contre Eisler et les Archives. Il exigea d'abord 13 millions de dollars puis se contenta de 1 500 000 dollars.

En Californie, il prépare un nouveau livre intitulé *Contre la psychothérapie...* « Tous ces gens-là se prennent pour des gourous, ce sont des demi-malades mentaux », dit-il, en parlant des analystes. Pour le professeur Robinson, le livre et les déclarations de Masson laissent à penser qu'il fut lui-même victime d'abus sexuels dans sa jeunesse, et que, en tout cas, il relève du psychiatrie. Il est vrai que Masson s'était targué d'avoir, avant l'âge de vingt-quatre ans, fait l'amour avec mille femmes... Une belle performance. Pourtant, le record de don Giovanni (*l'œil et l'oreille*) n'est pas battu.

HENRI PIERRE.

1) *The Assault on Truth: Freud's Suppression of the Seduction Theory*. Ed. Farrar, Straus et Giroux.

En kiosque, 25 F

# MÉDIAS

François Douhaire ERE

## DU VENT EN POLITIQUE

Page 30, Médias scrute le marketing des candidats et de la liste ERE.

Page 38, Virgil Tanase affronte Anne Gaillard.

(Publicité)

# Les cinq premières minutes du monde conscient

Les Humains associés

69, rue Oberkampf - 75011 PARIS

## PHOTOCOPIE COULEUR

SUR PAPIER ORDINAIRE / PAPIER PHOTO - RÉDUCTION / AGRANDISSEMENT

75, RUE BAYEN 75017 PARIS - TÉL. 572.41.46+

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية



Freud

JP 11/10/80

# France

## LES DERNIERS DISCOURS

### M. Jospin à Mme Veil:

#### « Personne n'aime les lettres anonymes »

« Apothéose » ? Le mot a été prononcé par M. Lionel Jospin à propos de la dernière réunion publique de sa campagne, vendredi 15 juin, porte de Versailles, à Paris. Ce fut, pour le premier secrétaire du PS, une apothéose à la mesure d'une campagne commencée modestement, presque timidement, il y a un mois, dans sa circonscription du dix-huitième arrondissement de Paris.

Il y avait, porte de Versailles — lieu symbolique des grands rassemblements de la gauche unie (1974) ou concurrente (1981), — sept à huit mille personnes dans une salle surchauffée, et une belle brochette de ministres socialistes, dont M. Jospin a énuméré les noms. Exercice fort dangereux. C'est offrir à la foule l'occasion d'établir un classement à l'applaudissement, flateur pour les uns, désagréable pour d'autres. Cela o'e pas manqué: applaudissements nontrés pour M. Jacques Delors, ovation interminable pour M. Robert Badinter, quelques siffles pour M. Joseph Franchesch, secrétaire d'Etat à la sécurité publique.

Cette foule était évidemment dans les meilleures dispositions d'esprit pour entendre la dénonciation des « caricatures » de la politique de la gauche que Mme Veil, selon M. Jospin, a dessinées au fur et à mesure de sa campagne. « Caricatures » sur la politique économique et sociale, « caricatures » sur le thème des libertés, « caricatures » aussi de campagne électorale. « Le problème, pour Mme Veil, n'est pas de construire l'Europe, affirme M. Jospin, mais de détruire les socialistes, de dissoudre, avec M. Létard, l'Assemblée nationale, de faire en sorte que le gouvernement de la gauche se délite ».

Le chef de file de la liste socialiste s'est élevé une nouvelle fois contre les méthodes utilisées par Mme Veil lorsqu'elle dit, sans citer de noms qu'« il y a dans l'entourage de M. Mitterrand des personnes qui ont fait des choses plus graves que M. Herant ». « Une campagne électorale n'autorise pas tout », a dit M. Jospin, avant d'indiquer: « Si personne n'aime les lettres de délation, personne non plus n'aime les lettres anonymes ».

Pour le reste, le premier secrétaire du PS a livré une sorte de

condensé de sa campagne: les atteintes aux libertés en Union soviétique, la politique « égoïste » des Etats-Unis, la « folie » du déséquilibre nucléaire, la politique de « régression » des gouvernements conservateurs, le tiers-monde, « secoué de convulsions », toutes dérivés qui justifient, selon lui, que l'Europe s'occupe davantage et « ramène le monde à la raison ».

M. Jospin a conclu sa dernière réunion publique en appelant les socialistes, venus au pouvoir « pour durer et pour gagner », à se préparer à défendre les résultats de leur action — « pourquoi serait-ce les autres qui en recueilleraient les fruits et non pas nous ? » — et à se mobiliser pour les élections législatives de 1986 face aux dirigeants de l'opposition, « qui s'y croient déjà ». « Disons-nous que nous avons encore deux ans pour rassembler, et qu'ils ont, eux, deux ans pour se diviser, a-t-il déclaré. Rappelons-nous que nous aurons à les affronter projet contre projet et qu'ils ne pourront plus se contenter d'attitudes négatives », a-t-il ajouté.

JEAN-YVES LHONEAU.

### M<sup>me</sup> LAGULLER: le gouvernement devrait nationaliser Creusot-Loire

M<sup>me</sup> Arlette Lagullier, chef de file de la liste de Lutte ouvrière, qui participait, mercredi soir 15 juin, à un meeting à la Mutualité, à Paris, a dénoncé « le formidable culot de ce Fineau-Alencienne, PDG de Creusot-Loire, et derrière lui (...) des gros actionnaires du trust qui se servent de l'emploi de quelque trente mille ouvriers pour faire du chantage » au gouvernement.

« Si [ce dernier] n'était pas un gouvernement de lâches, il répliquerait à cette arrogance et nationaliserait immédiatement, mais sans indemnités ni rachat, tout le trust », a-t-elle déclaré avant d'ajouter: « La menace de mettre à la porte les trente mille travailleurs du trust n'est plus qu'un chantage pour obtenir officiellement le droit d'en licencier quand même douze mille ou quinze mille, une fois l'aide de l'Etat ôtée ».

Evocant l'Europe, qui n'est, selon elle, qu'« un thème électoral pour discours du dimanche », M<sup>me</sup> Lagullier a expliqué qu'« on ne peut parler d'Europe unifiée » et observé que Airbus et Ariane « ne sont pas seulement les seules réalisations en commun mais sont aussi le symbole de ce qu'est le Marché commun: une entente entre trusts et monopoles pour se répartir les débouchés ».

### M<sup>me</sup> VEIL EN LORRAINE

M<sup>me</sup> Simone Veil, tête de la liste d'union de l'opposition, a choisi, pour la dernière journée de sa campagne, de se rendre, vendredi, dans un petit village lorrain de soixante-dix habitants, Tarquimpol, où la totalité des cinquante-deux électeurs avait voté aux élections européennes de 1979.

M<sup>me</sup> Veil, accompagnée de son mari et de M. Bernard Pons, deuxième de liste, a été accueillie par le maire du village, M. Barthelemy, et par les mandataires régionaux de la liste d'union de l'opposition. Elle a déclaré qu'elle avait souhaité terminer sa campagne dans « ce secteur victime dans le passé de guerres fratricides » et qui témoigne de « la victoire de l'Europe sur le nazisme ».

« M. Pasqua et la « majorité marxiste ». — Prenant la parole à Meudon et à Rueil (Hauts-de-Seine), le jeudi 14 juin, M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a dénoncé la « persévérance dans l'aveuglement sectaire » de la « majorité marxiste » de l'Assemblée nationale, dont la démarche « consiste à empêcher le débat au fond sur deux textes de loi qui mettent deux de nos libertés les plus fondamentales [enseignement et presse] en péril ». M. Pasqua estime que la majorité sénatoriale devra utiliser tous les moyens que la Constitution et le règlement du Sénat lui procurent pour « examiner au fond, et aussi longtemps qu'il le faudra, qu'elle stérilise tout l'état, le texte sur l'enseignement privé ».

## L'Europe vue de Toulouse : planante

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Mythographes à vos plumes; peintres à vos chevalets. Europe, enlevée par un toureau qui s'enfuit à la nage ? Allons donc, ce n'est pas de saison. Chacun en a ici, à Toulouse, l'intime conviction. Mieux, à la veille du 17 juin, chacun, à sa façon, se sent.

Fin du tonneau. Démocéd. Hors service. Grâce à Toulouse, le changement, avantageux, est assuré. Un avion, un Airbus de préférence, peut faire l'affaire. Une fusée, bien sûr, disons... Ariane, ce serait mieux. Et s'il faut demeurer sur orbite, va pour un satellite.

Tout cela, Toulouse peut l'offrir à l'autre Europe, celle qu'on ne s'arrache pas. Celle dont on vous envoie nuit et jour depuis quelques mois. Celle pour laquelle les circonstances obligent donc à mener campagne et parfois à battre la campagne. Celle qui hésite entre une nouvelle mythologie et une histoire chaotique et incertaine.

Ailleurs, en France du moins, on se sera souvent donné bien du mal au cours de cette campagne. On aura bien patouillé, condamné au pouce dans le pontif, pour tenter de rendre attrayantes ces élections un peu embêtantes, même si personne n'a encore le droit. Mais Toulouse n'a pas eu souci. Toulouse n'est jamais en reste de métaphores et de symboles aériens, célestes, spatiaux.

« Elle a aura eu, pour ces deuxièmes élections européennes dont le long lever de rideau s'achève, un stock inépuisable. Elle aura réussi, avec des mots, à faire décoller l'Europe, à la faire s'envoler, à la jeter dans l'espace, à lui faire franchir le mur du son et de la crédibilité. C'est toujours cela de pris ».

Il ne fallait qu'un effort de plus, qui sera marqué jusqu'au 17 juin, jour de la réunion présidée par M. Lionel Jospin, pour que le quidam d'électeur ébahi, s'étant un peu frotté les yeux, aperçoive en imagination une Europe qu'il a quelque peine à contempler dans la vie de tous les jours: planante.

### Ariane et Airbus

Tel fut le petit luxe de Toulouse, perdu sans cela au milieu du déferlement national de réunions publiques et de discours le plus souvent stéréotypés ou de petites phrases en surbrillance. Tel fut son supplément à elle en ces temps si difficiles pour le supplément d'âme ou de génie.

Voilà aussi — il faut être juste — ce qu'on peut précisément se permettre lorsqu'on est une sorte de ville phare pour tout ce qui navigue dans les airs. Une cité où les sociétés de construction aéronautique, les sous-traitants innombrables,

les centres de recherche et autres écoles de formation spécialisées, pullulent. Une commune dont le nom est associé à presque tous les grands noms du passé et du présent de l'aviation et de ses progrès, hommes ou sociétés, petites inventions ou grandes réalisations.

Comme il est naturel, l'instrument livré avec toutes ces grandes machines est, en pareil moment, l'applaudimètre électoral, Airbus, européen en diable, fait grimper l'aiguille pour peu que l'on demeure évasif sur le marécage persistant du moment. Car Airbus égale Toulouse. Ariane, en ces jours pleins de promesses, effleura l'aiguille. Car Ariane égale aussi Toulouse.

N'était un fait divers récent et mélancolique (1), on pourrait presque être assuré d'un franc succès en ressortant à l'occasion le grand ancêtre, Pierre-Georges Latécoère, et tout ce qui vient lorsque l'on tire sur ce fil-là: l'Aéropostale, Saint-Exupéry...

Il faut, à ce propos, rendre à presque toutes les têtes d'affiche de cette campagne européenne pleine justice: ce qu'aucune bête non politique n'aurait fait, ils l'ont généralement accompli sous la pluie et dans la froidure. Comme M<sup>me</sup> Simone Veil et son acolyte M. Bernard Pons. Comme le pauvre député communiste européen René Piquet, l'une des voix de la région à Strasbourg, hier et sans doute demain. Noyé, et un peu seul, au milieu d'une fête de l'humanité rendue, par les éléments, semblable à une kermesse flamande où le Ricard aurait remplacé la bière, tel fut le sort de M. Piquet. Ou encore comme le tribun Jean-Marie La Pen, dont les deux mille partisans venus de la Haute-Garonne et des départements voisins, méritèrent deux palmes: celle d'une exaltation militante sans borne et celle des pieds gelés et humides.

### Baudis père et fils

N'ayons garde d'oublier Dominique Baudis, maire de Toulouse, comme son père avant lui, et bientôt député européen, comme son père avant lui. Au côté de M<sup>me</sup> Veil, se jeune et séduisant image a eu les mots modestes et les mots fermes qui convenaient aux circonstances. Il a su parler de « la liste sur laquelle j'ai l'honneur de figurer pour défendre Toulouse et sa région ». Il a su exalter, lui aussi, « la capitale européenne de l'aéronautique et de l'espace » (vifs applaudissements). Il a su promettre de ville en ville, ici ou là sous l'aile d'un avion, de l'ancien président du Sénat, Alain Fohet, les phrases ciselées d'un discours tous jours identique.

Demain à l'Assemblée européenne, il saura siéger à la commission des transports, comme

son père avant lui — tel est son vœu, — et y faire prévaloir des vues d'intérêt général qui fassent aussi vibrer la fibre européenne et aéronautique de « sa » ville.

Comme toutes les grandes vérités appartiennent à tout le monde, les socialistes ne furent pas les derniers à faire chatoier la label « Toulouse, capitale européenne ». Un dépliant largement diffusé par eux exalte le « centre d'une Europe élargie » à l'Espagne et au Portugal. L'imagination socialiste laisse survoler la carte de cette Europe-là par la futur Airbus A-320 et brandit, sans trop de souci du vraisemblable, « la volonté des socialistes de relancer une industrie laissée à bout de souffle par la droite ».

### Une réunion singulière

Rendons cette banale justice à Toulouse: elle n'eut pas la monopole des approximations de campagne. Ni celui des phrases alambiquées de Simone Veil, aux virages ultimes desquelles on eborde souvent étourdi, épuisé et oublié du point de départ. Ni l'exclusivité d'une chaleur RPR supérieure de plusieurs degrés à l'atmosphère UDF lorsque sonna l'heure de l'opposition unie ».

Mais rendons surtout cet hommage moins prévisible à la ville rose: elle a connu sur la tard, à deux pas de la ligne d'arrivée, au soir du 13 juin, une réunion électoralale à plus d'un titre singulière, celle des socialistes.

Ce rassemblement fut le premier à renouer avec la chaleur, celle du ciel et celle de l'allégresse. Le premier aussi à retrouver une certaine tradition toulousaine faite des goûts mêlés de la foule, de la sociabilité et de la joute oratoire. Ce n'est pas le nombre seulement qui fit la différence: près de sept mille participants pour Lionel Jospin, un petit cinq mille pour Simone Veil et Bernard Pons, pas grand monde pour les autres.

Ce fut, plus décisive, faite du vacarme des bandes et des interpellations joyeuses, faite d'une passion sans hargne ni haine, l'impression d'un vrai spectacle politique, et non d'une triste contrainte à laquelle il faut la sauce du show-business pour faire passer le merlan des discours.

Ce furent aussi les mots mêmes de Lionel Jospin, marqués par un rien de cette « civilisation du langage et de l'échange » qu'il exaltait à propos de Toulouse. Des mots que l'on ne peut prononcer sur ce ton que là où l'on revient chercher ses sources, racines et encouragements, comme le dit encore le premier secrétaire du Parti socialiste.

Autant dire qu'il n'y eut — en terre d'élection socialiste, il est vrai

— qu'un seul rassemblement digne de rester un moment dans les mémoires, un seul qui « décolla » véritablement.

### Deux records

Voilà pour les petites annales d'une campagne électorale peu éclatante au total, à Toulouse comme ailleurs. Mais les annales fourmillent de petits détails. Faudra-t-il mentionner qu'au moment où Jean-Marie La Pen haranguait ses deux mille électeurs, deux cent soixante-deux personnes assistaient à une autre réunion consacrée par l'opposition à la question scolaire ? Ou rappeler pour mémoire que la liste ERE, si solidement implantée en principe — MRG oblige, — ne parvint à rassembler qu'un fantomatique banquet, pourtant annoncé à sons de trompes radicales ?

Ou bien préfère-t-on un de ces records dérisoires dont aucun Guinness Book ne voudrait mais dont la campagne européenne de 1984 fournit comme toutes ses saurs un plein florilège ? Le record de la mièvrerie un tantinet démagogique fut sans doute atteint ici à Toulouse par Simone Veil. Non content d'avoir été accueillie par un pittoresque « Madame, toutes les petites filles d'Europe vous souhaitent une bonne fête » proféré par de mignonnes et minuscules Toulousaines, elle en rajouta dans le mélodiste des mères entre deux phrases dévastatrices. On crut même comprendre, paroles intraduisibles, que son cœur était resté auprès de ses petits-enfants.

L'autre record — plaise aux dieux qu'il ne soit pas battu — est celui de la violence. Epargnant les personnes, elle a quand même réduit à peu de chose la plus grande salle municipale de réunions de Toulouse, détruite à l'explosif à la veille de la venue de Jean-Marie La Pen, qui devait y prendre la parole. La circonstance ne légitime pas l'acte. Pas plus que la folklorique hache de guerre déterrée par une Section communiste anti-La Pen (SCALP), née pour l'occasion, ne la pare de couleurs gâtes.

Mais Toulouse ne s'est pas amue outre mesure. Toulouse a végétement souri, invoquant la plus souvent une sorte de tradition anarchisante et explosive bien connue. Toulouse n'a pas voulu se soucier de ce mauvais exemple ni de cette évidence: l'Europe des violences n'est pas toujours un mythe et elle n'est jamais un sujet de réjouissance.

MICHEL KAJMAN.

(1) L'inculpation et la condamnation de M. Pierre Latécoère à dix-huit mois de prison par défaut pour exportation frauduleuse de trente-cinq mille pièces d'or vers le Canada.

### M. Le Pen: « Magouille ! »

M. Jean-Marie Le Pen a terminé sa campagne électorale, vendredi 15 juin, à Nantes, où il a affirmé que, dans certaines villes, les bulletins de vote imprimés au titre de sa liste avaient été volontairement rendus inutilisables. Voyant dans ces incidents « une magouille particulièrement grave », le président du Front national a déclaré: « Ces bulletins remis et acceptés en état intact aux préfetures des départements des Bouches-du-Rhône, de l'Hérault et du Var sont arrivés saccagés en milliers. Tous les bulletins avaient été déchirés, percés de trous ou maculés ».

M. Le Pen a « lancé un appel aux autorités pour empêcher que ne soit interdit le vote de notre peuple, quel que soit le vote ». Devant près de dix mille personnes réunies au Champ-de-Mars, il a fustigé « la bande des quatre », opposée, selon lui, à « l'émergence du courant populaire et national ».

Cette dernière journée de campagne du chef du Front national a été émaillée de quelques incidents en début de soirée, à la suite d'une manifestation d'extrême gauche.

(Publicité)

**RIMINI - ADRIATIQUE**  
**ITALIE - HOTEL KURSAL**  
2<sup>e</sup> cas. Tél.: 1939641/81007.  
Bord mer - Restaurant avec vue panoramique.  
Mets à la carte - Prix déjeuners - Buffet.  
Jeûne - 1939641. L. à 28.000/28.000.  
Jubilé. L. à 25.000 - Adm. L. à 45.000/32.000.

## L'Europe hexagonale

(Suite de la première page.)

Dans nos colonnes (Le Monde du 13 juin), M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, n'a analysé l'électorat de ces listes. Cette étude lui a permis de définir la liste du Front national comme une exorcisation de la droite et la liste ERE européenne comme un « vrai centre ». Il a aussi souligné le « virage à gauche » des Vers.

Les responsables de ces listes ont à leur tour pris position. M. Le Pen se situe lui-même dans l'opposition. Toute sa campagne d'ailleurs consista à se foudroyer dans la droite, plutôt que de se distinguer comme une extrême droite. MM. Stirn, Doubio et Lalonde, de leur côté, ne veulent pas être classés ailleurs qu'au centre, refusant à la fois la droite « dogmatique » et la gauche « bloquée ». Les Vers, enfin, continuent de refuser toute appartenance partisane.

A ces deux critères (l'électorat, le soutien des listes elles-mêmes) il faut en ajouter un troisième, plus politique: à qui peut-on associer ces listes dans une hypothèse gouvernementale ? De ce point de vue, M. Le Pen est un facteur de division de l'opposition. M. Chirac rejette toute alliance avec lui et M. Jospin invite les « partis de la République » à le tenir à l'écart. En revanche, la

liste ERE européenne représente une promesse d'élargissement de l'actuelle majorité. M. François Doubin, membre du secrétariat national du MRG, a rappelé au « Grand Jury RTL-Le Monde » son appartenance à la majorité présidentielle.

La référence au premier critère, électoralement le plus rigoureux, est évidemment de nature à rendre l'interprétation des résultats plus sévère pour la gauche: la référence au troisième critère, politiquement le plus juste, car elle correspond mieux aux conséquences politiques très visibles du scrutin sur le jeu politique français, est, au contraire, de nature à favoriser la majorité.

Celle-ci voit dans les élections européennes, selon l'expression de M. Lionel Jospin dans nos colonnes (Le Monde du 16 juin), une « utile répétition générale » pour 1986. Ce qui signifie que les résultats du 17 juin permettront notamment au pouvoir de « calibrer » une réforme de la loi électorale, dont le président de la République a parlé à plusieurs reprises et annoncée pour le printemps 1985.

La majorité devra, dans la perspective de l'échéance législative, se garder de donner trop d'importance, comme elle a tendance à le faire, au phénomène de l'absten-

tion. Ses responsables considèrent, en effet, qu'elle est la victime aujourd'hui et que, en revanche, pour 1986, elle peut tablir sur une plus forte mobilisation susceptible de la mettre en meilleure posture.

Il est vrai que l'abstention aujourd'hui ne se répartit pas de façon égale, les électeurs de droite étant très mobilisés, ceux de la gauche n'étant pas. Dans une intervention devant l'Association française de sciences politiques, M. Jaffré a établi que, dans un rapport de forces, 55 % contre 45 %, en faveur de la droite, cette abstention différencielle coûte 2 points à la gauche.

En d'autres termes, une abstention également répartie ramènerait ce rapport à 53 % contre 47 %. L'analyse des responsables de la majorité n'est donc pas fautive. Mais une plus forte mobilisation ne suffirait pas à elle seule à rétablir sa situation. Précisément, le scrutin européen de dimanche ne se présentait pas bico pour la majorité. Le niveau d'intérêt pour ces élections est du même ordre qu'en 1979 (55 % des Français s'abstenaient aux élections européennes: 56 % en 1979). L'abstention avait été cette année-là très forte: 38,8 %.

Un tel taux, dimanche soir, ne pouvait que desservir la gauche. JEAN-MARIE COLOMBANI.



# France

## UNE EUROPE DE LA CULTURE

### La recherche insistante d'une identité

La campagne européenne qui vient de s'achever aura été essentiellement dominée par des questions de politique intérieure susceptible, sans doute, de mobiliser les électeurs, voire de les intéresser, davantage que de grands discours sur l'Europe, dont il est entendu — et ce en dépit des sondages qui tendent à prouver le contraire — qu'ils n'y entendent rien.

Parallèlement à cette campagne et en partie suscité par la proximité de ce rendez-vous électoral du 17 juin, se sont multipliés ces derniers mois, à Venise ou à Paris, colloques et rencontres réunissant, dans de paisibles rencontres, intellectuels, scientifiques, experts européens en tout genre et parfois même responsables politiques autour d'un même thème, celui de « l'identité culturelle européenne ». L'idée n'est certes pas nouvelle, sans doute est-elle aussi vieille que... l'Europe. Si le choix d'un tel sujet devait cependant être justifié, il le serait par ceux qui, rejetés à l'Est ou éloignés du Vieux Continent, ont su rappeler à l'une ou l'autre de ces rencontres combien le monde, imprégné de culture européenne, pouvait avoir les yeux tournés vers l'Europe, et attendre d'elle qu'elle se réveille. Ainsi l'écrivain argentin, Jorge Luis Borges : « Je crois, disais-je à Venise (1), que la totalité du monde occidental et une bonne partie du monde oriental sont une projection de l'Europe. Je crois que nous sommes le reflet de l'Europe, le prolongement de l'Europe et que nous pouvons être un miroir de l'Europe, puisque l'Europe a été généralement ce qu'elle est l'Europe. » Après lui, cet autre écrivain, polonais cet-ci-là, Kazimierz Brandys insistait sur « cette profonde conviction de l'unité de la culture européenne » qui a existé « dans les pays séparés politiquement de l'Occident tels que la Pologne ou la Tchecoslovaquie » ; conviction « certainement plus sentie et plus forte dans ces pays qu'en Italie ou en France ».

Toute réflexion sur l'identité culturelle européenne appelle inévitablement une première série d'interrogations qui portent sur la définition même des concepts évoqués. Parle-t-on de l'Europe ? Mais de quelle Europe s'agit-il ? D'une Europe sans rivage, sans frontière, d'une Europe conçue en deux depuis quarante ans, de la seule Europe de l'Ouest ou de l'Europe réduite aux dix pays de la Communauté économique ? Parle-

t-on de culture ? Mais faut-il ne penser qu'en termes de production culturelle sans évoquer les valeurs fondamentales qui servent de référence, l'idée de démocratie, de défense des droits de l'homme ; peut-on oublier les sciences, l'éducation...

Parle-t-on d'identité ? Mais n'est-ce pas ambigu, réducteur, si l'idée d'identité se confond avec l'idée de conformité, alors que l'Europe est riche de ses diversités, du brassage de ses langues, de ses traditions, de ses coutumes. N'est-ce pas dérangeant même : « Il n'y a nulle part rien qui ressemble à une identité culturelle européenne », explique, par exemple, Bernard-Henri Lévy (2). Il ajoute : « Pourquoi est-ce si important que la culture européenne n'ait pas d'identité ? Eh bien, parce que c'est le meilleur moyen, en plus, d'arracher l'Europe à tous les aspects d'existence où elle a pu mariner pendant cinquante ans. Nous qui sommes des Européens militants ne devons jamais oublier, en effet, que l'ordre nazi, par exemple, était aussi un ordre européen. »

De telles interrogations engendrent des réflexions sans fin, qui suffisent à elles seules à occuper les esprits pendant un temps considérable.

Plus simplement, sans doute, faut-il revenir à ce qui suscite cette recherche, peut-être plus insistante aujourd'hui, d'une identité culturelle européenne. Il semble que ce soit un mélange de nostalgie, d'impatience, d'inquiétude et d'orgueil. Nostalgie d'une Europe, creuset de civilisation, d'une Europe puissante aussi et dont l'héritage se perdrait, impatience d'une Europe qui semble manquer d'une « volonté d'être » ; une Europe en sommeil qui, pour les uns, souffre de ce « péché originel » qu'a été l'acceptation des conséquences de la seconde guerre mondiale ; une Europe qui, pour les autres, n'en finit pas de se perdre, quand elle s'unit, dans les querelles stériles d'une communauté marchande. Inquiétude pour une Europe menacée par l'impérialisme de grandes puissances — impérialisme militaire ou culturel — et souffrant d'une crise non seulement économique mais aussi de civilisation. Orgueil enfin, à la pensée que l'Europe possède toutes les capacités de retrouver un nouveau rayonnement et que seule la dispersion de ses forces l'empêche d'y prétendre.

Sans doute convient-il aussi de souligner l'évolution des « intellectuels », qui n'ont pas toujours men-

férent le même intérêt pour l'Europe. Le sociologue Edgar Morin le rappelle à l'ouverture du colloque sur l'Europe récemment organisé à Paris par le forum pour l'indépendance et la paix (3) : « La première Europe, née après la seconde guerre mondiale pour exorciser le spectre du nazisme et des deux guerres, a été l'objet du plus grand dédain de la part des intellectuels. » C'est-à-dire, explique-t-il en substance, étaient alors « fasciés par d'autres soleils rouges », et ne pouvaient accepter que l'Europe fût « le foyer du déferlement impérialiste ». Réconciliés avec l'Europe quand celle-ci a perdu son « ambivalence », ces intellectuels veulent croire aujourd'hui que la culture, comme « valeur suprême » pourrait réussir à cimenter l'unité de l'Europe, là où d'autres « politiques » ont échoué ou balbutient encore. Ainsi la culture pourrait soit venir coiffer un édifice fragile en lui apportant ce qu'il lui manque : « un supplément d'âme » ; soit jeter les bases d'une construction toujours en devenir : « Si l'Europe était à refaire, il faudrait peut-être commencer par la culture », confiait à des amis l'un des pères fondateurs de la Communauté européenne, Jean Monnet. Mais peut-être aussi tout cela procède-t-il d'une nouvelle illusion, de ce que Rudolf von Thadden (4) appelle « la tradition de compensation intellectuelle que connaît l'Europe depuis toujours ». Tradition qui voudrait que « mais cela marche sur le plan des résultats, plus on avance sur le plan des rêves et des idéaux ».

Quels que soient les enthousiasmes ou les doutes que suscite cette idée d'une Europe de la culture, il n'en reste pas moins vrai que les défis des nouvelles technologies lancés à l'Europe sont bien réels, avec notamment le développement des réseaux câblés et des stratégies de communication. Ils peuvent être l'instrument d'un déclin — irréversible, peut-être — de l'Europe, qui se laisserait infolder par quelque grande puissance mieux armée en ce domaine. Ils peuvent aussi, parce qu'ils favorisent la diffusion et la création culturelle, être l'instrument d'un nouvel essor.

Depuis peu, les ministres de la culture des dix pays de la Communauté ont pris l'habitude de se réunir comme peuvent le faire leurs collègues de l'Agriculture, par exemple. Le 22 juin à Luxembourg, ils auront leur

première réunion formelle, présidée par le ministre français, M. Jack Lang. Ils s'efforcent essentiellement de définir une politique de l'image face à la diversification des moyens de diffusion. « Il existe deux logiques de développement audiovisuel, explique M. Jack Lang : une logique de création ou celle de l'importation des produits. Or l'Europe, dit-il, demeure un continent créateur d'images ou elle devient un continent consommateur d'images fabriquées par d'autres. » Des mesures bilatérales d'encouragement à la création dans le secteur audiovisuel ont déjà été prises. Un fonds commun d'aide aux coproductions entre l'Allemagne et la France a été créé. D'autres accords pourraient intervenir. Un quota de films européens pourrait aussi être imposé aux chaînes de télévision européennes. Ce sont des pistes de recherche, comme cette idée émise par M. Lang d'un comité permanent qui assurerait la continuité des politiques culturelles au-delà des changements de présidence, à la tête du conseil européen, tous les six mois.

Les possibilités ouvertes par les nouveaux moyens de télécommunication sont nombreuses. Ils demandent cependant un minimum de coordination entre les pays, mais aussi, comme d'autres domaines, une « volonté » assez forte pour dépasser les obstacles traditionnels, qui tiennent aux habitudes, aux mentalités.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Lors du colloque organisé les 29, 30 et 31 mai par Mme Maria Antonietta Macciocchi, membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg, et placé sous le patronat du président de cette Assemblée.

(2) Dans le premier numéro de la revue européenne de sciences, des arts et de la culture.

(3) Créée il y a un peu moins d'un an, l'Association Forum pour l'indépendance et la paix que préside M. Laurent Schwartz, a organisé les 17 et 18 juin à Paris un colloque réunissant intellectuels et spécialistes européens sur le thème « Europe : identité culturelle et modernité ». Simultanément, cette association publiait le troisième numéro de ses cahiers consacrés à l'Europe, dirigés par M. Jean Eliestein.

(4) Professeur à l'université de Göttinge (RFA).

## Les élections vues du Maghreb

### Le Vieux Continent plus proche que La Mecque

Si les islamistes présentent l'Europe comme un lieu de débauche et de perdition où le musulman risque le salut de son âme, pour la plupart des Maghrébins le Vieux Continent — et plus particulièrement la France en raison de l'histoire — apparaît comme un Eldorado. N'est-ce pas là que travaillent immigrés ou Maghrébins en visite se procurant les mille et un produits qu'ils ne trouvent pas chez eux et, qui plus est, à des prix compétitifs.

Mais l'Europe c'est aussi une plage de liberté. Et d'abord sur le plan de l'information qui joue un rôle plus important qu'on ne croit. Il faut voir les Maghrébins à l'écoute des radios étrangères et des astuces auxquelles ils se livrent, dans les zones côtières, pour capter les télévisions italienne, française et espagnole. Quant aux plus fortunés, ils compensent la faible qualité des programmes locaux par l'achat massif de vidéo-cassettes. C'est d'ailleurs un problème qui commence à préoccuper les dirigeants, les satellites devant bientôt déverser des flots d'images qu'ils ne pourront ni contrôler, ni censurer.

L'Europe, c'est aussi un style de vie auquel sont sensibles les Maghrébins, en nombre croissant, et pas seulement dans les nouvelles bourgeoisie. L'élevation des niveaux de vie et de culture incite en effet les sociétés maghrébines à regarder ce qui se passe chez ses voisins du Nord et à se montrer plus exigeante. Elle a vu l'Espagne et le Portugal rompre avec la dictature au profit du multipartisme et, à son tour, elle réclame plus de démocratie.

Pour les Etats qui, depuis les indépendances, ont renoué avec le monde arabe avec lequel ils multiplient les échanges de tous ordres, l'Europe demeure néanmoins le premier partenaire commercial et à bien des égards, culturel. Madrid, Paris, Rome sont plus proches de Rabat, Alger et Tunis que Le Caire, Damas et La Mecque ; voilà une réalité dont les capitales maghrébines ont une conscience plus aigüe que leurs voisins européens. Le Vieux Continent est à la fois l'inventeur et le dépositaire du plus proche d'une technologie que le Maghreb attend avec impatience et le désespoir de voir décoller : le téléviseur de produits qu'il souhaite exporter.

Certes, les pays de la CEE ont été — et demeurent — par rapport aux Etats-Unis et au Japon, les plus ouverts au tiers-monde en général et au Maghreb en particulier. Toutefois, les Maghrébins sont surtout sensibles aux restrictions imposées par l'Europe à ses importations pour faire face à la crise mondiale et tenir compte de

l'entrée prochaine dans le Marché commun de l'Espagne et du Portugal, survenant après celle de la Grèce, trois gros producteurs, comme le sud de la Méditerranée, de vin, d'agrumes et d'huile d'olive.

## Flotés

Aujourd'hui, les dirigeants maghrébines ont le sentiment d'avoir été flotés. N'est-ce pas la France qui a introduit dans leur pays la production intensive du vin, pratique étrangère à leur religion et à leurs coutumes ? N'est-ce pas l'Europe qui les a incités, au lendemain de l'indépendance, à intensifier la culture des agrumes et des premiers au détriment des produits vivriers, et ce au nom de la rationalité et d'un meilleur profit ? N'est-ce pas elle, encore, qui se montre réticente à acheter les produits des usines qu'elle construit au Maghreb ? Les avantages retirés par les firmes internationales du faible coût de la main-d'œuvre locale sont progressivement annulés par l'introduction de la robotique en Europe : cette main-d'œuvre représenterait il y a dix ans 20% du prix des produits, dans dix ans elle ne représentera même pas 10%.

Les cinquante-cinq millions de Maghrébins savent qu'ils seront deux fois plus nombreux en l'an 2000. Ils savent moins que leur autosuffisance alimentaire tombera de 55 % à 35 % d'ici là s'ils n'accroissent pas leur production agricole. Ainsi risquent-ils avant la fin du siècle de connaître une double dépendance, alimentaire et industrielle.

Malgré l'attrait exercé par la société de consommation, les Maghrébins éprouvent des sentiments de frustration et de déception à l'égard de ces voisins qui les ont naguère colonisés et qui, maintenant, cherchent égoïstement à se « débarrasser » de leurs frères émigrés qui ont pourtant contribué au bien-être de l'Europe.

Mais ces défis sont aussi un aiguillon pour l'unité maghrébine et une meilleure utilisation des ressources locales, comme vient de le montrer la première Foire de la production nationale à Alger, qui a fait découvrir aux Maghrébins le « made in Algeria ». Quant à leurs dirigeants, ils auront sans doute jugé « globalement positif », selon l'expression reprise par M. Edgard Pisani, le « document d'orientation » élaboré par la Commission de la CEE sur les relations futures entre l'Europe et le Maghreb, parce qu'il prend en compte toutes ces données et formule des propositions.

PAUL BALTA.

## Ce qu'ils en disent

« Il serait temps que dans les débats sur l'avenir de l'Europe, la culture cesse d'être l'ornement indispensable à la bonne présentation des discours politiques », écrit M. Michel Jobert, ancien ministre, dans son dernier livre *Vive l'Europe libre*. Pour démentir, peut-être, ce propos nous avons demandé à cinq des personnalités qui conduisent une Etre aux élections européennes du 17 juin de nous parler de l'Europe de la culture en répondant brièvement à deux questions : que signifie pour eux l'Europe de la culture et quelle proposition formuleraient-ils pour faire progresser cette culture européenne.

**M. Lionel Jospin : entre l'universel et le particulier.**

La culture européenne (peinture, musique, architecture, littérature, cinéma) est née de l'échange, de l'opposition de la fusion de particularismes. C'est pourquoi elle est universelle sans être uniforme. L'Europe de la culture doit servir à maintenir vivante cette tension entre l'universel et le particulier. Aider les créateurs à toucher la masse, aider des millions d'hommes et de femmes à devenir créateurs. Pour cela la maîtrise — démocratique, intelligente, respectueuse — des moyens modernes de communication est, pour moi, essentiel.

Je choisirais la mise en place d'un fonds européen pour favoriser la création, c'est-à-dire la réalisation de programmes nationaux et européens dans le domaine de l'audiovisuel (radio, cinéma, télévision). Si nous ne créons plus dans ce domaine, c'est notre culture et notre identité qui sont menacées.

**M<sup>me</sup> Simone Veil : le rendez-vous des idées creuses.**

Le discours sur la culture européenne risque souvent d'être le rendez-vous des idées creuses. Pourtant, il est vrai que les Européens se sont forgés une identité collective qui n'est autre qu'une certaine idée de l'homme dans un certain type de civilisation. Cette idée s'est traduite à travers ce qu'il faut bien appeler la culture européenne, mélange indéfinissable et complexe de l'intelligence et du savoir-faire de l'imagination et du génie. Cette culture existe toujours sans que les Européens le sachent.

Cette culture, il est possible de la faire connaître grâce, en particulier, à la télévision avec le lancement d'un satellite européen permettant de relayer les principales chaînes des pays membres et même de diffuser une chaîne européenne en plusieurs langues ; au cinéma, avec la création d'une commission européenne d'avances sur recettes (il existe déjà une commission mixte franco-

allemande) ; aux fondations, avec l'élaboration d'un statut européen des fondations qui permettrait la multiplication et le développement d'organismes culturels privés d'intérêt public ; aux universités, avec la mise au point d'un statut permettant aisément aux professeurs d'enseigner dans plusieurs universités européennes au cours de leur carrière.

**M. Jean-Marie Le Pen : la plus haute expression de l'histoire de l'homme.**

La culture européenne a réalisé un modèle universel, une synthèse des cultures orientales venues à elle par la Méditerranée, et la culture hellénistique et ses rejets latino-chrétiens. La culture européenne, parce qu'elle s'est établie une synthèse harmonieuse des principales cultures occidentales et orientales, est aujourd'hui un modèle universel. En respectant l'homme sans renoncer à conquérir le monde ni à le comprendre, en explorant toutes les voies de l'art et du savoir, elle a atteint la plus haute expression de l'histoire de l'homme.

J'établirais l'obligation de l'enseignement du latin dans le secondaire.

**M. Georges Marchais : l'envahissement des modèles d'outre-Atlantique.**

Qu'il s'agisse de la création artistique, de la recherche scientifique, des modes de vie, des traditions des luttes populaires, il y a en Europe un héritage considérable qui tient à l'originalité et à la diversité de l'histoire de ses peuples. La France a toujours été un lieu d'échange, d'accueil et donc de confrontation des cultures (...). Cela dit, chacun voit bien qu'aujourd'hui, avec le développement des industries culturelles, de la communication audiovisuelle, le poids et les objectifs des multinationales font courir un risque majeur au renouvellement des

cultures, des créations, des recherches, dans tous les pays d'Europe qui subissent l'envahissement des modèles idéologiques et culturels d'outre-Atlantique.

Tout ce qui peut relever de l'initiative publique pour favoriser la création et imposer le pluralisme et la diversité là où la règle du profit tend à uniformiser les goûts et les aspirations est bon pour la culture. Pour ne prendre qu'un seul exemple, devant l'explosion des techniques audiovisuelles, il faut assurer une rémunération équitable aux auteurs, aux réalisateurs, aux interprètes, aux techniciens, en même temps qu'il faut parler sur l'essor d'un fort service public de la radio et de la télévision pour la production de programmes et leur diffusion.

**M. Lalonde, Störn, Doublin (ERE) : des siècles de vie continue.**

Après tous nos âges d'or, ce n'est pas une récession de plus qui nous fera perdre la tête. Nous avons vu passer les empires et leurs armées, les prédicateurs et leurs fidèles, les inventeurs et leurs techniques, nous avons visité les continents, répandu le mal et le bien, tout appris, tout oublié, et nous sommes toujours dispos et curieux. Nous sommes les cités grecques et les tribus gauloises, les Etats européens. Nous parlons des langues différentes, goûtons des cuisines différentes, habitons des maisons différentes, vivons des rythmes, des amours, des rêves différents. Nous n'avons pas les mêmes talents ni les mêmes défauts, mais nous avons des siècles de vie commune, l'habitude de la démocratie, l'amour du savoir et le sens de la beauté.

Avec les satellites de télévision et de diffusion directe, nous proposons aux téléspectateurs de chaque pays de recevoir les images des autres. Déjà, aux interstices, certains téléspectateurs reçoivent la télévision des voisins, parlant plusieurs langues, soupesant l'information.

## En RFA

### Fin de campagne tumultueuse pour le chancelier Kohl

Correspondance

Bonn. — Les projectiles ont une nouvelle fois volé bas lors du dernier rassemblement électoral tenu, vendredi 15 juin à Francfort, par le chancelier Helmut Kohl. Malgré les contrôles effectués à toutes les entrées de la place Römerberg, plusieurs centaines de jeunes, punks, militants écologistes et « alternatifs » confondus, s'étaient mêlés à la foule pour perturber le discours du chef du gouvernement allemand, atteint par un œuf alors qu'il s'efforçait de serrer des mains dans les premiers rangs massés devant la tribune. M. Helmut Kohl n'a pu se faire entendre que grâce à une sonorisation particulièrement efficace. Pendant toute la durée de son allocution, un chabot indiscipliné a régné sur la place de l'hôtel de ville, là même où les anciens empereurs du Saint-Empire romain germanique venaient se faire élire par les princes et les rois allemands. Les manifestants brandissaient des billets de 100 marks pour rappeler l'affaire de l'amnistie que la majorité avait voulu faire voter en faveur des auteurs de dons illicites aux partis politiques, et des affiches exhibant une caricature du chancelier sous les mots « Legal, illégal, c'est égal ». Dans les derniers rangs, sous une immense banderole bleue, quelques syndicalistes de la métallurgie, reconnaissables à leurs cirés jaunes et à leurs casques de chantier rouges, protestaient contre les lock-out décidés par le patronat pour répondre à la grève.

HENRI DE BRESSON.

**Gauche**  
La rigueur des idées, la force de l'espoir.  
en vente dans les kiosques.  
Abonnement : 200 F  
N° 1  
80, rue du Bac 75007 PARIS



JP Minors

# Le Monde ECONOMIE

## Le protectionnisme au secours de l'acier américain

Ce ne sont que haut-fourneaux étouffés, cheminées à demi éteintes, immenses laminoirs immobilisés, carcasses cassées, creusets de fours éteints. Dans les villes se succèdent en remontant la rivière Monongahela et se ressemblent. Autant de ferrailles, de décoloration et désormais de silence. De l'acier qui coulait là, dans cette banlieue de Pittsburgh, avec un bruit d'enfer, l'Amérique a fait ses rails, ses navires, ses gratte-ciel et sa force. En ce printemps 1984, tout ou presque s'est tu. Ça et là, un panneau miteux signe le désastre. « Closed. For sale ». Fermé, à vendre.

Le triomphe d'acier a cédé la place aux vitrines brisées des commerces, aux rideaux de fer abaissés à jamais. Le vide, un désert noir et rouille. On songe inévitablement à Langry, mais à l'échelle américaine, ici, les richesses s'étendent sur plus de... 20 kilomètres.

La sidérurgie américaine comptait 682 000 personnes en 1953; on sortait de la guerre. Le pays produisait plus de la moitié (57 %) de tout l'acier mondial. Aujourd'hui, après une érosion brusquement accélérée en 1977 et plus encore en 1982, l'Amérique n'a plus que 245 000 sidérurgistes. Déjà 150 usines ont été fermées. Et la « restructuration » n'est pas achevée...

### Sortie du « rouge »

Phénomène mondial? Sans doute. La crise de l'acier est universelle. Le fer a plus la puissance économique d'antan. Mais ici plus qu'ailleurs. Cette industrie ne représentait plus que 3 % du PIB américain contre 5 % en 1970 et 6,5 % en 1950. En mars dernier, le Japonais Nippon Steel a acquis 10 % de Wheeling-Pittsburgh. Début mai, le groupe Nippon Kokan (NKK) a racheté la moitié de National Steel, le septième sidérurgiste américain par la taille. Quelques jours plus tard, Kawasaki Steel faisait savoir qu'il envisageait de prendre 25 % des sites californiens de Kaiser Steel. Ce sont des signes. « For sale »? La sidérurgie américaine se vend en effet aux Japonais, accablés par l'archaïsme de ses usines et le manque de fonds propres. Parallèlement, les importations croissent:

elles représentaient 25 % du marché au premier trimestre. Tout se passe comme si l'acier n'intéressait plus les investisseurs de ce pays. Comme si les capitaux s'en retirèrent pour se placer ailleurs, dans le Sud ou en Californie dans l'électronique. Certains (en particulier en Europe) ne manquent pas de conclure à la fin de l'acier américain, en notant non sans raison que Washington ne donne pas un cent à une industrie massivement subventionnée partout ailleurs. A Washington, à New-York, à Pittsburgh, cette conclusion trop rapide fait rire. Personne n'imagine ici que la sidérurgie puisse disparaître. Et de citer un argument de taille: la sidérurgie américaine a dégagé dans son ensemble 2 milliards de dollars de profits nets encore... en 1981, quand les Européens perdaient leur chemise. En 1984, au premier trimestre, US Steel (le n°1), National Steel et Inland Steel sont sortis du rouge. L'acier peut être une activité profitable. L'Amérique sait redresser des causes perdues de façon surprenante... que l'on songe à Chrysler. Elle restructure vite, sans se soucier de la casse sociale. « Les capacités de production ont été réduites de

21 millions de tonnes, et quelques usines représentant 8 ou 10 millions de tonnes seront encore fermées », note le révérend William Hogan, économiste mondiallement connu dans la sidérurgie. « Mais déjà 70 % des forges pour qu'ils accroissent leur capacité de production. Après hésitations, ceux-ci cèdent et construisent des aciéries d'une capacité totale de 46 millions de tonnes. La capacité atteint 136 millions de tonnes. A cette époque, la technologie est celle des fours Martin. Or, dans la décennie suivante, Japonais et Européens reconstruisent leur sidérurgie avec les aciéries à oxygène, technologie qui venait de faire ses preuves. Ce handicap ne sera jamais surmonté. » La faute à Truman? L'explication n'est pas fautive. Le fait est que 10 % de la fonte est toujours convertie outre-Atlantique dans des fours Martin, procédé archaïque. La modernisation - coûteuse - a dû être étalée dans le temps. Privés d'une bonne rentabilité de ce fait, les maîtres de forges n'ont pu, de la même façon, installer aussi rapidement que les autres pays des équipements de coulées continues.

### Retard technique

Ni condamnée, ni tirée d'affaire, la réalité de la sidérurgie américaine est entre les deux. « Il restera une sidérurgie compétitive et rentable ici, mais la question est de savoir de quelle taille », commente M. David Roderick, PDG d'US Steel. Et de préciser: « Si l'on veut que la nation ne dépende pas des autres pour ces produits stratégiques, il faut prendre des mesures appropriées, en particulier celles de nous défendre contre les importations. Sinon il faudra qu'un jour le gouvernement nous subventionne en catastrophe... ». Un discours dans la bouche d'un des plus hauts représentants du grand capitalisme américain que ne renierait pas le parti communiste en France; une seule solution, le protectionnisme.

### La montée des importations

(Aciers au carbone et alliés)  
(En millions de tonnes)

	1970	1981	1982	1983	1984 (premier trimestre)
Marché .....	127	94,3	68,2	74,4	22,8
Importations .....	11,8	17,7	14,8	15,2	5,7
Part des importations (en %)	9,3	18,7	21,8	20,4	25,2

Source: American Iron and Steel Institute.

### La perte d'une suprématie mondiale et un effondrement de l'emploi

	1958	1960	1970	1975	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Production américaine (millions de tonnes) .....	64	90	119	186	124	101	110	68	77	+37(1)
Part de la production mondiale .....	33%	26%	20%	16,5%	16,6%	14%	15,5%	10,5%	11,5%	
Emploi (milliers) .....	680	-	530	457	453	399	391	289	245	

Source: International Iron and Steel Institute.

1) Augmentation observée sur les trois premiers mois de 1984 par rapport à la même période de 1983.

## UN COLLOQUE SUR L'INDUSTRIE

### Surmonter l'« europessimisme »

La lutte quotidienne pour la compétitivité, si elle n'élimine pas totalement les états d'âme, contribue grandement à les limiter. Ainsi s'explique peut-être la relative réticence à l'europessimisme des économistes d'entreprise européens, récemment réunis à Rome pour débattre de la « revitalisation de l'industrie européenne » (1).

Dès l'abord, un contraste s'est manifesté entre l'expert passionné du professeur Prodi, président de l'IRI, qui invitait les entreprises à plus de flamme, et l'analyse froide et quelque peu inquiète du professeur Lesourne, à qui revenait la tâche de démentir les espoirs et les obstacles dérivés des technologies nouvelles. L'inventaire des maux dont souffrent les industries européennes traditionnelles a été très « classique »: surcapacités, rigidités des coûts salariaux, poids des charges financières, tout y est passé. Quant aux industries technologiquement avancées, la comparaison avec les Etats-Unis est également spectaculaire. Alberto De Maechti, économiste d'Olivetti, est beau jeu de comparer la dimension et la rentabilité des « industries de l'information » de part et d'autre de l'Atlantique: 89 milliards de dollars de chiffre d'affaires et 9 % de marge nette d'un côté; 33 milliards et -5,8 % de l'autre.

Mais, tout de suite, la description de divers exemples pris sur le terrain contribua à rasséréner quelque peu l'atmosphère, en montrant l'aptitude de certaines entreprises à traiter la crise, ou à s'en dégager. Ainsi de l'industrie européenne des fibres synthétiques, dont Donald Anderson, économiste en chef de la British Man-made Fibers Association, a montré qu'elle était parvenue à réduire ses capacités de façon concertée: 23 % en quatre ans (malgré le comportement quelque peu individualiste des Italiens...). Ainsi encore de Thyssen, qui a adopté, elle, la voie de la reconversion: de 51 % en

1972, le poids de la sidérurgie dans son chiffre d'affaires est revenu à 31 % en 1983, alors que progressait la part des biens d'équipement, du commerce et des services. Et cela va continuer, dit l'économiste de Thyssen...

Mais cela, c'est seulement « sauver les meubles ». Comment aller plus loin? Comment imaginer une Europe agressive alors qu'elle subit tant de handicaps face aux Etats-Unis et au Japon?

### Le primat de la qualité sur la productivité

La condition préalable, c'est d'abord de ne pas considérer ces faiblesses comme des calamités naturelles. Le professeur Schmahl, du célèbre Institut de conjoncture de Hambourg, a bien montré que la faible rentabilité des entreprises européennes n'était que le reflet de choix socio-économiques conduisant à un partage de la valeur ajoutée moins favorable qu'outre-Atlantique. Durant cette conférence, on a pu constater à plusieurs reprises que cela était en train de changer, et pratiquement partout: on comprend mieux la nécessité du profit, le rôle moteur de l'entreprise. Dans tous les pays, l'indexation des rémunérations, que l'on croyait intangible, a été fortement ébranlée. Le virage est incontestable.

A l'évidence, les industriels comptent beaucoup plus sur cette évolution de leur environnement que sur l'instauration d'une politique industrielle explicite de l'Europe. A tort ou à raison.

Reste ensuite à raviver la foi des entreprises dans leur pugnacité. A cet égard, rien ne vaut l'air vivifiant des cas concrets. Voir l'exemple de Fiat: il y a quatre ans, qui est paré sur son redressement, alors que la firme était accablée par les grèves, que sa gamme vieillissait et que sa part de marché paraissait re-

culer inéluctablement? Fabrizio Galimberti, économiste de l'entreprise turisque, a montré comment, contre toute attente, le salut était venu. Non pas de la CEE ou du fait de circonstances extérieures, mais de l'entreprise elle-même, qui a effectué un sursaut sur tous les plans: social, commercial, technique.

Preons maintenant le cas de la sidérurgie française. On soulève souvent ses malheurs, mais sait-on que, aux Etats-Unis, les tôles pour automobiles fabriquées par les aciéries françaises ont conquis une part significative du marché? André Signora, de la chambre syndicale, a indiqué que cela s'était succédé avec circonspection, mais procédait d'un avantage technique durable.

Et il arrive aussi que les Européens parviennent à s'unir! En matière de recherche-développement, Olivetti a pu souligner les vertus du projet ESPRIT, certes limité, mais tout de même hautement symbolique quant à la volonté européenne de s'intéresser (enfin!) aux techniques nouvelles et non pas seulement à la sauvegarde des industries traditionnelles.

Vieilles, ayant parfois le sentiment d'être corcés, l'Europe n'est pas pour autant condamnée. A condition de ne pas rater les occasions, et de ne pas commettre d'erreurs d'analyse. Cela va parfois jusqu'à un consensus: ainsi présentement fréquemment le dollar fort comme une calamité pour l'Europe. Certes, le renchérissement de nos importations pèse sur nos comptes; mais, en contrepartie, le niveau actuel du dollar offre aux entreprises européennes non seulement l'occasion de succès à l'exportation, mais aussi la possibilité de se retenir du muscle, donc de se restructurer.

Enfin, s'il est vrai que l'on doit passer d'une économie de masse à une économie de l'information, l'avantage des économies d'échelle, qui a fait la force des Etats-Unis, pourrait s'amoindrir. M. Tiebens,

président de la division électromécanique de Philips, a souligné que dans les « inférieurs » de la réussite industrielle la productivité classique est le cédérat de plus en plus à trois facteurs-clés: qualité, fiabilité et flexibilité. Il y a peut-être là, pour l'Europe, l'espoir d'un second souffle... si elle se remue enfin.

### La Terre est ronde

Mais il ne faudrait pas se polariser sur la seule défense du « sanctuaire », avec le désir de faire coincider le marché européen et entreprises européennes: autre contresens à éviter. Pour certaines firmes, le territoire de l'Europe peut suffire; pour d'autres, c'est au niveau de l'« économie mondiale » qu'il faut raisonner si l'on veut être compétitif. A chacun de définir son rayon d'action, son « espace d'assurance », comme dit le professeur Lesourne.

Pourtant, les nouvelles zones d'expansion (Asie et Pacifique) sont volontiers considérées comme hors de portée des Européens. Conclusion plus ou moins explicite: il faut nous réserver l'Europe. Et fait, c'est le plus sûr moyen de la perdre. Pour se défendre, il faut attaquer, et il n'y a pas de raison majeure - autre que la force de l'habitude - pour que les Européens ne réussissent pas aux antipodes. Pas de partage du globe a priori: la Terre est ronde, a conclu Alfonso Jozzo, le président de l'EUROFABE. Redécouverte qui s'a rien pour surprendre au pays de Gallie!

ALBERT MERLIN, directeur des études économiques de Saint-Gobain, vice-président du CIREM (Club d'information et de réflexion sur l'économie mondiale.)

(1) Quatrième convention de la Fédération européenne des associations d'économistes d'entreprise (EURO-FABE).

## Vive les investissements japonais en France!

La récente visite au Japon d'une importante mission de la SOFIREM (Société financière pour l'industrialisation des régions minières) confirme, s'il en était besoin après le rachat de Dunlop France par Sumitomo et celui du vignoble Château Lagrange (Médoc) par Suntory, le changement d'attitude des pouvoirs publics français à l'égard des investissements japonais. La nécessité d'attirer dans l'Hexagone des investissements de production nippons (accompagnés, si possible, de transferts de technologie) apparaît désormais d'autant plus grande que, d'une part, la France a pris du retard sur d'autres Européens plus ouverts et que, d'autre part, les difficultés régionales et le chômage national augmentent - notamment dans les régions minières du Nord, de l'Est et du Midi.

Hier à peine antebellée, la porte française est résolument ouverte. Sollicités aujourd'hui comme les Arabes et leurs pétrodollars la furent il y a peu, les Japonais et le yen se voient offrir des conditions de placement particulièrement avantageuses.

Ainsi, M. Jean Bonneton, président de la SOFIREM (société liée au groupe des Charbonnages de France), soulignait-il fin mai à Tokyo que « venir dans les régions minières françaises s'est:

- 1° S'assurer du maximum des aides financières de l'Etat à ces régions;
- 2° Bénéficier d'une situation géographique privilégiée sur le marché européen;
- 3° Avoir la possibilité de sélectionner une main-d'œuvre abondante et disponible.

La SOFIREM propose en outre quatre formes d'assistance cumulables à ceux qui désirent s'installer: des terrains à des prix très inférieurs à ceux auxquels les Japonais sont habitués; des prêts, une participation au capital et une aide technique (juridique, technique, etc.). La délégation est officiellement en « mission de sensibilisation » et non pas de « négociation ». Elle opère dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et a bénéficié du soutien du bureau de la DATAR à Tokyo.

La SOFIREM s'est particulièrement intéressée aux grands (Hitachi, Toshiba) de l'industrie électronique. « Mais, disent ses membres, toutes les activités productives sont les bienvenues. » L'automobile japonaise le serait-elle également? « Ce sera aux pouvoirs publics de trancher au cas par cas. A priori nous sommes favorables à toute forme d'implantation, sans restriction (juridique, technique, etc.). On fait valoir que les intérêts du peu priorisés n'ont pas empêché (priorité à l'emploi oblige) un dénouement favorable aux Japonais dans l'affaire Dunlop-Sumitomo.

R.-P. FARINGAUX.  
(Lire la suite page 12.)

## Le Monde

### ABONNEMENTS VACANCES

	FRANCE	ETRANGER (Voie normale)
15 jours .....	65 F	119 F
3 semaines .....	95 F	173 F
1 mois .....	120 F	227 F
1 mois 1/2 .....	175 F	335 F
2 mois .....	230 F	444 F

(Pour les tarifs d'abonnement à l'étranger par voie aérienne, veuillez nous consulter au 246-72-23 poste 2391.)

Pour recevoir régulièrement le Monde à votre adresse de vacances, retournez ce bulletin, rempli en majuscules, au moins DIX JOURS avant votre départ et adressez-le avec le règlement correspondant à:

LE MONDE - Service des Abonnements  
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09

Je m'abonne au Monde du ..... au .....

Nom ..... Prénom .....

N° ..... Rue .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint mon versement ..... F



UNE CONFÉRENCE DE L'OCDE

La protection de l'environnement n'est pas un frein à la croissance

par MICHEL POTIER (\*)

Politiques de l'environnement et politiques économiques : conflit ou complémentarité ? Cette interrogation servira de toile de fond aux discussions qui vont animer les quatre journées de la Conférence internationale sur l'environnement et l'économie que l'OCDE organise, du 18 au 21 juin, au château de la Muette en présence de plusieurs ministres de l'environnement, de fonctionnaires de haut niveau, d'industriels, de syndicalistes, de représentants d'organisations de défense de l'environnement et d'experts en matière d'économie de l'environnement.

LES participants vont essentiellement discuter des résultats des travaux du secrétariat de l'OCDE dans ce domaine. On peut schématiquement les regrouper autour de trois axes principaux :

1) Des succès appréciables ont été obtenus sur le plan de l'amélioration de la qualité de l'environnement à des coûts négligeables pour la collectivité ;

2) La consolidation des succès acquis comme la prise en compte de problèmes nouveaux se traduira par des dépenses additionnelles qu'il faut d'ores et déjà anticiper ;

3) Pour faire face à ces nouvelles exigences, les politiques de l'environnement devront être dans l'avenir orientées dans le sens d'une plus grande efficacité.

améliorée dans certaines grandes agglomérations. La pollution de l'eau par les matières organiques a également diminué dans nombre de rivières et de lacs.

Ces chiffres doivent être utilisés avec précaution, mais ils suggèrent que les avantages, quand on peut les chiffrer, l'emportent sur les coûts - qui eux varient pour les pays de l'OCDE de 0,5 à 2 % du PIB. Ce sont pourtant les coûts qui sont - au sens large - mis en avant par les détracteurs des politiques de l'environnement. En effet, la dégradation des résultats économiques au cours de la seconde moitié des années 70 et au début des années 80 a amené certains observateurs, en particulier des représentants de l'industrie, à mettre en cause les politiques de l'environnement. Le raisonnement est simple : l'adoption de mesures de protection de l'environnement se traduit par une augmentation des coûts, qui provoque nécessairement un relèvement des prix ou un allourdissement de la fiscalité. Ces ajustements entraînent alors des effets négatifs sur la productivité et sur l'emploi et contribuent à détériorer la compétitivité des entreprises.

Les travaux réalisés par l'OCDE et qui s'appuient sur ceux des pays membres réalisés au cours de ces dernières années permettent d'apporter des éléments de réponse à ces questions.

Les dépenses de protection de l'environnement - de l'ordre de 0,5 à 2 % du PIB dans les pays de l'OCDE - ont eu une incidence positive sur le taux de croissance économique dans le court terme, en raison de l'augmentation de la

demande qu'elles suscitent dans les économies qui ne fonctionnent pas à pleine capacité. En revanche, à plus long terme, ces effets pourraient devenir légèrement négatifs (0,1 à 0,2 % par an en moyenne).

L'impact des dépenses de protection de l'environnement sur le niveau des prix (1) a été très faible : 0,4 point de pourcentage par an aux États-Unis ; entre 0,1 et 0,4 point dans les pays européens de l'OCDE.

L'incidence des mesures de protection de l'environnement sur la productivité du travail apparaît négligeable et l'impact de ces mesures sur la balance commerciale et des paiements incertain en raison de la variabilité des résultats et des hypothèses de base.

L'impact des mesures de protection de l'environnement sur l'emploi s'avère jusqu'à ce jour largement positif même si, à long terme, on peut s'attendre à une réduction limitée de l'emploi global due aux effets des coûts et des prix.

Le ralentissement de la croissance constitue-t-il un facteur positif pour les politiques de l'environnement dans la mesure où une croissance économique plus faible engendre moins de pollution ? C'est ce qu'a voulu vérifier le secrétariat de l'OCDE en évaluant diverses émissions de polluants associées à certaines hypothèses sur le taux de la croissance économique d'ici à 1990. Que nous apprenent ces projections ?

Sans changement dans les politiques actuelles, c'est-à-dire en l'état présent des technologies et des normes d'émissions existantes, les polluants « classiques » auront tendance à s'accroître dans la plupart des pays de l'OCDE, dans l'hypothèse d'un taux annuel de croissance économique de 3 % et d'un taux de consommation d'énergie de 1,8 %.

C'est le cas des polluants atmosphériques comme le dioxyde de soufre, les particules, les oxydes d'azote qui devraient augmenter en Amérique du Nord à l'exception du monoxyde de carbone. En Europe occidentale et en Europe du Nord, les émissions de polluants devraient rester à peu près constantes, alors qu'elles devraient augmenter en Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) et surtout en Europe méridionale, avec des taux de 30-50 % pour la plupart des polluants et de plus de 100 % dans le cas des particules.

Les perspectives semblent plus favorables en ce qui concerne les émissions dues aux véhicules à moteur dans la mesure où les émissions d'hydrocarbure d'oxyde de carbone et d'oxyde d'azote seraient plus faibles en 1990 qu'en 1978, sauf pour l'Europe du Nord, l'Europe occidentale et l'Europe méridionale. Les projections en matière de pollution de l'eau se limitent à la demande bio-

chimique d'oxygène (DBO et DCO) ; elles font apparaître une augmentation des rejets de l'ordre de 20 % pour l'Europe occidentale, de 30 % pour l'Amérique du Nord et de 40 % en Europe méridionale.

Ces projections ne prennent pas en compte les nouveaux défis à l'environnement que constituent le contrôle et l'élimination de nombreuses substances toxiques comme les métaux lourds, les PCB, le plomb et le mercure, bien que plusieurs pays membres de l'OCDE se soient déjà attachés à ces problèmes. Elles ne prennent pas en compte non plus les déchets dangereux qui verront le jour dans le futur et qui devront faire l'objet d'un traitement spécial. Or on estime qu'aujourd'hui 30 millions à 35 millions de tonnes de déchets dangereux sont « produits » annuellement dans les pays européens de l'OCDE et 150 millions aux États-Unis.

La réduction de ces émissions se fera-t-elle à des coûts supportables pour les différents pays de l'OCDE ? Pour l'estimer, le secrétariat de l'OCDE a procédé à deux évaluations, la première chiffrant les implications financières d'un scénario basé sur l'hypothèse de normes constantes dans le temps, c'est-à-dire en supposant pour 1990 les mêmes normes qu'en 1978 ; la seconde chiffrant le coût du maintien du volume total des émissions au niveau de 1978, c'est-à-dire en supposant pour 1990 des normes plus rigoureuses qu'en 1978.

Dans le cas du premier scénario, les accroissements de dépenses à prévoir apparaissent bien inférieurs à ceux qui ont été engagés dans les années 70 : dans l'ensemble, plus de la moitié des pays verraient leurs dépenses augmenter de 20 %.

Dans le second - comme il fallait s'y attendre - les dépenses de lutte contre la pollution devraient, en moyenne, doubler ; mais si le coût du contrôle des substances toxiques et du traitement des déchets dangereux était pris en compte, les projections feraient apparaître une augmentation des dépenses encore plus importante. Ces dépenses représenteraient, en 1978, entre 0,2 % et 0,4 % du PIB dans la majorité des pays de l'OCDE, avec une certaine diminution pour le Royaume-Uni, la Suède et l'Allemagne et une augmentation notable pour les pays qui ont peu dépensé pour cette activité dans les années 70, comme les pays de l'Europe méridionale.

Vers une plus grande efficacité

Des perspectives économiques moins brillantes que dans les années 70 et des dépenses à assumer au même niveau que dans le passé plaident pour une orientation des politiques de l'environnement dans le sens d'une plus grande efficacité. Le secrétariat de l'OCDE a rassemblé toute une série d'indications sur les moyens d'y parvenir qui seront discutés par les participants, à savoir : mise en place d'une planification prospective de l'environnement afin d'anticiper les nouveaux problèmes et d'entreprendre très tôt la mise au point des politiques destinées à les résoudre ; recours accru à l'analyse économique des coûts et avantages des politiques de l'environnement et de évaluations de risques en tant qu'aide à la prise de décision ; meilleure intégration des différents milieux de l'environnement (eau, air, sol) dans le cadre du processus de décision en vue d'éviter des transferts de pollution ; prise en compte des conséquences pour l'environnement (par exemple, de politiques menées en matière d'agriculture, de transports, d'énergie) ; plus grand recours aux instruments économiques tels que les redevances et taxes de pollution ; mise en œuvre de politiques plus efficaces, notamment en matière d'investissements.

Les pays de l'OCDE seront-ils capables de répondre au défi que leur posent les politiques de croissance économique et d'environnement dans les années 90 ? L'expérience des années passées est rassurante en ce sens que des progrès importants ont pu être réalisés dans la gestion de l'environnement à des coûts négligeables pour la collectivité. La possibilité pour les pays de l'OCDE de maîtriser les problèmes futurs d'environnement à des coûts supportables pour la collectivité dépendra largement de leur capacité d'anticipation et d'innovation technologique et politique.

(1) Les experts de l'OCDE s'attachent à qualifier d'« inflation » une élévation du niveau général des prix due à une cause matérielle dont l'effet se fait sentir une fois pour toutes (sauf en ce qui concerne l'inflation, qui se traduit par une hausse continue et le plus souvent irrégulière des prix). - N.D.L.R.

Vive les investissements japonais en France !

(Suite de la page 11.)

Depuis le début des années 70, une quinzaine d'investissements japonais de production (industriels) ont été faits en France et quelque trois mille emplois créés, auxquels il convient désormais d'ajouter ceux de Dunlop France (environ quatre mille personnes). Le plus remarquable est sans doute celui de Toray avec Elf-Aquitaine et Pochéy pour une usine de fibres de carbone (fin 1984). Cependant, moins fermés au cours des années 70 à la pénétration du capital nippon, les Britanniques (une trentaine d'investissements industriels et plus de sept mille emplois), les Allemands de l'Ouest vingt-huit et trois mille, les Hollandais, les Belges et même les Espagnols ont bénéficié d'investissements plus nombreux et à plus forte densité de transferts technologiques, notamment dans l'électronique (appareils grand public et circuits intégrés), la chimie, le matériel optique.

1 % du total

Tout compris (commerce, services, immobilier, industrie), les investissements japonais en France représentent à peine 1 % du total des investissements japonais dans le monde, total qui est proche de 60 milliards de dollars. Le pourcentage est deux à quatre fois plus élevé pour la RFA et la Grande-Bretagne.

Les investissements industriels nippons dans la CEE ont progressé en valeur absolue au cours des dernières années.

Mais, d'une part, leur progression a été due, parfois, aux contraintes protectionnistes (type Pointers pour les mégascopes) et, d'autre part, leur valeur relative tend à baisser au profit d'autres régions du monde. Pays industrialisés et pays sous-développés rivalisent aujourd'hui pour mieux les attirer. Les déséquilibres s'accroissent : les investissements nippons sont dix fois plus élevés dans la CEE que ceux des Dix au Japon ; environ 5 milliards de dollars d'un côté, 600 millions de l'autre. Par comparaison, 15 milliards de dollars aux États-Unis, contre un peu plus de 2 milliards en sens inverse.

Au Japon, les Français, avec cent cinquante-cinq sociétés et 13,5 % du capital total, sont à la quatrième place des pays de la Communauté, loin derrière les Britanniques (cent quatre-vingt-dix sociétés, et 38 %), la RFA (trois cent trente, 27,5 %) et les Pays-Bas. Elle est également dernière en Suisse et en Suède.

Quand aux investissements croisés entre Français et Japonais, la France a pris du retard des deux côtés. On paraît aujourd'hui, dans une conjoncture économique et sociale difficile, décidé à rattraper le capital perdu. Reste à savoir si les Japonais, refroidis par cette politique, sinon par les problèmes économiques, sociaux et syndicaux, profiteront autant que Paris l'espère des avantages qui leur sont offerts.

R.-P. PARINGAUX.

Le protectionnisme au secours de l'acier américain

(Suite de la page 11.)

De fait, les capacités de production ont été réduites chez Bethlehem Steel de 20 %, chez National Steel de près de moitié, chez US Steel d'un tiers. Pour ce dernier, elles sont passées de 38 millions de tonnes en 1979 à 31,3 millions en 1982. Un nouveau plan annoncé en décembre 1983 et réalisé en six mois les a réduites encore à 26 millions. US Steel comptait dix usines intégrées et sept usines de « feuillage » au total. En conséquence, 200 000 sidérurgistes ont perdu leur emploi depuis cinq ans.

Les ouvriers, licenciés d'une semaine sur l'autre puisqu'on adapte les effectifs de « cols bleus » à la production, n'ont guère réagi. La dernière grève des sidérurgistes remonte à 1959. Peut-être est-ce parce que, « privilégiés », ils touchent en moyenne 65 % de leur salaire pendant deux ans en cas de licenciement grâce à des aides diverses. Le « handicap social » que dénoncent volontiers les maîtres de forges offre aussi des compensations...

Reste le retard technique et le manque de fonds propres, handicaps plus difficilement surmontables. Les grands groupes estiment avoir besoin d'un surcroît de cinq ans pour achever leur modernisation et réajuster une production à des normes d'importations jugées « abusives » qu'ils souhaitent voir limitées à 15 % du marché. Jouant habilement des échéances électorales, ils ont multiplié les recours sous toutes les formes légales possibles : dépôt d'un projet de loi, plus de 125 procès antidumping intentés, et recours auprès du gouvernement (plainte type 201). Le syndicat les appuie.

Le « lobbying » auprès de Washington semble payer. La Commission du commerce international (ITC) du ministère du commerce a donné raison le 12 juin pour la plainte 201. Selon l'ITC, les importations sont instables aux sidérurgistes américains (le Monde du 14 juin). M. Reagan devra décider en septembre, à deux mois de l'élection présidentielle, de concrétiser ou non cette recommandation de l'ITC. Selon toute vraisemblance, le président devra « faire un geste » et le protectionnisme sera renforcé. Comme les Européens et les Japonais ont déjà signé des accords bil-

Un retard technologique

Part (en %) de la production en cours de construction pour différents pays en 1982

Table with 2 columns: Country, Percentage. Rows include États-Unis (29%), RFA (42%), France (39%), Grande-Bretagne (39%), Moyenne CEE (53%), Japon (79%), Brésil (41%), Corée du Nord (51%).

Source : International Iron and Steel Institute.

téraux d'antidumping de leurs exportations (qui leur donnent respectivement 5 et 6 % du marché), l'opération se traduira par une limitation sévère des parts des pays du tiers-monde, actuellement d'environ 12 %.

Brescians américains

Le recours au protectionnisme n'est pas chose nouvelle pour les maîtres de forges américains, puisque leur marché est protégé, plus ou moins efficacement selon les années, depuis 1967. Les conséquences, comme toujours en pareil cas, ne sont pas évidentes. D'un côté, le protectionnisme a sans doute aidé la sidérurgie américaine à survivre et à rester bénéficiaire, mais, de l'autre, « cela se paie », sur le niveau des prix, « en excès de 100 dollars, soit 10 à 20 % de plus que le cours mondial suivant les produits », reconnaît M. Roderick lui-même. Au bout du compte, plutôt que de permettre la modernisation, le protectionnisme n'a-t-il pas freiné ?

Quoi qu'il en soit, il n'a pas évité que la part des grands groupes intégrés ne se réduise au fil du temps. Jouant du conservatisme technologique des géants de l'acier, de nouveaux venus, les « mini-mills », sont apparus sur la scène, copiant les méthodes des Brescians. Avec des salaires plus bas (salaris non syndiqués) et des fours électriques, quelque quarante-cinq « mini-usines » concentrées sur les marchés régionaux des produits longs ont pris environ 25 % du marché, représentant parfois des marchés à des importateurs. Si la filière électrique permet un jour de fabriquer des produits plats (des recherches avancent sur ce sujet), la percée de ces « mini-mills » se poursuivra irrésistiblement. Aux « mini-mills », s'ajoutent aujourd'hui de jeunes managers de grands groupes, ou même des ouvriers, qui essaient de reprendre des usines fermées des grands groupes sur des bases nouvelles.

Ainsi, pendant que les géants fuient vers de meilleurs horizons et cèdent du terrain (ils ne contrôlent plus que 50 % du marché), naît un nouveau capitalisme de l'acier, qui représente une carte beaucoup plus sûre pour l'avenir de la sidérurgie américaine que les barrières du protectionnisme.

Les groupes intégrés fusionnent (Republic Steel et Inland L) ou cherchent un appui... du côté des Japonais, qui apportent des capitaux et des technologies très au point. L'objectif de Nippon Kōkan ou Kawasaki Steel est d'abord de contourner les mesures de protection. Il est aussi de profiter de la présence des constructeurs japonais d'automobiles sur le sol américain pour s'en réserver les commandes. Aussi qu'elle soit sous les couleurs japonaises, sous celles d'un nouveau capitalisme ou encore des grands groupes qui, même réduits, n'ont pas dit leur dernier mot, on aurait tort de croire en Europe à la fin de la sidérurgie américaine.

ERIC LE BOUCHER.

ENTREPRISES ! VOLEZ EN CONCORDE A PRIX CHARTER ! Nous vous proposons une idée originale et des conditions exceptionnelles pour un voyage promotionnel de stimulation ou de relations publiques. Le 6 octobre 1984, un vol supersónico CONCORDE à destination de l'Irlande, avec retour sur ligne régulière le jour de votre choix. Un large éventail de formules de séjour. AIRCOM 93, rue de Monceau 75008 Paris Tél : 643780 F - Tél. : 622-86-46

LE MONDE diplomatique JUIN 1984 L'EUROPE ÉTRANGLÉE LA RÉVOLUTION CUBAINE FACE AUX CRISES EN VENTE : 11 F CHEZ LES MARCHANDS DE JOURNAUX ET AU MONDE (\*) Chef de la division Environnement et Economie de l'OCDE. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

CESA «CONTROLEURS DE GESTION» 14 au 25 Janvier 1985 et soit du 25 au 29 Mars 1985, ou soit du 15 au 19 Avril 1985. - BATIR UN PLAN D'ACTION «CONTROLE DE GESTION» - FAIRE EVOLUER LE SYSTEME DE CONTROLE DE VOS ENTREPRISES avec l'aide des professeurs spécialisés de l'École des H.E.C. et de l'I.S.A. et des contrôleurs de gestion de grandes Entreprises Françaises. Programme : - Mise en place de comptabilité analytique; Tableaux de Bord, Reporting, Consolidation. - Planification opérationnelle, Audit Budgétaire, Contrôle de Gestion, Organisation et Comportement. - Informatique et Contrôle de Gestion. - Interventions Courantes du Contrôleur de Gestion. - Méthodologie de Diagnostic et de Conception de systèmes de Contrôle de Gestion. Ce séminaire s'adresse aux Contrôleurs et Futurs Contrôleurs de Gestion. Je désire recevoir la brochure du programme « CESA CONTROLEURS DE GESTION » organisé par le C.F.C. du C.E.S.A. Nom : Fonction : Société : Adresse de la Société : Tél. : Bulletin à retourner à Madame CLEMOT « CESA : CONTROLEURS DE GESTION » 1, rue de la Libération 78350 JOUY-EN-JOSAS - Tél. (6) 941.80.90 CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DES AFFAIRES (HEC - ISA - CFC) CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Le Mans 16 Juin Au Mondial Le Mans 16 Juin Des prototypes évolutifs irrésistibles créés par les circuits du monde qualité et tradition

Handwritten text: cpe 21 00 1325A



سكس

# 10 milliards d'ECU

par JEAN L. BLONDEEL (\*)

L'introduction de l'ECU (European Currency Unit), l'unité monétaire européenne, à la cote du marché des changes de la Bourse de Paris depuis le 4 juin confirme, cinq ans après sa création, son succès grandissant.

Ce succès est d'autant plus remarquable que les fondateurs du système monétaire européen n'avaient pas l'esprit, en le créant, un ECU destiné aux transactions privées. Aujourd'hui encore, l'ECU « officiel », c'est-à-dire celui qui est employé dans le circuit des banques centrales et des institutions européennes, ne représente qu'une unité de compte, alors que l'ECU « privé » est, paradoxalement, le plus concret des deux : il est, en effet, traité comme monnaie par des investisseurs, des emprunteurs, des banques et des industriels, aussi bien à l'intérieur de la Communauté européenne qu'à l'extérieur de celle-ci. Plusieurs grandes banques japonaises, y compris la Bank of Tokyo et l'Industrial Bank of Japan, ont récemment émis des emprunts en ECU.

Toutefois, cette heureuse constatation ne doit pas nous faire oublier qu'il y a cinq ans, et malgré les efforts de certains pionniers, la communauté bancaire était méfiante quant aux chances de réussite de cette tentative de coopération monétaire qu'était le système monétaire européen. S'il est vrai que cette attitude dubitative prévalait dans les milieux bancaires de certains pays de la Communauté européenne, il n'en était pas de même dans d'autres pays de cette même Communauté, dont les résidents avaient déjà une préférence marquée pour des formules monétaires composites, quelquefois sophistiquées (unité de compte), tendant à assurer une plus grande stabilité de leurs investissements. Les débuts de l'ECU furent donc hésitants. Il n'est guère étonnant que, dans ces temps « préhistoriques », le nombre de banques croyant suffisamment en l'ECU pour le proposer ait été limité. Ces banques, pionniers de l'ECU, se situaient essentiellement dans l'union économique belgo-luxembourgeoise, en France et en Italie, et ce sont toujours elles qui sont les plus actives dans ce marché, même si aujourd'hui l'utilisation de

l'ECU s'est répandue en Europe et même en Extrême-Orient. Actuellement, plus de deux cents banques commerciales, dont une trentaine peuvent être considérées comme *teneurs de marché actifs*, acceptent des dépôts et font des prêts en ECU.

Le marché monétaire en ECU date de jour où celui-ci a plus dû être éclaté entre ses diverses composantes. Le marché au comptant travaille sur la base d'un ECU égal à un certain montant d'une devise donnée. Les cours indiqués s'appliquent à des montants variant de 1 million à 50 millions d'ECU, mais les investisseurs privés peuvent acheter et vendre des montants moins importants. Le marché à terme travaille sur la base d'un cours pour chaque devise majeure, et le marché à terme actuel traite couramment des montants de 10 millions d'ECU.

Le marché des dépôts en ECU offre un large éventail d'échéances allant de vingt-quatre heures à douze mois, avec possibilité d'échéances brisées. En fonction de l'état du marché, l'écart entre les taux de l'offre et de la demande se situe généralement entre 1/8 et 3/16 %.

Pour un marché récent, ces résultats ne sont pas négligeables, mais ce succès relatif ne doit pas nous faire perdre de vue que la vraie percée de l'ECU ne se produira que s'il est utilisé à large échelle pour des transactions commerciales.

Pour le grand public, l'ECU est principalement un instrument d'investissement en obligations et en comptes à terme. En fait, le marché des capitaux en ECU débute bien avant que le marché monétaire n'ait atteint ses proportions actuelles. C'est, en effet, au mars 1981 (il y a donc à peine trois ans) que fut lancée la première émission en ECU, garantie par la Société italienne de télécommunications (STET). Cette première émission fut un franc succès, le montant de l'émission ayant dû être augmenté par deux fois durant la période de souscription, d'abord de 25 à 30 millions, puis de 30 à 35 millions d'ECU.

Depuis lors, quelque quatre-vingt-cinq émissions publiques ont été lancées dans l'euro-marché pour un montant total dépassant largement 6 milliards d'ECU. Parmi les emprunteurs figurent des noms pres-

tigieux, tels que la Banque mondiale, les institutions européennes (BEI, CEE, CEA, Euratom), les républiques d'Autriche, d'Italie et d'Irlande, le royaume du Danemark, le grand-duché de Luxembourg, des institutions publiques garanties par des débiteurs souverains, telles que le Crédit national, EDF, GDF, des sociétés à réputation internationale, telles que Hydro-Québec, Rank Xerox et Thomson-Brandt, des banques comme Citicorp, Royal Bank of Canada, Westdeutsche Landesbank Bank of Tokyo et Industrial Bank of Japan.

En ECU, les obligations à taux fixe ont été prédominantes (classées, à bas coupons, coupons zéro), bien qu'il y ait eu quelques émissions à taux flottant et que, récemment, Saïto-Gobeïo ait émis des titres participatifs. Bref, l'ECU permet le lancement de toutes les formules pratiquées sur les euro-marchés, et il y aura sous peu une palette complète d'instruments libellés en ECU (certificats de dépôt, obligations convertibles, obligations avec warrants).

L'analyse de ces émissions fait ressortir deux points saillants :

- Du côté des emprunteurs, la majorité des émissions ont été lancées en faveur d'institutions européennes dont l'ECU est officiellement la devise, ainsi que pour certains pays de la CEE (France, Italie, Irlande, Danemark), pays à balance de paiements déficitaires pour lesquels l'ECU est devenu un instrument d'importation de capitaux.

- Du côté des investisseurs, jusqu'à présent du moins, le marché se situe largement en Belgique et au Luxembourg, illustrant la préférence du « dentiste belge » pour ce type de placement. Cette constatation confirme la fonction d'intermédiaires financiers des grandes banques luxembourgeoises.

Le marché des crédits bancaires en ECU est moins développé que celui des obligations. D'après des données récentes, une trentaine de crédits internationaux libellés en ECU ont été accordés, représentant un montant total d'environ 4 milliards d'ECU. Il est vrai que, depuis deux ans, l'activité en euro-crédits s'est ralentie en faveur des euro-

monnaie étant en soi un élément d'instabilité, comme l'atteste actuellement l'exemple du dollar.

Etant donnée la composition de l'ECU, cette stabilité va nécessairement de pair avec des taux d'intérêt plus élevés que ceux pratiqués pour les monnaies fortes du SME, telles que le deutschemark ou le florin. Pour qu'un investissement en DM s'avère actuellement plus intéressant qu'un investissement en ECU, il faut une appréciation annuelle du DM par rapport à l'ECU d'environ 2,78 % (étant donné que le différentiel des taux d'intérêt est de l'ordre de 3 % et que le DM compte pour environ 37 % dans l'ECU). Nous faisons ici abstraction d'une révision officielle du panier qui résulterait non seulement de des poids différents des monnaies composantes, mais également en un différentiel des taux d'intérêt.

Si le succès de l'ECU chez l'investisseur s'explique par sa stabilité et son rendement, pour les emprunteurs les avantages se trouvent surtout dans la diversification de leur endettement et dans l'atténuation de leurs risques de change. Ce qui explique que certains emprunteurs français (échangeurs (SWAP) leurs francs suisses contre des ECU. Par ailleurs, l'ECU constitue un accès indirect, mais limité, à certains marchés de capitaux autrement inaccessibles (Italie, Irlande, Danemark, France). D'autre part, pour les investisseurs institutionnels qui ont des passifs en différentes monnaies du SME, tels que les compagnies d'assurances, les fonds de pension de sociétés multinationales et d'institutions européennes, il peut être indiqué d'avoir en contrepartie des actifs en ECU.

De plus, le fait que les banques actives dans ces marchés maintiennent un marché secondaire pour les émissions en ECU est important tant pour les investisseurs que pour les emprunteurs, grâce à la très bonne liquidité du marché.

Toutefois, ce qui précède ne doit pas nous faire croire que tout est parfait dans le monde de l'ECU. En effet, le comportement récent des marchés démontre clairement qu'une poursuite de l'essor de l'ECU exige une nouvelle percée, notamment dans le domaine des transactions commerciales (facturation, effets de commerce), ainsi qu'une extension de l'acceptation de cet ins-

trument monétaire en dehors de son milieu traditionnel. La nécessité se fait donc sentir d'attirer d'autres investisseurs, d'étendre la gamme des produits offerts (obligations convertibles, CD) et de diversifier davantage les débiteurs. Il est également évident que le développement ultérieur de l'ECU nécessite l'organisation d'un système de « clearing » simple, efficace et ouvert, et peut-être même d'un prêteur de dernier recours. L'absence continue de ces deux éléments pourrait limiter l'expansion de l'ECU.

Un dernier point pourrait inquiéter certains investisseurs, notamment la révision du panier et l'inclusion de nouvelles monnaies (draabme, peseta, escudo). La logique suppose que l'ECU reste l'émission monétaire de la puissance économique sous-jacente de la Communauté européenne dans son ensemble et que, dès lors, des révisions et des adjonctions puissent avoir lieu. Il est donc normal que le principe du « panier ouvert » se traduise par des révisions raisonnables et réalistes que l'ECU. Le mot « raisonnable » signifie que les révisions soient peu fréquentes, et il semble qu'une période de cinq ans réponde de façon adéquate à cette condition. Le mot « réaliste » implique que ces révisions ne devraient pas provoquer un ajustement trop important des composantes de l'instrument, ce qui donnerait raison aux sceptiques des premiers jours et rendrait plus difficile le développement ultérieur de l'ECU.

Pour conclure, si les banques commerciales se sont remarquablement bien acquittées de leur tâche de développement de l'ECU, il semble difficile de leur laisser la responsabilité exclusive d'aller plus loin. En d'autres termes, l'ECU a actuellement dépassé le stade où il peut encore se développer dans l'atmosphère de « neutralité » des autorités des pays membres de la Communauté. Celles-ci devraient maintenant passer à l'action et mettre en pratique leurs bonnes intentions en ce qui concerne la reconnaissance de l'ECU et la possibilité pour les résidents des différents pays de la Communauté de l'utiliser tant sur le plan national qu'international. L'usage de plus en plus répandu de l'ECU dans les différents secteurs de la vie économique ne peut qu'accélérer le renforcement de l'Europe.

(\*) Président de la Kredietbank SA luxembourgeoise et de la Kredietbank (Suisse) SA.

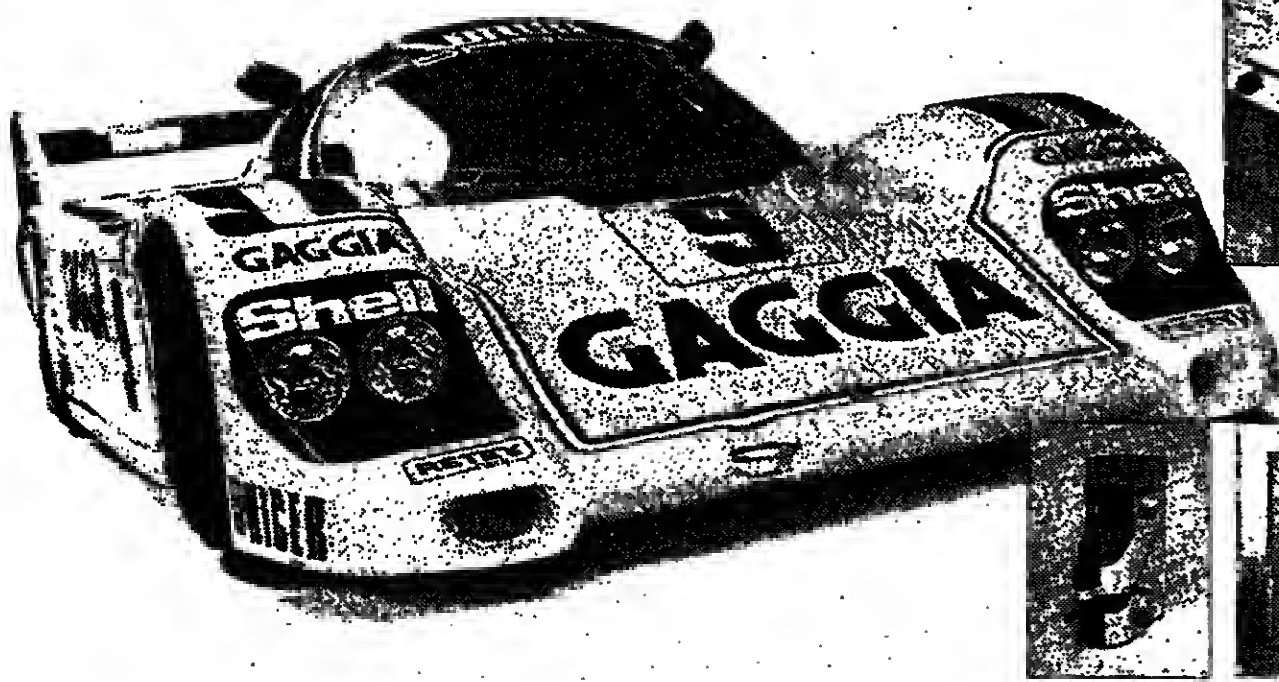
lements  
ance !

onnisme  
cier américa

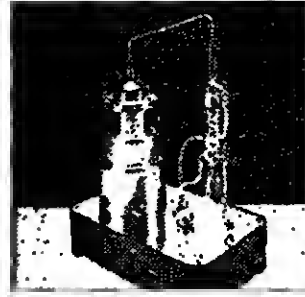
Environ 100 000

LE MANS 16 Juin

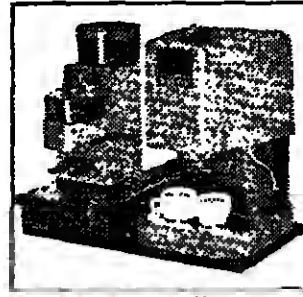
# GAGGIA et ses champions



Millegrati



Alambicco Alambicco



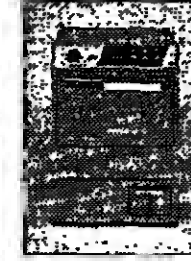
Baby et Moulin à café



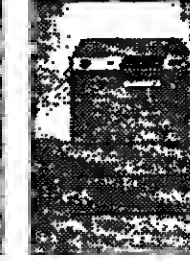
Moulin à café-doseurs



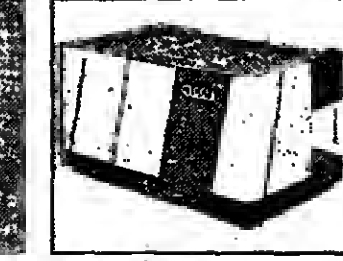
Ice Cubers



Lave-tasses et verres



Lava-vaisselle



Machines à café

Chez vous

Au bar

## Au Mondial Endurance 1984

Le Mans, 16 Juin - Gaggia se présente avec une voiture compétitive et prestigieuse: une Porsche 956. La seule gérée par une équipe italienne. Des pilotes exceptionnels: Massimo Sigala et Oscar Larrauri. Une irrésistible envie de remporter des victoires et de s'imposer sur les circuits du monde entier avec un nom qui partout est synonyme de qualité et tradition: GAGGIA!

# GAGGIA

à la conquête du monde.



A TRAVERS LES REVUES FRANÇAISES

Politique de l'emploi ; avantages comparatifs

par DANIEL VITRY (\*)

COMMENÇONS par saluer la création de Cahier de la revue d'économie politique, qui comprend, dans cette première livraison, une douzaine d'articles sur les « politiques macro-économiques pour les années 80 ».

Pierre Maillet analyse les relations entre l'inflation et les structures sectorielles de l'économie. Il reprend l'idée que les gains de productivité restent très différents d'un secteur à l'autre, alors que les gains de productivité restent très différents d'un secteur à l'autre, tandis

que les salaires tendent à s'uniformiser entre les différents secteurs ; il en résulte une tendance à l'inflation. Un calcul montre que les hausses de la productivité du travail dans l'industrie manufacturière sont plus différenciées au Royaume-Uni qu'en Allemagne fédérale et qu'en France et que les différences se sont nettement accrues au Royaume-Uni après le premier choc pétrolier ; le Royaume-Uni serait donc, d'après cette conception, devenu structurellement plus inflationniste.

En matière de politique macro-économique, la délégation à l'emploi a réuni, à partir du printemps 1982, un groupe de travail, qui a publié une partie des résultats de ses travaux dans la dernière livraison de la revue Travail et emploi, en particulier, une étude sur « Le coût relatif des facteurs de production et les systèmes d'aides publiques à l'emploi et à l'investissement » (2). L'utilisation rationnelle des ressources budgétaires conduit à se poser la question classique suivante : vaut-il mieux subventionner des emplois dont la rentabilité est très faible ou au contraire subventionner l'amélioration de l'appareil productif, en espérant que cela permettra de créer à terme des emplois, mais en prenant le risque d'une augmentation passagère du chômage ? Tous les modèles montrent que, en modifiant le rapport entre le coût du

capital et le coût du travail, on agit sur l'emploi. Cependant, les estimations de cet effet varient beaucoup d'un modèle à l'autre : avec le modèle Metric, on trouve que la réduction de cinq points des cotisations sociales employeurs et la création d'une taxe compensatrice de 18,5 % sur les investissements permettrait de créer quatre cent mille emplois en six ans ; avec le modèle DMS, on trouve qu'une réduction de dix points des cotisations sociales employeurs accompagnée d'une augmentation compensatrice de 3,8 points de TVA sur les investissements permettrait de créer cent quarante mille emplois seulement.

Les aides actives, c'est-à-dire opérations de reconversion, sont passées de 11 milliards de francs en 1976 à 67 milliards en 1982. La répartition de ces aides allant au soutien de l'activité est passée de 51 % à 55 % du total. Ces aides restent très concentrées, puisque cinq programmes (aéronautique, télécommunications, aéronautique, espace et recherche militaire) se partagent 90 % des aides structurelles. Un autre chiffre est impressionnant : 60 % des aides à l'industrie vont vers sept grands groupes industriels et représentent autant que leur marge brute d'auto-financement. Le Groupe politique économique et emploi estime que les aides publiques devraient être globalisées pour les grandes entreprises plutôt que segmentées comme actuellement ; cela aurait pour avantage de permettre mieux prendre en compte les objectifs macro-économiques et d'obtenir plus de cohérence dans le système d'aide. Du point de vue de

la lutte contre le chômage, les auteurs estiment que le système le plus efficace est l'aide à l'inactivité, c'est-à-dire la préretraite. Mais le coût du chômage évité est de 120 000 F par an, ce qui est considérable.

Les multinationales

Plusieurs articles d'économie internationale viennent d'être publiés. Jean-Louis Mucchielli a fait paraître dans la Revue économique une étude sur « Les investissements internationaux et la dynamique des avantages comparatifs des nouveaux pays industrialisés » (3). Il s'agit d'analyser la troisième vague d'investissements internationaux qui, après celle provenant des États-Unis puis celle provenant du Japon et de l'Europe, vient cette fois des nouveaux pays industrialisés. Les investissements internationaux ont beaucoup changé dans les années 70 puisque maintenant des pays en cours de développement exportent des capitaux ; il existe en effet maintenant des firmes multinationales de tiers-monde, ce qui paraissait impossible il y a seulement quinze ans. En 1978, quarante des huit cent trente et une plus grandes firmes mondiales appartenaient aux pays en développement dont la moitié à l'Espagne (qu'il serait sans doute préférable de ranger systématiquement parmi les pays industrialisés), à la Corée du Sud et au Brésil ; or la Corée du Sud n'avait aucune firme internationale en 1972. Les secteurs convertis par ces firmes ne sont pas

(\*) Professeur à l'université Paris-IX.

seulement le secteur pétrolier mais aussi la sidérurgie, le textile, les équipements électriques et électroniques.

Les nouveaux pays industrialisés sont à la fois des pays d'accueil des investissements internationaux et des investisseurs dans les pays en voie de développement ; ils sont donc en fait des pays intermédiaires. L'une de leurs caractéristiques essentielles est qu'ils n'ont pas cherché à se développer en substituant des productions nationales à leurs importations, mais, au contraire, à développer largement leurs exportations. Dans la période récente, on a assisté à un phénomène intéressant : ces pays ont abandonné progressivement des produits qui avaient fait leur fortune il y a vingt ans, comme le textile. Ces produits sont maintenant fabriqués par des pays qui bénéficient d'un avantage comparatif en matière de main-d'œuvre comme la Tunisie et la Turquie. Les nouveaux pays industrialisés le conçoivent à l'égard des pays moins développés de la même façon que les pays développés se sont comportés à leur égard dans un passé récent ; ils y investissent dans des secteurs où ils n'ont plus l'avantage comparatif qu'ils avaient avant, mais où ils supplantent les pays développés. Comment peut-on expliquer ce dernier point ?

La raison en est que la technologie des nouveaux pays industrialisés est la plus appropriée aux pays en voie de développement à la fois parce qu'elle est encore simple et rapidement assimilable par la main-d'œuvre locale, d'autre part, parce qu'elle permet souvent de fabriquer en petites séries plus conformes à la demande locale. En définitive, il s'établit pour presque chaque secteur une sorte de hiérarchie des économies dans laquelle les nouveaux pays industrialisés occupent la position stratégique de pays intermédiaires.

C'est sur « Les avenir inégalement nombreux des pays en voie de développement » que s'est penchée Monique Fouet, dans un article paru dans Observations et diagnostics économiques (4). Par pays en voie de développement, l'auteur entend tous ceux qui n'appartiennent ni à l'OCDE ni au COMECON, suivant dans ce cas une terminologie généralement admise quoique excessivement globalisante. La prévision est donnée pour quatre zones géographiques, en faisant trois hypothèses sur l'évolution des économies développées ; la première est que les États-Unis vont poursuivre — ou amorcer — la réduction de leurs déséquilibres permettant une sortie de la crise à la fin de la décennie ; la deuxième hypothèse est que les économies européennes ne seront pas aussi dynamiques que celles des États-Unis et du Japon ; la troisième hypothèse est que le protectionnisme sectoriel aura tendance à se renforcer.

Pour le Moyen-Orient, l'auteur prévoit que le pouvoir d'achat du pétrole augmentera pas et que les quantités vendues augmenteront pas rapidement ; il en résulte que les pays du Moyen-Orient ne pourront plus échapper à la contrainte extérieure. En 1983, on a vu leur balance courante devenir déficitaire ; qui l'eût cru il y a cinq ans ?

En Afrique, le pouvoir d'achat des matières premières ne devrait pas non plus se redresser ; vers 1990, on devrait retrouver des cours mondiaux des matières premières minérales proches de ceux de 1983. La capacité d'importation de ces pays ne devrait pas s'améliorer, si bien que les niveaux de vie auront plutôt tendance à régresser.

Pour les pays d'Amérique latine, la question la plus préoccupante est celle, on s'en doute, de l'endettement. Les emprunts ont été contractés en partie pour financer l'industrialisation, mais celle-ci n'a pas été suffisamment équilibrée ; on en a un signe dans l'évolution des exportations où la part des produits manufacturés est restée égale à 20 % entre 1970 et 1980, sauf au Brésil, où elle a atteint 40 %. Les politiques brutales de restriction des importations ont porté leurs fruits, mais la diminution des importations de biens d'équipement hypothèque singulièrement les possibilités de croissance future. Les prévisions sont très sombres pour après 1984, car la régression du niveau de vie de ces pays est certaine avec le cortège de troubles qui accompagnent ces situations.

Les prévisions sur l'évolution de l'Asie sont moins dramatiques, d'abord parce que ces pays sont moins endettés que ceux d'Amérique latine. Les secteurs manufacturiers se sont développés plus vite qu'en Amérique latine, en particulier en Asie de l'Est. Le risque est

que les pays occidentaux mettent en place un protectionnisme croissant, ce qui portera préjudice aux pays les plus endettés ; mais l'Asie de l'Est devrait rester une zone de forte croissance.

Toutes ces prévisions sont plus sombres que celles des organismes internationaux parce que ceux-ci font l'hypothèse que la croissance des pays de l'OCDE sera plus rapide et qu'ils ne se livreront à aucun protectionnisme. Peut-on vraiment l'espérer ?

Fred Bergsten, qui dirige l'Institut for International Economics à Washington, s'interroge sur ce qu'il conviendrait de faire pour « Assurer la reprise économique mondiale », dans un article paru dans la revue Economie prospective internationale (5). Il reprend le chiffre souvent cité de 3 % comme minimum de croissance nécessaire pour les pays de l'OCDE si l'on veut que le chômage régresse et que les pays endettés s'assurent les rentrées de devises nécessaires au paiement de leurs dettes. Pourquoi un tel taux de croissance est-il si peu crédible ? La première raison citée est le niveau trop élevé des taux d'intérêt réels aux États-Unis, ce qui contribue à surévaluer le dollar. Il existe actuellement un profond déséquilibre entre le yen japonais et le dollar ; l'auteur estime que le dollar est surévalué d'environ 20 % en moyenne, ce qui est considérable. La seconde est que la République fédérale d'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon ont mis en œuvre des politiques restrictives.

Pour assurer la reprise internationale, l'expert estime qu'une stratégie coordonnée doit être mise en place, mais malheureusement il reste muet sur les méthodes à utiliser pour ce faire.

L'endettement français

La France aussi est endettée vis-à-vis de l'étranger, pour 451 milliards de francs à la fin de décembre dernier, ce qui entraîne des intérêts à verser pour un montant de 45 milliards de francs en 1984, soit environ 850 F par Français. Hubert de La Bruslerie s'est posé la question de « La gestion de l'endettement extérieur français » dans un article paru dans les Chroniques d'actualité de la SEDEIS (6). La France a quelques points forts, en particulier des avoirs de change d'un montant de 430 milliards de francs, des créances sur l'étranger pour 250 milliards mais de qualité inégale, enfin une signature internationale incontestée. Les faiblesses sont cependant graves : l'augmentation de nos avoirs de change au cours de 1983 correspond à l'accroissement de l'endettement du secteur bancaire si bien que, globalement, la France s'est endettée pour améliorer ses réserves de change ! D'autre part, le solde net de revenus de capitaux est devenu négatif en 1983, ce qui veut dire que nos investissements à l'étranger ne nous rapportent pas autant que ce que nous coûte notre endettement. Enfin, les prévisions sur l'évolution du service de notre dette sont inquiétantes pour le moyen terme puisque celui-ci passerait de 15 milliards en 1980 à 59 milliards en 1983 puis à 93 milliards en 1986. Ces chiffres sont plus importants que ceux du montant de la dette, car il s'agit de paiements qu'il nous faudra faire au bénéfice de l'étranger en dégageant un excédent commercial ; or les prévisions les plus optimistes situent le solde commercial à peu près à l'équilibre, seulement, si bien que nous risquons de devoir nous endettier pour payer nos dettes !

Il faudrait avoir une véritable gestion de la dette extérieure : ce n'est pas le cas actuellement, puisque l'endettement est le fait d'un grand nombre d'entreprises privées, publiques ou semi-publiques. On peut se demander de reste s'il est satisfaisant que des entreprises, qui n'exportent pas du fait du type des produits qu'elles produisent, s'endettent en monnaies étrangères.

- (1) Pierre Maillet, dans Cahier de la revue d'économie politique, 1984. Édité par Sirey, 11, rue Soufflot, Paris.
(2) Groupe politique économique et emploi, dans Travail et emploi, mars 1984. Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris.
(3) Jean-Louis Mucchielli, dans Revue économique, mai 1984, FNSE, 27, rue Saint-Guillemme, Paris.
(4) Monique Fouet, dans Observations et diagnostics économiques, revue de l'OFCE, 69, quai d'Orsay, Paris.
(5) C. Fred Bergsten, dans Economie et prospective internationale, revue du CÉPII. Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris.
(6) Hubert de La Bruslerie, dans Chroniques d'actualité de la SEDEIS, 141, boulevard Haussmann, Paris.

Prêts à développer votre entreprise face à la concurrence mondiale? Nous sommes prêts à vous aider. En vous proposant de multiples formules de prêts et de montages financiers. Les prêts ordinaires à long terme pour financer les besoins durables de l'entreprise. Les prêts spéciaux à taux réduits, des prêts pour encourager l'exportation, l'innovation, l'automatisation, l'économie d'énergie, les créations d'emplois. Les prêts pour le développement des investissements à l'étranger. Les prêts participatifs pour renforcer les fonds propres de l'entreprise.

Pour votre avenir, nous sommes prêts.

Crédit National

45, rue Saint-Dominique, 75700 Paris - Lyon - Lille - Marseille - Nantes - Nancy - Bordeaux - Strasbourg - Rouen - Dijon - Toulouse - Orléans - Besançon.





Ch. Min. 1980

L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE

La moitié des Françaises n'utilisent aucun contraceptif

La moitié des femmes françaises en âge de procréer n'utilisent aucun moyen contraceptif, 19% ont un stérilet, 5% recourent à d'autres méthodes (diaphragme, etc.), et 26%... soit trois millions, prennent la pilule.

Selon l'enquête à laquelle vient de procéder le groupe pharmaceutique Organon et qu'a commentée récemment le docteur Pierre Simon à l'occasion du lancement d'un contraceptif oral légèrement modifié par rapport à ceux déjà sur le marché (1), une large majorité de praticiens (90%) et d'utilisatrices (77%) estime que les pilules contraceptives sont bien des médicaments et doivent donc être administrés par un médecin.

L'hypothèse selon laquelle la pilule favoriserait l'éclatement de la cellule familiale est écartée par 77% de gynécologues, 57% de généralistes et 43% de femmes. Un doute persiste néanmoins chez 57% d'entre elles qui avouent à ce sujet leurs craintes (29%) ou leur ignorance (28%).

Le désir de voir apparaître de nouveaux moyens de régulation des naissances est exprimé à la fois par les femmes, dont 81% souhaiteraient que les deux partenaires d'un couple puissent assumer la contraception à tour de rôle, et par les médecins, dont une proportion non négligeable (52% de généralistes et 35% de gynécologues) juge qu'il n'est pas sain de prendre la pilule toute sa vie.

Un échantillon représentatif de généralistes a été interrogé par les enquêteurs au même titre que les gynécologues et les utilisatrices car l'expérience montre, et l'enquête confirme, que c'est le plus souvent un médecin de famille que s'adresse les femmes pour un conseil contraceptif, un gynécologue n'étant consulté que dans 37% des cas.

Un important changement est intervenu depuis dix ans concernant le degré d'information à propos de la contraception : 90% des femmes interrogées et 81% de celles dont l'âge se situe entre treize et dix-huit ans s'estiment bien informées.

Tel n'est pas cependant l'avis des médecins, dont l'immense majorité (90%) juge que cette information est mauvaise, qu'elle recèle beaucoup d'idées fausses, que les femmes connaissent mal leur physiologie et moins encore le mode d'action des pilules qu'elles absorbent.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Il s'agit d'une pilule classique à base d'œstrogènes (30 mg), mais où le progestatif utilisé est du désogestrel, qui présente moins de risques vasculaires que le norgestrel habituel.

« J'aime, je m'informe »

QUOI qu'on dise, la sexualité reste un tabou. Le ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports l'a constaté à ses dépens, en publiant une brochure intitulée « J'aime, je m'informe ». Aucune critique ne lui a été épargnée. Un beau tollé.

Le corps du délit est une plaquette illustrée de vingt-six pages, diffusée depuis 1982 dans le cadre d'une campagne d'information sur la contraception. Folon a dessiné la couverture, plusieurs associations - dont l'École des parents et le Planning familial - ont rédigé les textes et choisi les photos. Pas de circonlocutions : tout est dit de façon claire, directe.

Page 8, par exemple, la photographie des « préservatifs pour le garçon ou capotes anglaises » est accompagnée d'un mode d'emploi exhaustif : « Avant la pénétration, vous placez le préservatif sans le dérouler à l'extrémité de la verge en érection, le bouchon à l'extérieur, vous le déroulez alors jusqu'à la base de la verge. Après l'éjaculation, pour empêcher le sperme de pénétrer dans le vagin, retirez-vous avant la fin de l'érection. Assurez l'élasticité en maintenant le bouchon du préservatif avec les doigts... Il est très résistants bien qu'en caoutchouc très fin. Cependant, il n'aime pas les ongles trop longs... »

La première édition de cette plaquette soulignait sans détours les défauts des méthodes contraceptives dites « naturelles », les seules admises par l'Église catholique. Si la méthode des températures est si très contraignante et ne permet pas d'éviter à coup sûr une grossesse, la méthode Ogino « a donné de nombreux enfants », soulignaient les auteurs. Ils ne cachent pas leur préférence pour le préservatif masculin, « seule véritable contraception à l'usage des garçons » et ajoutent ce conseil : « Pourquoi ne pas en avoir dans sa poche ou dans son sac en réserve ? On ne sait jamais... »

À la fin de la brochure, le lecteur était renvoyé à neuf ouvrages, parmi lesquels le Bon Sexe illustré de Tony Duvert et l'Amour, c'est pas triste, de Jane Cousins. Ce n'est pas le genre de livres qu'un conseiller généralement aux fiancés catholiques. Toutes les formes de relations sexuelles y sont plus ou moins justifiées, y compris l'inceste et la pédophilie.

« La coupe des vices »

Quatre jours plus tôt, dans le Figaro Magazine, M. Louis Pauwels fustigeait à cette gauche qui suit nos enfants, en mettant les points sur les « i » : « Je ne dis pas que ces gens sont sales parce qu'ils sont socialistes. Je dis qu'ils ont choisi le socialisme, prompt à ruser dans les gouffres, parce qu'ils sont sales... »

Curieusement, cette polémique a éclaté plusieurs mois après la parution d'une nouvelle édition de la plaquette dans laquelle la bibliographie ne figure plus. Les responsables du ministère y voient une opération montée de toutes pièces, dans un but politique évident.

La bibliographie était-elle une erreur ? Elle comblait un vide, soutient M. Pierre Gaborit, qui vient d'être nommé directeur de la jeunesse au ministère. Le Centre de recherches sur la natalité et la fertilité avait été fermé en 1980. Ce n'est qu'en 1982 que le Conseil supérieur d'information sexuelle a commencé ses activités... Toujours est-il qu'on a cru nécessaire de remplacer cette bibliographie contestable par une liste des centres régionaux d'information sur les droits des femmes. Et quelques phrases de la plaquette ont été modifiées pour tenir compte des remarques de plusieurs associations. On ne dit plus que la méthode Ogino « a donné de nombreux enfants », mais « a permis de faire des tirages de ce document et de le diffuser. Dans certaines régions, comme l'Alsace, des enseignants les ont distribués à leurs élèves, y compris dans des classes de sixième. Des parents ont protesté... »



PESSIN.

ROSEN

dans la confiance réciproque. Dans la seconde, c'est à choisir le moment où l'on veut avoir un enfant si on a décidé d'avoir une relation sexuelle dans la confiance réciproque.

L'esprit de la plaquette reste pourtant le même. Ceux qui reprochaient à la première édition de ne pas parler assez d'amour et de tendresse « un discours mécaniste » (Association générale des familles du Bas-Rhin) y resteront opposés. Mgr Jacques-Julien, évêque coadjuteur de Rennes, pourrait encore écrire : « Ce texte est rédigé de telle manière que les élèves de quinze ans qui n'ont pas l'amour » vont se considérer comme des anormaux... »

Mais la brochure s'adresse-t-elle aux élèves de quinze ans ? « Nous ne l'avons envoyée qu'aux centres d'information jeunesse, fréquentés par des jeunes de dix-huit à trente ans », affirme M. Gaborit. C'est exact, mais rien n'interditait à des associations de faire des tirages de ce document et de le diffuser. Dans certaines régions, comme l'Alsace, des enseignants les ont distribués à leurs élèves, y compris dans des classes de sixième. Des parents ont protesté.

Un peu étonnés par toute cette agitation, les auteurs de la plaquette soulignent les bonnes intentions qui les avaient animés. Ils voulaient dire aux jeunes : le choix vous appartient, c'est à vous de décider. Dire aussi que la contraception n'est pas seulement une affaire de filles. Ils ont interrogé les intéressés, sont partis des ques-

tions qu'ils se posaient et ont essayé de les retranscrire telles quelles.

On a reproché à la plaquette de détourner les jeunes de leurs parents, de les pousser à chercher ailleurs leurs informations. Mais dans combien de familles françaises parle-t-on ouvertement de la contraception ? demande Mme Anne-Marie Coutrot, de l'École des parents. « Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas aussi libérés qu'on pourrait le croire. Cette fausse libération sexuelle ne fait rien pour rapprocher les générations. Il y a chez certains adultes une espèce de jalousie à l'égard de la prétendue liberté des jeunes, qu'ils n'ont pas eux-mêmes et ne peuvent supporter... »

Selon Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, 70% des jeunes de seize à dix-huit ans ont eu des rapports sexuels. Parmi eux, 15% seulement emploient un moyen contraceptif. Il n'y a qu'une seule manière d'éviter le recours systématique à l'avortement : informer clairement les jeunes sur la contraception.

Un service public peut-il s'en charger ? Si le fait de manière trop froide, on lui reproche « un discours mécaniste ». S'il oriente ses interlocuteurs vers le Bon Sexe illustré, on cria au scandale. Une juste mesure devrait être possible. Mais elle ne satisfait pas tout le monde, loin de là ; pour beaucoup de familles françaises, la sexualité est encore une chose dont on ne doit pas parler publiquement.

ROBERT SOLÉ.

UN CENTRALIEN FACE AUX CHOMEURS

Le désarroi informatique du soldat Ricci

Mettez de jeunes diplômés au service des jeunes chômeurs. Telle est l'ambition du programme « Volontaires pour la formation informatique » (VFI). Depuis l'été 1983, 376 appelés du contingent diplômés des grandes écoles et des universités auront initié à l'informatique quelque 11 000 jeunes de seize à vingt-cinq ans. Cette formule sera reprise et amplifiée en 1984-1985 avec le recrutement de 600 nouveaux volontaires, dont les deux tiers seront mis à la disposition des régions.

Lui a réussi. A vingt-quatre ans, il est ingénieur, frais émoulu de l'École centrale, option mathématiques appliquées. Dans quelques mois, juste après son service militaire, les entreprises se disputent pour l'embaucher.

Eux (et surtout elles) sont des sinistrés de la scolarité obligatoire. A peine plus jeunes que lui, mais un océan de rêves gâchés les sépare. Ils ont quitté le lycée d'enseignement professionnel sur un échec au CAP ou au BEP. Chômeurs avant d'avoir jamais travaillé, ils ont bénéficié d'une seconde chance, un stage seize-dix-huit ans, pour devenir « secrétaire comptable option informatique » au LEP Mendès-France de Ris-Orangis (Essonne).

Bruno Ricci, appelé du contingent pour la formation à l'informatique (VFI), met sa « grosse tête » de centralien au service des rocnés du système

scolaire. C'est un « soldat de la bataille pour l'emploi », comme M. Roger-Gérard Schwartzberg, secrétaire d'État à l'éducation nationale, aime à nommer les VFI. Mais les ambitions de Bruno sont plus modestes. S'il a décidé de se porter volontaire, c'est parce qu'il préfère « faire quelque chose d'utile plutôt que de perdre un an ». Mais il ne se sent pas investi d'une mission particulièrement enthousiasmante. La vision lyrique de ce grand élan de solidarité qui, par-delà le mur du savoir, devrait réunir tous les jeunes ne le fait pas frissonner. « C'était ça ou la coopération », reconnaît-il humblement. A la caserne où Bruno a effectué son mois de « classes », les diplômés volontaires n'étaient pas bien vus, car considérés, selon lui, soit comme des « pistonnés », soit comme des ingénieurs dont les compétences allaient échapper à l'armée.

Après cette courte période d'instruction et pendant onze mois, chaque VFI est, en effet, mis à la disposition d'une administration (éducation nationale ou formation professionnelle), moyennant le versement au ministère de la défense d'une somme forfaitaire de 10 000 F. Resté formellement militaire, le volontaire quitte son uniforme pour suivre deux mois de formation théorique avant de commencer à enseigner. Il reçoit une indemnité mensuelle de 1 500 F jusqu'à la fin de son service.

Bruno Ricci n'a pas gardé longtemps ses cheveux ras de conscript. Il fait ses cours en sweet-shirt et baskets et rentre le

soir chez lui. Au tout début du stage, il ne lui a pas été facile de se mettre à la portée de son auditoire, pas toujours motivé. Sa seule expérience d'enseignement avait consisté à donner des cours particuliers. Les stagiaires assurent qu'il a eu le trac les premiers temps, parce que « nous ne comprenions rien à ce qu'il trouvait évident », mais ils reconnaissent qu'il s'est bien amélioré. Ils lâchent, suprême compliment : « Bruno ne fait pas voir qu'il est calé ». Dans la classe où l'on apprend ce matin à « traiter la facturation de façon informatique », l'ambiance semble serene même si une partie des élèves ne participe que de très loin à ce qui se joue sur l'écran. L'inquiétude est ailleurs, dans l'évocation des débouçés professionnels de ce stage.

Ni manuel ni logiciel

Fasciné à l'origine par l'outil informatique comme ses camarades, Cherifa, dix-neuf ans, n'a plus d'illusions. « Tout le monde se retrouvera secrétaire en sortant d'ici, c'est sûr. » Parmi les stagiaires en entreprise proposés pendant l'année, bien peu ont été l'occasion de découvrir l'informatique sur le terrain. Valérie a tapé du courrier sur une machine à traitement de texte et une autre élève a répondu au téléphone.

Bruno Ricci lui-même regrette que le programme et la finalité du stage ne soient pas plus claires et s'interroge sur la valeur du « certificat d'accomplissement régulier de stage » délivré en fin d'année. Il donne quatorze heures

hebdomadaires de cours et aide l'intendant du LEP à informatiser la gestion, mais n'a pas réussi pour autant à s'intégrer à l'équipe enseignante de l'établissement. Avec les professeurs de maths, de français ou de dactylo qui s'occupent de mêmes stagiaires que lui, il n'a eu qu'une réunion par trimestre. Bruno avoue avoir rencontré son collègue de gestion « juste une fois », car ce dernier suivait simultanément une formation en province. Le LEP Mendès-France était déjà doté de micro-ordinateurs mais n'a mis ni manuel ni logiciel à la disposition du VFI, qui, par chance, possédait des disquettes compatibles avec le matériel du lycée.

Pourtant, malgré toutes ces difficultés, l'intervention de Bruno face aux jeunes chômeurs de Ris-Orangis aura été positive, à en croire M. Michel Leyrat, proviseur. « Les stagiaires ont à présent capotés d'utiliser les logiciels existants ni de concevoir des programmes en basic, constate-t-il. Les objectifs initiaux sont largement atteints. » Pour l'établissement, l'attribution d'un VFI constitue une annee financière. M. Félix Masini, professeur chargé de coordonner les stages, le reconnaît. Mais il rêve d'aller plus loin, dans la rentrée prochaine, en mettant en œuvre une pédagogie adaptée aux « 16-18 ans » et en donnant au volontaire pour l'informatique un vrai rôle d'animateur proche des préoccupations des jeunes en difficulté.

PHILIPPE BERNARD.

RÉUNIS A LYON

Les jeunes issus de l'immigration réclament le droit de vote

De notre correspondant régional

Lyon. - Les premières assises nationales des associations autonomes de jeunes issus de l'immigration ont réuni, du 9 au 11 juin à Vaulx-en-Velin, puis à Villeurbanne, cent cinquante participants représentant cinquante-deux associations. Ces premières assises à défaut d'une représentativité indiscutable - d'ailleurs non revendiquée, - ont témoigné d'un élargissement de la réflexion au sein des jeunes issus de l'immigration, avec des premières tentatives d'élaboration d'une plateforme revendicative.

La demande la plus spectaculaire concerne le « droit de vote et d'éligibilité à tous les niveaux ». C'est la première fois qu'une telle revendication apparaît. Elle est même prioritaire dans les conclusions de la commission sur l'égalité des droits. « Ce n'est qu'un axe de travail », ont précisé les porte-parole des associations, - la demande du droit de vote pour tous les scrutins est inédite.

Cette revendication civique s'accompagne de demandes plus traditionnelles : carte de séjour unique « non informatisée et renouvelable automatiquement » ; droit à la double nationalité « pour ceux qui le désirent ». La commission police-justice a souhaité, dans ses conclusions, « l'abrogation du délai de cinq ans pour les associations pouvant se constituer partie civile » (sous-entendu, dans des affaires de type raciste) et « le désarmement des « beaufs » par un contrôle et une réglementation ». Plus radicalement, cette commission propose l'interdiction de « toutes les polices municipales, de toutes les pratiques d'ilotage et des milices qu'elles soient ».

Des termes qui ont sans doute dépassé la pensée des rédacteurs de

la motion, puisqu'il a été précisé que par « polices municipales » il fallait entendre « les services payés par les municipalités ». Quant à l'ilotage, il aurait été à l'origine de « bouvures ». Dans le même document, la commission a dénoncé « les principes et le fonctionnement des jurys dits populaires », qui représentent à ses yeux des « structures juges et parties ».

Autonomie avant tout

Moins spectaculaire, mais sans doute plus intéressante pour les proches initiatives des jeunes issus de l'immigration - qui ne sont des « beurs » que dans la région parisienne, - le souci des jeunes réunis dans l'agglomération lyonnaise se résume en un mot : l'autonomie. Par rapport à toutes les organisations « politiques, syndicales ou humanitaires », par rapport aux gouvernements français ou des pays d'origine ou encore aux organisations étatiques (Fonds d'action sociale, Conseil national des populations immigrées).

Le message a été reçu par les associations ou partis invités à la séance de clôture. Reçu mais discuté. Ainsi le Père Christian Delorme, qui avait, par une grève de la faim menée avec le pasteur Jean Costil en avril 1981, largement contribué à la sensibilisation sur les problèmes des jeunes issus de l'immigration, a déclaré : « En ayant la tentation d'affirmer que votre avenir dans la société française est votre affaire et seulement votre affaire, vous feriez de toute évidence une erreur d'analyse : votre participation à la société française concerne l'ensemble de cette société, qui est remise en cause dans son identité avec votre présence. Mais vous pourriez surtout entraîner une terrible démobilitation de ceux qui sont proches de vous ».

CLAUDE RÉGENT.







JP Miniso

# Culture

## LA CITÉ DES IMAGES

### Les vases grecs dans le métro

La Régie autonome des transports parisiens, généralement plus connue par son sigle, le RATP, s'était déjà acquise une excellente image par ses campagnes de publicité (l'écrit choc, le choc choc, etc.), par une utilisation fort intelligente des couleurs jaune et marron, presque emblématiques désormais, par un dynamisme qui a considérablement aéré les couloirs du métro et accablé les couleurs d'autobus. Toute cette agitation laissait peu de temps pour souffler et masquait une ambition culturelle d'un égal dynamisme. La musique, bien sûr, mais pas seulement. Dans les sous-sols de Paris, des stations comme La Courneuve ou Saint-Germain-des-Près se sont mises à réfléchir sur l'histoire de l'art ou l'histoire de la ville. Une fontaine désaffectée du métro a été transformée en une fontaine d'inspiration contemporaine. Et les grands « nœuds ferroviaires » que sont, à l'instar de Maubert, Châtelet-Les Halles, ou Auber, se sont trouvés accueillis des expositions les plus souvent très dignes d'intérêt.

Le succès d'une exposition dans les couloirs du métro, c'est évidemment de faire que les gens s'arrêtent, ou tout au moins ralentissent le pas. C'est surtout qu'il ne peut y avoir de recette toute faite, le métro étant par essence un brassage de toutes les couches sociales, de toutes les cultures. Il faut à la fois, faut-il viser haut ? Et peut-on viser haut sans exclure la compréhension la plus universelle possible ? Cela vient en tout cas d'être tenté pendant quinze jours à la station Châtelet-Les Halles du Réseau express régional, dit RER, et avec la concours du CNRS, alias Centre national de la recherche scientifique ; l'exposition qui vient d'ouvrir boulevard Raspail est due à un sous-ensemble de ce CNRS, le centre de recherches comparées sur les sociétés anciennes, avec la collaboration de l'Institut d'archéologie de l'université de Lausanne, ville où cet ensemble a d'ailleurs été déjà présenté. Elle porte sur un des sujets traditionnellement considérés les plus ennuyeux par les enfants ou les visiteurs habituels des musées, sur les objets, souvent aussi, les plus généralement vus à la poussière aux ampoules cassées et aux vitrines archaïques : les vases grecs.

Or le charme qu'on croyait perdu pour s'être laissé écouler devant d'interminables séries, ce charme opère à nouveau. Cela tient paradoxalement, ou du moins en partie, à l'utilisation ingénieuse de la photo. Celle-ci permet en effet d'échapper à la monotonie qu'engendre pour le non-spécialiste la répétition de formes, si parfaites soient-elles, et de mettre en avant, en relief, ce qu'on peut dire, les fameux dessins que portent ces vases. De surcroît, les nouvelles études apportées aux vases grecs et à leurs décors, études dont un colloque international s'est fait le relais à Lausanne en février dernier, ont permis de donner une signification nouvelle plus moderne et un sens, à toutes ces histoires de hauts jeunes hommes nus, d'hommes barbus, drapés et dignes (enfin... pas toujours), de femmes soumises à la fontaine. Et voici les mêmes hommes, les mêmes adolescents, les mêmes femmes et toute la faune de la Grèce antique qui se mettent à vivre, à courir, à chasser pour de bon, à s'aérer pour de vrai, pour en rester aux plus banales activités. C'est ce qu'on peut appeler un regard ethnologique, et, davantage d'une archéologie, regard qui étudie, trie, sèpare, compare ce qui relève de la réalité, de la vie quotidienne d'une part, et de l'imagination, chose divine ou chose de l'art, d'autre part.

# Communication

## LA GUERRE DES SATELLITES

### La Grande-Bretagne, tête de pont de l'offensive américaine

La révélation faite mercredi 13 juin par la Société luxembourgeoise de satellites (*le Monde* du 14 juin) donne enfin un contenu précis à l'offensive américaine sur l'espace audiovisuel européen. Le satellite « Coca-Cola », surnommé par M. Louis Maszardou, ministre des PTT, au projet Coronet, a maintenant un visage : Home Box Office (HBO), filiale du groupe Time, première chaîne payante sur le câble américain et leader incontesté du marché avec ses quinze millions d'abonnés. For de lance de l'offensive, une société britannique à vocation européenne, Première, regroupant HBO, sa principale rivale Showtime, trois « majors » hollywoodiennes (Warner, Columbia et Twentieth Century Fox) et du côté britannique, le groupe Thorn EMI et le producteur Goldcrest.

Le but est simple : profiter des réseaux existants en Belgique et aux Pays-Bas, des politiques volontaristes de câblage menées en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne fédérale pour arrosser direc-

tement l'Europe avec des films et des séries américaines. Il manquait un relais technique ; c'est aujourd'hui le satellite luxembourgeois dont HBO sera le seul actionnaire américain et Première le premier client. HBO est le prototype de ces croisements spectaculaires à l'américaine. Lancé en 1976, la chaîne a très vite dominé 65 % du marché de la télévision payante et s'est imposé surtout comme le partenaire obligé des compagnies de cinéma hollywoodiennes, avec lesquelles elle signe des accords exclusifs. Depuis deux ans, HBO s'est lancé dans la production cinématographique, investissant 400 millions de dollars dans un studio avec la chaîne CBS et Columbia. En 1984, la société participe à plus de soixante long-métrages, devenant la principale source de financement du cinéma aux Etats-Unis, à hauteur de 250 millions de dollars.

Mais cette puissance redoutable a les pieds fragiles : HBO affronte aujourd'hui la crise du câble américain dont le nombre d'abonnés pla-

## DE WEST SIDE STORY A BREAK STREET

### Les rues dansent

*Beat Street-Break Street.* Combat de rues pour le titre gagnant. Les amateurs sont jetés sur l'écran. Smurf d'ouest, smurf d'est. Rivalité de côté à côté. Les gamins de *Beat Street* opèrent dans le Bronx, gratifient le métro, rêvent de la rime blanche qui pèse au loin, immaculée. La neige de leur rue est sale, ils méritent une existence souterraine, portent des grosses chaussures dans leurs baskets... Ceux de *Break Street* ignorent le froid. Ils respirent la brume moite de L.A., roulent en vieille bagnole jusqu'à Venice, et là, devant le sable blanc du Pacifique, dansent, au milieu d'un cercle de Californiennes en maillots, aux belles cuisses dorées - la différence est importante. Pour tout dire dans la décoration : blousons cuir, multiples brochelets routés, dents de requin à l'oreille, débardeurs dévoilant des biceps chat pour cent body building... Autre différence non moins importante : les enfants du Bronx ont l'air authentique, ceux de la côte est essaient à peine de le paraître.

Sans conteste, le gagnant du titre est *Beat Street*, présenté à Cannes hors compétition (*le Monde* du 23 mai), sorti à Paris dans douze salles, uniquement en V.O. Logique puisque'il s'agit de montrer un mode de vie fondé sur un rythme de langage. *Break Street* sort également dans douze salles à Paris, une en V.O. onze en V.F. Etrange d'entendre : « *Duain*, on s'est bien éclaté, c'était chouette, les copains », vocabulaire qui marque le passage de l'histoire de la danse jazz à danse de rue. Elle est donc danseuse, elle a des jupes saines, et dans le film on dit qu'elle a du talent. Elle émeut tous les hommes qu'elle côtoie. Sagement - car ils ne sont guère prometteurs - elle n'en préfère aucun. Elle reste une bonne copine, avec cependant un faible pour l'impression qui se bat pour la faire participer à un important concours où, avec ses deux pots de la rue, elle subjugue l'aréopage jury. Capia conforma de *Flashdance*.

Sans la triomphe de *Flashdance*, qui n'aurait pas existé sans la triomphe de *Fame* (dont

la reprise est annoncée pour le 4 juillet), personne n'aurait songé à tourner ce genre de film sans vedettes, à petit budget, dont le fil conducteur est de plus en plus tenu - à côté, les émissions de télé de l'après-midi, c'est Kar. Ils sont fondés sur l'extrait pour la jeunesse, destinés à une jeunesse qui ne s'identifie pas aux personnages, mais à la danse. Et dans les salles, pendant la publicité de l'extrait, le son est remplacé par la musique, et les enfants sur proscenium interagissent avec l'arrage et s'exercent.

Pendant les années 30 et 40, les séries avec Shirley Temple, Deanna Durbin, avec Mickey Rooney et Judy Garland offraient au moins une intrigue avec une morale à la fin, des modèles de bons petits Américains. Là, rien. Des images, des sons, des cadences.

*Beat Street* s'apparenterait plutôt à la *Femme du samedi soir*, à un héros représentatif, un décor, un milieu situé, des personnages qui ont leur histoire, du moins un destin et des rêves. Dans dix ans, peut-être moins, on retrouvera avec émotion les années 70 et les yeux bleus de Travolta, comme on retrouve régulièrement depuis un quart de siècle la chemise mauve de Georges Chakiris et *West Side Story*.

*West Side Story* ressort une fois de plus. Mais c'est autre chose. C'est solide comme du théâtre. C'est du théâtre, une comédie musicale qui a encore fait le plein au Châtelet il y a deux ans, avec une troupe puissante sans grand éclat. Un classique. Il y a la musique, à la fois facile et raffinée. Il y a la chorégraphie de Jerome Robbins, synthèse inégalée du ballet-jazz. Et il y a une histoire mythique, celle de Romeo et Juliette - comme dans *Flashdance*, celle de *Condrillon* ; comme dans *E.T.*, celle du Petit Poucet...

Qu'est-ce qui permet à un film de dépasser ses anecdotes, de survivre au temps, au retour à des rêves enfouis, et de quoi se nourrit la rêve, sinon de mythologie ?

COLETTE GODARD.

## L'œuf et la poule

La Société luxembourgeoise des satellites (SLS), bénéficiaire d'une concession pour le projet GDL, poursuit activement la mise en place de Coronet. L'entité de droit privé luxembourgeoise, qui doit en assurer l'exploitation, a une structure provisoire à été créée, Coronet société d'études SA, qui devrait s'afficher dès qu'un nombre suffisant d'investisseurs seraient réunis. Ses responsables assurent que six partenaires se seraient d'ores et déjà décidés à participer - à hauteur d'une dizaine de millions de dollars - au capital de Coronet. Les 160 millions de dollars supplémentaires encore nécessaires - selon la dernière estimation du coût de mise en route du système GDL - devraient être fournis par des apports sous forme de location-vente (*leasing*).

Simultanément à la recherche d'investisseurs, les promoteurs de GDL négocient l'achat d'un premier satellite avec deux constructeurs américains : RCA et Hughes. Ces firmes seraient mesura d'honneur une campagne entre quinze et dix-huit mois seulement après sa possession. Un délai très court, mais qui ne laisse supposer que de six à huit mois aux responsables du projet pour surmonter les obstacles du compte à rebours.

Ceux-ci ne peuvent en effet conclure un contrat d'achat sans spécifier au constructeur certains données techniques, notamment les fréquences d'émission et de réception. Or les négociations entamées avec les pays voisins du grand-duché dans le cadre des procédures prévues par l'UIT de Genève ne

## FRÉDÉRIC EDELMANN

On est loin de questions aussi entêtantes pour le grand public et même pour les autres, car l'analyse purement technique ou purement esthétique de tels objets en donne une idée bien déformée, que celles des vases à figures noires (ou figures rouges ; ou plutôt, ces questions apparemment se révèlent si simples que les *tekera* bicolors du métro.

L'exposition s'appelle « La cité des images », elle comporte quelque deux cent cinquante documents regroupés selon une dizaine de grands thèmes familiers des Grecs : la chasse, la guerre, la fête, ou encore la monde des femmes puisque celui-ci peut être en fait paru comme particulier. Les organisateurs ont eu l'intelligence de ne pas mettre en avant de la même manière les affaires de l'amour : on imagine ce que cela aurait suscité dans le métro. Et ils ont eu la pudique intelligence de le laisser là où il est, c'est-à-dire partout sous la forme de l'art et du beau, de la coupe de l'échelle. On ne peut courir plus d'un filaire à la fois...

Parallèlement à l'exposition les éditions Farnand Nathan-LEP publient sous le même titre le *Gré des images* précédemment, mais aussi de textes qui permettent de savoir tout ce que l'on peut savoir dans l'état des recherches, sur cet art majeur, qui, du huitième siècle au quatrième siècle, conquit tout le bassin de la Méditerranée.

L'exposition est maintenant présentée, du 15 juin à la fin juillet, à la Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, Paris-6.

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 3733

#### HORIZONTALEMENT

I. Il en est une que l'on suit et l'autre qu'il vaut mieux éviter. Bonne patronne pour un employé de maison. A certains principes. - II. Elimination ou illumination. Héros de roman ou zéro dans la réalité. - III. Grande première. Eclaircie. - IV. Grand réserve pour beaucoup de précipitations. Se montre chouette ou pas chouette du tout. Participe passé. - V. Cheville. Signes d'égalité. Se porte bien ou se porte mal. N'est guère apprécié dans la soupe, fit-elle populaire. - VI. Manière d'aller. Vaut beaucoup mieux après l'intervention des pompes. - VII. Ne manqua pas de bol. Réussit. - VIII. Manx d'enfants. Article. - IX. Précis ou quelque peu bâclé. Ne fut heureusement pas écopé par la peste. - X. Pronom. Arbre de mort. Sigle. - XI. A la tête d'une brigade. Fait des étincelles ou jette du jus. - XII. Ne convient donc pas. Partie d'une académie. En retard. - XIII. Variété de pierre. Note. Surtout mais pas absent. - XIV. Peut se mettre à la portée de chacun. Travailleur des « champs ». - XV. Fait de belles robes. Papillon.

#### VERTICALEMENT

1. Calment les corps et chauffent les esprits. Travail de « Romain ». - 2. Queue de chat. Se prête avec intérêt. - 3. Sortent donc en se faisant tirer. Découper une enveloppe. - 4. Mot à l'honneur ou met dans l'embarras. Grossit à vue d'œil. - 5. Affaire épineuse. Bateau de Malaisie. Exclamation. - 6. Cuvette remplie d'eau. Oblige à répéter ou oblige à se taire. Manière de parler. - 7. Belle, en Bretagne. Sur le petit-gris mais pas sur le bourgogne. Fluide glacial. - 8. Une vraie larve. On leur demande toujours un bon mouvement. Dans le pétrin. - 9. Préfixe. Maison de chasseurs. A un œil au bout de la queue. - 10. Arrive en coups de vent. Plante des sables. Bon grimpeur. - 11. Un tardigrade. Passe à la douche avec un savon dur. Réduction d'horaires. - 12. Ne manque pas d'agrément. Symbole chimique. Met toujours du temps à quitter le labyrinthe. - 13. Béquille du marin. Mélange explosif. Pronom. Devise. - 14. On ne peut plus accueillir. Midi, même à quatorze heures. - 15. Vieilles balles de tennis. Etablissement de grande classe. Innocente et ébétée.

#### Solution du problème n° 3732

##### Horizontalement

I. Dentelle. - II. Elue. Anta. - III. Ganne. Mal. - IV. Inéité. - V. Insecte. - VI. Nom. Rare. - VII. Guano. Euhl. - VIII. Ost. Ca. Ra. - IX. Et. Naos. - X. Eh! Steppe. - XI. Revuistes.

##### Verticalement

1. Déglingoler. - 2. Eta. Nous. Hé. - 3. Numismata. - 4. Tempa. Tsu. - 5. Escroc. TL. - 6. La. Eta. Anex. - 7. Lumière. Apt. - 8. Etat. Europe. - 9. Soles. Hases.

#### INOUIÉTUDE

##### SUR LE SORT DE L'ACP

Quatre associations de journalistes et la Ligue des droits de l'homme viennent de marquer leur inquiétude face aux menaces qui pèsent sur l'Agence centrale de presse (ACP), deuxième agence de presse française.

L'Union nationale des syndicats de journalistes interpelle les patrons de presse actionnaires de cette agence, comme les parlementaires qui débattent en ce moment du projet de loi visant à assurer le pluralisme et la transparence des entreprises de presse, pour qu'ils se préoccupent de maintenir un outil nécessaire au fonctionnement démocratique de l'information.

De la même manière, la Ligue des droits de l'homme « ne peut rester insensible à la disparition éventuelle de l'ACP », qui aurait pour conséquence, affirme-t-elle, « le quasi-monopole des sources d'information ».

L'Association presse informations jeunesse (APIJ), l'Association des journalistes professionnels de la défense (AJPD) et l'Association française des journalistes agricoles (AFJA) ont également publié des communiqués pour faire part de leur inquiétude.

#### CONCOURS

##### DU CONSERVATOIRE

COR. - Jean-Michel Talcier, Patrick Poigt, Gilles Balcastro, Eric Brisse (élèves de Georges Barbotte).

HAUTBOIS. - Jacques Tys, René Guillamet, Pascal Zamora (élèves de Pierre Pierlot).

##### LES COMÉDIENS DE L'ILE-DE-FRANCE, qui présentent plusieurs spectacles en alternance à la Comédie des Champs-Élysées, ont dû annuler les représentations des 15 et 16 juin, de *Mangerait-il ?* de Victor Hugo, Pas des acteurs étant malades. Les représentations reprendront le 19 juin et se poursuivront jusqu'au 22 juillet.



théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX
LIECHI O'LESPRIT DES BOIS
GROS RENÉ ÉCOLIER

LES SALLES SUBVENTIONNÉES
COMÉDIE-FRANÇAISE
CHAILLOT
ODEON

LES AUTRES SALLES
A DEJAZET
ANTOINETTE-SIMONE BERRIAU
ARCANE

ESPACE MARAIS
ESSARON
FONTAINE
GALERIE 55
HOTEL DES MONNAIES
HUCHETTE
INTERCLUB 17

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

Samedi 16 - dimanche 17 juin

La danse
BASTILLE
BATEAUX-MOUCHES
CARRFOUR DE LA DIFFÉRENCE

Les concerts
Samedi 16
Lacourrière

Dimanche 17
Eglise St-Merri
UNESCO
DIMANCHE 17
Eglise St-Merri

Les festivals
FESTIVAL DU MARAIS
DANSE
CONTES ET CHANSONS

cinéma

La Cinémathèque
CHAILLOT
Samedi 16
15 Aspects inconnus du cinéma américain

VIENT DE PARAÎTRE
Histoire de Boulogne-Billancourt
par le docteur Albert BEZANCON

DANS LE CADRE DU
FESTIVAL DES MUSIQUES DU XXe SIÈCLE
Serge Delhomme, Pierre Simona

FEMALE TROUBLE
LA FEMME FLAMBE
LA FEMME PUBLIQUE
LA FÊTE DE GION

LES FILMS NOUVEAUX

BREAK STREET
POLAROID
PRÉMIUM CARMEN
REBOUR VERS L'ENFER
SCÉNARIO DU FILM PASSION

FESTIVAL DE SAINT-DENIS
concert exceptionnel samedi 23 juin à 21 h
HARMONIC CHOIR DAVID HYKES

ORCHESTRE DE L'ILE DE FRANCE
DIRECTEUR JACQUES MERCIER
ARRACHART Emrahesa
MOZART Concerto pour clarinette

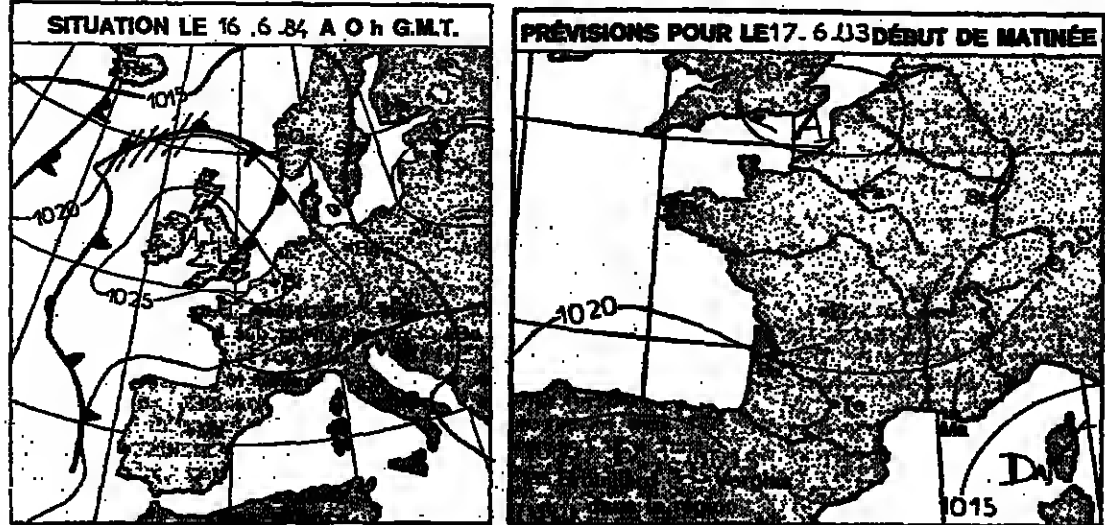
METEOROLOGIE
JOURNAL Océan
CARNET
HERMÈS
SOLDES



Ch. Min. 150

France / services

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le samedi 16 juin à 0 heure et le dimanche 17 juin à 24 heures. Les hautes pressions des Açores aux îles Britanniques sont bien établies et protègent la France des perturbations océaniques.

près de la Manche, 23 à 25 degrés de la Bretagne au Bassin parisien et aux Vosges; 23 à 28 degrés dans le Centre et le Lyonnais; 23 à plus de 30 degrés sur le Sud-Est et les régions méditerranéennes. Dans l'ensemble les vents seront faibles.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 24 et 12 degrés; Amsterdam, 17 et 9; Athènes, 26 et 14; Berlin, 16 et 12; Bonn, 15 et 9; Bruxelles, 17 et 8; Le Caire, 33 et 20; Les Canaries, 29 et 22; Copenhague, 19 et 11; Dakar, 32 et 26; Djakarta, 29 et 19; Genève, 26 et 11; Jérusalem, 26 et 15; Lisbonne, 32 et 18; Londres, 24 et 12; Luxembourg, 15 et 9; Madrid, 30 et 10; Moscou, 17 et 10; Nairobi, 24 et 14; New-York, 21 et 17; Palma-de-Majorque, 30 et 12; Rome, 25 et 15; Stockholm, 17 et 10; Téhéran, 33 et 22; Tunis, 29 et 16.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du samedi 16 juin: UNE LOI: Du 15 juin 1984 modifiant la loi du 11 juillet 1975 relative au crédit maritime mutuel.

DES ARRÊTÉS: Du 30 mai 1984 fixant les dispositions relatives au contrôle financier sur l'Agence de développement des relations interculturelles.

Deuxième des industries textiles d'Épinal ayant obtenu en 1983 le diplôme d'ingénieur ou le brevet de technicien supérieur Industries textiles ou le brevet de technicien supérieur Industries de l'habillement de cet établissement.

CARNET

Mariages: M. et M<sup>me</sup> Albert DELOFFRE, M. et M<sup>me</sup> Michel DELOFFRE, M. et M<sup>me</sup> Jean JULIEN, M. et M<sup>me</sup> Vincent JULIEN, sont heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants.

Décès: M. et M<sup>me</sup> Pierre Montagner, Le capitaine de vaisseau (R) et M. Roland Asselin de Willemcourt, M. et M<sup>me</sup> Philippe Gantier, M. et M<sup>me</sup> Dominique Jeham, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

M. et M<sup>me</sup> Pierre Montagner, Le capitaine de vaisseau (R) et M. Roland Asselin de Willemcourt, M. et M<sup>me</sup> Philippe Gantier, M. et M<sup>me</sup> Dominique Jeham, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

HERMÈS 24 Faubourg Saint-Hippolyte 75004 Paris. SOLEDES CARRÉS - CRAVATES TISSUS. MAI-DI 19 JUILIEN, MERCREDI 20 JUILIEN, JEUDI 21 JUILIEN, VENDREDI 22 JUILIEN.

M. Georges GLATZ, ingénieur, ont la douleur de faire part du décès de leur épouse, décédée le 13 juin 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

M. Charles NEU, né Yves-Marie, survenu le 14 juin 1984. Le service religieux aura lieu, le mardi 19 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Côme, 44, rue de l'Est, à Boulogne-sur-Seine, et l'inhumation au cimetière de Lavalette (Var).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 16 juin

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant. D'Aldo Nicolai, adapt. par J. Collard, mise en scène J.-C. Arnaud, réal. P. Sabbagh, avec R. Manuel, F. Maistre et J. Jehanne.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 20 Football : Danemark-Vougozavie. Championnat d'Europe des nations, en direct de Lyon. 22 h 25 Magazine : Les enfants du rock.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie. 21 h 25 Plus tranquille que moi, tu gagnes... 21 h 50 Plus tranquille que moi, tu gagnes... 22 h 15 Plus tranquille que moi, tu gagnes...

22 h 10 Journal. 22 h 25 La vie de château. Jean-Claude Braly report dans son château trois invités vedettes : Jean-Louis Cochet, Jean Le Poulain, Jean-Pierre Cassel.

FR3 PARIS-ÎLE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'ouest-mor. 18 h Troisième rang de fasa. L'actualité des spectacles. 18 h 30 L'enracinement.

FRANCE-CULTURE

19 h 25 « Pal », d'A. Didier-Weill. Avec L. Terzieff, C. Piéplu, N. Vassel, J. Martin, P. Mazzotti...

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Alti », opéra de Verdi, par les Chœurs et l'Orchestre de l'Opéra de Vienne, dir. L. Maazel, sol. M. Cheria, M. Vargas, L. Pavarotti, B. Welkl, J.-P. Ponnelle, M. Vanzo.

Dimanche 17 juin

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

8 h 45 Vingt-Quatre Heures du Mans. 9 h Émission islamique. 9 h 15 À Bible ouverte. 9 h 30 Orthodoxie. 10 h Présence protestante. 10 h 30 Le jour du Seigneur.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

9 h 30 Récré A 2 : Candy. 10 h Les chevaux du désert. 10 h 30 Gym tonic. 11 h 15 Dîner de Noël. 12 h 45 Journal. 13 h 20 Dîner de Noël (suite).

18 h 15 Pour les jeunes. 19 h 40 RFO Hebdo. 20 h Humour : Paul Hogan Show. 20 h 35 Variétés : Joan Baez. Récré donné à la Concorde le 15 juillet 1983.

FRANCE-CULTURE

7 h Chasseurs de son : fête de la musique. 7 h 20 Horizon, magazine religieux. 7 h 30 La foire ouverte. 7 h 35 Le petit jardin. 8 h Orthodoxie. 8 h 30 Protestantisme. 9 h 10 Exotisme israélien. 9 h 40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la Grande Loge de France.

FRANCE-MUSIQUE

2 h Les maîtres de France-Musique : Musique catalane ; œuvres de Vicens, Soler, Sor, Boccherini, Albeniz, Vives, Granados, Nat. Gna, Mompou, Montsalvatge. 7 h 3 Concert-promenade : œuvres de J. Strauss, Lammer, Suppé, Weber, Grieg, Durand, Offenbach, Schubert.

LES SOIRÉES DU LUNDI 18 JUILIEN

TF 1 - 20 h 35 Cinéma : Le Bataillon du ciel (2<sup>e</sup> époque : Terre de France), d'Alexandre Esfahy. A 2 - 20 h 35 « L'heure de vérité », avec M. Jacques Delors. 21 h 55 « Le petit théâtre ». 22 h 15 « Plaisir du théâtre ». (avec Jean Marais). 23 h 25 « Bonsolir les clips ». FR 3 - 20 h 35 Cinéma : 1900 (2<sup>e</sup> époque), de Bernardo Bertolucci. 23 h 30 « Thalassa ». 0 h 15 « Prélude à la nuit ».



# Économie

## L'AUTOMATISATION A L'USINE PEUGEOT DE MULHOUSE

### Dans l'œil du cyclone...

De notre envoyé spécial

Mulhouse. — Combien d'emplois l'automatisation laissera-t-elle subsister et lesquels ? Comment concilier la modernisation industrielle et le maintien des emplois ?

Toutes les usines automobiles sont aujourd'hui confrontées à ces questions, même celles que leurs productions et leurs effectifs mettent pour l'instant à l'abri de mesures draconiennes. Ainsi, le centre de production Peugeot de Mulhouse, deuxième de la firme par l'effectif (après Sochaux-Montbéliard), préservé des crises ou des grands mouvements revendicatifs — « Nous n'avons pas eu d'accident social important depuis 1972 », souligne M. Guy Perrier, son énergique directeur, — se trouve aujourd'hui dans l'œil du cyclone. Une deuxième visite organisée récemment par l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale) à un an d'intervalle (1) a permis de s'en rendre compte.

Cinquante micro-processors, soixante robots (deux fois plus qu'il n'y en avait auparavant), cent cinquante automates programmables (trois fois plus) : fin 1982, avec la construction de la 205, le centre de Mulhouse est passé d'une modernisation lente et progressive à une automatisation brutale et « à dose massive », selon l'expression de M. Perrier. Particulièrement touchés après la fondation et le montage : l'emboutissage, où l'on assemble les tôles déjà découpées et formées, et les ateliers d'usinage des pièces composant les boîtes de vitesses et les trains avant et arrière des voi-

tures. Ainsi, un ensemble automatisé réalisé par la SCEMM, filiale de Citroën, permet d'usiner cent dix bras de suspension à l'heure avec une intervention humaine minimale.

Les robots ne sont pas venus seuls. Pour les acclimater et observer leurs effets sur l'organisation du travail, la direction a mis en place tout un dispositif, avec l'appui des pouvoirs publics (ministère de l'Industrie et ANACT, Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) et avec l'aide d'un cabinet d'organisation de Strasbourg : des « groupes de travail » (un par usine concernée) de onze à quinze personnes (de l'O.S. à l'ingénieur) se réunissant tous les dix ou quinze jours pour examiner les changements « sur le tas », enregistrer les desiderata et faire des propositions à la direction ; un groupe pour le centre, afin d'évoquer les problèmes communs ; un « comité tripartite » consultatif où se retrouvent direction, représentants du comité d'entreprise et des pouvoirs publics.

#### Court-circuit

Ce n'est pas seulement un outil, pour une direction soucieuse d'innovation sociale. « Nous avons été les premiers (chez Peugeot) à supprimer le pointage, à partir de 1978, à mettre en œuvre les horaires individualisés, le travail à temps partiel », s'enorgueillit M. Perrier (il faudrait y ajouter maintenant une expérience de travail du week-end, comme chez Renault au Mans. Les « GTU » (2), doivent être « de nouveaux espaces de concertation », voire de « consensus », à

côté des « cercles de qualité » créés par l'entreprise, des « groupes d'expression » introduits par la loi Auroux.

« Faut-il aller plus loin », comme l'affirme M. André Daut, secrétaire du syndicat CGT ? Enjeu de pouvoir en tout cas : les syndicats, se sentant tenus à l'écart des « GTU », y ont réclamé, et finalement obtenu, une place à part. La maîtrise aussi s'inquiète parfois du pouvoir sur l'organisation du travail conféré à ces nouvelles instances, ce qui obligera sans doute à les supprimer une fois l'automatisation entrée dans les mœurs. « On ne peut aller trop loin en ce sens sous peine de court-circuiter la maîtrise », reconnaît M. Guy Erard, qui, à la direction du personnel, suit l'expérience.

L'existence des nouveaux « espaces de concertation » ne suffit pas à lever les inquiétudes. La perspective de suppressions d'emplois hante les syndicalistes, ceux de la maîtrise comme les ouvriers : « Quoi qu'il arrive, l'automatisation entraînera une réduction des effectifs », souligne M. Meyer, délégué CGC au comité d'entreprise. A court terme, il n'y aura plus que dix mille personnes au lieu de quatorze mille », et M. Buchotzer, délégué CFDT, redoute « une hémorragie ».

Pourtant, après une période d'érosion des effectifs, le centre a embauché neuf cents personnes depuis la fin de 1982, malgré l'« absorption » de six cent quatre-vingt-deux salariés de l'ancienne usine Citroën de Mulhouse, fermée en 1983. Il tourne aujourd'hui à la limite du sous-effectif, avec trois cents personnes « prêtées » provisoirement par

d'autres établissements (La Rochelle, Lille, ou Sochaux) ; pour amortir les à-coups de l'absentéisme, on recourt aux heures supplémentaires.

Mais on ne cache pas, à la direction, que cela tient essentiellement au succès de la 205. « Nous avons de la chance de faire un produit remarquable et de milieu-bas de gamme », dit M. Perrier. Dès l'an dernier, le directeur du centre jugeait inéluctable une diminution des effectifs de 3 % à 5 % par an. Aujourd'hui, on parle d'une réduction de 5 % à 7 % sur l'ensemble du personnel et de 25 % à 30 % dans certains secteurs gourmands en main-d'œuvre, toujours les mêmes (fondoir, emboutissage, montage des carrosseries et des châssis, usinage...), avec la progression de l'automatisation.

D'autres questions ont émergé à travers les « GTU ». Modification du travail d'abord, devenu plus intellectuel et plus passif à la fois sur les nouveaux ensembles automatisés ; ou ne contrôle pas son fonctionnement. Or celui-ci reste souvent inconnu du « conducteur » qui en est responsable. « Beaucoup voudraient comprendre ce qui se passe là-dedans et ne le savent pas », souligne un chef d'équipe. Alors que cette connaissance devient indispensable, « l'électricien qui cherche l'origine d'une panne ne peut plus se contenter de procéder par tâtonnements, note un ingénieur. Il doit avoir en tête le schéma de l'ensemble et opérer de façon systématique ».

En même temps la machine impose son rythme : « Avant on pouvait prendre de l'avance et l'arrêter plus tôt ; si on commençait plus tard, on pouvait rattraper. Ce n'est plus possible. » Cette contrainte nouvelle a suscité une revendication de deux pauses quotidiennes de dix minutes, soutenue par les syndicats.

#### Qualifications à géométrie variable

L'automatisation a aussi brouillé les rapports entre les qualifications et l'organisation du travail. Les conducteurs d'installation ont été recrutés tantôt parmi les chefs d'équipe, tantôt parmi les ouvriers professionnels. Pour les syndicats, le poste devrait toujours correspondre à une promotion. « Tous les conducteurs devraient être des agents de maîtrise », dit M. Meyer, le délégué CGC. Mais la conduite d'un ensemble automatisé recouvre des tâches différentes : lorsque l'équipe est restreinte (comme en mécanique), le conducteur a une tâche essentiellement technique ; lorsqu'elle est plus nombreuse (jusqu'à une vingtaine d'ouvriers en tôlerie), il conserve en même temps une fonction proche de la maîtrise traditionnelle. Et les capacités nécessaires changent aussi avec le temps. « La mise en route d'une installation exige une forte compétence technique, mais, à mesure que les difficultés d'exploitation diminuent, certains risquent d'être sous-employés », reconnaît M. Erard. Faudra-t-il remplacer les conducteurs ou enrichir leurs tâches ?

#### L'enjeu de la formation

Du coup, la formation devient un enjeu capital. Pour ceux qui sont affectés aux nouvelles lignes de production automatisées comme conducteurs ou aides-conducteurs, l'expérience, un dire des intéressés, ne peut compenser l'absence de formation spécifique : beaucoup d'ouvriers professionnels, par exemple, possèdent un CAP de mécanique et non la formation électromécanique qui conviendrait mieux à ces postes. Une formation importante (587 heures par personne, plus un stage de six mois à l'entretien) a d'ailleurs été mise sur pied à l'intention d'une partie des nouveaux « aides-conducteurs ».

L'enjeu est encore plus important pour les autres salariés : dans beaucoup de secteurs, seuls risquent de « survivre » à l'automati-

ation ceux qui pourront occuper les fonctions nouvelles. Les mutations nombreuses en 1982 et 1983 (plus de 1 400 au total à l'intérieur du centre) seront-elles possibles sans formation complémentaire ? « Si l'entreprise n'engage pas un plan de formation volumineux et mixte, assure M. Buchotzer de la CFDT, on en viendra aux licenciements. » CGT et CFDT s'inquiètent d'abord du sort des O.S. (8 000 environ des 11 381 ouvriers), parce qu'« il y a un fossé entre le savoir nécessaire et celui qu'ils possèdent » ; mais, au dire de la CGC, les agents de maîtrise, pas davantage formés aux nouvelles techniques, ne sont pas moins menacés.

En 1983 et 1984, le comité d'entreprise a refusé le plan de formation présenté par la direction. Pourtant, l'effort ne paraît pas négligeable : 1 865 000 heures au total. Mais on comptait-on 415 000 à Talbot-Poissy en 1983 pour un nombre de salariés supérieur de 20 % seulement ? Comme le font remarquer les syndicats, la formation technique y est minoritaire, malgré les 53 000 heures dévolues aux auto-

matismes. Sans doute faut-il y ajouter des stages ou des formations sur le terrain non comptabilisés dans le plan. Mais, bien que 6 200 personnes au total aient suivi une formation (dont 1 500 pour les automatismes), le plus clair des heures est allé, comme ailleurs dans l'automobile, à un nombre restreint de salariés, en particulier aux quelques centaines de conducteurs des lignes automatisées.

A la faveur du plan social qui a accompagné les suppressions d'emplois, une opération « expérimentale » est prévue en 1984-1985 pour préparer 100 agents de fabrication à des fonctions d'aide-conducteur : 842 heures par personne. Mais combien de salariés pourront ainsi être « qualifiés » dans les quelques années qui viennent ? Comme ailleurs, les moyens consacrés à la « requalification » du personnel semblent encore bien éloignés des besoins.

GUY HERZLICH

(1) Le Monde du 19 juillet 1983.  
(2) Groupes de travail usine.

#### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## NOS CLÉS OUVRENT DE PLUS EN PLUS DE PORTES.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE - 1983

Sensible progression des prêts aidés PAP 134.300 logements financés en 1983 par le Crédit Foncier contre 118.300 en 1982. Soit : 37,4 milliards de francs en 1983, contre 31 milliards en 1982.

Résultat obtenu grâce :

- à deux baisses successives des taux d'intérêt
- à une forte majoration des montants des prêts.

Vif redressement des prêts du secteur privé 2,1 milliards de francs d'autorisations en 1983, contre 927 millions en 1982.

Fortes progressions du volume des capitaux collectés

Corrélativement, le financement des opérations entraîne une progression importante : 48,3 milliards de francs en 1983 contre 34,2 milliards collectés en 1982.

Excellent accueil du marché à l'augmentation de capital lancée en 1983, portant le fonds social de 304.143.800 F à 973.260.000 F par souscription en numéraire, distribution d'actions gratuites et doublement du nominal des titres.

Progression totale du bilan : + 38 % 195 milliards de francs en fin 1983, contre 141 milliards en fin 1982.

Augmentation du bénéfice net 198,2 millions de francs en 1983, contre 138,2 millions en 1982.

Les chiffres énoncés sont extraits des comptes approuvés lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a eu lieu le 13 juin 1984 sous la présidence de M. Georges BONIN, Gouverneur.

CHIFFRES CLÉS		1983	1982
Prêts (en millions de F)			
• Autorisation de l'État		39 798	31 928
• Encours au 31 décembre		163 120	120 805
Capitaux collectés (en millions de F)			
• Emissions de l'État		48 280	34 206
• Encours		156 107	109 973
Résultats globaux (en millions de F)			
• Produit brut d'exploitation		2 014	1 941
• Bénéfice net		198	138
Revenus par action (en F)			
• Bénéfice net		40,75	31,40
• Dividende		27,50	15,70
• Impôt déjà payé au Trésor		13,75	15,70
• Revenu global		41,25	47,10

\* Entre 1982 et 1983, la valeur d'actions a été multipliée par 1,4. \*\* Plus un paiement de dividende à partir du 15 juin 1984.

**Crédit foncier de France**  
POUR ENTRER CHEZ VOUS, ENTREZ CHEZ NOUS

**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

Société Nationale d'Exploitation  
des Eaux du Sénégal (SONEES)

Avis d'Appel d'Offres International  
ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE  
11 CENTRES SECONDAIRES AU SENEGAL.

La SONEES lance un appel d'offres international pour fourniture et travaux des lots suivants :

- Lot I B: REALISATION DE 8 FORAGES D'EXPLOITATION à Thiès, Diourbel, Mbock, Fatick, Kaolack, Tambacounda de profondeurs comprises entre 300 et 500 m.
- Lot II A: FOURNITURE ET MONTAGE D'EQUIPEMENT MOYENNE TENSION à Louga, Linguère, Thiès, Diourbel, Mbock, Kaolack, Tambacounda, Ziguinchor et Kolda, comprenant entre autres :
  - 2.630 m de lignes MT 30 KV et 6,6 KV;
  - 450 m de lignes BT
  - 14 transformateurs.
- Lot III: CONSTRUCTION DE CHATEAUX D'EAU ET REFECTION DE RESERVOIRS EXISTANTS à Louga, Linguère, Thiès, Bambey, Diourbel, Mbock, Kaolack, Fatick, comprenant entre autres :
  - 3 nouveaux réservoirs surélevés de 100, 250 et 1.000 m<sup>3</sup>
  - renvoi en état de 11 réservoirs existants.
- Lot V A: FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE à Thiès, Kaolack, Fatick, pour 118.235 m de réseaux en tuyaux PVC, 30 bars.
- Lot V B: FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE à Louga, Linguère, Bambey, Diourbel, Mbock, pour 102.420 m de réseaux en tuyaux PVC, 30 bars.
- Lot VI: FOURNITURE ET POSE DE CANALISATIONS D'EAU POTABLE à Tambacounda, Ziguinchor et Kolda, pour 107.265 m de réseaux en tuyaux PVC, 30 bars.
- Lot VII: FOURNITURE DE MATERIELS DE BRANCHEMENTS A LA SONEES à Thiès, comprenant entre autres : 8.400 compteurs, 89.410 m de tuyaux polyéthylène, 10.600 robinets de prise en charge et bouches à clé.

NE PEUVENT PARTICIPER :

A) Pour les lots I A, VI et VII, dont le financement par la CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOMIQUE (CCCE) a été demandé, que les entreprises ayant, d'une part, leur siège social ou leur domicile en France ou au Sénégal et dont, d'autre part, le capital est détenu et la direction effective assurée par des ressortissants sénégalais ou français. Les matériels, équipements et services devront être originaires de la Zone Franc.

B) Pour les lots I B, III, V A et V B, dont le financement par l'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA, Groupe de la Banque Mondiale), a été demandé, que les entreprises des pays membres de la Banque Mondiale, de la Suez et de Taïwan.

Les dossiers pourront être retirés à l'une des deux adresses suivantes : SONEES - DIRECTION TECHNIQUE IGP, Ingénieurs Conseils Martin-Babus-Strasbourg 53 Route de Fougères - HANNI - 6100 DARMSTADT / FRANCE contre remise d'un chèque bancaire certifié barré libellé en Franc CFA au nom de la SONEES ou en Deutsche Mark au nom de IGP du montant suivant les lots et suivant le lieu de retrait du dossier indiqué dans le tableau ci-après.

Les offres devront parvenir à la SONEES sous pli recommandé avec accusé de réception ou remises contre reçu au plus tard à la date et à l'heure indiquées ci-dessous dans le tableau ci-après à l'attention du Directeur Général de la SONEES, 97 Avenue André Peyzavin - BP: 400, Dakar, Sénégal.

No du Lot	Prix de Licit	Vente du Dossier		Remise des Offres	
		Retrait	IGIP	Date et Heure	Lieu
IB	140.000	F CFA	920 DM	4 Sept 1984	à 12 heures
II A	100.000	F CFA	650 DM	4 Sept 1984	à 12 heures
III	120.000	F CFA	750 DM	4 Sept 1984	à 12 heures
V A	210.000	F CFA	1.350 DM	11 Sept 1984	à 12 heures
V B	200.000	F CFA	1.320 DM	11 Sept 1984	à 12 heures
VI	200.000	F CFA	1.320 DM	11 Sept 1984	à 12 heures
VII	140.000	F CFA	920 DM	4 Sept 1984	à 12 heures

Les entreprises sont libres de faire des offres pour un ou plusieurs lots mais chaque lot devra faire l'objet d'un pli séparé. Les soumissionnaires pourront se faire représenter aux séances d'ouverture des plis.

06 91 00 1350



CP 11/10/84

# Économie

## Voyage dans la ville des Schneider

(Suite de la première page.)  
Il reste ces cent kilomètres de rails, ces dizaines de cheminées et de hauts-fourneaux, ces ateliers gigantesques qui courent en deux à la ville, construite tout autour à la va-comme-je-te-pousse. De telle sorte qu'autrefois, pour se rendre d'un quartier à l'autre, il fallait passer comme un ocre sur les grilles d'enceinte de l'usine.

par la famille de Wendel, par le biais de la société Marine-Firminy.  
C'est la naissance de Creusot-Loire, contrôlé aujourd'hui pour 45 % par la famille de Wendel et pour 50 % par la compagnie financière Creusot-Loire, elle-même toujours détenue à 55 % par Schneider SA.

### La « gestion des barons »

« Les bogies de locomotive, les turbines de centrale électrique, les usines clés en main en Chine et en d'autres parties du monde, c'est nous ! ». Le contre-maître parle avec fierté. Un de ses collègues renchérit : « Et puis la TGV et aussi les plates-formes pétrolières ». Puis, soupirant les Creusotins, « nous avons vu chaque année disparaître des activités. A présent, l'usine locale ne compte plus que six mille salariés contre douze mille il y a une dizaine d'années ». Et certains ajoutent : « Tout ça, à cause des financiers ».

Ao Creusot, la demande de mise en règlement judiciaire présentée par M. Pineau-Valencienne, PDG de Creusot-Loire, a rencontré, dans un premier temps, une sorte d'incrédulité générale. « Personne ici n'ose croire à une issue fatale,

dit un commerçant. Ce serait monstrueux ». Le drame est que, dans cette agglomération qui compte 15 % d'immigrés et qui rassemble près de la moitié des cent huit mille habitants du bassin industriel du Creusot, la mécanique est à peu près la seule industrie. De surcroît, par l'intermédiaire de deux de ses filiales, la Société immobilière du Creusot (SIC) et la SIPAC, Creusot-Loire gère un important patrimoine non industriel et foncier. C'est encore Creusot-Loire qui, saos emporter les sous-traitants, assure 40 % des recettes fiscales de la ville. Les seuls revenus des taxes d'habitation, professionnelle ou foncière de la ville, représentent 40 millions de francs versés chaque année aux communes.

« Si notre usine disparaissait, nous déclarer le maire, M. Camille Dufour, conseiller général de Saône-et-Loire, ce serait une catastrophe pour la France, mais un cataclysme économique et social pour la région ». Socialiste, élu pour la première fois en 1973, « après un siècle et demi de règne de la bourgeoisie locale », M. Dufour, cinquante-neuf ans, a été tourné chez Schneider, où il a travaillé vingt-cinq ans, exerçant notamment les fonctions de délégué syndical CFTC puis CFDT après la scission de 1964. Il sait de quoi il parle et il ne mâche pas ses mots, lui non plus, pour critiquer la « gestion des barons ». Paraphrasant M. Fabius, ministre de l'Industrie, il s'écrie : « Ce que demande M. Pineau-Valencienne, c'est la nationalisation des risques et la privatisation des profits. Personnellement, je trouve cette attitude immorale ».

### « Pire qu'à Longwy »

Toutefois, M. Dufour veut croire que le bon sens l'emportera au-delà de divergences qui relèvent, selon lui, « de l'idéologie beaucoup plus que de quelconques préoccupations économiques ». Car le gouvernement ne manque pas de moyens de pression sur le groupe Schneider, et le maire du Creusot se refuse à évoquer l'éventualité d'un dépôt de bilan. « Impensable ! Sinon, ici, ce serait pire qu'à Longwy », M. Dufour souligne que sa ville ne manque pas d'atouts.

Pour une communauté urbaine de trente-sept mille personnes (seize communes), on trouve au Creusot 10 000 hectares de forêt, 1 000 hectares de plans d'eau, un équipement sanitaire et social exceptionnel et une vie associative intense, 100 hectares de zone industrielle disponibles, un vaste faisceau de voies de communications : l'autoroute A-6, la liaison Rhin-Rhône par le

canal du Centre, le TGV, qui met Paris à une heure treute et Lyon à une demi-heure. Dans le triangle de Chalou-sur-Saône-Montceau-les-Mines-Le Creusot, les industries disposent de la proximité de la centrale thermique de Blanzay, du centre infarmatique de Montceau-les-Mines, sans parler d'une forte infrastructure de formation scolaire, professionnelle et même universitaire avec l'antenne IUT de Dijon. Bref, Le Creusot, selon M. Dufour, c'est « le maître carré le mieux desservi au meilleur prix ».

### Une mobilisation difficile

Du côté des ouvriers, on est moins optimiste. D'abord parce que, comme nous l'avons vu, M. Jean Brochat, membre du Conseil économique et social et secrétaire du syndicat CFTD des métaux du Creusot, « la mobilisation des travailleurs est difficile en cette période ». C'est aussi ce que reconnaît M. Michel Pasquet, délégué syndical CGT du secteur énergie du Creusot. « Cependant, ajoute ce dernier, il faut consulter les travailleurs. eux seuls doivent se déterminer sur les moyens d'action ».

Ils étaient deux mille cinq cents, mercredi 13 juin, dans la ville et, fait remarquable, la CGC s'était jointe à la CGT et à la CFTD pour organiser cette manifestation. Mais beaucoup d'autres salariés qui avaient eux aussi débrayé ont préféré — la chaleur aidant — passer l'après-midi au bistrot. Aussi la CFTD envisage-t-elle avec réticence la possibilité d'une grève d'avertissement, grève que la CGT, pour sa part, semble prête à proposer aux sidérurgistes lors d'une assemblée générale du personnel de l'usine, mardi prochain.

« La première chose qui inquiète les camarades que j'ai interrogés, souligne un autre syndicaliste militant CFTD, c'est de savoir s'ils seront payés durant les vacances ». Commentaire de M. Jean Brochat : « C'est un peu comme s'ils étaient dépassés par les événements. Et puis, bon, la grève, il faut en préciser les objectifs. Or nous ne savons pas ce qui va se passer à Paris ces prochains jours ».

Paris, c'est une puissance invisible, une entité plus abstraite encore que les Schneider-statués. Paris est loin malgré le TGV et malgré les journaux, la radio, tous ces médias à l'affût d'un clasp industriel. Dans une brasserie, quelques ouvriers sont assésés de vant le téléviseur à l'heure du journal parlé. L'un d'eux presse le bouton pour changer de chaîne : le match Roumanie-Espagne va commencer.

JEAN BENOIT.

## Stabilisation du chômage en mai

Après six mois consécutifs de hausse, le chômage s'est stabilisé en mai 1984. Selon un communiqué de M. Jack Ralite, ministre délégué chargé de l'emploi, publié le 15 juin en fin de journée, « à la fin du mois de mai 1984 le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE s'élevait en données corrigées des variations saisonnières (CVS) à 2 295 900, soit au même niveau que le mois précédent, et à 13,1 % de plus qu'à la fin du mois de mai 1983 ». Ainsi, en mai 1984, on a eu 500 chômeurs de moins, alors qu'en avril on en avait eu 52 400 de plus. En données brutes, le nombre de demandeurs d'emploi était de 2 167 500, soit 3 % de moins qu'en avril (2 234 800) mais 13,3 % de plus qu'il y a un an (1 913 000).

Le communiqué précise que « 30 500 offres d'emplois ont été déposées à l'ANPE en mai (données CVS), soit un niveau correspondant à celui enregistré les mois précédents ». Il s'agit des offres d'emploi, enregistrées, au cours du mois (30 400 en avril 1984, 45 900 en mai 1983). Les offres d'emplois en fin de mois étaient au nombre de 49 700 en brut (- 44 % sur un an), et de 43 500 en CVS (- 47 %). Au mois d'avril 1984, ajoute le communiqué de M. Ralite, « 35 300 salariés ont été licenciés pour raison économique (données CVS). Durant le même mois, 1 600 000 journées de chômage partiel indemnifiables ont été enregistrées ». Le

nombre de licenciés a donc diminué par rapport à mars 1984, mais le nombre de journées de chômage partiel indemnifiables a augmenté (1 501 700 en mars). Par rapport à avril 1983, les licenciements économiques (29 200) et les journées de chômage partiel indemnifiables (1 221 900) ont augmenté.

« J'ai tout fait pour penser que le chiffre du chômage pour le mois de mai est un bon chiffre, comme le chiffre de l'inflation a été bon », avait déclaré M. Pierre Mauroy, le 15 juin à Coëtquidan (Morbihan). Le premier ministre était bon prophète : quelques semaines après cette déclaration, le ministre de l'Emploi, après avoir annoncé la publication des chiffres de mai pour lundi ou mardi prochain, les publiait ou du moins publiait les chiffres essentiels. Effectivement ces chiffres sont « bons », ce qui est d'autant plus surprenant que le nombre de nouvelles demandes d'allocations à l'UNEDIC, de mai 1983 à mai 1984, a augmenté à un rythme de 15 %. Ce résultat, qui est peut-être lié au phénomène d'information de l'ANPE, va être accueilli avec un scepticisme d'autant plus grand qu'il intervient à l'avant-veille des élections européennes. Cependant les chiffres de février 1983, qui indiquaient « une stabilité quasi absolue » en CVS, n'avaient été publiés que le 15 mars, soit deux jours après le décompte des élections municipales. Rien n'indique en fait un réel retournement de tendance : l'augmentation sur un an reste de 13,3 % (contre + 1,5 % en mai 1983) et la baisse des offres d'emplois en fin de mois reste très forte sur un an.

## Morosité nationale

(Suite de la première page.)

Et il est vrai qu'eo ce qui concerne l'emploi les personnes interrogées n'avaient pas appris le « bon résultat » — selon l'expression de M. Mauroy — du mois de mai, un résultat étant désormais jugé bon simplement quand le nombre de demandeurs d'emploi n'augmente pas. En janvier dernier, cependant, l'enquête faisait valoir que « le climat d'ensemble était parmi les plus médiocres de ces dernières années ». En mai, les ménages ont émis des opinions moins favorables encore. La stabilisation des chiffres de l'emploi « sur la crête des deux millions » n'a d'ailleurs jamais suffi à rassurer les Français, qui, depuis le milieu de l'année 1982, pensent que la situation de l'emploi ne va qu'en se dégradant. « Le climat d'ensemble est maintenant très médiocre », ne manque pas de

souligner l'INSEE, toujours à propos de l'emploi.

Traditionnellement, l'enquête s'achève sur les intentions d'achat d'automobile. Il y a là comme un clin d'œil, une invite à relativiser nos malheurs. Car on y rappelle que « la part des ménages possédant une automobile est, en mai 1984, de 73,2 % » et que « le taux de multipossession continue de progresser », atteignant « pour la première fois 20 % ». On oublie en effet que la consommation des Français s'est accrue de plus de 25 % en dix ans, dix ans durant lesquels les foyers se sont pourvus de matériels d'existence récente, comme le lave-vaisselle que possèdent maintenant 20 % d'entre eux, ou la télévision couleur que possède aujourd'hui 60 % des ménages. Tout est affaire de ouance.

FRANÇOIS SIMON.

## Le sauvetage de Creusot-Loire semble passer par un changement d'actionnaires

Alors que la possibilité de sauver Creusot-Loire en l'état semble de plus en plus ténue, et que le tribunal de commerce de Paris, saisi le 13 juin d'une demande de mise en règlement judiciaire, tient une nouvelle audience le 18 juin, le dossier prend une tournure sordide. Les motivations accompagnant la démission des représentants de Paribas du conseil de Schneider ont provoqué une vive réaction de la CFTD et de la direction du groupe. La centrale syndicale affirme que six administrateurs sur neuf avaient réclamé la poursuite des négociations avec l'Etat. Tandis que la direction publie la conclusion du procès-verbal du conseil d'administration du 12 juin, paraphé par tous les administrateurs, à l'exception de MM. Haas et Morin de Paribas, qui précise : « En conclusion, M. Pineau-Valencienne résume la discussion en constatant l'accord de conseil sur le fait que Schneider SA n'a pas les moyens de prélever sur son patrimoine les sommes qui lui sont demandées [par les pouvoirs publics], que la société n'a pas non plus les moyens de s'endetter selon les termes de la proposition faite, quelles que soient les conditions du prêt... ».

Il semble qu'en fait la confusion vienne de la forme plus que du fond. De nombreux administrateurs, qualifiant parfois la proposition gouvernementale de « folles », ont insisté pour que Schneider n'ait pas l'air de prendre l'initiative de rompre ; mais, sur le fond, tous paraissent d'accord pour refuser les propositions transmises par le secrétaire général du comité interministériel de restructuration industrielle au nom des pouvoirs publics. Bref, on parle de procès entre Schneider et Paribas. Les avocats vont déciderment avoir bien du travail.

Telles que sont présentées les dernières propositions du gouverne-

ment, il semble désormais que le sauvetage de Creusot-Loire ne puisse passer que par un changement des actionnaires de Schneider.

Dans un premier temps, Suez, qui cherche depuis des mois à accroître ses participations industrielles et à se lancer, « comme Lazard », dans l'ingénierie financière, a sans doute vu dans la mainmise sur Schneider la possibilité de réaliser cette ambition tout en servant l'intérêt général. Plusieurs schémas ont alors été proposés. Le premier donnait 40 % des actions de Jeumont-Industrie (une filiale de Schneider) qui contrôle 20 % de sa maison-mère à un groupe d'investisseurs dirigé par Suez, les actionnaires actuels conservant 40 %, et l'un de leurs proches obtenant 20 %. Mais ce schéma a buté sur la définition d'un pacte d'actionnaires et l'obtention par la Compagnie financière de Suez d'une promesse de cession d'actions en cas de non-respect de ce pacte.

M. Bon, le président du tribunal de commerce, qui cherche d'autant plus intensément une solution qu'il a accusé envie de prendre la décision la plus importante règlement judiciaire française, a alors proposé, mais vainement, un partage 50-50. M. Pineau-Valencienne a, pour sa part, offert à Suez et à son groupe d'investisseurs (la BNP, le Lyonnais, quelques institutionnels), la majorité dans Schneider SA, société qui contrôle, outre Creusot-Loire, Jeumont-Schneider. Cela aurait entraîné une cession de ce groupe, les anciens actionnaires conservant la mainmise sur Merlin-Gérin et SPIE Batignolles. Mais Suez a demandé en sus une entrée, même minoritaire dans Jeumont-Industrie. On voit donc mal comment on sortirait du dilemme : les pouvoirs publics disent à Schneider : soit vous payez 1 milliard de francs pour participer au renforcement de Creusot-Loire, soit vous payez la main à un groupe d'investisseurs (public, puisque tout le crédit est nationalisé) qui peut payer. Tandis que Schneider n'admet d'ouvrir son capital qu'à condition de conserver le contrôle du groupe.

Seul espoir infime : pouvoirs publics, créanciers et dirigeants de Creusot-Loire ont conscience qu'un règlement judiciaire, s'il devait être suivi d'un dépôt de bilan, serait la solution la plus coûteuse socialement et financièrement pour le nation. Une banque comme la BUE (Banque de l'Union européenne) o'y résisterait sans doute pas. Cette grande peur du dépôt de bilan suffira-t-elle à insuffler de la sagesse à tous les responsables ? On les actionnaires de Schneider — plus que M. Pineau-Valencienne lui-même, dont on dit que « ce n'est pas lui qui décide, et en tout cas pas seul » — voudraient-ils absolument se débarrasser de Creusot-Loire, tandis que les pouvoirs publics y chercheraient l'occasion d'une opération politique, tant il est vrai que les défenseurs du capitalisme privé ne sortent pas grands de cette affaire ?

BRUNO DETHOMAS.

## BAISSE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN AVRIL

L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE s'est inscrit à 129 en avril sur la base 100 en 1970 et après correction des variations saisonnières (bilan et travaux publics exclus) contre 133 en mars. La baisse de la production est de 3 % en un mois. En un an, la production est en très faible hausse (+ 0,8 % entre avril 1983 et avril 1984).

## NOUVELLE PROGRESSION DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES (+ 16,7 % en mai)

Le nombre de défaillances d'entreprises a atteint 2251 en mai en hausse de 16,7 % par rapport au mois d'avril, (données corrigées des variations saisonnières). On retrouve le niveau enregistré en mars (2246) et la tendance générale demeure orientée à la hausse, souligne l'INSEE.

Par secteur, l'INSEE note un regain de défaillances dans les transports, une croissance toujours sensible dans l'industrie, le commerce et le BTP (bâtiment et travaux publics), ainsi qu'un vif accroissement dans le secteur des services rendus aux entreprises. L'ao passé, 22700 entreprises avaient déposé leur bilan, soit une moyenne de 1690 défaillances par mois. Le début de l'année 1984 laisse donc présager une nouvelle dégradation du tissu économique après une croissance de 11,5 % de défaillances en 1983 par rapport à 1982.

## Faits et chiffres

● Neuf jours de chômage économique à Renault-Billancourt fin juillet. — La direction de l'usine Renault de Billancourt a annoncé, le 15 juin, au cours d'un comité d'établissement, neuf jours de chômage économique, du 23 juillet au 2 août. Ces journées non travaillées précéderont directement la mise en congé de l'usine durant tout le mois d'août.

● Ces neuf jours de chômage économique affecteront les secteurs liés à la fabrication de la Renault-4, soit six à sept mille personnes sur un effectif total de dix mille personnes, indique la direction dans un communiqué. Pour la CGT, ces neuf jours de chômage annulés porteraient le total à vingt-quatre jours depuis le début de l'année et à une « perte minimum de salaire de 1 400 F ».

● Convention entre la SNCF et le ministre de l'Emploi pour l'embauche de mille jeunes chômeurs. — M. Jack Ralite a signé le 15 juin avec M. André Chadeau, président de la SNCF, une convention-cadre permettant l'embauche, dans l'année, d'au moins mille jeunes chômeurs sous contrat à durée indéterminée. Ces embauches se feront grâce à deux mesures gérées par le ministère de l'Emploi : pour un tiers par un contrat emploi-adaptation et pour deux tiers par un contrat emploi-formation. Une priorité d'embauche sera accordée aux jeunes inscrits à l'ANPE depuis plus de six mois et à ceux, a précisé M. Ralite, qui ont « un niveau de formation modeste ».

## La Générale des eaux acquiert 42 % du groupe familial pétrolier Montenezay

La Compagnie générale des eaux va racheter 42 % du capital du groupe familial Montenezay spécialisé dans le gègoc de produits pétroliers et la gestion d'énergie. Un accord de coopération a, en outre, été signé entre les deux entreprises, Montenezay apportant son savoir faire à la Générale des eaux en matière de chauffage urbain. La raison essentielle de cette opération sur le capital provient de l'impôt sur les grandes fortunes qui contraint la famille Montenezay à se défaire de titres, ce

qu'elle avait toujours refusé dans le passé malgré de nombreuses offres. Créée il y a cent-vingt ans, l'entreprise Montenezay est le premier groupe privé français de gègoc de carburants avec un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs en 1983. Le groupe livre 1,5 milliard de tonnes l'an et emploie 4 000 personnes. Parallèlement le groupe s'est diversifié vers la production et la distribution de chaleur (700 000 logements sous contrats) et vers l'étranger : Europe et Etats-Unis. Il y avait de quoi intéresser des acquéreurs.

FRANÇOIS SIMON.

## Le Trésor américain retire sa garantie aux prêts accordés à l'Argentine par quatre pays latino-américains

Le Trésor américain n'a pas renouvelé une troisième fois, pour une nouvelle période de trente jours, la garantie qu'il avait accordée aux 300 millions de prêts à 90 jours consentis le 30 mars dernier à l'Argentine par quatre autres pays de l'Amérique latine (Mexique, Brésil, Venezuela et Colombie).

Le communiqué du département du Trésor note que l'Argentine n'est pas parvenue dans les délais fixés à un accord avec le Fonds monétaire international et qu'en conséquence la garantie américaine ne sera pas reconduite. Cependant, il n'est encore dans le texte, « les Etats-Unis restent disposés à discuter d'un prêt à l'Argentine aussitôt que ce pays sera arrivé à un accord avec le FMI sur la lettre d'intention ».

Le gouvernement argentin, on le sait, aurait envoyé au directeur général du FMI, M. Jacques de Larosière, la lettre d'intention en question (cousée exposer le programme de redressement) mais sans être préalablement mis d'accord sur les termes de ce document avec les membres de la mission du Fonds à Buenos Aires. Mais le communiqué note que les négociations entre Buenos Aires et le FMI ont fait

« des progrès vers une solution sur les points de désaccords qui persistent ». Le vice-président argentin, M. Victor Marting a déclaré qu'il n'y aurait pas de réponse officielle à la décision du Trésor américain.

De leur côté, les banques créancières ont décidé vendredi de renouveler « au jour le jour » les 750 millions de dollars de crédit venus à échéance le 15 juin.

● Nouvelle aide financière de la France au Maroc. — La France a mis à la disposition du Maroc 1780 millions de francs de crédits mixtes en vertu d'un protocole financier signé le 15 juin à Paris. Un crédit de 780 millions de francs a été consenti à la firme marocaine Marphoc pour l'acquisition de trois navires transporteurs de phosphate, tandis qu'un crédit de 1 milliard de francs sera affecté à l'aménagement du port de Mohammadia et du terminal charbonnier de Jif-el-Asfar, ainsi que pour la construction d'un barrage et le financement d'un projet de télécommunications. La France s'était déjà engagée, au titre d'un protocole signé le 9 avril dernier, à accorder au Maroc 550 millions de francs de crédits d'aide à la balance des paiements.

DU SENEGAL

(Publicité)

### VENTE AUX ENCHÈRES

Matériel pour chantiers mobiles et génie civil (cuisines, cantines, containers pour bains et toilettes, centrales électriques mobiles, etc.) rapporté de chantiers d'Algérie et de plates-formes de forage. Les enchères se tiendront à l'adresse suivante : Amerikavej, Europakaj, Esbjerg, Danemark.

LE 20 JUIN A 11 HEURES

Exposition du matériel le 20 juin de 9 h à 11 h.

Commandez le catalogue ! Tél. au Danemark : (6) 99-34-44



# Revue des valeurs

## BOURSE DE PARIS

**T**ANDIS que certains fidèles représentent la cause à bout ferré en ce jour de Pentecôte pour gravir les pentes qui conduisent à la Roche de Solhat, aux côtés de M. François Mitterrand, qui a lancé il y a plusieurs années, cette nouvelle formule de week-end aux champs, d'autres pèlerins savent qu'ils traitent à Cannes cette semaine. Il s'agit, bien sûr, des dirigeants de Creusot-Loire, qui, collés entre l'attente de repli de leurs actionnaires et la formation des pouvoirs publics, ne voyaient pas très bien comment ils pourraient éviter de faire scandale honorable devant le tribunal de commerce, une affaire aux multiples rebondissements qui continue à passionner la Bourse, où sont cotés les principales sociétés de la célèbre Empain-Schneider.

Dès mardi, jour de reprise des transactions, alors que le marché parisien, pris de vertige après l'accès de faiblesse de Wall Street la veille au soir, perdait brutalement 1,3 %, Creusot-Loire et Schneider abandonnaient déjà 7,3 % et 5,5 % respectivement. Le lendemain, on apprenait en fin de matinée que M. Pinesau-Valencienne (ou plutôt « Pinesau-Valencienne » comme l'appellent certains boursiers depuis ce fameux plan de redressement signé en novembre 1983 et qui semble leur être resté en travers de la gorge), le président de Creusot-Loire allait demander la mise en règlement judiciaire de sa société.

De coup, les autorités boursières s'empressèrent de suspendre la cotation en Bourse des actions de Creusot-Loire et de Schneider SA, négociées sur le marché à règlement mensuel, et celles de Jeumont-Industrie, reléguées au comptant au mai dernier. A première vue, on peut s'étonner que cette décision, destinée à sauvegarder l'intérêt des « petits » actionnaires, n'ait pas été étendue à la SPEP (qui a fait l'objet au mois dernier d'une manifestation en faveur de la cotation sur un marché optionnel de 10 000 titres), à la SOFINFI, voire à la CFDE, autant de sociétés mises en place pour ceinturer (ou diluer ?) le groupe Empain-Schneider et dont les ramifications financières sont primordiales. En fait, il semble bien que la Chambre syndicale des agents de changes, fidèle à sa politique de suspension de cotation sur un minimum de titres et pendant un minimum de temps, se soit contentée d'une annonce officielle pour les trois premières valeurs les plus cotées du public, tout en pratiquant une « suspension occulte » sur les autres titres cotés touchant un contrôle de

## La moue

Creusot-Loire, dont la capitalisation boursière est maintenant retombée à un peu moins de 100 millions de francs.

En effet, rappelez-vous, ce titre que l'on classait durant l'été dernier dans la catégorie des valeurs en voie de redressement (parmi d'autres canaris boiteux, il est vrai) et qui valait moins de 40 F à la mi-octobre, devait brusquement grimper jusqu'à dépasser les 65 F un mois plus tard. Mais l'action dut chuter à l'annonce du premier plan de sauvetage péniblement mis au point entre les divers partenaires et continuer à dégringoler (en dépit d'une reprise en janvier 1984) jusqu'à son dernier cours de 25,50 F mardi, avant la suspension de cotation. Celle-ci pourrait se poursuivre encore pendant quelques jours, mais il est impensable, compte tenu de la dégradation accélérée de l'image du groupe, que le tribunal attende le délai supplémentaire qu'il s'est fixé le 13 juillet — pour se prononcer sur une remise à flot dans laquelle Suez est toujours partie prenante. Une nouvelle audience est d'ailleurs prévue le 18 juin au tribunal de commerce sur ce dossier qu'on ne sait plus par quel bout prendre.

Ces péripéties au jour le jour ont régné dans l'ombre les variations généralement modestes des autres actions françaises, mais la cote a tout de même perdu 2,8 % en ces quatre jours à l'issue de séances de mercredi et jeudi, pratiquement égales, alors que le marché se repliait à nouveau vivement vendredi (moins 1,6 %) en raison des nouveaux accès de mauvaise humeur de la place américaine. Depuis quelque temps, c'est plutôt l'apathie sur les actions, « un mouvement qui devrait durer jusqu'à la fin juin, en attendant la mise des coupons annuels », estime un familier de la corbeille, et le marché obligataire, déjà bien portant (Paris figure au cinquième rang sur l'échiquier mondial) s'en trouve conforté.

A tel point que le syndicat de la Chambre syndicale des agents de change a annoncé cette semaine, à l'occasion de la remise du prix 1984 de la Compagnie (attribué à des travaux qui gagneraient quelquefois à être un peu moins étiérés, selon M. Dominique Châtillon, président du jury et président-directeur général de la Compagnie La Hémin), la prochaine création sur notre place d'un marché à terme des obligations. Sans aller jusqu'à relancer l'idée de

Semaine du 12 au 15 juin

« Paris, place financière internationale », cette initiative mérite d'être rapidement étudiée et il ne fait pas de doute que les gérants de SICAV, de compagnies d'assurance ou de fonds communs de placement seraient heureux de trouver un outil adapté à leurs besoins de couverture. En effet, à titre d'exemple, rappelons que, au cours de la séance du 8 juin, qui précéda la déclaration du syndic, une journée parmi d'autres, sur les 1,40 milliard de francs négociés au palais Brongniart, 1,14 milliard portait sur les seules obligations, la part dévolue aux actions représentant à peine 250 millions de francs.

On constate, d'ailleurs, ces derniers temps, un transfert des professionnels en faveur des valeurs mobilières à revenu fixe, alors que des dégagements se sont produits cette semaine sur des titres importants (Thomson-CSF, Printemps, ADG, Grands Travaux de Marseille). Dans un contexte massé, seule Crozet (en hausse de plus de 5 % au total) mérite une distinction, tandis que Vauxcelles (un titre délaissé par les opérateurs en général), en chute libre en début de semaine, a repercuté ses esprits jeudi et vendredi, alors que sa filiale Eurocristal se réorganise grâce à ce coup de tabac.

Sur le second marché, on continue à jouer à paquets fermés. Succédant aux sprints Télière la semaine précédente, les laïnes Herviller (à Lille) et le fabricant de prêt-à-porter Gérard Pasquier International (à Paris) ont réussi à se frayer un chemin jusqu'à la tribune en attendant l'arrivée, le 26 juin, de deux nouvelles valeurs le même jour : le principal groupe européen de connecteurs, Souriau, et le producteur d'aromatiques Robertet, toutes deux sur le marché parisien.

A la cote officielle, c'est le roi du hamburger, McDonald's, qui a cherché à séduire une clientèle qui, depuis Jacques Borel, suit fort bien ce que « mal bouffe » veut dire. Mais l'accueil a été favorable au numéro un mondial de la restauration rapide, finalement coté à 648 F, avec un total de quatre-vingt mille titres... et quelques propos aigres-doux échangés entre un occupant de la corbeille qui avait pris l'initiative d'aller se fournir en titres McDonald's directement à New-York pour approvisionner le marché français et le boursier indécis, qui a trouvé le procédé inhabituel et peu élégant. Les traditions se perdent, vous diriez-je.

SERGE MARTI.

## BOURSES ÉTRANGÈRES

### NEW-YORK

VII RAPRI

La Bourse de New-York a subi des pertes sensibles la semaine passée dans la crainte que qu'un possible pont de crédit vers la fin de l'année ne provoque une escalade des taux d'intérêt. L'indice des valeurs industrielles a chuté, pour la première fois depuis le 23 février 1983, au-dessous du seuil de résistances technique de 1 100 qu'il avait momentanément percé presque au cours de chaque séance deux semaines auparavant. Cet indice a terminé avec un chute de 44,34 points par rapport à la clôture de vendredi dernier, à 1 086,90, soit la plus forte baisse hebdomadaire depuis la semaine antérieure le 16 mars dernier. Les investisseurs ont donc en tendance à ignorer plusieurs indices de ralentissement de la croissance économique jugés favorables à une baisse des taux d'intérêt, tels que la faible progression des ventes au détail et de la production industrielle en mai (respectivement 0,2 % et 0,4 %), l'indice des prix de gros demeurant inchangé.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Alcoa	34 1/8	32 3/8
ATT	15 1/8	16
Boeing	42 7/8	41 5/8
Chase Man. Bank	40 1/2	37 1/8
De Pout de Neumes	17 1/4	17 1/4
Eastman Kodak	66 3/4	66 3/8
Exxon	40 5/8	36 7/8
Ford	37 5/8	34 7/8
General Electric	53 3/4	51 3/4
General Foods	54 1/4	53
General Motors	65 1/8	61 5/8
Goodyear	25 3/4	24 1/4
IBM	105 1/4	101 1/8
ITT	34 1/2	33
Mobil Oil	27 3/8	25 5/8
Pfizer	32 3/4	32
Schlumberger	50 5/8	44 1/2
Schering	34 5/8	32 3/4
Union Carbide	53 1/4	49 1/2
US Steel	26 3/4	25 5/8
Westinghouse	37	35 1/4
Xerox Corp.	37	36 1/4

### LONDRES

La chute

En l'absence de résultats positifs du « summit économique » de Londres, le Stock Exchange est retombé sous l'influence défavorable de divers facteurs tel que le nouveau ralliement des taux d'intérêt aux Etats-Unis, la recrudescence des inquiétudes concernant la dette argentine ou encore l'échec des négociations visant à mettre un terme à la grève des charbonniers. En fin de semaine, le revers électoral subi par le gouvernement Thatcher lors d'une élection partielle a contribué à peser sur les cours, seules quelques OPA (notamment celle de la banque australo-néo-zélandaise ANZ sur la banque d'affaires Grindlays) venant stimuler le marché. L'indice FTSE-100 a terminé à 815,8 contre 831,4 ; indice Dow Jones à 672 contre 672,3 ; fonds d'Etat : 78,92 contre 78,90.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Beecham	338	332
Brewster	216	212
Brit. Petroleum	585	475
Charter	216	215
Commerzbank	122	117
De Beers	42,90	42,90
Dunlop	38	37
Free State Gold	40	38 1/2
Glo. Ind. Siam	838	825
Imperial Chemical	553	538
Shell	564	565
Shell	670	643
Unilever	873	868
Victoria	157	160
Woolworths	33 5/8	33 5/8

### FRANCFORT

En baisse

Compte tenu de la grève de la métallurgie qui en est à sa cinquième semaine, paralysant l'industrie automobile, la Bourse s'est montrée assez résistante. On a noté un virage positif pour l'émission Nibelord et pour la première cotation de ce titre, à 490 DM, soit à peu près 30 % au-dessus des cours d'émission. L'indice de la Commerzbank : 979,5 contre 1 007,50.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
AEG	96,50	96,70
BAF	164,70	159,50
Boyer	109,50	143
Commerzbank	126,70	155,50
Deutschebank	346,50	338
Hochtief	146	158,00
Karstadt	259	252,50
Mannesmann	143,10	148
Messerschmitt	392	383,50
Volkswagen	192,50	185

### TOKYO

Faiblesse

La dépression continue de Wall Street a lourdement pesé sur le Kabuto Cho cette semaine et les valeurs vendues se sont largement répétées, certaines s'effondrant à leur plus bas niveau depuis le début de l'année. L'indice Nikkei Dow Jones a chuté de 329,20 points pour s'établir à 10 021,73 tandis que l'indice général reculait à 772,78, en baisse de 25,83 points.

	Cours 8 juin	Cours 15 juin
Akai	407	381
Canon	1 208	1 180
Fuji Bank	538	525
Honda Motor	1 190	1 110
Mitsubishi Electric	1 720	1 680
Mitsubishi Heavy	1 278	1 210
Sony Corp.	3 278	3 210
Toyota Motor	1 390	1 310

### Matériel électrique services publics

	15-6-84	Diff.
Alstom-Antenne	195	- 13
CTI-Alstom	1 214	- 56
Crozet	113,10	+ 5,6
Général des Eaux	510	- 23
Interchimie	1 560	+ 55
Lagrang	1 840	- 45
Lyonnais des Eaux	740	- 19
Matra	1 351	- 34
Merlin-Gérin	1 105	- 40
Motors L'Éclair	390	+ 12
Motors L'Éclair	96	- 1,10
PM Labinal	291,50	- 29,5
Radiotechnique	282	- 16
SEB (1)	385	inchang.
Signaux	1 110	- 84
Télécom. Électrique	1 530	- 50
Thomson-CSF	274,50	- 23,5
IBM (2)	978	- 70
ITT	328,10	- 22,70
Philips	135,20	- 9,80
Schneider	454,50	- 38,5
Siemens	1 350	- 100

(1) Compte tenu d'un coupon de 7 F.  
(2) Compte tenu d'un coupon de 25 F.

### Pétroles

	15-6-84	Diff.
Elf-Aquitaine	249	- 13
Esso	671	- 28
Fina	380	- 5
Pétroles (France)	282	- 11
Pétroles (R.F.)	186,50	- 5,70
Prinsepac	217	- 13
Raffinage	106,50	- 1,50
Sogefra	525	- 22
Exxon (1)	381,10	- 67
Refineries	1 100	- 136
Royal Dutch	476	- 35

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,90 F.

### Banques, assurances sociétés d'investissement

	15-6-84	Diff.
Bail Equipement	254,50	- 4 (1)
Cetelem	341	- 9
Chargem SA	321	- 22
Equicore (Cie)	478	- 9
CFP	633	+ 1
CFI	236,30	- 1,20
Eurifrance	328	- 3
Hévia (La)	329	- 9
Imm. Pl. Monaco	290	- 3
Loxifrance	292	- 3
Loxifrance	624	- 3 (2)
Midi	1 580	- 67
Midiand Bank	289	- 14
OFP (Omn. Fin.)	890	- 11
Parisiens de Récep.	437	- 11
Préhab	965	- 6
Schneider	NC	NC
UCB	264	- 4,50

(1) Compte tenu d'un coupon de 14 F.  
(2) Compte tenu d'un coupon de 50 F.

### LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin
RM	-	393 169	243 949	241 396	336 922
Comptant	-	-	-	-	-
R. et obl.	-	952 964	1 495 606	1 385 117	1 388 240
Actions	-	84 023	93 981	67 441	71 574
Total	-	1 430 156	1 833 536	1 693 954	1 796 736

### INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin
Franc.	-	111	110,9	110,8	-
Etrang.	-	90	89,8	89,1	-

### COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

	11 juin	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin
Tendance	-	105,7	105,8	106,7	104,9
Indice gén.	-	169,8	169,6	169,5	167

### Valeurs à revenu fixe ou indexé

	15-6-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 788	- 34
7 5/8 % 1973	9 799	- 99
10,30 % 1975	92,05	+ 0,25
PME 10,6 % 1976	92,05	+ 0,10
8,80 % 1977	117,30	+ 0,30
10 % 1978	91,50	+ 0,25
8,80 % 1978	90,75	+ 0,15
9,20 % 1978	92,30	+ 0,12
9 % 1979	87,30	inchang.
10,80 % 1979	92,70	+ 0,30
12 % 1980	91,20	+ 0,20
13,80 % 1980	102,38	+ 0,12
16,75 % 1981	109,88	+ 0,05
16,20 % 1982	110,50	+ 0,40
16,4 % 1982	110,75	+ 0,25
15,75 % 1982	108,30	+ 0,53
CNE 3 %	3 565	+ 36
CNB 5 000 F.	102,15	+ 0,15
CNB 5 000 F.	102,40	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F.	102,38	+ 0,08
CNI 5 000 F.	301,96	+ 0,08

(1) Compte tenu d'un coupon de 320 F.  
(2) Compte tenu d'un coupon de 320 F.

### Valeurs diverses

	15-6-84	Diff.
Accor	265,10	- 11,80
Agence Havas	710	- 20
L'Air Liquide	527	- 23
App. Gaz.	257	- 23
Asystel (1)	403	+ 4
Bic	403	+ 4,50
Bis	284,10	- 14,80
CGIP	376	- 34
Club Méditerranée	870	- 15
Enka	2 435	- 12
Europe 1	642	+ 12
Hachette	1 330	- 30
Leclerc	1 224	+ 14
Martell	1 798	- 12
Most-Hennessy	1 490	- 22
Mumm	545	- 22
Occidentale (Gie)	624	- 18
Oldis-City	387	- 6
Perrot-Ricard	734	- 30
Promoteur (1)	1 095	- 29
Source Perrier	590	- 10
St-Louis-Bonchon	340,10	- 19,90
C.S. Saupiquet	700	inchang.
Veau Cinqpoint	1 951	+ 74
Viniprix	690	+ 18
Nestlé	21 000	- 880

(1) Compte tenu d'un coupon de 35 F.

### Alimentation

	15-6-84	Diff.
Béghin-Say	251	- 11
Bouguin	1 700	- 30
BSN G.-Dunon	2 500	- 60
Carrefour	1 241	- 83
Casino	840	- 45
Euronorm	583	- 9
Guyonne et Gasc.	300	- 2
Lesieur	1 224	+ 14
Martell	1 798	- 12
Most-Hennessy	1 490	- 22
Mumm	545	- 22
Occidentale (Gie)	624	- 18
Oldis-City	387	- 6
Perrot-Ricard	734	- 30
Promoteur (1)	1 095	- 29
Source Perrier	590	- 10
St-Louis-Bonchon	340,10	- 19,90
C.S. Saupiquet	700	inchang.
Veau Cinqpoint	1 951	+ 74
Viniprix	690	+ 18
Nestlé	21 000	- 880

(1) Compte tenu d'un coupon de 35 F.

### Métallurgie construction mécanique

	15-6-84	Diff.
Alpi	1,03	+ 2
Buchholtz	470	- 5
Chiers-Châtillon	27,50	+ 0,40
Creusot-Loire	NC	NC
De Dietrich	380	- 31
FACOM	770	- 21
Fives-Lille	276	+ 2,60
Fonderie (Général)	40,50	- 1
Marine Wendel	90,25	+ 0,75
Pinchot	212	- 12,50
Valdo	237,60	- 23
Foclain	42,50	+ 0,50
Pompey	128,90	- 4
Sagot	1 300,00	- 30
Valloire	63,20	- 2,80

### Mines d'or, diamants



JP Minisio

BOURSES  
ETRANGER

# Crédits-Changes-Grands marchés

## L'euromarché

### Un beau doublé franco-suédois

Deux grandes opérations ont dominé cette semaine l'euro-activité. L'une est un prêt bancaire pour un débiteur français familier de l'euro-marché. L'autre est une euro-emission de type perpétuel pour la Suède. Toutes les deux ont immédiatement fait l'objet d'un vif intérêt.

L'eurocrédit tant attendu d'Electricité de France a enfin vu le jour mardi. D'un montant de 500 millions de dollars et d'une durée de dix ans, il est garanti par la République française et se présente sous une forme originale dont la souplesse est l'une des principales caractéristiques. En effet, EDF pourra, à sa guise, soit le tirer et le rembourser en tout ou en partie, soit le conserver comme *standby* (accord de confirmation) pour éventuellement cautionner l'émission de papier commercial aux Etats-Unis. Ses conditions sont extrêmement intéressantes pour l'emprunteur, il ne lui avait jamais été donné, à ce jour, d'obtenir des eurocapitaux à un coût aussi bas.

Tout d'abord, les banques prêteuses recevront pendant les dix ans un honoraire annuel, dit de prêt, de 0,10 % sur l'ensemble du montant qu'il leur sera versé. En plus, elles percevront tous les six mois une commission d'utilisation variant en proportion des montants des tirages effectués. Ceux-ci pourront s'effectuer sur un, trois ou six mois, et il en cotera initialement à EDF le taux « sec », c'est-à-dire sans marge additionnelle, du Libor correspondant.

Toutefois, chaque six mois, la banque qui est l'agent de l'eurocrédit calculera la moyenne d'utilisation du prêt au cours des six mois précédents. Si, pendant cette période, l'emprunteur n'a pas tiré plus de 33 % du volume global, il acquittera une commission d'utilisation de 0,15 % par an. Celle-ci s'élèvera progressivement à 0,20 % si 50 % des fonds sont tirés, puis à 0,275 % en cas de tirages supérieurs à ce dernier pourcentage. Cela signifie que, si EDF tire en moyenne 250 millions de dollars pendant six mois, elle devra verser une commission annuelle de 500 000 dollars (0,20 %). Enfin, les eurobanques impliquées dans l'opération se partageront une commission de direction globale de 1,5 million de dollars, soit trente points de base, qui, elle, sera versée une fois pour toutes.

C'est à l'issue d'une concurrence acharnée entre de nombreux groupes bancaires que le mandat a

été attribué, sur les bases ci-dessus, mardi, à quatre banques internationales : la BNP, l'américaine Citicorp., qui remplira la fonction d'agent, Industrial Bank of Japan et la très britannique Lloyds Bank. Jeudi, l'impériale Deutschebank et la toute-puissante Morgan Guaranty Trust de New-York se sont jointes aux quatre pour former à eux six l'un des plus beaux consortiums bancaires d'un euro-emprunteur peureux.

La manière dont l'eurocrédit est monté est des plus étonnantes pour le débiteur :

- 1) Elle lui permet de briser la barre des 0,125 % en matière de commission d'engagement, laquelle dans le cas présent, est rebaptisée honoraire de prêt (0,10 % par an) afin de faire passer la plume plus en douceur ;
- 2) Le coût annuel coté EDF est le plus bas jamais accordé à un eurocrédit en dollars pour un emprunteur français.

### Un brillant réajustement

Si EDF ne tire en moyenne pas plus du tiers du volume total, il ne lui en coûtera, sur une base non actuarielle, que 28 points de base par an. Si 50 % des fonds sont utilisés, le coût passera à 33 points. Il faudrait qu'Electricité de France tire la totalité du prêt pour qu'elle arrive à payer un peu plus que les 42 points de base annuels qu'avait obtenus en avril Gaz de France sur son crédit de 200 millions de dollars qui sera signé vers la fin de ce mois.

Mais il est peu probable qu'EDF qui s'est engagée à tirer en moyenne au moins 16 % du prêt bancaire, en utilise plus de la moitié car, au-delà, son coût marginal devient moins favorable, comparé à ses opérations antérieures. La présente est certainement appelée à se substituer en grande partie à des lignes de crédit antérieures plus onéreuses dont l'existence cautionne le papier commercial que l'entité publique française émet ou permanence aux Etats-Unis.

La détermination des Suédois à réajuster leur dette extérieure n'a pas d'égal. Cette semaine, ils ont une fois de plus démontré que l'indépendance dont bénéficie l'Office national de la dette suédoise et son directeur général, Peter Engström, permet des miracles que le Trésor français doit envier. Jeudi, le

Royaume de Suède est venu offrir au pair 500 millions de dollars d'euro-obligations dont le taux d'intérêt variable sera l'addition de 0,25 % au taux du Libor à six mois. Leur caractéristique est de ne pas avoir d'échéance. Néanmoins, ces titres d'apparence perpétuelle pourront, à l'option des porteurs, être convertis tous les quatre ans en « notes » d'une durée également de quatre ans dont l'intérêt flottant sera alors la moyenne entre les taux interbancaires offerts et demandés à Londres (Limex) sur les dépôts en eurodollars à six mois. Ces notes tourneront à leur tour être reconverties chaque année en euro-obligations originales. Le tout est assorti d'une commission bancaire totale de 0,35 %.

La proposition suédoise s'est d'emblée révélée si populaire que son montant a, le jour même, été porté à 750 millions de dollars et que, après une brève décade sur le marché gris, elle s'est rapidement traitée à 100/100,05. Quatre raisons expliquent ce succès.

- 1) Les prêteurs, rendus méfiants par la crise financière qui affecte les banques américaines, se réfugient auprès des débiteurs souverains ;
- 2) La marge de 0,25 % offerte par la Suède est généreuse comparée aux 0,125 % encore proposés par de nombreux établissements bancaires ;
- 3) L'opération suédoise n'est pas réellement perpétuelle puisque les porteurs peuvent convertir leurs titres en créances à quatre ans ;
- 4) Le Royaume de Suède jouit d'un charisme dont peu d'autres emprunteurs internationaux peuvent se flatter, tout particulièrement après l'émission à taux variable de 1,2 milliard de dollars qu'il a récemment brillamment placée sur le marché américain des capitaux.

Au cours des douze derniers mois, la Suède est parvenue à réajuster l'équivalent de 3,5 milliards de dollars de sa dette extérieure par le truchement d'émissions à taux d'intérêt variable tant sur l'euro-marché qu'aux Etats-Unis. Cela représente plus de 20 % de l'ensemble de la dette étrangère du gouvernement suédois. En conséquence, la quasi-totalité des émissions remboursées auxquelles se dernier aurait dû faire face durant la période 83/89 ont maintenant été reportés à bien plus tard.

CHRISTOPHER HUGHES.

## Les devises et l'or

### Nette reprise du dollar

Un peu ébranlé il y a trois semaines par les difficultés, réelles ou supposées, de certaines banques américaines, le dollar a poursuivi et même accéléré son raffermissement, s'inscrivant en très nette reprise à la veille du week-end : près de 2,75 DM et 8,4250 F. Certes, le mark est faible en raison de l'échec des négociations en Allemagne sur la semaine de trente-cinq heures, mais, à la fin de la semaine, le dollar se montrait fort par rapport à toutes les monnaies.

Cette hausse peut être attribuée à bien des facteurs. Les taux d'intérêt nettement plus élevés, mais les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale (voir la rubrique « Marché monétaire et obligataire »), à nouveau alarmistes, ont rappelé aux opérateurs que la menace d'une nouvelle hausse des taux planait toujours. Certes, l'annonce, mercredi, d'une progression des ventes au détail de seulement 0,2 %, temporairement, tempérée la reprise de la devise américaine, mais, vendredi 15, sans raison apparente, ladite devise s'orientait nettement à la hausse. Selon les spécialistes, le mouvement venait de l'Europe, où les opérateurs, qui avaient précédemment vendu des dollars sur la perspective d'une baisse, les rachetaient précipitamment pour ne pas se trouver « court » (short) sur la monnaie américaine. Les uns avancent qu'il ne faut pas, effectivement, se tromper en vendant en cette monnaie au cas où des événements graves se produiraient à nouveau. Ainsi, on s'attend à déclenchement prochain de l'offensive de l'armée iranienne, qui a massé cinq cent mille hommes sur la frontière irakienne. On croit les Ira-

kiens capables d'amortir le choc, mais on ne sait jamais...

Par ailleurs, comme l'a dit M. Volcker, la hausse du dollar est due non seulement aux taux d'intérêt élevés, mais aussi à la vigueur de l'économie américaine et à la stabilité de la politique des Etats-Unis. Ajoutons, enfin, que les milieux financiers internationaux commentent à se faire à l'idée que, même si les taux baissent outre-Atlantique, le dollar resterait fort. Il resterait fort en dépit de l'accroissement rapide du déficit commercial des Etats-Unis, qui, selon le président de la commission du commerce international (ITC), pourrait atteindre 140 milliards de dollars en 1984. Selon ce dernier, il y a peu de chance de voir ce déficit se réduire rapidement, car si les Etats-Unis enregistrent de forts excédents, ils sont de plus en plus perdants dans les équipements et l'habillement, tandis que leur avantage traditionnel dans le secteur des services commence à s'amoindrir.

On a enregistré un net fléchissement du mark, dû à l'échec des négociations dans le conflit sur la semaine de trente-cinq heures. Les conséquences des grèves partielles et des lock-out patronaux se font maintenant durement sentir. La reprise du travail, au cas où la demande d'arbitrage faite par les syndicats serait acceptée, prendrait un certain temps, celui que prendraient les votes des grévistes sur les modalités retenues.

Le franc français s'est donc bien tenu vis-à-vis d'une monnaie allemande faible, tombée un moment à 3,07 pour terminer la semaine à

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 8 JUIN AU 15 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Libre	\$E.U.	Franc suisse	Franc belge	D. mark	Franc suisse	Florin	Liira
Londres	1,3783	11,8294	43,8284	36,4564	1,7921	37,1770	0,8032	—
New-York	1,3783	11,8294	43,8284	36,4564	1,7921	37,1770	0,8032	—
Paris	11,6139	8,2250	—	369,15	397,15	15,9985	772,74	4,0000
Zurich	11,5982	8,3075	—	369,88	397,89	15,9798	772,93	4,0000
Frankfurt	3,1481	2,2495	77,8943	—	83,4220	4,8855	73,9480	1,3421
Bremer	3,7812	2,7429	32,5579	1,2025	—	4,9158	68,7998	1,6134
Amsterdam	3,7643	2,6945	32,4791	1,1967	—	4,8972	68,6423	1,6088
Bruxelles	76,9263	55,86	6,6231	24,4638	20,3427	—	18,6641	3,2824
Stockholm	76,9837	55,86	6,6317	24,4765	20,4198	—	18,6999	3,2824
Oslo	7,2861	3,8509	36,6647	33,62	112,61	15,338	—	1,8171
Copenhague	4,2465	3,0628	34,6394	13,12	112,41	15,3248	—	1,8150
Milan	2343,45	1708	201,78	745,59	615,76	38,4659	538,34	—
Bombay	439,09	1676	281,86	745,85	621,54	30,4395	538,05	—
Tokyo	321,85	237,98	27,6439	187,10	84,9070	4,1738	75,5964	8,1116
Singapour	373,31	231,68	27,8995	182,95	85,8391	4,2063	76,1341	8,1388

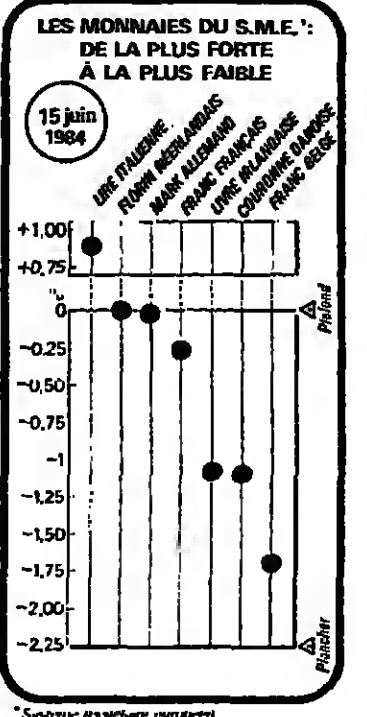
A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 15 juin, 3,6174 F contre 3,5848 F le vendredi 8 juin.

3,0750 F environ. L'annonce d'une hausse des prix en France de 0,5 % en mai, traduisant une déflation de l'écart inflationniste avec nos partenaires européens, a été bien accueillie. Mais les esprits chagrins rappellent, que pour le même mois, l'indice des prix en Allemagne n'a augmenté que de 0,1 %. On retombe toujours sur le vieux problème de la coexistence du mark et du franc qui se pose, avec des péripéties diverses, depuis plus de vingt-cinq ans.

En France, M. Jacques Delors a annoncé que l'amélioration de la situation en ce qui concerne les réserves de devises permettra de « faire un geste dans les semaines à venir en matière de couverture des changes à terme d'intention des chefs d'entreprise ». On sait qu'après le 21 mars 1983 le contrôle des changes avait été encore durci et que le problème des couvertures de risque de change se trouve toujours posé, notamment en ce qui concerne l'achat des matières premières.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a lourdement chuté, tombant de 387 dollars à 368 dollars. Rien n'y fait, décidément, même pas le conflit dans le golfe Persique, qui, il y a peu d'années, aurait mis le feu aux marchés, faisant bondir le dollar et l'or, surtout l'or. Tout se dégrade, même les mythes.

F. R.



## Les matières premières

### Baisse des métaux, surtout du zinc, et du sucre

Plusieurs matières premières utilisées à des fins industrielles (cuivre, aluminium, zinc et caoutchouc) sont en baisse. L'activité économique commence à se ralentir dans certains pays, dont l'Allemagne, locataire de la prolongation de la grève. Les stocks ont même tendance à se gonfler dans d'autres.

**MÉTALX.** — La baisse s'est accentuée sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui, pour la première fois depuis trois mois, sont revenus en dessous de 1 000 livres la tonne. La diminution des stocks britanniques de métal, pourtant inférieure aux prévisions des négociants, et fort minime (50 tonnes), la poursuite de conflits sociaux qui paralysent certains secteurs industriels et la crainte que des restrictions ne soient imposées aux exportations de métal rouge vers les Etats-Unis pour protéger l'industrie locale, ont pesé sur le marché des cours.

L'étain a fait exception parmi les métaux en enregistrant de légers progrès à Londres. Le directeur du stock régulateur effectue toujours des achats de soutien.

A Londres, chute des cours du zinc de plus de 15 %. La pénurie de métal de bonne qualité toucherait-elle à sa fin ? Durant le premier trimestre de cette année, la consommation mondiale de métal s'est accrue de 11 % par rapport au trimestre correspondant de 1983. L'augmentation a été supérieure aux Etats-Unis durant la même période.

Le plomb a peu varié à Londres. La consommation de métal a augmenté de 4 % durant le premier trimestre. La crainte d'un échec des tentatives de règlement de conflits paralysant les installations de deux importants producteurs américains a soutenu le marché.

Dans le sillage de l'or, l'argent métal s'est replié à Londres. Les stocks mondiaux d'aluminium ont augmenté de 112 000 tonnes à fin avril pour atteindre 3 935 000 tonnes.

**CAOUTCHOUC.** — La baisse des cours du naturel s'est amplifiée à Londres. Les achats ne cessent de diminuer de la part des pays consommateurs, d'autant que des conflits sociaux paralysent certains secteurs industriels, dont l'automobile en Allemagne. Un nouveau marché du caoutchouc pourrait ouvrir prochainement en Indonésie.

**LES COURS DU 15 JUIN 1984**

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

**MÉTALX.** — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebar), comptant, 977,50 (1 007,50) ; à trois mois, 997 (1 028,50) ; étain comptant, 9 170 (9 096) ; à trois mois, 9 116 (9 028) ; plomb, 340,50 (341) ; zinc, 636 (751) ; aluminium, 905,50 (932,50) ; nickel, 3 437 (3 450) ; argent (en once par once troy), 611 (633) ; New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 61,20 (62,85) ; argent (en dollars par once), 8,58 (8,15) ; platine (en dollars par once), 383,50 (391,00) ; Pennac : étain (en ringgit par kilo), 29,28 (29,19).

**TEXTILES.** — New-York (en cents par livre) : coton juillet, 79,17 (82,95) ; octobre, 76,40 (79,50) ; Londres (en nouveaux pence par kilo), laine (paignée à sec), août, 446 (453) ; Rosbaix (en francs par kilo), laine, juillet, 52,10 (51,30).

**CAOUTCHOUC.** — Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 610,628 (645-660) ; Pennac (en cents des Détroits par kilo) : 204-205 (206-207,50).

**DENRÉES.** — New-York (en cents par lb) : café, août, 146,51 (148,79) ; septembre, 143,52 (148,41) ; Londres (en livres, par tonne) : café, juillet, 2 230 (2 250) ; septembre, 2 226 (2 252) ; cacao, juillet, 1 992 (2 003) ; septembre, 1 943 (1 961) ; Paris (en francs par quintal) : cacao, septembre, 2 350 (2 342) ; décembre, 2 120 (2 125) ; café, juillet (2 688) ; septembre (2 588) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 415 (1 416) ; octobre, 1 450 (1 462) ; Chicago (en dollars par tonne), juillet, 180,50 (185,90) ; août, 183 (188,70) ; Londres (en livres par tonne), août, 140 (145) ; octobre, 144 (146,20).

**CÉRÉALES.** — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juillet, 349 (353 3/4) ; septembre, 356 1/4 (359 3/4) ; maïs, juillet, 346 1/4 (347 1/2) ; septembre, 322 1/2 (320 1/2).

**INDICES.** — Moody's, 1 060,80 (1 071,90) ; Router, 1 943,60 (1 955,20).

## Marché monétaire et obligataire

### Les menaces de M. Volcker

Le tout-puissant président de la Réserve fédérale (Fed), Banque centrale des Etats-Unis, poursuit la parade de bras de fer qu'il a engagée avec le président et le Congrès outre-Atlantique. Déposant jeudi, devant une sous-commission bancaire du Sénat, M. Paul Volcker a réaffirmé ce à défaut d'un programme vraiment efficace de réduction du déficit budgétaire fédéral, « les taux d'intérêt ne pourraient que continuer de monter ».

Ce faisant, il entendait impressionner les parlementaires, qui essaient de voter, à grand peine, et avec d'incessants repentirs, une réduction des dépenses publiques de 140 milliards de dollars en trois ans. Il a réaffirmé également que l'effet conjugué de la demande de crédits des entreprises et des emprunts du Trésor pour combler le déficit budgétaire ne pouvait que pousser les taux à la hausse.

Assez curieusement, pendant les deux derniers jours de la semaine, les cours des obligations ont monté à New-York, notamment les obligations du Trésor à 30 ans, qui ont dépassé au-dessus du pair, comme si les opérateurs tablaient sur une stabilisation du taux. Certes, la masse monétaire M1 (billets et dépôts à vue) a augmenté de 3,1 milliards de dollars, au lieu de 1,5 milliard prévu, pour la période hebdomadaire se terminant le 4 juin, contre une contraction de 2,2 milliards de dollars pour la semaine se terminant le 28 mai. Mais les emprunts des banques auprès de la Réserve fédérale ont diminué, ce qui est de bon augure, à très court terme toutefois.

Enfin, différentes données continuent à alimenter la controverse sur la poursuite ou le ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis. Les milieux financiers ont été favorable-

ment impressionnés par l'annonce d'une faible augmentation des ventes de détail en mai, 0,2 %, plus faible que prévue (les analystes s'attendaient à 1,5 %) et contrastant avec la progression de 3,1 % enregistrée en avril. A noter toutefois qu'en avril les stocks des entreprises ont augmenté de 1,5 %, ce qui est important, et qu'au cours du même mois le volume des crédits à la consommation s'est gonflé de 6,4 milliards de dollars, soit un rythme annuel de progression de 19 %, ce qui écarte la persistance d'une propension à consommer.

Notons enfin que M. Volcker a voulu « déminer » l'affaire des dettes de l'Argentine en soulignant que, si ce pays devait se trouver en défaut de paiement le 30 juin prochain, « cela n'aurait pas une grande signification ».

### Forte demande sur les taux flottants

Sur un marché obligataire qualifié d'*ambigu, contradictoire et contrasté*, on a enregistré en France cette semaine une forte demande sur les émissions à taux flottants, tandis que celles à taux fixe étaient délaissées, voire ignorées. Ainsi, pour les 400 millions de francs de la région Nord-Pas-de-Calais, à taux fixe de 14 % sur quinze ans, on a même pu parler d'*échec total* : ne dramatisons pas, le syndicat de banques pour la garantie du placement, relativement petit en l'occurrence, fera le nécessaire, mais le phénomène est significatif.

Il est également pour la première tranche de l'emprunt de la Caisse centrale de crédit coopératif

(4 C), 600 millions de francs à 13,70 % et douze ans, qui se place mal. En revanche, la deuxième tranche du même emprunt (400 millions de francs à dix ans et taux révisable annuellement, 13,60 % la première année) est très demandée.

Est très recherchée également l'émission de Thomson, 1,5 milliard de francs à taux révisable annuellement, dont 300 millions de francs seulement pour les réseaux de placement. La Diffusion industrielle nouvelle (DIN), établissement de crédit à l'achat de véhicules pour le groupe Peugeot, de son côté n'a guère de mal à lever ses 300 millions de francs à taux variable (taux annuel monétaire, TAM) ni ses 300 autres millions de francs à taux variable, égal à 110 % de la moyenne des taux moyens mensuels du marché monétaire au jour le jour (TMMM).

Tout cela indique clairement que, pour l'instant, les souscripteurs ne sentent plus, à tort ou à raison, parler sur la poursuite de la baisse des taux à long terme et que, en raison de l'incertitude régnant dans le monde entier sur l'évolution des taux, notamment aux Etats-Unis, ils préfèrent s'orienter vers les taux variables, garde-fous contre une remontée des taux encore hypothétique.

Pour la semaine prochaine, il est possible que le Crédit foncier appelle 4 milliards de francs, à moins que, suivant une rumeur insistante, on prépare le marché au deuxième emprunt d'Etat de l'année. Le premier, de 12 milliards de francs, ayant été lancé le 18 février dernier, il serait placé juste avant l'été, en attendant celui de septembre.

FRANÇOIS REMARD.



## UN JOUR DANS LE MONDE

- ÉTRANGER**
1. L'Iran souhaite étendre la trêve aux eaux du Golfe.
- FRANCE**
9. L'Europe vue de Toulouse.
  10. La recherche d'une identité culturelle européenne.
- LE MONDE DE L'ÉCONOMIE**
11. Le protectionnisme au secours de l'acier américain.
- CULTURE**
17. Les vases grecs dans le métro.
- ÉCONOMIE**
20. L'automatisation à l'usine Peugeot de Mulhouse : « Dans l'œil du cyclone ».
  21. La revue des valeurs.
  23. Crédits, changes et grands marchés.
- RADIOTÉLÉVISION (19)**
- Carnet (19) : - Journal officiel - (19) : Programmes des spectacles (18) ; Météorologie (19) ; Mots croisés (17).

## CINQ BLESSÉS AU PAYS BASQUE Le nouvel attentat de Biarritz est attribué au GAL

De notre correspondant

Bayonne. - Vingt-quatre heures après l'accord passé entre les ministres de l'intérieur français et espagnol sur les moyens de lutte contre le terrorisme au Pays basque, le GAL (Groupe antiterroriste de libération), qui a déjà revendiqué en sept mois la mort de huit militants basques, a lancé un nouveau défi aux pouvoirs politiques.

Vendredi 15 juin, à 17 h 40, une bombe placée sous le siège d'une moto stationnée en plein centre de Biarritz, rue Gambetta, a explosé au passage de deux réfugiés basques. Ceux-ci, Thomas Perez Revilla, quarante-cinq ans, et Roman Orbe, vingt-huit ans, ont été gravement brûlés et hospitalisés dans un centre spécialisé de Bordeaux. Leurs jours ne sont pas en danger. Une dizaine de consommateurs du bar d'où sortaient les deux Basques ont été atteints par des éclats de verre. Deux voitures garées à proximité ont pris feu. Des fenêtres et des devantures de magasins ont été détruites dans un rayon de cinquante mètres.

## L'APPLICATION DE L'ACCORD DE COOPÉRATION NUCLÉAIRE SINO-AMÉRICAIN RISQUE D'ÊTRE RETARDÉE

L'accord sur la coopération nucléaire sino-américain qui avait été au cœur de la visite récente à Pékin du président Reagan, risque d'être compromis, ou moins provisoirement, par un obstacle de dernière minute. Alors que le ministre chinois de la défense, le général Zhang Aiping, est en visite aux Etats-Unis, on annonce à Washington que les services de renseignements américains ont obtenu de nouvelles indications selon lesquelles la Chine a fourni une assistance technique au programme nucléaire pakistanais. Or les Etats-Unis s'inquiètent depuis plusieurs années de la volonté du Pakistan de se doter de l'arme nucléaire.

## M. MITTERRAND A CONFLANS-SAINTE-HONORINE Chasse au gaspi ou chasse aux voix ?

Soit, on n'aura pas parlé d'autre chose, vendredi 15 juin, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), que de l'énergie et de la meilleure façon de l'économiser tout en économisant ses sous, de thermographies en couleur et de bilans thermiques, de pompes à chaleur et d'isolation, en un mot d'une expérience-pilote - et, qui mieux est, d'une expérience pleinement réussie ! Mais, que voulez-vous, de mauvais esprits, il y en a et il y en aura toujours, partout...

M. Michel Rocard avait cru bon de prendre les devants, avant l'arrivée de l'hélicoptère présidentiel qui accusait un bon quart d'heure de retard, mettant en garde tous ces journalistes que le président de questions sournoises : « Alors, alors, dit M. le maire, l'œil malicieux, nous ne faisons pas prendre aux pilotes de la politique politicienne... »

M. Rocard avait-il raison, mais même les observateurs les moins frondeurs de pêche aux coïncidences pouvaient empirer leur panier, sans trop d'efforts. Et voilà donc cette visite, si elle n'avait été annoncée que la veille, autre chose que le seul intérêt soudain manifesté par le chef de l'Etat pour la bonne volonté d'une ville, de son maire et de ses habitants à l'égard de la chasse au gaspi.

Pourquoi ? La calendrier électoral, d'abord. Ces chaudifères flambant neufs admirés dans les sous-sol repeints de frais du groupe scolaire Paul-Bert - Gaston Roussel, à l'avant-veille des européennes, c'était peut-être un peu étrange, non ? Et ces affiches, par centaines, partout sur les murs, rappelant que l'opération avait été intitulée « le défi de Conflans », et s'accompagnaient d'un slogan facile à mal interpréter : « Vous engagez les travaux, nous garantissons les résultats... » Et puis, encore, cette petite phrase de M. Rocard, dans le hall même de cette mairie d'où il avait lancé, le 19 octobre 1980, son premier défi : « Il y a des défis qui réussissent et d'autres qui échouent... »

Impavide, un semblant de sourire sur les lèvres, le président de la République a écouté les explications de M. Michel Rocard, président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie ; visité l'exposition accrochée dans le grand préau de l'école ; regardé les jeunes élèves des ateliers pédagogiques devenus des experts en herbe ; rendu visite, enfin, à des particuliers avisés qui n'ont pas hésité à investir dans des travaux indéniablement rentables, parfois même dès la première année.

Avant de prendre congé, M. Mitterrand a très brièvement remarqué ses hôtes : « Je lirai aujourd'hui, a-t-il dit, mes commentaires et mes réflexions. Je me suis borné à observer, à enregistrer et à réfléchir sur cette expérience qui devrait servir d'exemple. » Rien de plus, rien de moins. Avis à ceux, au demeurant fort nombreux, qui s'en seraient retournés chez eux avec, en tête, les arrière-pensées politiques ou politiciennes - qu'ils avaient déjà en tête.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

**UNION DEPARTEMENTALE DES SOCIÉTÉS ET GROUPEMENTS MUTUALISTES DES BOUCHES-DU-RHÔNE**  
GRAND CONSEIL DE LA MUTUALITÉ



LES LIBERTÉS MUTUALISTES MENACÉES

Fort de son expérience de coopération avec les collectivités locales, la Mutualité des Bouches-du-Rhône avait signé, dès 1979, un accord de gestion avec la Municipalité d'Arles pour la création d'un centre médical dans cette ville.

Ce centre était inauguré en février 1983 ; pourtant, le centre médical est fermé.

**LE CENTRE MÉDICAL D'ARLES EST FERMÉ**

En 1977, la liste d'Union de la gauche inclut dans son programme municipal la réalisation d'un centre de santé intégré. Elle réalisa sa proposition. La gestion du centre est confiée, par une convention en bonne et due forme, à la Mutualité des Bouches-du-Rhône.

En mars 1983, une nouvelle équipe municipale est élue. La majorité échoua à la liste d'opposition.

**LE CENTRE MÉDICAL, EXPÉRIENCE NOVATRICE**

En aucun cas la Mutualité n'impose sa collaboration à une municipalité. Le choix de chaque collectivité locale est respecté.

Ainsi, depuis les élections de mars 1983, les municipalités qui ont changé ont opté soit pour la fermeture du centre médical, soit pour la poursuite d'une collaboration avec la Mutualité. Souvent même, de nouveaux projets ont vu le jour.

- ARLES**
- 45 médecins ont fait acte de candidature ;
  - Une volonté de la population de bénéficier du centre médical s'exprime sous forme de pétitions...
  - Un centre prêt à fonctionner existe ;
  - Une convention liant la Mutualité à la Municipalité est signée ;
  - Et malgré tout, le centre est toujours fermé depuis un an.
- Pourtant, toutes les exigences avancées par la majorité municipale ont été acceptées :
- Toutes les mutualités doivent participer à son fonctionnement : le Grand Conseil de la Mutualité organisme fédérateur (220 sociétés), propose de le gérer. LE MAIRE LE REFUSE.
  - Ajouter d'autres activités médicales que celles initialement prévues : nous l'avons accepté. LE MAIRE LE REFUSE.
  - Ne pas prendre en charge un éventuel déficit de gestion : nous l'avons accepté. LE MAIRE L'A REFUSÉ.
  - Recevoir les investissements effectués : nous l'avons accepté. LE MAIRE L'A REFUSÉ.
- Mieux, nous avons proposé une commission municipale de contrôle de la gestion. LE MAIRE L'A REFUSÉ.
- Aujourd'hui, les mutualités du département sont scandalisées devant le refus du Maire à toute proposition. Le GRAND CONSEIL DE LA MUTUALITÉ a appelé, le 26 mai dernier, à un rassemblement mutualiste, appel auquel ont répondu 2 000 personnes.
- COMMENT JUSTIFIER CETTE ATTITUDE ?**
- Cette attitude de refus systématique n'est pas raisonnable.
- AU PLAN MORAL :** elle témoigne d'un oubli des promesses faites au moment des élections municipales.
- AU PLAN JURIDIQUE :** elle témoigne du refus d'appliquer une convention liant la Mutualité, ce qui est contraire non seulement au droit, mais aussi à l'usage dans l'administration française.
- AU PLAN ÉCONOMIQUE :** elle témoigne de l'acceptation d'un gâchis des ressources municipales, de la perte des investissements effectués.
- C'est une grave incalculable de gestion dans une période où les contraintes économiques pèsent si lourdement.
- Alors reste la question : **POURQUOI ?**
- Depuis, la Mutualité a décidé de prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la loi soit appliquée à Arles. Elle s'est donnée comme objectif d'alerter l'opinion et les pouvoirs publics sur les attaques dont elle est victime. C'est une bataille nationale que mènent les mutualités des Bouches-du-Rhône, bataille prioritaire pour défendre l'espace de liberté et d'indépendance que s'est construit, malgré toutes les oppositions, la Mutualité en France.
- Siège social : 1, rue François-Moisson, 13236 MARSEILLE CEDEX 2.  
Tél. : (91) 91-08-80 Grand Conseil de la Mutualité.

## PHILIPPE ETCHEVERY. En Espagne

### DEUX MILITANTS DE L'ETA SONT MORTS AU COURS D'UN AFFRONTEMENT AVEC LA POLICE

Deux militants de l'organisation séparatiste basque ETA sont morts vendredi 15 juin dans l'incendie d'un immeuble qui était encerclé par la police, à Hernani, au sud de Saint-Sébastien. Selon la police, les deux hommes étaient membres d'un commando de l'ETA qui se cachait dans l'immeuble. Une fusillade avait éclaté, blessant un garde civil. Plusieurs heures après le début du siège, une grenade lancée par les forces de l'ordre a mis le feu à des explosifs entreposés dans l'immeuble.

Le chef du commando, Jesus Maria Zabarte, a été arrêté. Des armes et des explosifs ont été saisis.

La veille, peu après la rencontre à Madrid des ministres français et espagnol de l'intérieur, un garde civil avait été tué et un passant blessé dans l'explosion d'une voiture piégée à Saint-Sébastien. La police attribue l'attentat à l'ETA.

A Barcelone, une bombe a explosé vendredi matin dans les bureaux d'une compagnie d'électricité, sans faire de victimes. L'attentat a été revendiqué par le mouvement autonomiste catalan Terra Lliure. (Reuter.)

## MGR VILNET NE PARTICIPE PAS A LA MANIFESTATION DU 24 JUIN EN FAVEUR DE L'ÉCOLE PRIVÉE

Mgr Jeao Vilnet, président de la conférence épiscopale française, n'assistera pas, semble-t-il, de participer à la manifestation du 24 juin à Paris, en faveur de l'enseignement privé.

« A l'heure où je parle, répond-il dans une interview publiée par *Témoignage chrétien* le 16 juin, je suis à Paris. Mgr Vilnet avait souligné il y a quelques jours, dans la Croix, que plusieurs évêques français ont, depuis plusieurs mois, pris des engagements dans leur diocèse le 24 juin et seront, en tout état de cause, absents de Paris ce jour-là.

A propos du projet Savary, le président de l'épiscopat déclare à *Témoignage chrétien* : « Le système mis en place par la loi Debré a bien résisté à l'épreuve du temps, et s'il n'avait pas été modifié entre-temps, il aurait continué à créer les conditions d'un climat positif et d'un fonctionnement satisfaisant entre les deux écoles. Ce système, cependant, comportait quelques anomalies qu'il convenait de corriger... Le projet Savary, à l'issue des discussions avec les responsables de l'enseignement catholique, pouvait assurer les fondements d'un pluralisme scolaire acceptable... ajoutait-il, bien que certains points, faisant difficulté... Mais, dans sa rédaction ultime, le projet n'était plus recevable... »

## M. BOUROUX EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN GUINÉE-BISSAU

M. Louis Bouroux a été nommé ambassadeur en Guinée-Bissau en remplacement de M. Yves Robin, a annoncé vendredi 15 juin le ministre des relations extérieures.

(Né en 1924, ancien élève de l'École de la France d'outre-mer, M. Bouroux a été intégré dans le cadre des secrétaires des affaires étrangères en 1958, après avoir été en poste en Indochine depuis 1953. Attaché culturel à Hanoi jusqu'en 1960, puis en poste à la direction des affaires culturelles et techniques au Quai d'Orsay, il a été notamment consul général à Annaba (Algérie), premier conseiller au Mali puis au Gabon, où il avait été nommé en 1979. De 1976 à 1978, M. Bouroux a été chargé de mission auprès du ministre de la coopération, M. Robert Galley.)

## M. Mauroy invite les saint-cyriens « à jeter les bases d'un nouvel ensemble défensif européen »

De notre envoyé spécial

Colliquidan. - A quelques heures de la fin de la campagne officielle pour les élections européennes, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a tenu à se rendre, vendredi 15 juin, à Colliquidan (Morbihan) où il a invité les élèves officiers d'active et de réserve de l'armée de terre à réfléchir sur la défense de l'Europe, c'est-à-dire à contribuer « à jeter les bases d'un nouvel ensemble défensif européen tout en faisant progresser les pays européens dans la prise en compte, plus ardente, de leur intérêt commun de sécurité ».

Estimant qu'« aucun des pays qui composent l'Europe, pris isolément, n'aura la possibilité de mettre ou point les nouvelles armes classiques sophistiquées, les moyens de contrôle et de surveillance indispensables à sa sécurité », M. Mauroy est toutefois resté prudent et modeste dans ses propositions de réflexion. Il a rappelé en effet que l'Union de l'Europe occidentale (UEO) demeure le seul organe de coopération purément européen en matière de défense et que « l'objectif prioritaire » est de renforcer l'Europe est « une politique concertée de fabrication de systèmes d'armes, passant par un partage des charges et une étroite coopération en matière d'études et de fabrication ».

« Il est bien clair, a affirmé le premier ministre, que si l'on pose comme condition l'adhésion de tous les Etats européens à une conception stratégique commune, le processus risque fort de ne jamais s'engager. (...) Dans un premier temps, mieux vaut se borner à tenter de désigner un éditorialisateur commun en ouvrant un dialogue franc et sérieux sur ces problèmes difficiles. Nous souhaitons en somme répéter, de façon progressive et graduelle, la démarche qui a été effectuée à l'égard de la République fédérale d'Allemagne. Elle nous a permis de relancer, sur le plan bilatéral, certains mécanismes bloqués jusque-là... »

Dans son discours qui, au travers de l'armée de terre, s'adressait d'abord aux responsables des partis politiques français et des gouvernements européens alliés, le premier ministre a fait aucune référence à l'agissant de la stratégie nationale de défense, - à une quelconque continuité de la politique actuelle par rapport à celle du fondateur de la V<sup>e</sup> République. Il n'a cité qu'une seule fois le nom du général de Gaulle, accessoirement, à propos de la réforme des études à Saint-Cyrien ou pour objet de « s'adresser à nos officiers, les élèves officiers ou meilleur niveau des jeunes Français de leur génération ».

Pour illustrer le fait que « le langage diplomatique nécessite une longue préparation », M. Mauroy s'est contenté d'indiquer aux jeunes Saint-Cyriens : « L'un des plus prestigieux de vos anciens, le général Charles de Gaulle, notait que le vœux du commandement est l'aboutissement d'un effort de longue haleine... »

J. L.

## Neutralité politique

Une tradition républicaine, inscrite davantage dans les faits que dans les textes, veut que l'armée soit soustraite à l'écart du débat politique, surtout en période d'élections en France...

Etait-ce donc opportun pour un premier ministre, responsable de la politique de défense en vertu de la Constitution, d'aller à Colliquidan, devant les cadres de trois écoles militaires et devant un millier d'élèves-officiers, exhorter l'armée de terre à réfléchir sur la nécessité et l'urgence d'une défense européenne, à trente-six heures du vote des Français sur l'Assemblée des Communautés européennes ?

M. Mauroy a rendu hommage à « la profonde unité de l'armée de terre française, qu'il importe de lui conserver. Fallait-il véritablement risquer d'entamer sa discipline en parlant, avant le scrutin du 17 juin, de politique européenne à des élèves-officiers de vingt à vingt-quatre ans, dont, en réalité, le seul souci doit être de s'entraîner pour devenir lieutenants, simples chefs de section dans leur régiment ? »

A moins que le premier ministre n'ait voulu innover en considérant ses auditeurs plus comme des citoyens que comme des serviteurs de l'Etat en uniforme, tenus à la neutralité politique dans une enceinte militaire.

JACQUES ISNARD.

**Le Monde**  
RÉALISE CHAQUE SEMAINE  
**UNE ÉDITION INTERNATIONALE**  
spécialement destinée à nos lecteurs résidant à l'étranger  
Exemplaires spécimens sur demande

Le numéro de « Monde »  
daté 16 juin 1984  
a été tiré à 454 236 exemplaires

(Publicité)  
**Un vin léger, à boire bien frais**  
**Champagne**  
le vrai rosé de vos vacances.

Handwritten text: *Après le 15.50*